



LE DON EN CONFIANCE | CITATIONS DES ORGANISATIONS LABELLISÉES DANS LA PRESSE



SOMMAIRE

Les organisations labellisées

www.oxfamfrance.org (7 juillet 2023)	Faire un don à une association	10
www.fedecardio.org (3 juillet 2023)	Don en confiance : le label de la FFC a été renouvelé !	15
www.culture-rp.com (30 juin 2023)	La campagne engagée de la semaine : Dis-moi ce que tu vois	17
www.midilibre.fr (8 juin 2023)	Électriciens sans frontières : une énergie sétoise pour la délégation régionale	21
PLEINE VIE (Juillet 2023)	Agir pour l'autonomie	23
LES INFORMATIONS DIEPPOISES (Du 30 mai au 1er juin 2023)	10 600 € de plus dans la lutte contre le cancer	24
LA MONTAGNE DES HAUTES PYRENEES (19 mai 2023)	Quand deux inconnus décident de faire cause commune	26
ECOLOGIE 360 (Juin - aout 2023)	ONG : les solutions pour s'engager en toute confiance	28
www.lecourrierfinancier.fr (25 mai 2023)	SCPI LF Avenir Santé : La Française REM soutient la Fondation des Hôpitaux	30
www.la-francaise.com (25 mai 2023)	La Française REM soutient la Fondation des Hôpitaux au travers de la SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé	31
www.cgpdistrib.com (25 mai 2023)	La Française REM soutient la Fondation des Hôpitaux au travers de la SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé	32
www.patrimoine24.com (25 mai 2023)	La Française REM soutient la Fondation des Hôpitaux au travers de la SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé	34
www.boursedirect.fr (25 mai 2023)	La Française REM soutient la Fondation des Hôpitaux	36
www.boursier.com (25 mai 2023)	La Française REM soutient la Fondation des Hôpitaux	37
www.lefigaro.fr (15 mai 2023)	Soutenir la recherche médicale et agir pour la santé de demain	38

www.le-kiosque.org (5 avril 2023)	Maine-et-Loire. Appel à inscription au programme spécial Octobre Rose de la Ligue contre le Cancer	40
www.infos-dijon.com (26 mars 2023)	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : La Fédération française de cardiologie alerte sur l'importance de l'activité physique chez les jeunes	43
www.lyftvnews.com (23 mars 2023)	Cardio : l'importance de l'activité physique chez les jeunes !	46
perelafoine.com (23 mars 2023)	Bouger et s'amuser c'est la clé contre la sédentarité	47
www.leprogres.fr (23 mars 2023)	Roanne. Jeunesses au plein air : les bénévoles appellent au don	49
LE COURRIER DE L'OUEST (18 mars 2023)	1740 euros au profit de la Ligue contre le cancer	50
www.ouest-france.fr (18 mars 2023)	Cléré-sur-Layon. 1 740 euros au profit de la Ligue contre le cancer	51
montpellier-infos.fr (12 mars 2023)	Le 13 mars débute la Semaine nationale de lutte contre le cancer	52
thau-infos.fr (12 mars 2023)	Le 13 mars débute la Semaine nationale de lutte contre le cancer	56
lagazette-yvelines.fr (1 mars 2023)	Les Yvelines, un département solidaire en temps de crise	60
www.carenews.com (8 février 2023)	Séismes en Syrie et en Turquie : agir est vital	63
notre-siecle.com (1 février 2023)	Comment va votre cœur ? Si ce n'est pas encore fait, il est encore temps de vous tester en ligne	66
www.carenews.com (1 février 2023)	En France, la précarité n'épargne personne	68
www.oisehebdo.fr (29 janvier 2023)	Compiègne. Partage Oise soutient les enfants du monde	72
LE PETIT JOURNAL EDITION HAUTE-GARONNE (Du 26 janvier au 1er février 2023)	Vaincre la Mucoviscidose grâce au soutien du Casino	74

www.lepetitjournal.net (23 janvier 2023)	Vaincre la Mucoviscidose grâce au soutien du Casino	75
thau-infos.fr (23 janvier 2023)	PROCHAINEMENT A SÈTE UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR LES AIDANTS ET LES PROCHES D'UNE PERSONNE TOUCHÉE PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER	76
www.carenews.com (23 janvier 2023)	Benjamin Pruvost (Fondation pour la Recherche Médicale) : « Nous finançons 400 projets de recherche chaque année »	77
www.petiterepublique.com (22 janvier 2023)	Barbazan : Casino : les points du Cœur pour vaincre la mucoviscidose	83
www.pa-sport.fr (20 janvier 2023)	OMNISPORTS : La générosité toute l'année avec le sport	86
LE PAYS BRIARD (13 decembre 2022)	France Alzheimer Seine et Marne, un recours si vous avez un proche malade	88
HEC STORIES (SUPPLEMENT) (Hiver 2022)	LES ALUMNI S'ENGAGENT AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS	91
LE JOURNAL DU CENTRE (1er decembre 2022)	Aides	92
www.lepetitjournal.net (2 decembre 2022)	La Fondation Orange soutient la Fondation le Refuge	93
www.unidivers.fr (26 novembre 2022)	Exposition « La Grande Aventure des Chrétiens d'Orient » du 27 novembre au 8 janvier Église Saint-Gervais, Paris Paris	94
www.presseagence.fr (13 novembre 2022)	PARIS : L'opération « Famille Plus, la montagne solidaire » reconduite pour une 6e édition	97

thau-infos.fr (2 novembre 2022)	UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR LES AIDANTS ET LES PROCHES D'UNE PERSONNE TOUCHÉE PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER OU PAR UNE MALADIE APPARENTEE	99
CENTRE PRESSE (26 octobre 2022)	Pour la recherche médicale : 2.300 € collectés	101
LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST (26 octobre 2022)	Pour la recherche médicale : 2.300 € collectés	102
www.lanouvellerepublique.fr (26 octobre 2022)	Pour la recherche médicale : 2.300 € collectés	103
www.centre-presse.fr (26 octobre 2022)	Pour la recherche médicale : 2.300€ collectés	104
www.lanouvellerepublique.fr (26 octobre 2022)	Pour la recherche médicale : 2.300 € collectés	105
www.lanouvellerepublique.fr (26 octobre 2022)	Pour la recherche médicale : 2.300 € collectés	106
HERAULT JURIDIQUE & ECONOMIQUE (20 octobre 2022)	Fondation pour la Recherche Médicale, l'humain au coeur de la gestion des bénévoles	107
www.herault-tribune.com (19 octobre 2022)	Occitanie : Fondation pour la Recherche Médicale, l'humain au cœur de la gestion des bénévoles	108
VAUCLUSE MATIN (16 octobre 2022)	Le Secours cavare toujours présent pour les non-voyants	110
www.laprovence.com (14 octobre 2022)	Salon-de-Provence : un nouveau souffle pour le siège de la Maison des Adolescents	111
DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE (12 octobre 2022)	L'inquiétude du Secours populaire face à la montée de la précarité	113
www.lequotidiendesseniors.fr (5 octobre 2022)	Octobre Rose et le dépistage du cancer du sein	116
www.newspress.fr (7 octobre 2022)	Amnesty international au Prix Bayeux Calvados des correspondants de guerre	118

actu.fr (7 octobre 2022)	Vendée : « 10 Joséphine permettent à une personne malade d'être accompagnée »	120
LE COURRIER VENDEEN (06 octobre 2022)	LIGUE. « 10 Joséphine permettent à une personne malade d'être accompagnée »	122
LE JOURNAL DU PAYS YONNAIS (06 octobre 2022)	ligue. « 10 Joséphine permettent à une personne malade d'être accompagnée »	124
www.oxfamfrance.org (4 octobre 2022)	Mise à jour de la liste des paradis fiscaux : l'Union européenne joue une nouvelle fois la politique de l'autruche	125
www.corsenetinfos.corsica (1 octobre 2022)	"Virades de l'Espoir" à Biguglia : une première réussie	126
LE JOURNAL DU CENTRE (29 septembre 2022)	Un moment de convivialité avec l'Ordre de Malte	129
L'HEBDO DE SEVRE ET MAINE (22 septembre 2022)	virade de l'espoir. Une nouvelle édition pour soutenir la recherche	131
www.gustaveroussy.fr (13 septembre 2022)	13 septembre : Journée mondiale du legs	132
www.lagrandradio.fr (5 septembre 2022)	Festival ODP à Talence, un week-end de musique, de fête et de solidarité	134
www.amnesty.fr (2 septembre 2022)	LA CHRONIQUE D'AMNESTY Sept. 22 – AFGHANISTAN. "La France m'a abandonné"	136
LE TELEGRAMME (02 septembre 2022)	Une journée tibétaine le 11 septembre	139
JUNKPAGE (Septembre 2022)	OH YEAH	140
www.fondation-abbe-pierre.fr (13 août 2022)	Nous soutenir	142
www.fondation-abbe-pierre.fr (13 août 2022)	La Fondation Abbé Pierre	143
LE PROGRES (12 août 2022)	Il a consacré plus de vingt ans de sa vie à Électriens sans frontières	144
LE PROGRES (12 août 2022)	Il a consacré plus de vingt ans de sa vie à Électriciens sans frontières	145
VAR-MATIN (31 juillet 2022)	Aidez la SPA à "enquêter" sur les maltratanes animales	146

www.lopinion.fr (23 juin 2022)	La philanthropie s'engage pour lutter contre les inégalités	147
LE JOURNAL DE SAONE-ET-LOIRE (29 mai 2022)	Patrick et ses drôles de dames au Trailwalker Oxfam	149
LA NOUVELLE REPUBLIQUE DES PYRENEES (27 avril 2022)	Solidaires avec l'Ukraine	151
LA DEPECHE DU MIDI (27 avril 2022)	Solidaires avec l'Ukraine	152
www.nrpyrenees.fr (27 avril 2022)	Solidaires avec l'Ukraine	153
www.ladepeche.fr (27 avril 2022)	Lascazères. Journée "Prévention Routière" au village Vic-en-Bigorre. Solidaires avec l'Ukraine	155
L'UNION (19 avril 2022)	La Ligue contre le cancer engagée sur quatre fronts	157
L'ARDENNAIS (19 avril 2022)	La Ligue contre le cancer engagée sur quatre fronts	158
thau-infos.fr (6 avril 2022)	POUR LES AIDANTS ET LES PROCHES D'UNE PERSONNE TOUCHÉE PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER OU PAR UNE MALADIE APPARENTEE	159
www.actioncontrelafaim.org (4 avril 2022)	Faire un don pour une association	161
LE PROGRES (02 avril 2022)	Saint-Vincent-de-Paul : un nouveau local pour l'association salinoise	166
LE PROGRES (02 avril 2022)	Saint-Vincent-de-Paul : un nouveau local pour l'association salinoise	167
www.leprogres.fr (1 avril 2022)	Saint-Vincent-de-Paul : un nouveau local pour l'association salinoise	168
LE PETIT JOURNAL EDITION HERAULT (Du 31 mars au 06 avril 2022)	Entreprises : 25 000€ de dons matériels	170
COTE MONTPELLIER (Du 30 mars au 05 avril 2022)	La CCI de l'Hérault mobilisée pour rukraine	172
www.fondation-arc.org (29 mars 2022)	La Direction générale	173
www.lepetitjournal.net (28 mars 2022)	25 000€ de dons par les entreprises (2)	174

www.herault-direct.fr (24 mars 2022)	Hérault - La CCI Hérault lance l'opération « Solidarité Ukraine Hérault » avec le SDIS	175
herault.cci.fr (24 mars 2022)	La CCI Hérault lance l'opération "Solidarité Ukraine Hérault" avec le SDIS de l'Hérault	177
actu.fr (23 mars 2022)	Hérault : la CCI et le Sdis 34 lancent l'opération « Solidarité Ukraine »	179
objectif-languedoc-roussillon.latribune.fr (22 mars 2022)	Comment les entreprises héraultaises se mobilisent pour l'Ukraine	182
LA NOUVELLE REPUBLIQUE DES PYRENEES (19 mars 2022)	Engagements pour les Ukrainiens	185
LA DEPECHE DU MIDI (19 mars 2022)	Engagements pour les Ukrainiens	186
www.nrpyrenees.fr (19 mars 2022)	Engagements pour les Ukrainiens	187
www.ladepeche.fr (19 mars 2022)	Vic-en-Bigorre. Engagements pour les Ukrainiens	189
montpellier-infos.fr (13 mars 2022)	Le 14 mars débute la Semaine nationale de lutte contre le cancer	191
www.amnesty.fr (3 mars 2022)	Sénégal : Un an après la mort de 14 manifestants, les familles réclament justice	194
thau-infos.fr (2 mars 2022)	Ne Jetez plus, La Ligue Récupère ! - THAU INFOS : Le journal du bassin de Thau	197
REPERES EN GERIATRIE (Fevrier 2022)	La fondation Alzheimer obtient le label « Don en confiance »	200
www.jforum.fr (21 février 2022)	Amnesty International se vautre dans une pétition contre Israël	201
L'UNION (20 fevrier 2022)	4 000 euros pour la fondation Alzheimer	203
toute-la.veille-acteurs-sante.fr (18 février 2022)	La Fondation Alzheimer obtient le label « Don en Confiance » (Communiqué)	204
sante.journaldesfemmes.fr (18 février 2022)	Témoignage cancer du sein triple négatif : "J'ai découvert mon cancer sous la douche par auto-palpation"	205



Les organisations labellisées

Faire un don à une association

Faire un don à une association : Pourquoi et comment soutenir une cause qui vous tient à cœur

Faire un don à une association est un moyen puissant d'apporter un soutien concret aux causes qui vous tiennent à cœur. Que ce soit pour aider les personnes dans le besoin, protéger l'environnement ou promouvoir l'éducation, votre don peut faire une réelle différence. Nous explorerons les raisons pour lesquelles faire un don à une association est important, ainsi que les différentes façons de le faire.

Pourquoi faire un don à une association et quels avantages ?

Faire un don à une association présente de nombreux avantages. Tout d'abord, cela vous permet de contribuer à une cause qui vous tient à cœur. Que vous soyez passionné par les droits de l'homme, la protection des animaux ou la recherche médicale, il existe des associations qui oeuvrent dans ces domaines et qui ont besoin de votre soutien financier.

En plus de soutenir une cause qui vous tient à cœur, faire un don vous offre la satisfaction de savoir que votre contribution fait une réelle différence. Les associations sérieuses et bien établies publient souvent des rapports détaillés sur leurs activités et leurs dépenses, vous permettant ainsi de suivre de près l'impact de votre don.

Oxfam France : Une transparence totale au service de votre confiance

Depuis 2010, **Oxfam France est fier d'être membre du Comité de la Charte « Don en Confiance »**, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations qui sollicitent la générosité du public.

La transparence est une valeur essentielle pour nous. Chaque année, nos comptes sont rigoureusement audités et certifiés par un commissaire aux comptes. Vous pouvez retrouver [nos rapports annuels et financiers](#) des années précédentes, publiés sur notre site internet. Votre confiance est primordiale, et nous nous engageons à être aussi transparents que possible dans l'utilisation des fonds que vous nous confiez.



Comment faire un don à une association ?

Faire un don à une association loi 1901 est une démarche simple et accessible à tous. Voici les étapes à suivre pour effectuer votre don :

1. [Choisissez l'association](#)
2. [Renseignez-vous sur les modalités de don](#)
3. [Choisissez le montant de votre don](#)
4. [Effectuez votre don](#)
5. [Obtenez un reçu fiscal](#)
6. [Suivez l'impact de votre don](#)

Choisissez l'association : Identifiez l'association loi 1901 à laquelle vous souhaitez faire un don. Il peut s'agir d'une association caritative, culturelle, sportive ou tout autre type d'organisme à but non lucratif. Assurez-vous que l'association correspond à vos valeurs et à la cause que vous souhaitez soutenir.

Renseignez-vous sur les modalités de don :

Consultez le site web de l'association pour obtenir des informations sur les modalités de don. La plupart des associations ont [une section dédiée aux dons](#) où vous pouvez trouver des détails sur les différentes options de paiement acceptées (carte

bancaire, virement, chèque, etc.) et les éventuelles déductions fiscales.

Choisissez le montant de votre don :

Déterminez le montant que vous souhaitez donner. Vous pouvez faire un [don unique](#) ou opter pour un [don régulier](#) si l'association le propose. Assurez-vous de respecter vos capacités financières et de donner un montant qui correspond à votre engagement envers la cause.

Effectuez votre don :

Une fois que vous avez décidé du montant de votre don, suivez les instructions de l'association pour effectuer le paiement. Si vous faites un don en ligne, rendez-vous sur la page de don sécurisée de l'association et remplissez les informations requises. Si vous préférez faire un don par chèque ou par virement, suivez les indications fournies par l'association.

Obtenez un reçu fiscal :

Si l'association est habilitée à émettre des reçus fiscaux, assurez-vous de fournir les informations nécessaires pour en obtenir un. Cela vous permettra de bénéficier d'une déduction fiscale. **Pour un don effectué à Oxfam France, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66 % du montant de vos dons**, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

Suivez l'impact de votre don :

Une fois votre don effectué, l'association peut vous fournir des informations sur l'utilisation des fonds et les actions réalisées grâce à votre soutien. Restez informé.e des avancées et de l'impact de votre contribution en consultant les rapports d'activité de l'association ou en vous inscrivant à leur newsletter.

En suivant ces étapes simples, vous pourrez effectuer votre don à une association loi 1901 et contribuer activement à la réalisation de ses missions. De plus, votre soutien financier est précieux et contribuera à faire une différence dans la cause que vous avez choisie de soutenir.

Comment choisir une association à soutenir ?

Il existe de nombreuses associations, et il peut être difficile de choisir celle à soutenir. Pour faire un choix éclairé, commencez par identifier les causes qui vous touchent personnellement. Ensuite, effectuez des recherches approfondies pour trouver des associations réputées et bien notées dans ces domaines.

Lorsque vous commencez votre recherche, consultez les sites web des associations, lisez les témoignages et les rapports d'activités pour vous assurer qu'elles ont une approche transparente et qu'elles obtiennent des résultats concrets. Vous pouvez également vous renseigner sur les différentes campagnes ou projets qu'elles mènent pour évaluer leur impact.

Pourquoi faire un don à Oxfam France ?

Faire un don à une organisation caritative est un moyen puissant d'apporter un soutien concret aux causes qui vous tiennent à coeur. Parmi les nombreuses associations, Oxfam France se distingue par son engagement inébranlable à lutter contre les inégalités et à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables à travers le monde.

5 raisons de donner à Oxfam France

1. Combattre les inégalités et la pauvreté

Oxfam France est une organisation engagée dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté à travers le monde. En faisant un don à Oxfam France, vous contribuez directement aux projets qui visent à améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables. Que ce soit en fournissant une assistance humanitaire d'urgence, en soutenant des programmes de développement durable ou en plaidant pour des politiques équitables, votre don aide à combattre les causes profondes de la pauvreté et à promouvoir la justice sociale.

2. Répondre aux crises humanitaires

Oxfam France intervient rapidement et efficacement lors des crises humanitaires majeures à travers le monde. Votre don permet à Oxfam France d'apporter une aide vitale aux populations touchées par des conflits armés, des catastrophes naturelles ou d'autres situations d'urgence. Que ce soit en fournissant de la nourriture, de l'eau potable, des abris ou des soins médicaux, Oxfam France met en place des opérations d'urgence pour sauver des vies et soulager les souffrances des personnes affectées.

3. Promouvoir l'égalité des genres et les droits des femmes

Oxfam France accorde une grande importance à la promotion de l'égalité des genres et des droits des femmes. En faisant un don à cette organisation, vous soutenez des programmes qui visent à autonomiser les femmes, à lutter contre les discriminations et à mettre fin à la violence basée sur le genre. Oxfam France travaille également à influencer les politiques et à sensibiliser l'opinion publique pour faire progresser l'égalité des genres à l'échelle mondiale. Votre don contribue ainsi à la construction d'un monde où chaque femme a la possibilité de réaliser son plein potentiel.

4. Avoir un impact à grande échelle

Oxfam France fait partie d'un réseau international d'organisations Oxfam présentes dans plus de 90 pays. Cela signifie que votre don a un impact à grande échelle. Grâce à notre présence mondiale, nous sommes en mesure de mener des actions humanitaires dans des zones touchées par des crises, des conflits ou des catastrophes naturelles. Votre soutien nous permet de mobiliser des ressources et de mettre en place des programmes durables pour venir en aide aux populations dans le besoin, où qu'elles se trouvent.

5. Faire du plaidoyer pour des changements structurels

Oxfam France ne se contente pas seulement d'apporter une aide d'urgence, mais s'engage également dans des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour provoquer un changement structurel.

Nous travaillons activement pour influencer les politiques et les décisions économiques en faveur d'une plus grande justice sociale.

En faisant un don à Oxfam France, vous soutenez nos travaux de plaidoyer en faveur de politiques plus équitables et d'une meilleure répartition des ressources.

Ensemble, nous pouvons créer un monde plus juste et solidaire. Chaque geste compte, et votre soutien peut faire une réelle différence dans la vie des personnes les plus vulnérables.

[Faites un don dès maintenant](#) et faites la différence dans la vie de nombreuses personnes.

Don en confiance : le label de la FFC a été renouvelé !



La Fédération Française de Cardiologie est financée quasiment exclusivement grâce à la générosité du public : ce sont ses donateurs et testateurs qui lui permettent de mener à bien ses quatre missions de prévention des maladies cardiovasculaires, de sensibilisation aux gestes qui sauvent, de soutien de la recherche et d'accompagnement des personnes cardiaques ou à risque.

Parce qu'elle honore les engagements pris auprès d'eux depuis la création de l'association, **la Fédération Française de Cardiologie a obtenu le label Don en Confiance le 22 avril 2020**, et celui-ci a été renouvelé le 22 juin 2023.

« Nous sommes très heureux et fiers de cette labellisation qui témoigne des valeurs de transparence, de probité et d'efficacité sur lesquelles nous ne transigeons jamais. Elle garantit le respect de la volonté de nos donateurs et testateurs qui nous permettent d'agir chaque jour concrètement pour faire reculer les maladies cardiovasculaires, et renforce ainsi les liens de confiance que nous avons construits avec eux depuis près de soixante ans.

Le renouvellement de ce label nous honore, et nous engage à toujours poursuivre notre mission au regard de ces principes. »



Pr Gérard HELFT, Président de la Fédération Française de Cardiologie

QU'EST-CE QUE LE DON EN CONFIANCE ?

Le Don en Confiance est un organisme à but non lucratif créé en 1989 par de grandes associations et fondations sociales soucieuses de préserver et développer une relation de confiance avec leurs donateurs. Sa vocation est de promouvoir, à travers le label qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le don en confiance. Dans cette optique, il a élaboré une Charte de déontologie pour les associations et fondations faisant appel public à la générosité.

Le label Don en Confiance est délivré par l'organisme du même nom qui veille à ce que les dons reçus par les associations soient bien utilisés.

Il est basé sur 4 grands principes :

- Transparence,
- Recherche d'efficacité,
- Probité et désintéressement,
- Respect des donateurs et de leur volonté.

Par ailleurs, ce label signifie que la Fédération Française de Cardiologie respecte la charte déontologique commune et accepte de se soumettre au contrôle continu et indépendant du Comité de la Charte du Don en Confiance, regroupant aujourd'hui près d'une centaine d'associations labellisées. Ce label est délivré pour trois ans renouvelables, pendant lesquels un contrôle continu et indépendant du respect de ces exigences est assuré par le [Don en Confiance](#).

La campagne engagée de la semaine : Dis-moi ce que tu vois

Parce que la publicité peut aussi être vertueuse : L'association Valentin Haüy et le Musée d'Orsay dévoilent la campagne Dis-moi ce que tu vois à l'occasion de la journée mondiale de la vue.

#JaimeLaCom

À l'occasion de la Journée mondiale de la vue, l'association [Valentin Haüy](#) et le [Musée d'Orsay](#) se sont associés pour faire vivre aux visiteurs du musée une expérience immersive et inattendue autour de la malvoyance

La déficience visuelle : un fort impact sur la qualité de vie

En France, près de 2 millions de personnes seraient déficientes visuelles, soit presque 3 % de la population. Un chiffre qui tend à évoluer avec l'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement de la population. La malvoyance est un handicap invisible qui engendre très souvent une perte d'autonomie et un isolement social.

Parmi les déficients visuels, 207 000 sont aveugles et malvoyants profonds, et 932 000 sont malvoyants moyens. Mais ils ont un point commun : le handicap visuel causé par cette déficience peut entraîner des conséquences altérant la qualité de vie comme la réduction voire la perte d'autonomie, la gêne à la mobilité et l'isolement. Car si le niveau de déficience visuelle peut être très variable, l'importance du handicap n'est pas proportionnelle à l'importance de la déficience.

Journée mondiale de la vue : l'art dans les yeux d'un malvoyant

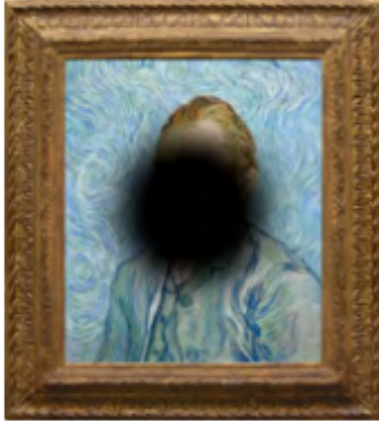
Et si vous imaginiez le monde avec les yeux d'un malvoyant le temps d'une visite ?

C'est là tout le thème de la campagne « Dis-moi ce que tu vois »

Afin de mettre en lumière le handicap souvent invisible que représente la déficience visuelle et sensibiliser le grand public, l'association Valentin Haüy a souhaité mettre en place un événement immersif unique au coeur du Musée d'Orsay : faire expérimenter la malvoyance aux visiteurs du musée à travers l'un des tableaux les plus célèbres du monde, l'Autoportrait de Vincent Van Gogh.

Vidéo: <https://youtu.be/Vnfl36FYtDY>

Plus qu'une action de sensibilisation, l'opération « Dis-moi ce que tu vois » a pour ambition de faire prendre conscience de ce qu'est la malvoyance. Car la déficience visuelle ne vient pas seulement perturber tous les repères. Les personnes touchées peuvent avoir du mal à parler de leur handicap, de leur peur de devenir aveugle, de leur doute de ne pas pouvoir vivre « comme avant ». Pire encore, la peur que l'entourage ne les comprenne pas, entraînant l'isolement et des conséquences bien plus difficiles avec des répercussions sur la vie quotidienne, sociale et professionnelle. Il est facile de comprendre la malvoyance mais il est plus difficile de savoir si nos proches en souffrent.



Dégénérescence maculaire liée à l'âge



Rétinite pigmentaire



Rétinopathie diabétique

A propos de l'Association Valentin Haüy :

L'association [Valentin Haüy](#) (prononcez « A-U-I »), créée depuis plus de 130 ans, est reconnue d'utilité publique depuis 1891 et agréée par le « **Don en confiance** ».

Elle soutient et accompagne depuis plus de 130 ans les personnes déficientes visuelles pour leur permettre de gagner en autonomie. Ses missions sont rendues possibles grâce à la générosité du public. Elle s'appuie sur plus de 120 implantations locales et sur près de 3 300 bénévoles pour poursuivre son but : être au plus près des personnes aveugles ou malvoyantes afin de les aider à sortir de leur isolement et à mener une vie active et autonome.

Retrouvez plus d'informations sur la campagne « Dis-moi ce que tu vois » sur : <https://www.dismoicequetuvois.com/>

Cette campagne est à retrouver sur le site d' [ACT Responsable](#) .

Qui est Act Responsable ?



Act Responsable est une association internationale à but non lucratif basée en Suisse. En 2008, l'association internationale est affiliée au Département de la communication Globale des Nations Unies. Et elle est inscrite au Global Compact. ACT est l'abréviation de **A** dvertising **C** ommunity **T** ogether.

Le but est d'inspirer, promouvoir et fédérer les communications autour des responsabilités sociales et environnementales.

Comment soutenir Act Responsable ?

« Sensibiliser, éduquer et échanger autour des grandes causes. »

Aimez et partagez les campagnes rassemblées par l'association sur les réseaux sociaux. Devenez membres et soutenez le travail de l'association.

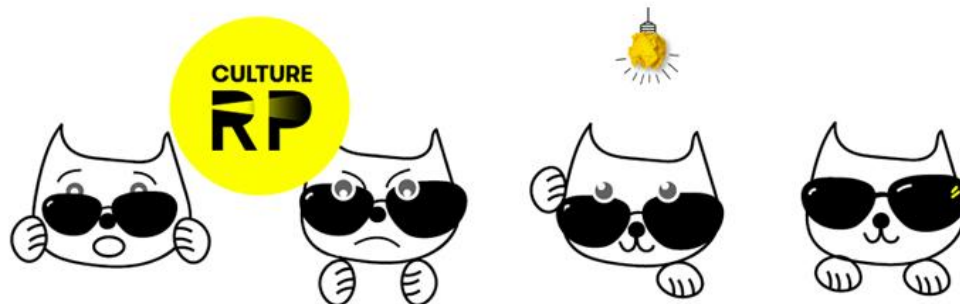
Sensibilisez et éduquez aux grandes causes en organisant une expo, une projection.

Il y a des multiples façons de participer, le plus important c'est d'y trouver un sens sincère et authentique. [Act-responsible.org](https://act-responsible.org)

#AbonnezVous



Pour recevoir votre petit rayon de com' quotidien !



Électriciens sans frontières : une énergie sétoise pour la délégation régionale

ESF (Electriciens sans frontières), est une ONG de solidarité internationale, qui lutte depuis 1986 contre les inégalités d'accès à l'électricité et à l'eau dans le monde. Avec le soutien de 1200 bénévoles et en partenariat avec des acteurs locaux, ESG "favorise le développement économique et humain en utilisant les énergies renouvelables", rapporte Robert Olive, nouveau numéro de la délégation régionale (son territoire correspond au Languedoc-Roussillon), dont le bureau a récemment été renouvelé. Il a succédé à Catherine Bouguer.

Robert Olive, numéro un régional

À ses côtés, notamment : notre ancien confrère à Midi Libre Vincent Lacour (chargé de la communication et des partenariats), Véronique Peyrotes (trésorière) et Philippe Gustinati (responsable des projets), les trois premiers étant basés à Sète - siège régional - et Poussan. C'est dire la couleur locale de cette délégation qui compte environ 80 bénévoles, dont, comme à l'échelon national, 50 % sont des anciens d'EDF.

Depuis sa création, ESF a mené à bien de multiples opérations dans une cinquantaine de pays, qui ont permis aux populations concernées d'avoir accès à l'eau potable (en particulier grâce à du pompage solaire photovoltaïque) et de bénéficier de l'électrification de lieux publics, écoles ou dispensaires notamment.

Kenya

En cette fin de printemps 2023, la délégation régionale conduit une dizaine de projets. Par exemple sur la partie kenyane du Lac Victoria, qui permettra à 6 000 habitants d'être approvisionnés en eau potable. Robert Olive va d'ailleurs se rendre en juin au Kenya, dans le cadre d'un voyage solidaire avec le comité d'entreprise d'EDF, pour évaluer également l'efficacité des précédentes actions menées dans ce pays de l'Afrique orientale.

"Nous aurons l'occasion de rencontrer l'ambassadeur de France, du Kenya mais aussi de la Somalie, Arnaud Suquet, qui est... Sétois !". Parmi les autres pays où la délégation régionale d'ESF s'investit : la République démocratique du Congo (électrification d'écoles et dispensaires), Madagascar, à Antoetra (idem, plus alimentation en eau)...

Soutiens

Pour financer toutes ces opérations, il faut évidemment, lapalissade, des moyens. ESF est soutenue par plusieurs structures institutionnelles, nationales (la Fondation EDF, l'entreprise d'électricité Legrand, qui abrite le bureau national de l'ONG, les câbliers Nexans et Pryxmian) ou régionales en l'occurrence, comme le Syndicat énergie de l'Aveyron, le syndicat Hérault-Energie, la Communauté de communes du Sud-Roussillon, la commune d'Alénia (P.-O.)...

"Nous comptons développer de nouveaux partenariats", soulignent de concert Robert Olive et Vincent Lacour. Tout en relançant les appels à la générosité des particuliers. En précisant : "ESF a obtenu le label **Dons en confiance**, qui permet une garantie de l'utilisation des donations, et une déductibilité fiscale". Fiat lux...

Plus d'infos sur le site electriciens-sans-frontieres.org





De g. à d. : Véronique Peyrotes, Robert Olive et Vincent Lacour. DR

Famille du média : **Médias spécialisés grand public**

Périodicité : **Mensuelle**

Audience : **1346000**

Sujet du média : **Lifestyle**



Edition : **Juillet 2023 P.55**

Journalistes : -

Nombre de mots : **116**

VALENTIN HAÛY

Agir pour l'autonomie

L'association Valentin Haüy, créée en 1889, a pour vocation d'aider les personnes aveugles ou malvoyantes à sortir de leur isolement et de leur apporter les moyens de mener une vie la plus autonome possible. Reconnue d'utilité publique depuis 1891 et agréée par le Comité de la charte - Don en confiance, l'association Valentin Haüy est présente sur l'ensemble du territoire avec près de 125 implantations locales. Elle développe ses actions grâce aux 3200 bénévoles qui s'engagent régulièrement ou ponctuellement. Toutes ces actions sont rendues possibles



grâce à la générosité de nos donateurs. Vous souhaitez nous soutenir également ? Rendez-vous sur notre site internet.

Association Valentin Haüy, renseignements sur www.avh.asso.fr



Dieppe

AU GOLF DE DIEPPE-POURVILLE. **10 600 € de plus dans la lutte contre le cancer**

Le samedi 13 et le dimanche 14 mai, a eu lieu la Gefluc Cup au golf de Dieppe. 10 600 € ont été collectés au profit de la lutte contre le cancer. L'argent sera offert au centre Henri-Becquerel, situé à Rouen.

Les 13 et 14 mai, la 6^e édition de la Gefluc Cup a eu lieu au golf de Dieppe-Pourville. Cette manifestation organisée par le Gefluc Normandie – groupement des entreprises françaises et leurs salariés dans la lutte face au cancer – a permis de collecter des dons auprès des professionnels, des compétiteurs et des généreux donateurs.

Le montant de cette dotation, soit 10 600 €, va se cumuler avec celles d'autres manifestations organisées par le Gefluc Normandie. Une ligne de 50 000 € a été ouverte cette année au bénéfice du centre Henri-Becquerel, à Rouen.

Un soutien pour Becquerel

Cette somme va permettre au centre Henri-Becquerel d'acquiescer un deuxième automate de synthèse et de fabriquer en plus grande quantité le gallium68 et le lutetium177, si importants dans le traitement des cancers métastasés de la prostate.

Le centre rouennais est l'un des rares centres en cancérolo-

gie à être accrédité pour l'instant dans le traitement de cette pathologie.

Lors de l'intervention des professionnels de santé, Pierre Bohn, professeur d'université, chef de service et docteur en pharmacie nucléaire, et le docteur Tonnelet, docteur en médecine nucléaire, ont expliqué les bienfaits de ce nouveau traitement innovant.

Les résultats sont significatifs et les patients déjà traités sont soulagés par cette nouvelle thérapie. Une belle note d'optimisme et de réels espoirs pour une longue rémission voire guérison de ce type de cancer.

60 000 € au total

Lors de la remise des prix au golf de Dieppe-Pourville, Dominique Sutra, président du Gefluc Normandie et Jean-Michel Snauwaert, vice-président et organisateur de cette manifestation, ont vivement remercié les donateurs professionnels, les compétiteurs et les membres du golf pour cette belle réussite, leur solidarité et leur générosité à la cause.





Une compétition de golf a eu lieu à Dieppe au profit de la lutte contre le cancer.

Ils ont évoqué l'importance des dons pour conserver une grande qualité des soins prodigués dans les structures de santé et de recherche de notre région telles que le centre Henri-Becquerel, mais aussi le centre hos-

pitalier universitaire de Rouen et le centre de recherche de l'Inserm de Mont-Saint-Aignan.

Ils ont rappelé qu'au terme de cette sixième édition, le montant de la collecte totale cumulée sur ces six années approchait les

60 000 €.

Le rôle du Gefluc Normandie est de soutenir les axes stratégiques retenus en cohérence avec les projets présentés dans les quatre domaines que sont la prévention, le bien-être du

patient, l'acquisition de matériel médical et le financement des projets de recherche validés par le comité des cancéropôles nord-ouest.

Aux côtés des chercheurs

Depuis son existence de près de 50 ans, le Gefluc œuvre aux côtés des chercheurs et soigneurs. « La proximité, le sérieux, l'utilité et la visibilité de la destination des soutiens financiers apportés aux structures de santé, financées chaque année sur notre territoire sur les appels à projets retenus, restent un vrai moteur de mobilisation », souligne-t-il.

Soulignée aussi, l'importance des membres bénévoles actifs de cette association locale reconnue d'utilité publique, bénéficiant du label don en confiance, à savoir que les frais de fonctionnement sont très faibles et nettement inférieurs aux 8 % requis. « **Nous pouvons ainsi dire qu'1 € collecté est dans sa quasi-intégralité redistribué** », dit-il.

Bagnères-de-Bigorre

Quand deux inconnus décident de faire cause commune



© ODP.

Du 1er août au 12 octobre, deux hommes vont rouler à vélo en faisant un tour parfait de l'hexagone, soit 6500 kilomètres en autonomie. Le but est de récolter des fonds pour l'Oeuvre des Pupilles des sapeurs-pompiers (ODP), de faire connaître au plus grand nombre l'association reconnue d'utilité publique, qui soutient les orphelins de sapeurs-pompiers. Rencontre avec Patrick Duarte et Francis Bonaldo, l'un Juillanais, l'autre Pouzacais.

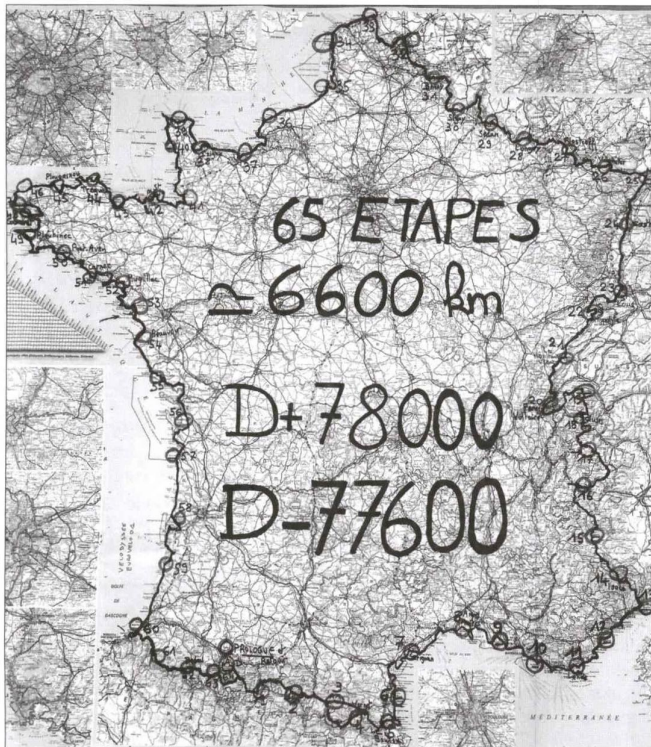
Commandant des sapeurs-pompiers, Patrick Duarte évolue à la tête du groupement qui gère le secteur opérationnel du département des Hautes-Pyrénées. Aujourd'hui retraité, Francis Bonaldo a occupé le poste de directeur pédagogique dans une école de commerce à Toulouse pendant 18 ans. Tous les deux ont pratiqué le rugby. Patrick a évolué au Stade Bagnérais jusqu'en Nationale, puis au Club Athlétique Brive Corrèze Limousin, Francis est passé par Gimont en deuxième division avant de signer avec le Stade Bagnérais, qui décrochait le titre de champion de France avec la Nationale B en 1976. Pen-

dant et après, ils ont toujours fait du vélo : « Faire le tour de l'hexagone au plus près des frontières est un projet que j'avais de longue date. Au-delà de l'aspect sportif, l'arrêt prochain de mon activité professionnelle est l'occasion de remettre au goût du jour ce périple. Mais je sentais le besoin de trouver un sens plus complet, que le simple fait de faire du vélo », explique Patrick Duarte. Comme lui, « j'avais l'envie d'associer ce périple à une bonne cause et de partager ces moments », complète Francis Bonaldo. Leur rencontre « improbable et fortuite » s'est produite il y a peu de temps, sur la route entre l'Aspin

et Bagnères : « Nous nous sommes alors découvert un certain nombre de points communs », raconte Francis Bonaldo. Tous deux sont anciens rugbymen de Bagnères, Patrick est commandant des pompiers et le père de Francis était pompier bénévole, décédé à l'âge de 38 ans. Partageant des valeurs communes, « on se retrouve sans se parler, avec un même passé basé sur le collectif. A deux, nous essaierons de trouver un équilibre qui par définition, est physiquement instable... et puis le projet associatif est tellement fort, à deux ce sera plus facile à porter ». Rapidement, les deux hommes décidèrent en effet d'associer leur projet sportif à une action pour l'Oeuvre des Pupilles des sapeurs-pompiers (ODP), dans l'objectif de récolter des fonds pour cette association à but non lucratif, créée le 27 mars 1926. L'ODP a pour but d'assurer la protection matérielle et morale des orphelins et des familles des sapeurs-pompiers décédés en service commandé, ou non. Pour soutenir les orphelins et leur garantir la possibilité de poursuivre leur scolarité, l'ODP a mis en place un système d'aide



Vendredi 19 mai 2023 - Page 3



aux études pour accompagner les pupilles jusqu'à la fin de leur cursus scolaire. En 2023, 1432 orphelins de sapeurs-pompiers sont soutenus par l'ODP, labellisée « Don en confiance » depuis 2015.

**Plus que l'exploit sportif,
« nous aurons la fierté de
l'avoir fait »**

Après avoir pris leur décision il y a seulement 6 mois, Patrick et Francis ont pris tout simplement une carte de France. Ils ont tracé leur tour de la France au plus près des frontières naturelles et administratives, avec une première étape Bagnères-Luchon, en passant par le col d'Aspin : « *Vu notre âge et notre niveau, nous avons tablé sur des étapes qui n'excèdent pas*

100 kilomètres et 2500 mètres de dénivelé positif », expliquent-ils. A quelques exceptions près... la 62ème étape entre Saint-Jean Pied de Port et Bedous, cumulera par exemple 4900 mètres de dénivelé sur 137 kilomètres. Les deux cyclistes n'en sont pas à leur coup d'essai : une traversée des Pyrénées en autonomie, la traversée des Alpes Nord-Sud, deux marathons VTT au célèbre Roc d'Azur pour l'un, une traversée des Pyrénées (Hendaye-Banyuls en 2005 et Banyuls-Hendaye en 2011) par tous les cols mythiques pour l'autre. Depuis le mois de janvier, ils travaillent la préparation physique de manière individuelle et selon leurs disponibilités : « *J'ai fait environ 2000 kilomètres d'entraînement, ce qui constitue mon socle, précise*

Patrick Duarte, qui part cette semaine pour 300 kilomètres sur trois jours des Pyrénées Orientales aux Hautes-Pyrénées, avec bagages : « *Nous ferons ensuite plus de travail en commun à partir du mois de juin, axé sur le dénivelé. Côté mental, je n'exclus pas de faire deux ou trois séances d'hypnose pour travailler sur l'appréhension, la réussite* ». Francis Bonaldo se base sur l'expérience de son camarade. Pour lui, ce sera une première en autonomie totale. En début d'année, Patrick Duarte a envoyé un courrier à tous les présidents des unions départementales des sapeurs-pompiers. La moitié des casernes leur garantit l'hébergement, « *et le budget prévu pour les nuitées, sera reversé à l'ODP s'il n'est pas utilisé, disent-ils. Nous prévoyons également, en même temps que l'accueil dans les départements, un point presse local pour valoriser l'association, parler de la cagnotte, participer à la connaissance de l'ODP pour le grand public* ». A noter que Patrick Duarte et Francis Bonaldo ont créé deux comptes sur les réseaux sociaux, sur lesquels figurent le lien vers la cagnotte, créée par l'ODP : « *Il suffit de renseigner son adresse mail, et le donateur reçoit une attestation fiscale dans les 7 jours* ». Les dons sont en effet déductibles des impôts à hauteur de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable (par exemple, un don de 100 euros ne coûte que 34 euros après déduction de 66 %). Le Tour de la France des pupilles est soutenu par une vingtaine de partenaires, essentiellement locaux et « *dès le départ par Patricia Sentubery-Chagnot, maire de Pouzac et de son adjoint, Christian Ferrer* », insiste Francis Bonaldo. Qui lance un appel aux sportifs de haut niveau, notamment haut-pyrénéens, afin de récupérer un maximum de maillots dédicacés, mis aux enchères par l'ODP : « *A ce jour il y a le maillot de l'AS Monaco dédicacé*

par toute l'équipe, celui du Stade Français. Nous avons aussi le maillot de Bruno Armirail, parrain de l'opération, dédicacé par ses coéquipiers de la Française des Jeux ». A deux mois et demi de la première étape, Patrick et Francis rêvent de boucler leur tour de la France pour la bonne cause, non pour la performance. Loin d'être au bout de leurs surprises, cette aventure humaine les engage pour 10 semaines de défi sportif.

Pour participer à la cagnotte, rendez-vous sur les réseaux sociaux :
Facebook Tour de la France des Pupilles
Instagram tourdelafrance_des_pupilles
Contact Patrick Duarte 06 71 14 74 79
Informations ODP : <https://www.pompiers.fr/oeuvre-des-pupilles>

**Merci aux
partenaires pour
leur soutien**

Francis Bonaldo et Patrick Duarte remercient les partenaires suivants pour leur implication : Avenir Cycliste de Bagnères-de-Bigorre (ACBB), Casino de Bagnères-Groupe Tranchant, ISTE, Groupama Tarbes, Habitat65, Intersport Tarbes, Imprimerie Péré, La Montagne, Intermarché Pouzac, Maxime Laloubère (agence de communication multimédias Agamea), Mairie de Pouzac, Occitane d'enveloppes, Chez Octave, Sion Vidal, Sports Région Occitanie, Bigorre Mag, Yvette, Atol Bagnères-de-Bigorre.

La Montagne suivra les étapes !

Le Tour de la France au bénéfice de l'ODP traversera 42 départements, soit 6600 kilomètres parcourus en 64 étapes, 78 000 mètres de dénivelé positif et 77 600 mètres en négatif. En prologue, Francis Bonaldo et Patrick Duarte partiront le 31 juillet du SDIS 65 à Bordères-sur-l'Echez, pour une arrivée à Bagnères, accompagnés de pompiers cyclistes de Tarbes et Bagnères. La date d'arrivée vers la mi-octobre se fera en fonctions d'éventuels aléas, au SDIS 65, inspirée de l'arrivée sur les Champs-Élysées pour le Tour de France. La Montagne soutient la démarche et vous donne rendez-vous chaque semaine dès le vendredi 4 août, avec à la complicité de Francis Bonaldo et Patrick Duarte, pour suivre les étapes à travers leur expérience quotidienne. D'avance, nous les remercions pour cette belle collaboration et leur adressons tous nos encouragements.

ONG : les solutions pour s'engager en toute confiance

Agir face à l'urgence climatique ou pour la biodiversité, c'est possible en soutenant le travail d'ONG ou d'associations œuvrant dans ce sens. Mais le faire en toute confiance est indispensable. Voici quelques pistes incontournables pour bien choisir.



Avant de s'engager aux côtés d'une ONG, il faut vérifier son efficacité sur le terrain.

Nettoyer les océans, protéger les espèces menacées, lutter contre les pesticides, défendre les animaux... Nombreuses sont aujourd'hui les organisations écologiques militant en France et dans le monde pour la préservation de la Terre. À côté des grosses pointures telles que Greenpeace ou le WWF, il en est une myriade d'autres plus modestes, qui œuvrent chaque jour. Les soutenir est une façon de partager leurs valeurs, de participer au mouvement général. D'autant plus que, ces dernières années, elles sont devenues des acteurs incontournables de la réflexion sur l'environnement. Leur expertise et les actions qu'elles mènent sur le terrain ne peuvent plus

être ignorées des pouvoirs publics. **Mais comment savoir si l'on peut leur faire confiance, les yeux fermés ?**

« *Le monde des ONG et des associations est pluriel. **Ily a une grande diversité d'approches et il faut choisir avant tout de soutenir celles qui défendent les valeurs qui nous animent** », explique Nathalie Ferrière, enseignante-chercheuse à Sciences Po Aix, rattachée à l'Aix-Marseille School of Economics. Mais comment s'y retrouver ? En France, il n'existe aucune base juridique qui permette de dire si telle ou telle organisation est une ONG ou pas. Énoncé pour la première fois en 1945 par le Conseil économique et*

social de l'ONU, le sigle ONG désigne en France des structures non lucratives, issues d'une mobilisation militante et citoyenne à caractère privé, agissant pour des causes sociales et d'intérêt général, avec une dimension transnationale. C'est là l'un des points majeurs qui fait la différence avec les associations dont le terrain d'action reste national.

Sont-elles toutes fiables ?

C'est la question à se poser avant de s'investir. Il est quelques **éléments à prendre en compte, garantissant le sérieux de l'association. D'abord, vérifier qu'elle est officiellement répertoriée** pour savoir si elle a été créée conformément aux lois en vigueur, prônant le respect de certaines normes. **Voir ensuite si elle compte des bailleurs institutionnels parmi ses donateurs, comme l'ONU** qui réalise de nombreux audits avant d'accorder sa confiance. Demander des informations sur son fonctionnement, ses finances et ses programmes. **L'organisme doit être en mesure d'expliquer comment les dons sont utilisés.** Avant de s'investir, il est également indispensable de regarder si l'association est recensée par un réseau tel que Coordination Sud qui réunit la plupart des ONG, ou encore si elle est détentrice d'un label. L'institut Ideas accompagne par exemple l'association pendant un an pour faire état de sa transparence financière et de l'efficacité de ses actions. Don en **Confiance** s'assure de



son côté que les ONG gèrent l'argent collecté conformément à une charte de déontologie publiée sur leur site. Ces dernières doivent aussi payer une cotisation.

Comment apporter son soutien ?

Trois modes existent. « *Faire un don en argent, donner de son temps ou faire un don en nature. Donner du matériel ou des habits est délicat, par exemple. À moins de laisser des choses en très bon état, cela n'a pas grand intérêt et coûte de l'argent à l'ONG. Quant au bénévolat, il faut bien se renseigner. Les ONG sont très professionnelles, et participer à leurs actions demande bien souvent des connaissances voire une formation préalable. Quant au don d'argent, il est certainement ce qui rend le plus service. Les ONG ont pas mal de frais pour pouvoir fonctionner. En plus, ce don est défiscalisable !* » précise Vincent Pradier, chargé d'études et d'analyse pour Coordination Sud.

Selon une étude menée par cet acteur, les **ONG fiables ont des budgets stables et bien établis. Lorsqu'on leur donne 10 €, on sait qu'en moyenne 8 à 9 € vont directement aux activités ou aux personnes qu'elles soutiennent.** Mais, à l'exception des grosses associations, bon nombre de plus modestes manquent de moyens pour mener à bien des projets tangibles. Le don est donc crucial pour leur permettre de passer de la sensibilisation à l'action. « *Ne jamais perdre de vue, par ailleurs, qu'une ONG ne doit pas vous demander d'argent. Si elle accepte que vous fassiez quelque chose de concret, elle ne vous demandera pas de financer votre voyage ou votre hébergement. La loi y veille. Cela s'appelle du "volontourisme" ! En revanche, rien ne vous empêche de vous engager près de chez vous, par exemple dans une ressourcerie ou une Amap* », conclut Vincent Pradier. ■

Valérie Ferrer

Le choix (subjectif) de la rédaction

Chaque membre de la rédaction a choisi l'ONG ou association qu'il soutient ou dont il est adhérent.

Fonds pour l'Arbre. Il agit pour une transition écologique en milieu rural et agricole en accompagnant les initiatives de près de 90 organisations sur le terrain qui plantent des arbres, des haies ou restaurent des espaces naturels.
fondspourlarbre.fr

Surfrider Foundation. La branche française de cette ONG d'origine américaine est née en 1990 à Biarritz. Sa mission : œuvrer pour la protection des océans. Chaque année, elle organise des campagnes de ramassage des déchets sur les plages du littoral.
surfrider.eu

Geres. Cette ONG internationale de développement agit pour limiter les changements climatiques et leurs impacts sur les populations les plus vulnérables, grâce à la mise en place de solutions énergétiques innovantes et adaptées.
geres.eu

Bloom. Elle œuvre pour la conservation marine, sensibilise en médiatisant les données scientifiques et les problématiques environnementales. Elle fait aussi du lobbying institutionnel pour la pêche durable et contre des techniques de la pêche industrielle jugées destructrices.
bloomassociation.org

The SeaCleaners. Créée par le navigateur Yvan Bourgnon, cette ONG propose des solutions sur terre et en mer pour protéger les océans de la pollution plastique.
theseacleaners.org

Ifaw. Le Fonds international pour la protection des animaux est une organisation non gouvernementale

dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies.
ifaw.org/fr

The Ink Link. L'association rapproche des artistes de bande dessinée d'ONG au service de causes sociales, humanitaires mais aussi environnementales. Une façon de mieux faire passer leur message auprès du public.
theinklink.org

LPO. La Ligue pour la protection des oiseaux agit pour la connaissance et la préservation de la biodiversité. Tout l'été, des sorties découverte sont proposées partout en France.
lpo.fr

Ekö. Cette organisation internationale rassemble plus de 10 millions de personnes à travers le monde. Elle défend les intérêts des consommateurs et les pratiques de commerce équitable et durable.
eko.org/fr

Coral Guardian. Adopter un corail : ludique et utile ! Vous lui donnez un nom, recevez votre certificat d'adoption avec son lieu d'implantation. Une association française qui fait travailler les populations locales.
coralguardian.org

Jane Goodall Institute. En protégeant les chimpanzés et autres primates, en préservant leurs habitats et en soutenant les forces de l'ordre pour réduire le trafic illégal, le JGI a pour objectif d'améliorer la vie des personnes, des animaux et l'environnement.
janegoodall.fr

SCPI LF Avenir Santé : La Française REM soutient la Fondation des Hôpitaux

[Immobilier](#) - Cette semaine, La Française REM annonce soutenir la Fondation des Hôpitaux en lui reversant une partie des commissions de souscriptions de sa SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé.

La Française Real Estate Managers (REM) filiale de gestion immobilière du groupe [La Française](#) annonce ce jeudi 25 mai s'engager à reverser une partie des commissions de souscriptions de [sa SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé](#). Cette décision s'inscrit dans une politique de mécénat socialement responsable, au profit de structures d'intérêt général. Après douze mois de commercialisation, La Française REM a fait un don de près de 28 000 euros à la Fondation des Hôpitaux pour soutenir cette année le Fonds d'Aide d'Urgence Covid19.

Améliorer le quotidien à l'hôpital

Créée en 1989, la Fondation des Hôpitaux a pour objet d'améliorer la qualité de vie quotidienne des patients, soignants et aidants partout en France. Elle a vocation ainsi à faire de l'hôpital, lieu de soins, un véritable lieu de vie pour les publics fragilisés à l'hôpital. A ce jour, elle a subventionné plus de 15 000 projets dans les établissements hospitaliers français. Reconnue d'utilité publique depuis 1994 et labellisée « **Don en confiance** », la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public.

La SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé est classifiée Article 8 SFDR et labellisée ISR. Le fonds s'engage dans la lutte contre le manque d'infrastructures de santé ou médico-sociales et dans l'accompagnement de la prise en charge des patients. La SCPI LF Avenir Santé sélectionne les actifs médico-sociaux en adéquation avec les nouveaux besoins générationnels, de la médecine de proximité en coeur de ville aux logements alternatifs.

Le rôle social de l'immobilier de santé

« *La classe d'actifs santé porte naturellement une thématique sociale. Notre engagement s'articule autour de trois dimensions : le bien-être des soignants, le confort du patient / sénior et la décarbonisation des actifs immobiliers. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité faire de LF Avenir Santé un fonds de partage et manifester notre engagement auprès de la Fondation des Hôpitaux* », explique Virginie Wallut, Directrice de la recherche et de l'ISR Immobilier, La Française REM.

« *L'importance croissante accordée à la santé, au bien-être et à la qualité de vie des personnes âgées constitue un facteur de soutien des actifs immobiliers de santé, tout comme la pénurie structurelle accentuée par le vieillissement de la population. Lancé fin 2021, la capitalisation de la SCPI s'établit à plus de 105 millions d'euros à décembre 2022 ! Nous sommes confiants pour la collecte future et ravis de pouvoir soutenir la Fondation des Hôpitaux dans la durée* », ajoute Jérôme Valade, Responsable de l'immobilier de santé au sein de La Française REM.



La Française REM soutient la Fondation des Hôpitaux au travers de la SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé

La Française, groupe de gestion multi-expertises, mène une politique de mécénat socialement responsable au profit de structures d'intérêt général. C'est dans cet esprit que la société de gestion immobilière La Française Real Estate Managers (REM) s'engage à reverser une partie des commissions de souscriptions de la Société Civile de Placement Immobilier à fonds de partage LF Avenir Santé. Après douze mois de commercialisation, La Française REM a fait un don de près de 28.000 € à la Fondation des Hôpitaux pour soutenir cette année le Fonds d'Aide d'Urgence Covid19.

Créée en 1989, la Fondation a pour objet d'améliorer la qualité de vie quotidienne des patients - enfants, adolescents, personnes âgées soignants et aidants partout en France. Elle a vocation ainsi à faire de l'hôpital, lieu de soins, un véritable lieu de vie pour les publics fragilisés à l'hôpital. Elle a, à ce jour, subventionné plus de 15 000 projets dans les établissements

*hospitaliers français. Reconnue d'utilité publique depuis 1994 et labellisée « **Don en confiance** », la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public.*

La SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé, classifiée Article 8 selon le règlement Disclosure et distinguée avec le Label ISR, s'engage dans la lutte contre le manque d'infrastructures de santé ou médico-sociales et dans l'accompagnement de la prise en charge qualitative des patients. Au sein d'un secteur en pleine mutation, LF Avenir Santé sélectionne les actifs médico-sociaux en adéquation avec les nouveaux besoins générationnels, de la médecine de proximité en coeur de ville aux logements alternatifs.

Virginie WALLUT, Directrice de la recherche et de l'ISR Immobilier, La Française Real Estate Managers a résumé, « La classe d'actifs « santé » porte naturellement une thématique sociale. Notre engagement s'articule autour de trois dimensions : le bien-être des soignants, le confort du patient / sénior et la décarbonisation des actifs immobiliers. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité faire de LF Avenir Santé un fonds de partage et manifester notre engagement auprès de la Fondation des Hôpitaux. » Jérôme VALADE, Responsable de l'immobilier de santé au sein de La Française REM a conclu, « L'importance croissante accordée à la santé, au bien-être et à la qualité de vie des personnes âgées constitue un facteur de soutien des actifs immobiliers de santé, tout comme la pénurie structurelle accentuée par le vieillissement de la population. Lancé fin 2021, la capitalisation de la SCPI s'établit à plus de 105 millions d'euros à décembre 2022 ! Nous sommes confiants pour la collecte future et ravis de pouvoir soutenir la Fondation des Hôpitaux dans la durée. »

Télécharger le communiqué :

• [CP La Francaise REM FONDS DE PARTAGE FR FINAL.pdf](#)
(388 Ko)



La Française REM soutient la Fondation des Hôpitaux au travers de la SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé

La Française, groupe de gestion multi-expertises, mène une politique de mécénat socialement responsable au profit de structures d'intérêt général. C'est dans cet esprit que la société de gestion immobilière La Française Real Estate Managers (REM) s'engage à reverser une partie des commissions de souscriptions de la Société Civile de Placement Immobilier à fonds de partage LF Avenir Santé. Après douze mois de commercialisation, La Française REM a fait un don de près de 28.000 € à la Fondation des Hôpitaux pour soutenir cette année le Fonds d'Aide d'Urgence Covid19.

Créée en 1989, la Fondation a pour objet d'améliorer la qualité de vie quotidienne des patients - enfants, adolescents, personnes âgées soignants et aidants partout en France. Elle a vocation ainsi à faire de l'hôpital, lieu de soins, un véritable lieu de vie pour les publics fragilisés à l'hôpital. Elle a, à ce jour, subventionné plus de 15 000 projets dans les établissements hospitaliers français. Reconnue d'utilité publique depuis 1994 et labellisée « **Don en confiance** », la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public.

La **SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé**, classifiée Article 8 selon le règlement Disclosure et distinguée avec le Label ISR, s'engage dans la lutte contre le manque d'infrastructures de santé ou médico-sociales et dans l'accompagnement de la prise en charge qualitative des patients. Au sein d'un secteur en pleine mutation, LF Avenir Santé sélectionne les actifs médico-sociaux en adéquation avec les nouveaux besoins générationnels, de la médecine de proximité en coeur de ville aux logements alternatifs.

Virginie WALLUT, **Directrice de la recherche et de l'ISR Immobilier, La Française Real Estate Managers a résumé**, « La classe d'actifs « santé » porte naturellement une thématique sociale. Notre engagement s'articule autour de trois dimensions : le bien-être des soignants, le confort du patient / sénior et la décarbonisation des actifs immobiliers. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité faire de LF Avenir Santé un fonds de partage et manifester notre engagement auprès de la Fondation des Hôpitaux. »

Jérôme VALADE, **Responsable de l'immobilier de santé au sein de La Française REM** a conclu, « L'importance croissante accordée à la santé, au bien-être et à la qualité de vie des personnes âgées constitue un facteur de soutien des actifs immobiliers de santé, tout comme la pénurie structurelle accentuée par le vieillissement de la population. Lancé fin 2021, la capitalisation de la SCPI s'établit à plus de 105 millions d'euros à décembre 2022 ! Nous sommes confiants pour la collecte future et ravis de pouvoir soutenir la Fondation des Hôpitaux dans la durée. »

Pour lire l'article dans son intégralité, [cliquez ICI](#).

LF Avenir Santé est labellisée ISR.

Risques Associés : Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. La durée de placement minimale recommandée par la Société de gestion est de 9 ans. Comme tout investissement, l'immobilier physique (bureaux, résidences gérées, EHPAD, cliniques, laboratoires, locaux commerciaux, locaux d'activités, entrepôts, etc.) présente des risques : risque de perte en capital, absence de rentabilité potentielle ou perte de valeur. La SCPI peut recourir à l'endettement. La SCPI n'étant pas un produit coté, elle présente une liquidité moindre comparée aux actifs financiers.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.



Le Label ISR, créé par le Ministère de l'Economie et des Finances, constitue un repère unique pour les épargnants voulant participer à une économie durable.

Le Label ISR est décerné pour une période de trois ans et les fonds labellisés sont contrôlés sur une base annuelle. L'attribution du label permet de confirmer le niveau élevé d'engagement et de transparence de la société de gestion La Française Real Estate Managers et de sa SCPI.

Le Label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. (www.lelabelisr.fr)



Pour visiter le site, cliquez [ICI](#).

La Française REM soutient la Fondation des Hôpitaux au travers de la SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé

La Française, groupe de gestion multi-expertises, mène une politique de mécénat socialement responsable au profit de structures d'intérêt général. C'est dans cet esprit que la société de gestion immobilière La Française Real Estate Managers (REM) s'engage à reverser une partie des commissions de souscriptions de la Société Civile de Placement Immobilier à fonds de partage LF Avenir Santé. Après douze mois de commercialisation, La Française REM a fait un don de près de 28.000 € à la Fondation des Hôpitaux pour soutenir cette année le Fonds d'Aide d'Urgence Covid19.

*Créée en 1989, la Fondation a pour objet d'améliorer la qualité de vie quotidienne des patients - enfants, adolescents, personnes âgées soignants et aidants partout en France. Elle a vocation ainsi à faire de l'hôpital, lieu de soins, un véritable lieu de vie pour les publics fragilisés à l'hôpital. Elle a, à ce jour, subventionné plus de 15 000 projets dans les établissements hospitaliers français. Reconnue d'utilité publique depuis 1994 et labellisée « **Don en confiance** », la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public.*

La SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé, classifiée Article 8 selon le règlement Disclosure et distinguée avec le Label ISR, s'engage dans la lutte contre le manque d'infrastructures de santé ou médico-sociales et dans l'accompagnement de la prise en charge qualitative des patients. Au sein d'un secteur en pleine mutation, LF Avenir Santé sélectionne les actifs médico-sociaux en adéquation avec les nouveaux besoins générationnels, de la médecine de proximité en coeur de ville aux logements alternatifs.

Virginie WALLUT, Directrice de la recherche et de l'ISR Immobilier, La Française Real Estate Managers a résumé, « La classe d'actifs « santé » porte naturellement une thématique sociale. Notre engagement s'articule autour de trois dimensions : le bien-être des soignants, le confort du patient / sénior et la décarbonisation des actifs immobiliers. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité faire de LF Avenir Santé un fonds de partage et manifester notre engagement auprès de la Fondation des Hôpitaux. »

Jérôme VALADE, Responsable de l'immobilier de santé au sein de La Française REM a conclu, « L'importance croissante accordée à la santé, au bien-être et à la qualité de vie des personnes âgées constitue un facteur de soutien des actifs immobiliers de santé, tout comme la pénurie structurelle accentuée par le vieillissement de la population. Lancé fin 2021, la capitalisation de la SCPI s'établit à plus de 105 millions d'euros à décembre 2022 ! Nous sommes confiants pour la collecte future et ravis de pouvoir soutenir la Fondation des Hôpitaux dans la durée. »

Pour lire l'article dans son intégralité, [cliquez ICI](#).

LF Avenir Santé est labellisée ISR.

Risques Associés : Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. La durée de placement minimale recommandée par la Société de gestion est de 9 ans. Comme tout investissement, l'immobilier physique (bureaux, résidences gérées, EHPAD, cliniques, laboratoires, locaux commerciaux, locaux d'activités, entrepôts, etc.) présente des risques : risque de perte en capital, absence de rentabilité



potentielle ou perte de valeur. La SCPI peut recourir à l'endettement. La SCPI n'étant pas un produit coté, elle présente une liquidité moindre comparée aux actifs financiers.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

Le Label ISR, créé par le Ministère de l'Economie et des Finances, constitue un repère unique pour les épargnants voulant participer à une économie durable.

Le Label ISR est décerné pour une période de trois ans et les fonds labellisés sont contrôlés sur une base annuelle. L'attribution du label permet de confirmer le niveau élevé d'engagement et de transparence de la société de gestion La Française Real Estate Managers et de sa SCPI.

Le Label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. (www.lelabelisr.fr)



Pour visiter le site, cliquez [ICI](#).



La Française REM soutient la Fondation des Hôpitaux

La Française, groupe de gestion multi-expertises, mène une politique de mécénat socialement responsable au profit de structures d'intérêt général...



Crédit photo © Monnaie de Paris

(Boursier.com) La Française, groupe de gestion multi-expertises, mène une politique de mécénat socialement responsable au profit de structures d'intérêt général. C'est dans cet esprit que la société de gestion immobilière La Française Real Estate Managers (REM) s'engage à reverser une partie des commissions de souscriptions de la Société Civile de Placement Immobilier à fonds de partage LF Avenir Santé. Après douze mois de commercialisation, La Française REM a fait un don de près de 28.000 euros à la Fondation des Hôpitaux pour soutenir cette année le Fonds d'Aide d'Urgence Covid19.

Créée en 1989, la Fondation a pour objet d'améliorer la qualité de vie quotidienne des patients - enfants, adolescents, personnes âgées - soignants et aidants partout en France. Elle a vocation ainsi à faire de l'hôpital, lieu de soins, un véritable lieu de vie pour les publics fragilisés à l'hôpital. Elle a, à ce jour, subventionné plus de 15.000 projets dans les établissements hospitaliers français. Reconnue d'utilité publique depuis 1994 et labellisée "**Don en confiance**", la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public.

La SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé, classifiée Article 8 selon le règlement Disclosure et distinguée avec le Label ISR, s'engage dans la lutte contre le manque d'infrastructures de santé ou médico-sociales et dans l'accompagnement de la prise en charge qualitative des patients. Au sein d'un secteur en pleine mutation, LF Avenir Santé sélectionne les actifs médico-sociaux en adéquation avec les nouveaux besoins générationnels, de la médecine de proximité en coeur de ville aux logements alternatifs.

Virginie WALLUT, Directrice de la recherche et de l'ISR Immobilier, La Française Real Estate Managers a résumé, "La classe d'actifs "santé" porte naturellement une thématique sociale. Notre engagement s'articule autour de trois dimensions : le bien-être des soignants, le confort du patient / sénior et la décarbonisation des actifs immobiliers. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité faire de LF Avenir Santé un fonds de partage et manifester notre engagement auprès de la Fondation des Hôpitaux.



La Française REM soutient la Fondation des Hôpitaux



Crédit photo © Monnaie de Paris

(Boursier.com) La Française, groupe de gestion multi-expertises, mène une politique de mécénat socialement responsable au profit de structures d'intérêt général. C'est dans cet esprit que la société de gestion immobilière La Française Real Estate Managers (REM) s'engage à reverser une partie des commissions de souscriptions de la Société Civile de Placement Immobilier à fonds de partage LF Avenir Santé. Après douze mois de commercialisation, La Française REM a fait un don de près de 28.000 euros à la Fondation des Hôpitaux pour soutenir cette année le Fonds d'Aide d'Urgence Covid19.

Créée en 1989, la Fondation a pour objet d'améliorer la qualité de vie quotidienne des patients - enfants, adolescents, personnes âgées - soignants et aidants partout en France. Elle a vocation ainsi à faire de l'hôpital, lieu de soins, un véritable lieu de vie pour les publics fragilisés à l'hôpital. Elle a, à ce jour, subventionné plus de 15.000 projets dans les établissements hospitaliers français. Reconnue d'utilité publique depuis 1994 et labellisée "**Don en confiance**", la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public.

La SCPI à fonds de partage LF Avenir Santé, classifiée Article 8 selon le règlement Disclosure et distinguée avec le Label ISR, s'engage dans la lutte contre le manque d'infrastructures de santé ou médico-sociales et dans l'accompagnement de la prise en charge qualitative des patients. Au sein d'un secteur en pleine mutation, LF Avenir Santé sélectionne les actifs médico-sociaux en adéquation avec les nouveaux besoins générationnels, de la médecine de proximité en coeur de ville aux logements alternatifs.

Virginie WALLUT, Directrice de la recherche et de l'ISR Immobilier, La Française Real Estate Managers a résumé, "La classe d'actifs "santé" porte naturellement une thématique sociale. Notre engagement s'articule autour de trois dimensions : le bien-être des soignants, le confort du patient / sénior et la décarbonisation des actifs immobiliers. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité faire de LF Avenir Santé un fonds de partage et manifester notre engagement auprès de la Fondation des Hôpitaux."



Soutenir la recherche médicale et agir pour la santé de demain



La Pr Caroline Robert, accompagnée de son équipe « Adaptation aux thérapies anticancéreuses » de l'Institut Gustave Roussy (Villejuif), lauréate d'un Prix FRM en 2020 Julie Bourges

Depuis plus de soixante-quinze ans, la Fondation pour la Recherche Médicale finance les projets de recherche les plus prometteurs et innovants en France. Avec pour seule ambition de sauver et améliorer la vie, elle s'investit, aux côtés des chercheurs, pour faire accélérer la recherche médicale. Cancers, virus, affections cardio-vasculaires, maladie d'Alzheimer et bien d'autres pathologies, la FRM lutte contre toutes les maladies... Et si vous l'aidez ?

La Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) n'a cessé, tout au long de son histoire, de stimuler le progrès scientifique en santé. Créée en 1947 pour donner un souffle nouveau à la recherche et animée par de grands noms de la médecine (Jean Hamburger, le prix Nobel François Jacob...), c'est l'une des plus importantes fondations caritatives à financer l'ensemble de la recherche médicale pour améliorer et sauver demain des vies humaines. Ainsi, la FRM soutient l'innovation des meilleurs chercheurs français via près de 50 millions d'euros alloués chaque année aux équipes des grands laboratoires (CNRS, INRA, Inserm, universités...). En 2021, cette générosité a permis de financer pas loin de 400 projets de recherches inédits et a donné lieu à 1 224 publications scientifiques de renom, mettant en évidence l'impact des recherches soutenues par la FRM pour faire avancer la connaissance au bénéfice de notre santé.





Louise Michel, chercheuse dans l'équipe « Contrôle génétique du développement cardiaque » à l'Institut de biologie du développement de Marseille, dont le doctorat est financé par la FRM Julie Bourges

Une sélection guidée par l'excellence et l'innovation

Sous l'égide d'un comité scientifique de 32 personnalités exerçant dans divers établissements et disciplines biomédicales, la Fondation pour la Recherche Médicale sélectionne les projets de recherche les plus prometteurs et innovants. Outre son engagement généraliste, elle met l'accent sur 4 défis de santé majeurs pour le xxi e siècle. La FRM veut lutter contre les maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaques...), prévenir les effets de l'environnement sur la santé (12 millions de décès par an dans le monde sont dus à la pollution), réparer le corps humain grâce à de nouvelles techniques et accélérer la recherche sur les virus émergents, dont la Covid est un exemple récent et frappant.

Votre don est essentiel

Indépendante, transparente et impartiale, la Fondation a besoin de vous pour continuer son action. Reconnue d'utilité publique et par le **Don en Confiance**, elle n'agit que grâce à la générosité de ses donateurs. En faisant un don à la FRM, vous prendrez part aux grandes découvertes médicales à venir. Vous ferez rayonner les chercheurs français au niveau mondial. Vous serez associé étroitement aux activités de la Fondation : visites de laboratoires de recherche, suivi des projets financés par votre don. Celui-ci est déductible fiscalement (à 75 % de l'impôt sur la fortune immobilière et à 66 % de l'impôt sur le revenu). Contribuez à faire progresser l'innovation médicale, porteuse d'espoirs thérapeutiques pour tous : c'est maintenant que l'on agit pour la santé de demain.

Maine-et-Loire. Appel à inscription au programme spécial Octobre Rose de la Ligue contre le Cancer

Un appel est lancé à toutes les structures situées en Maine-et-Loire qui souhaiteraient mettre en place une action dans le cadre d'octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, en faveur de la Ligue contre le Cancer de Maine-et-Loire.






L'objectif est de regrouper toutes ces actions dans un programme pour accroître la portée du message, et fédérer autour de la lutte contre le cancer du sein. Grâce à un programme dense et diversifié sur l'ensemble du département, chacun pourra participer à une ou plusieurs actions solidaires à proximité et contribuer à la lutte contre le cancer du sein. Jusqu'au lundi 12 juin 2023, les porteurs de projets sont invités à remplir une demande d'inscription pour intégrer leur «action», sous réserve de validation, dans le programme Octobre Rose de la Ligue contre le Cancer de Maine-et-Loire sur : www.octobrerose49.com. En fonction du projet proposé, la Ligue pourra éditer une convention adaptée. La programmation est soumise à la validation du Président Bénévole de la Ligue contre le Cancer du Maine-et-Loire : le Professeur Jean-Pierre Benoît. Dans le cas où l'action ne respecterait pas les conditions fixées par la Ligue (à suivre), elle ne pourra pas intégrer le programme Octobre Rose de la Ligue contre le Cancer du Maine-et-Loire.

Les engagements des porteurs de projets

 Organiser une action sur le département du **Maine-et-Loire** pour participer à la sensibilisation et la lutte contre le cancer du sein.

 Ne pas impliquer directement, l'industrie pharmaceutique, du tabac, de l'alcool, ou des fast-foods.

 Informer la Ligue contre le Cancer 49 des autres supports de communication que vous pourriez créer qui feraient figurer son nom ou son logo.

 Respecter la confidentialité des personnes qui pourraient vous parler de leur maladie.

 Reverser les fonds collectés lors de votre action au Comité de Maine-et-Loire de la Ligue contre le Cancer avant le **15 décembre 2023**.

Pourquoi un programme Octobre Rose ?

L'idée d'un programme spécial Octobre Rose est née du foisonnement des actions organisées par les associations, les entreprises, les établissements scolaires, groupes d'amis... en faveur de la Ligue 49 lors des précédentes années pour Octobre Rose. Randonnées, Soirée dansante, concert, bowling, vente de pâtisseries, match de volley, vente de roses, expositions...

L'an passé près d'une centaine d'initiatives locales avaient été mises en place pour récolter des fonds. Une mobilisation conséquente à laquelle s'ajoutent les événements organisés par la Ligue contre le Cancer 49. En 2022 près de 100 000 € avaient été collectés pour Octobre Rose. Un chiffre record qui vient montrer l'importance et la force du collectif. En communiquant d'une seule voix cela permet de rendre compte du dynamisme et de l'engagement de nombreuses personnes pour la cause.

Où seront fléchés les fonds collectés ?

Les bénéfices liés à ce programme spécial Octobre Rose seront reversés à la Ligue contre le Cancer 49, association loi 1901, reconnue d'utilité publique pour répondre à 4 objectifs :

Accroître la participation au dépistage du cancer du sein

Sensibiliser chacun aux facteurs de risque et de prévention du cancer du sein

Financer des projets de recherche scientifique en cancérologie

Développer les soins de supports gratuits dans les Espaces Ligue pour les personnes malades

A titre d'exemple : 35 € collectés = une séance de socio esthétique pour une personne malade ; 50 € collectés = 1 séance d'activité physique adaptée pour une personne malade ; 125 € collectés = 1 journée de travail d'un jeune chercheur.

La Ligue contre le Cancer du Maine-et-Loire est labellisée « Don en confiance ». Elle respecte une charte de déontologie veillant au principe de transparence et de probité. Le Don en Confiance, organisme à but non lucratif ouvert à toutes les causes d'intérêt général, a été créé en 1989 par de grandes associations et fondations sociales et humanitaires. Il exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique fondé sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques et morales. Chaque donateur a le droit de savoir comment est dépensé son argent et d'être assuré que chaque fondation et association recueillant des dons fonctionne en toute transparence.

Octobre Rose : mois dédié à la prévention et au dépistage du cancer du sein

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent en France, plus de 58 500 nouveaux cas par an (dont 1% d'hommes), et représente la première cause de décès par cancer chez la femme (12 100 décès estimés chaque année). La mortalité est en baisse du fait de l'amélioration du diagnostic précoce et des prises en charges thérapeutiques. Au cours de l'année 2021, 2,7 millions de femmes ont effectué une mammographie de dépistage organisé, ce qui correspond à un taux national de participation de 50,6% (versus 42,6% en 2020). Si la participation en 2021 a en partie rattrapé le déficit de l'année 2020 dû à la pandémie de COVID-19 et aux confinements, la participation de la période 2020-2021 (46,6%) reste inférieure à celle de la période 2018-2019 (49,1%) pour toutes les tranches d'âge, toutes les régions métropolitaines et presque tous les départements. En Maine-et-Loire, en 2021 la participation au dépistage organisé

du cancer du sein est de 55.8 %. Un taux plus élevé que la moyenne nationale mais qui reste encore trop faible. 1 femme sur 8 sera confrontée à un cancer du sein au cours de sa vie et détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90% des cas !

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : La Fédération française de cardiologie alerte sur l'importance de l'activité physique chez les jeunes



La Bourgogne-Franche-Comté accueille des Parcours du Coeur qui se tiennent du 1er avril au 30 juin, sans oublier la version «connectée» du 1er au 31 mai.

Bouger et s'amuser c'est la clé contre la sédentarité !

Faire de l'activité physique ne rime pas obligatoirement avec effort et douleur. La Fédération Française de Cardiologie (FFC) rappelle qu'il existe une autre façon de pratiquer : peu importe l'activité physique tant que nous bougeons au quotidien, nous protégeons notre capital santé.

La sédentarité des jeunes n'est pas une fatalité !

Aujourd'hui, 95%1 des adultes Français s'exposent à une détérioration de leur santé à cause d'un manque d'activité physique et de sédentarité. Les jeunes sont particulièrement exposés : en 50 ans, la capacité physique moyenne des 7-18 ans a baissé de 25%2 selon une étude récente menée par le Pr Carré, cardiologue du sport au CHU de Rennes, et co-financée par la FFC.

« Les résultats de mon étude le prouvent, les capacités physiques des jeunes décroissent depuis 50 ans. Paris 2024 est une aubaine pour inverser la tendance et redonner le goût du sport à tous ! » assure le Pr François Carré, cardiologue du sport au CHU de Rennes.

Partant de ce constat, la FFC souhaite rappeler qu'il est facile d'être actif au quotidien et d'y prendre du plaisir : aller à l'école



à vélo, danser avec les copains, faire du skate... peu importe la manière, l'essentiel c'est de bouger ! Nous laissons entendre aux jeunes, comme à leurs aînés d'ailleurs, qu'il n'y a qu'une seule voie, celle de la performance et nous oublions de rappeler que pratiquer du sport, c'est d'abord du plaisir.

Une étude sur 5 années auprès des jeunes montrait d'ailleurs en 2017 que les 2 principales motivations³ à la pratique d'une activité physique pour l'enfant sont le plaisir / l'amusement pour 79 % et le défoulement / la détente pour 71%. Des résultats encourageants puisque le plaisir associé à l'activité physique pendant l'enfance et l'adolescence influence positivement le niveau de pratique du futur adulte.

Les Parcours du Coeur s'inscrivent dans la lutte contre la sédentarité

Nous l'avons vu, l'activité physique est un allié hors pair pour entretenir notre capital santé et ainsi prévenir contre de nombreuses maladies, dont les maladies cardiovasculaires qui tuent plus de 400 personnes en France par jour.

La FFC organise ainsi chaque année les Parcours du Coeur pour encourager les Français à bouger à travers des événements festifs et conviviaux organisés partout en France par les villes, entreprises et établissements scolaires. Depuis 2021, la FFC propose également les Parcours du Coeur Connectés : une version qui permet individuellement de participer selon ses disponibilités et ses envies.

Chaque année, les Parcours du Coeur se tiennent du 1er avril au 30 juin et la version « connectée » du 1er au 31 mai.

« Depuis les années 70 et la création des Parcours du Coeur, la Fédération Française de Cardiologie s'engage dans la lutte contre de la sédentarité chez les jeunes. Cette année, nous faisons du lancement national des Parcours du Coeur un événement pour rappeler que le sport est synonyme de santé mais que c'est d'abord du plaisir, la joie d'être ensemble et de partager des moments forts » annonce le Pr Alain Furber, président de la Fédération Française de Cardiologie.

Une opération de lancement national inédite

Afin d'encourager les jeunes à bouger, la FFC organise cette année une opération inédite de lancement national des Parcours du Coeur. Le 29 mars 2023, des événements sont organisés en simultanément à Amiens, Pantin, Rennes et Toulouse.

Sportifs et champions s'associent à la FFC pour faire vivre une expérience inédite : démonstration et initiation de trois des nouvelles disciplines olympiques : l'escalade, le breakdance et le skateboard. Plus d'une centaine de jeunes ont déjà répondu présents.

[1] Rapport de l'Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (Anses), février 2022

[2] Étude « Inverser les courbes » du collectif «Pour une France en forme», menée par le Pr Carré, cardiologue du sport au CHU de Rennes, et financée par le Ministère des Sports Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, la Matmut et la Fédération Française de Cardiologie, 2022

[3] <https://www.assurance-prevention.fr/donnees-chiff...>

La Fédération Française de Cardiologie lutte contre les maladies cardiovasculaires depuis 60 ans. Association reconnue d'utilité publique depuis 1977, elle est financée quasi exclusivement grâce à la générosité du public.

Présente partout en France, ses quatre missions sont : le soutien de la prévention, le financement de la recherche cardiovasculaire, l'accompagnement des patients cardiaques et la promotion des gestes qui sauvent.

La Fédération Française de Cardiologie est labellisée « Don en Confiance » organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique. La Fédération Française de Cardiologie ne transigera jamais sur les règles déontologiques qui régissent la volonté du donateur et du bienfaiteur, la recherche d'efficacité, la transparence et le désintéressement.



Cardio : l'importance de l'activité physique chez les jeunes !

Bouger et s'amuser c'est la clé contre la #sédentarité ! La Fédération Française de Cardiologie alerte sur l'importance de l'activité physique chez les jeunes. Faire de l'activité physique ne rime pas obligatoirement avec effort et douleur. La Fédération Française de Cardiologie (FFC) rappelle qu'il existe une autre façon de pratiquer : peu importe l'activité physique tant que nous bougeons au quotidien, nous protégeons notre capital santé.

La sédentarité des jeunes n'est pas une fatalité !

Aujourd'hui, **95% des adultes Français s'exposent à une détérioration de leur santé** à cause d'un manque d'activité physique et de sédentarité. Les jeunes sont particulièrement exposés : **en 50 ans, la capacité physique moyenne des 7-18 ans a baissé de 25%** 2 selon une étude récente menée par le Pr Carré, cardiologue du sport au CHU de Rennes, et co-financée par la FFC.

« *Les résultats de mon étude le prouvent, les capacités physiques des jeunes décroissent depuis 50 ans. Paris 2024 est une aubaine pour inverser la tendance et redonner le goût du sport à tous !* » assure le Pr François Carré, cardiologue du sport au CHU de Rennes.

Partant de ce constat, **la FFC souhaite rappeler qu'il est facile d'être actif au quotidien et d'y prendre du plaisir** : aller à l'école à vélo, danser avec les copains, faire du skate... peu importe la manière, l'essentiel c'est de bouger ! Nous laissons entendre aux jeunes, comme à leurs aînés d'ailleurs, qu'il n'y a qu'une seule voie, celle de la performance et nous oublions de rappeler que pratiquer du sport, c'est d'abord du plaisir.

Une étude sur 5 années auprès des jeunes montrait d'ailleurs en 2017 que **les 2 principales motivations 3 à la pratique d'une activité physique pour l'enfant sont le plaisir / l'amusement pour 79 % et le défoulement / la détente pour 71%**. Des résultats encourageants puisque le plaisir associé à l'activité physique pendant l'enfance et l'adolescence influence positivement le niveau de pratique du futur adulte.

Les Parcours du Coeur s'inscrivent dans la lutte contre la sédentarité

Nous l'avons vu, l'activité physique est un allié hors pair pour entretenir notre capital santé et ainsi prévenir contre de nombreuses maladies, dont les maladies cardiovasculaires qui tuent plus de 400 personnes en France par jour.

La FFC organise ainsi chaque année les Parcours du Coeur pour encourager les Français à bouger à travers des événements festifs et conviviaux organisés partout en France par les villes, entreprises et établissements scolaires. Depuis 2021, la FFC propose également les Parcours du Coeur Connectés : une version qui permet individuellement de participer selon ses disponibilités et ses envies.

Chaque année, les Parcours du Coeur se tiennent du 1er avril au 30 juin et la version « connectée » du 1er au 31 mai.

« *Depuis les années 70 et la création des Parcours du Coeur, la Fédération Française de Cardiologie s'engage dans la lutte contre de la sédentarité chez les jeunes. Cette année, nous faisons du lancement national des Parcours du Coeur un événement pour rappeler que le sport est synonyme de santé mais que c'est d'abord du plaisir, la joie d'être ensemble et de partager des moments forts* » annonce le Pr Alain Furber, président de la Fédération Française de Cardiologie.

La Fédération Française de Cardiologie lutte contre les maladies cardiovasculaires depuis 60 ans. Association reconnue d'utilité publique depuis 1977, elle est financée quasi exclusivement grâce à la générosité du public.

Présente partout en France, ses quatre missions sont : le soutien de la prévention, le financement de la recherche cardiovasculaire, l'accompagnement des patients cardiaques et la promotion des gestes qui sauvent.

La Fédération Française de Cardiologie est labellisée « Don en Confiance » organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique. *La Fédération Française de Cardiologie ne transigera jamais sur les règles déontologiques qui régissent la volonté du donateur et du bienfaiteur, la recherche d'efficacité, la transparence et le désintéressement.*



Bouger et s'amuser c'est la clé contre la sédentarité

La Fédération Française de Cardiologie alerte sur l'importance de l'activité physique chez les jeunes



Fédération Française de Cardiologie

Faire de l'activité physique ne rime pas obligatoirement avec effort et douleur. La Fédération Française de Cardiologie (FFC) rappelle qu'il existe une autre façon de pratiquer : peu importe l'activité physique tant que nous bougeons au quotidien, nous protégeons notre capital santé.

La sédentarité des jeunes n'est pas une fatalité !

Aujourd'hui, 95% (1) des adultes Français s'exposent à une détérioration de leur santé à cause d'un manque d'activité physique et de sédentarité. Les jeunes sont particulièrement exposés : en 50 ans, la capacité physique moyenne des 7-18 ans a baissé de 25% (2) selon une étude récente menée par le Pr Carré, cardiologue du sport au CHU de Rennes, et co-financée par la FFC.

« Les résultats de mon étude le prouvent, les capacités physiques des jeunes décroissent depuis 50 ans. Paris 2024 est une aubaine pour inverser la tendance et redonner le goût du sport à tous ! » assure le Pr François Carré, cardiologue du sport au CHU de Rennes.

Partant de ce constat, la FFC souhaite rappeler qu'il est facile d'être actif au quotidien et d'y prendre du plaisir : aller à l'école à vélo, danser avec les copains, faire du skate... peu importe la manière, l'essentiel c'est de bouger ! Nous laissons entendre aux jeunes, comme à leurs aînés d'ailleurs, qu'il n'y a qu'une seule voie, celle de la performance et nous oublions de rappeler que pratiquer du sport, c'est d'abord du plaisir.

Une étude sur 5 années auprès des jeunes montrait d'ailleurs en 2017 que les 2 principales motivations (3) à la pratique d'une activité physique pour l'enfant sont le plaisir / l'amusement pour 79 % et le défoulement / la détente pour 71%. Des résultats encourageants puisque le plaisir associé à l'activité physique pendant l'enfance et l'adolescence influence positivement le niveau de pratique du futur adulte.

Les Parcours du Cœur s'inscrivent dans la lutte contre la sédentarité

Nous l'avons vu, l'activité physique est un allié hors pair pour entretenir notre capital santé et ainsi prévenir contre de nombreuses maladies, dont les maladies cardiovasculaires qui tuent plus de 400 personnes en France par jour.



La FFC organise ainsi chaque année les Parcours du Coeur pour encourager les Français à bouger à travers des événements festifs et conviviaux organisés partout en France par les villes, entreprises et établissements scolaires. Depuis 2021, la FFC propose également les Parcours du Coeur Connectés : une version qui permet individuellement de participer selon ses disponibilités et ses envies.

Chaque année, les Parcours du Coeur se tiennent du 1er avril au 30 juin et la version « connectée » du 1er au 31 mai.

« Depuis les années 70 et la création des Parcours du Coeur, la Fédération Française de Cardiologie s'engage dans la lutte contre de la sédentarité chez les jeunes. Cette année, nous faisons du lancement national des Parcours du Coeur un événement pour rappeler que le sport est synonyme de santé mais que c'est d'abord du plaisir, la joie d'être ensemble et de partager des moments forts » annonce le Pr Alain Furber, président de la Fédération Française de Cardiologie.

Une opération de lancement national inédite

Afin d'encourager les jeunes à bouger, la FFC organise cette année une opération inédite de lancement national des Parcours du Coeur. Le 29 mars 2023, des événements sont organisés en simultanément à Amiens, Pantin, Rennes et Toulouse.

Sportifs et champions s'associent à la FFC pour faire vivre une expérience inédite : démonstration et initiation de trois des nouvelles disciplines olympiques : l'escalade, le breakdance et le skateboard. Plus d'une centaine de jeunes ont déjà répondu présents.

[1] Rapport de l'Agence Nationale Sécurité Sanitaire Alimentaire Nationale (Anses), février 2022

[2] Étude « Inverser les courbes » du collectif « Pour une France en forme », menée par le Pr Carré, cardiologue du sport au CHU de Rennes, et financée par le Ministère des Sports Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, la Matmut et la Fédération Française de Cardiologie, 2022

[3] <https://www.assurance-prevention.fr/donnees-chiffrees/barometre-activite-physique-sportive-francais-2016>

La Fédération Française de Cardiologie lutte contre les maladies cardiovasculaires depuis 60 ans. Association reconnue d'utilité publique depuis 1977, elle est financée quasi exclusivement grâce à la générosité du public.

Présente partout en France, ses quatre missions sont : le soutien de la prévention, le financement de la recherche cardiovasculaire, l'accompagnement des patients cardiaques et la promotion des gestes qui sauvent.

La Fédération Française de Cardiologie est labellisée « Don en Confiance » organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique. La Fédération Française de Cardiologie ne transigera jamais sur les règles déontologiques qui régissent la volonté du donateur et du bienfaiteur, la recherche d'efficacité, la transparence et le désintéressement.

Roanne. Jeunesses au plein air : les bénévoles appellent au don

La 78e campagne de solidarité de Jeunesse au plein Air (JPA) a été officiellement présentée, mardi matin, en mairie de Roanne.

La 78e campagne de solidarité de Jeunesse au plein Air (JPA) a été officiellement présentée, mardi matin, en mairie de Roanne. « Un moment symbolique », a déclaré Gilles Vallas, président du comité départemental de Jeunesse au Plein Air, en présence d'Hélène Lapalus, adjointe en charge de la jeunesse et des élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école Jules-Ferry et de leur enseignant Christophe Pansu.

Confiée par le ministère de l'Éducation nationale à la JPA, cette campagne de solidarité, placée sous le contrôle de la charte du don en confiance, a pour but de récolter des fonds afin de permettre le départ d'enfants en séjours collectifs de vacances. « Aujourd'hui, un enfant sur quatre ne part toujours pas en vacances », a rappelé Gilles Vallas, soulignant qu'en 2022 la JPA Loire a accompagné trois projets de séjour dont un à Roanne et permis, à une centaine d'enfants « de vivre une expérience de vacances en dehors de leur famille et de leur quotidien ».

Pour 2023, ce sont cinq projets dont deux sur le Roannais que la JPA souhaite organiser. « Nous avons besoin de monde pour nous aider à collecter dans les écoles, les associations, auprès de la population, plus de dons pour encore plus de départs en vacances », a souhaité Gilles Vallas.





CLÉRÉ-SUR-LAYON

1 740 euros au profit de la Ligue contre le cancer



Jeudi 16 mars, Serge Lefèvre, maire de Cléré-sur-Layon, André Oger de la Ligue contre le cancer, Roland Daigneau et Simon Lefèvre, coprésidents du club Le Rayon de soleil, étaient réunis à la mairie. PHOTO: CO

André Oger, animateur des coordinateurs d'antennes locales du comité départemental de Maine-et-Loire de la Ligue contre le cancer, a retrouvé Serge Lefèvre, maire de la commune, ainsi que les membres du club Le Rayon de soleil, jeudi 16 mars à la mairie de Cléré-sur-Layon, pour la remise d'un chèque en faveur de la Ligue contre le cancer. Cette remise de chèque fait suite à l'organisation d'un thé dansant caritatif au profit de la Ligue contre le cancer, le 12 février dernier, par le club Rayon de soleil. « 1 740 € ont été collectés. » André Oger s'exprime : « La Ligue est une grande équipe et je remercie particulièrement les bénévoles de Cléré-sur-Layon ainsi que la municipalité d'avoir mis à disposition la salle des fêtes gratuitement pour l'organisation de cette action. La Ligue contre le

cancer compte 102 comités départementaux indépendants en France. Le Maine-et-Loire totalise 202 bénévoles sur huit antennes locales. Les différentes actions menées par l'association sont connues car nous bénéficions du soutien des municipalités et de la presse pour diffuser nos appels. Du côté des dons, nous avons le label « *Don en confiance* ». Quand un don est versé à la Ligue contre le cancer du Maine-et-Loire, les fonds restent dans le département. » Simon Lefèvre et Roland Daigneau, les coprésidents du club Le Rayon de soleil, concluent : « Cela fait une vingtaine d'années que nous organisons des événements au profit de la Ligue contre le cancer, et encore une fois chacun s'est impliqué, pour la Ligue. Ce thé dansant a réuni entre 200 à 250 participants. »



Cléré-sur-Layon. 1 740 euros au profit de la Ligue contre le cancer

André Oger, animateur des coordinateurs d'antennes locales du comité départemental de Maine-et-Loire de la Ligue contre le cancer, a retrouvé Serge Lefèvre, maire de la commune, ainsi que les membres du club Le Rayon de soleil, jeudi 16 mars à la mairie de Cléré-sur-Layon, pour la remise d'un chèque en faveur de la Ligue contre le cancer. Cette remise de chèque fait suite à l'organisation d'un thé dansant caritatif au profit de la Ligue contre le cancer, le 12 février dernier, par le club Rayon de soleil. 1 740 € ont été collectés.

André Oger s'exprime : La Ligue est une grande équipe et je remercie particulièrement les bénévoles de Cléré-sur-Layon ainsi que la municipalité d'avoir mis à disposition la salle des fêtes gratuitement pour l'organisation de cette action. La Ligue contre le cancer compte 102 comités départementaux indépendants en France. Le Maine-et-Loire totalise 202 bénévoles sur huit antennes locales. Les différentes actions menées par l'association sont connues car nous bénéficions du soutien des municipalités et de la presse pour diffuser nos appels. Du côté des dons, nous avons le label « **Don en confiance** ». Quand un don est versé à la Ligue contre le cancer du Maine-et-Loire, les fonds restent dans le département.

Simon Lefèvre et Roland Daigneau, les coprésidents du club Le Rayon de soleil, concluent : Cela fait une vingtaine d'années que nous organisons des événements au profit de la Ligue contre le cancer, et encore une fois chacun s'est impliqué, pour la Ligue. Ce thé dansant a réuni entre 200 à 250 participants.



Jeudi 16 mars, Serge Lefèvre, maire de Cléré-sur-Layon, André Oger de la Ligue contre le cancer, Roland Daigneau et Simon Lefèvre, coprésidents du club Le Rayon de soleil, étaient réunis à la mairie.



Le 13 mars débute la Semaine nationale de lutte contre le cancer



Les associations qui luttent contre le cancer sont nombreuses, nous en avons choisi une dont la réputation de sérieux n'est plus à faire : La ligue nationale contre le cancer... et c'est d'ailleurs elle qui est l'organisatrice de cette semaine nationale qui se déroule du 13 au 19 mars pour 2023 (*ndlr : dates sous réserve de confirmation*).

Les origines de la ligue et de la lutte

Le Dr Sonia Fabre assistante du Pr Hartmann de l'Hôtel Dieu est la première à envisager " une ligue pour la lutte scientifique et sociale contre le cancer " Le 14 mars 1918 Justin odart, Secrétaire d'Etat fonde la Ligue Franco-Anglo-Américaine Contre le Cancer ". Elle est déclarée le 6 avril 1918 et le 23 janvier 1919, autorisée à faire appel à la générosité du public dès le 21 juin de la même année. Elle est reconnue d'utilité publique en 1920. C'est une Association sans but lucratif régie par la loi de 1901.

En 1934 Justin Godart organise à Paris une réunion préparatoire en vue de fonder ce qui devait devenir dès 1935 l'Union Internationale Contre le Cancer. La Ligue, par son aide financière, à permis à l'UICC de faire ses premiers pas. J. Godart en sera président de 1935 à 1953.

Les précurseurs

La lutte contre le cancer, aussi bien dans le domaine de la recherche et des thérapeutiques, que de celui des progrès accomplis sur le plan social et humain est une préoccupation relativement récente. Dans un passé encore proche de



nous, le cancer était considéré comme une maladie incurable et les malades qui en étaient atteints se voyaient refuser l'accès aux hôpitaux, car on les considérait comme contagieux.

Ce furent des oeuvres charitables religieuses, parfois aussi laïques, qui prirent l'initiative de faire quelque chose pour les cancéreux. Elles se contentaient de les héberger, de les nourrir et de les panser, puisqu'il n'existait pratiquement pas de traitement ; mais cela était déjà beaucoup pour ces malheureux abandonnés et rejetés par tous.

En France, c'est le chanoine Jean Godinot, vicaire général de l'Abbaye Saint Nicaise de Reims, qui eut l'idée d'ouvrir en 1740 un établissement spécialisé pour les "cancérés". Ce fut l'ancêtre des centres anticancéreux modernes. Puis en 1842, Madame Jeanne Garnier-Chabot fonde à Lyon une association mi-laïque, mi-religieuse, composée de veuves et de femmes charitables appelée "Calvaire", pour donner des soins dans un hospice à des cancéreuses avancées. Un "Calvaire" analogue s'est ouvert ensuite à Paris, rue de Lourmel. Des fondations semblables se créent par la suite pour les hommes sous les auspices de Saint Jean de la Croix.

Ces exemples porteront leurs fruits puisqu'en 1846, on admit les cancéreux dans les hôpitaux et les hospices généraux. L'Assistance Publique fit une première tentative dans deux services dits "d'incurables" à la Salpêtrière et à Bicêtre. En 1897 l'Assistance publique ouvre un pavillon spécialisé à Brévannes.

Une histoire du cancer

Les traces les plus anciennes du cancer se trouvent dans des fragments de squelettes humains datant de la préhistoire. On le rencontre aussi sur des momies découvertes dans des pyramides égyptiennes. On parle également du cancer sur des tablettes recouvertes de caractères cunéiformes de la bibliothèque de Ninive. On le rencontre encore lors de la découverte de monuments funéraires étrusques ou sur des momies péruviennes.

Le plus ancien texte connu à ce jour semble être le papyrus chirurgical dit de Edwin Smith qui daterait de l'ancien empire égyptien et qui serait attribué à Imouthes, grand prêtre d'Héliopolis et Premier ministre du roi Djoser vers 2800 avant J-C. Hérodote nous apprend qu' Atossa, fille de Cyrus et femme de Darius, fit appeler vers 525 (avant J-C) Democedes, le fameux médecin grec, pour une tumeur ulcérée du sein qu'il réussit à guérir sans que le traitement employé ne soit connu.

Quelques temps plus tard, en Grèce, **Hippocrate**, dans les nombreux écrits qui lui sont attribués, fait plusieurs fois allusions au cancer, dont le nom vient de l'aspect de sa propagation, ressemblant à des pattes de crabe.

Les anciens hindous, 2000 ans avant notre ère, essayèrent de détruire les cancers en y appliquant des cataplasmes de pâte corrosive contenant de l'arsenic. Pour la petite histoire, les personnes qui ne mourraient pas du cancer mourraient empoisonnées par l'arsenic.

Au Moyen-âge, en France, Henri de Mondeville écrivait en 1320 : " aucun cancer ne guérit, à moins d'être radicalement extirpé tout entier. En effet, si peu qu'il en reste, la malignité augmente dans la racine. "

Au XVII^e siècle Gendron, médecin du frère de Louis XIV, conçoit le cancer comme une modification tissulaire localisée qui s'étend par prolifération, curable si elle est extirpée dans sa totalité, il jette un pont de deux siècles et demi entre lui et nous. Anne d'Autriche, reine de France et mère des précédents, fut atteinte d'un cancer du sein, elle supporta très courageusement la maladie mais ne put en être guérie.

C'est à Bichat et Laënnec que l'on doit la conception anatomique de la maladie cancéreuse. Puis vient la notion de tissu avec

l'allemand Muller en 1826. Rudolph Virchow prouve quant à lui que la cellule cancéreuse naît toujours d'autres cellules. La seconde moitié du XIX^e siècle verra s'accélérer les progrès de la médecine.

Chronologie de la lutte contre le cancer

- 1885 Roentgen découvre les rayons X
- 1898 Pierre et Marie Curie découvrent le radium
- 1918 Le Dr Sonia Fabre, assistante bénévole dans le service du Pr Hartmann de l'Hôtel-Dieu de Paris, est la première à envisager une lutte systématique contre le cancer. Le 14 mars, Justin Godart fonde la **LIGUE FRANCO-ANGLO-AMERICAINE CONTRE LE CANCER** qui deviendra en 1927 la LIGUE FRANCAISE CONTRE LE CANCER.
- 1922 Début de l'action de l'Etat dans la lutte contre le cancer
- Autour de la Ligue naissent des Associations en Province, en premier lieu à Lyon. Naissance des premiers Comités de la Ligue
- La Ligue publie la "Revue analytique des travaux sur le cancer" dont le Comité de rédaction était assuré par les professeurs Hartmann, Rigaud, Roussy, Lacassagne.
- 1923 Une loi fait figurer pour la première fois au budget de la Nation la lutte contre le cancer. La Ligue publie son premier bulletin " La lutte contre le cancer " destiné à informer le public et qui deviendra " Vivre " au fil des années.
- 1927 La Ligue Franco-Anglo-Américaine devient la LIGUE FRANCAISE CONTRE LE CANCER. La "Revue analytique" prend le nom de "Index analyticus cancerologiae". Sa diffusion était mondiale. Son dernier numéro parut en 1962.
- 1930 L'Office national d'hygiène sociale et la Ligue organisent la première " Semaine nationale de défense contre le cancer " sous le patronage de Monsieur Désiré FERRY Ministre de la Santé Publique (presse, affichage, radio, cinéma...).
- 1946 L'administration des Postes émet un timbre au profit de la Ligue à l'effigie du Pr. BECQUEREL.
- 1949 Institution de la première quête nationale.
- 1950 La Ligue organise à la Sorbonne le 5^e Congrès International sur le Cancer, plus de 400 communications de renommées internationales y font le point sur les cancers.
- 1955 La LIGUE FRANCAISE CONTRE LE CANCER devient la LIGUE NATIONALE FRANCAISE CONTRE LE CANCER
- 1957 Reconnaissance officielle des Comités départementaux de la Ligue par une Circulaire de la Direction Générale de la Santé.
- 1960 Le Comité de la Seine met au point un "service d'hospitalisation à domicile" qui deviendra en 1962 "Santé Service".
- 1982 L'Assemblée Générale Extraordinaire établit les statuts-types des Comités.
- 1989 21 des plus grandes associations caritatives françaises, dont la Ligue, rédigent une Charte de Déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public.
- 1991 La Ligue est agréée par le Comité de la Charte dès cette date, l'ensemble des Comités en 1992.
- 1992 Cette charte reçoit l'engagement formel de tous les Comités. Chacun des présidents départementaux signe conjointement avec le président national. Ainsi tous les membres de la Ligue s'engagent à respecter les règles éthiques de la

Charte : recueil de fonds, transparence financière, affectation des subventions conformément aux statuts, contrôle de l'utilisation des ressources.

- 1992 une Assemblée générale ordinaire modifie le nom de la Ligue qui devient LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER.
- 1998 Premiers états généraux des malades atteints de cancer. La Ligue est reconnue comme le porte parole des malades pour exprimer leurs attentes et leurs besoins auprès des soignants et des responsables de santé.
- 2000 deuxièmes états généraux des malades. 2000 personnes réunies par la Ligue au CNIT : malades, anciens malades, proches, professionnels de la santé... Tous ont dialogués ensemble et témoigné de leur expérience du cancer pendant cette journée qui a été celle de la détermination des malades.

Un site à visiter : www.ligue-cancer.net

Le 13 mars débute la Semaine nationale de lutte contre le cancer



Les associations qui luttent contre le cancer sont nombreuses, nous en avons choisi une dont la réputation de sérieux n'est plus à faire : La ligue nationale contre le cancer... et c'est d'ailleurs elle qui est l'organisatrice de cette semaine nationale qui se déroule du 13 au 19 mars pour 2023 (*ndlr : dates sous réserve de confirmation*).

Les origines de la ligue et de la lutte

Le Dr Sonia Fabre assistante du Pr Hartmann de l'Hôtel Dieu est la première à envisager " une ligue pour la lutte scientifique et sociale contre le cancer " Le 14 mars 1918 Justin odart, Secrétaire d'Etat fonde la Ligue Franco-Anglo-Américaine Contre le Cancer ". Elle est déclarée le 6 avril 1918 et le 23 janvier 1919, autorisée à faire appel à la générosité du public dès le 21 juin de la même année. Elle est reconnue d'utilité publique en 1920. C'est une Association sans but lucratif régie par la loi de 1901.

En 1934 Justin Godart organise à Paris une réunion préparatoire en vue de fonder ce qui devait devenir dès 1935 l'Union Internationale Contre le Cancer. La Ligue, par son aide financière, à permis à l'UICC de faire ses premiers pas. J. Godart en sera président de 1935 à 1953.

Les précurseurs

La lutte contre le cancer, aussi bien dans le domaine de la recherche et des thérapeutiques, que de celui des progrès accomplis sur le plan social et humain est une préoccupation relativement récente. Dans un passé encore proche de



nous, le cancer était considéré comme une maladie incurable et les malades qui en étaient atteints se voyaient refuser l'accès aux hôpitaux, car on les considérait comme contagieux.

Ce furent des oeuvres charitables religieuses, parfois aussi laïques, qui prirent l'initiative de faire quelque chose pour les cancéreux. Elles se contentaient de les héberger, de les nourrir et de les panser, puisqu'il n'existait pratiquement pas de traitement ; mais cela était déjà beaucoup pour ces malheureux abandonnés et rejetés par tous.

En France, c'est le chanoine Jean Godinot, vicaire général de l'Abbaye Saint Nicaise de Reims, qui eut l'idée d'ouvrir en 1740 un établissement spécialisé pour les "cancérés". Ce fut l'ancêtre des centres anticancéreux modernes. Puis en 1842, Madame Jeanne Garnier-Chabot fonde à Lyon une association mi-laïque, mi-religieuse, composée de veuves et de femmes charitables appelée "Calvaire", pour donner des soins dans un hospice à des cancéreuses avancées. Un "Calvaire" analogue s'est ouvert ensuite à Paris, rue de Lourmel. Des fondations semblables se créent par la suite pour les hommes sous les auspices de Saint Jean de la Croix.

Ces exemples porteront leurs fruits puisqu'en 1846, on admit les cancéreux dans les hôpitaux et les hospices généraux. L'Assistance Publique fit une première tentative dans deux services dits "d'incurables" à la Salpêtrière et à Bicêtre. En 1897 l'Assistance publique ouvre un pavillon spécialisé à Brévannes.

Une histoire du cancer

Les traces les plus anciennes du cancer se trouvent dans des fragments de squelettes humains datant de la préhistoire. On le rencontre aussi sur des momies découvertes dans des pyramides égyptiennes. On parle également du cancer sur des tablettes recouvertes de caractères cunéiformes de la bibliothèque de Ninive. On le rencontre encore lors de la découverte de monuments funéraires étrusques ou sur des momies péruviennes.

Le plus ancien texte connu à ce jour semble être le papyrus chirurgical dit de Edwin Smith qui daterait de l'ancien empire égyptien et qui serait attribué à Imouthes, grand prêtre d'Héliopolis et Premier ministre du roi Djoser vers 2800 avant J-C. Hérodote nous apprend qu' Atossa, fille de Cyrus et femme de Darius, fit appeler vers 525 (avant J-C) Democedes, le fameux médecin grec, pour une tumeur ulcérée du sein qu'il réussit à guérir sans que le traitement employé ne soit connu.

Quelques temps plus tard, en Grèce, **Hippocrate** , dans les nombreux écrits qui lui sont attribués, fait plusieurs fois allusions au cancer, dont le nom vient de l'aspect de sa propagation, ressemblant à des pattes de crabe.

Les anciens hindous, 2000 ans avant notre ère , essayèrent de détruire les cancers en y appliquant des cataplasmes de pâte corrosive contenant de l'arsenic. Pour la petite histoire, les personnes qui ne mourraient pas du cancer mourraient empoisonnées par l'arsenic.

Au Moyen-âge, en France, Henri de Mondeville écrivait en 1320 : " aucun cancer ne guérit, à moins d'être radicalement extirpé tout entier. En effet, si peu qu'il en reste, la malignité augmente dans la racine. "

Au XVII^e siècle Gendron, médecin du frère de Louis XIV, conçoit le cancer comme une modification tissulaire localisée qui s'étend par prolifération, curable si elle est extirpée dans sa totalité , il jette un pont de deux siècles et demi entre lui et nous. Anne d'Autriche, reine de France et mère des précédents, fut atteinte d'un cancer du sein, elle supporta très courageusement la maladie mais ne put en être guérie.

C'est à Bichat et Laënnec que l'on doit la conception anatomique de la maladie cancéreuse. Puis vient la notion de tissu avec

l'allemand Muller en 1826. Rudolph Virchow prouve quant à lui que la cellule cancéreuse naît toujours d'autres cellules. La seconde moitié du XIX^e siècle verra s'accélérer les progrès de la médecine.

Chronologie de la lutte contre le cancer

- 1885 Roentgen découvre les rayons X
- 1898 Pierre et Marie Curie découvrent le radium
- 1918 Le Dr Sonia Fabre, assistante bénévole dans le service du Pr Hartmann de l'Hôtel-Dieu de Paris, est la première à envisager une lutte systématique contre le cancer. Le 14 mars, Justin Godart fonde la **LIGUE FRANCO-ANGLO-AMERICAINE CONTRE LE CANCER** qui deviendra en 1927 la LIGUE FRANCAISE CONTRE LE CANCER.
- 1922 Début de l'action de l'Etat dans la lutte contre le cancer
- Autour de la Ligue naissent des Associations en Province, en premier lieu à Lyon. Naissance des premiers Comités de la Ligue
- La Ligue publie la "Revue analytique des travaux sur le cancer" dont le Comité de rédaction était assuré par les professeurs Hartmann, Rigaud, Roussy, Lacassagne.
- 1923 Une loi fait figurer pour la première fois au budget de la Nation la lutte contre le cancer. La Ligue publie son premier bulletin " La lutte contre le cancer " destiné à informer le public et qui deviendra " Vivre " au fil des années.
- 1927 La Ligue Franco-Anglo-Américaine devient la LIGUE FRANCAISE CONTRE LE CANCER. La "Revue analytique" prend le nom de "Index analyticus cancerologiae". Sa diffusion était mondiale. Son dernier numéro parut en 1962.
- 1930 L'Office national d'hygiène sociale et la Ligue organisent la première " Semaine nationale de défense contre le cancer " sous le patronage de Monsieur Désiré FERRY Ministre de la Santé Publique (presse, affichage, radio, cinéma...).
- 1946 L'administration des Postes émet un timbre au profit de la Ligue à l'effigie du Pr. BECQUEREL.
- 1949 Institution de la première quête nationale.
- 1950 La Ligue organise à la Sorbonne le 5^e Congrès International sur le Cancer, plus de 400 communications de renommées internationales y font le point sur les cancers.
- 1955 La LIGUE FRANCAISE CONTRE LE CANCER devient la LIGUE NATIONALE FRANCAISE CONTRE LE CANCER
- 1957 Reconnaissance officielle des Comités départementaux de la Ligue par une Circulaire de la Direction Générale de la Santé.
- 1960 Le Comité de la Seine met au point un "service d'hospitalisation à domicile" qui deviendra en 1962 "Santé Service".
- 1982 L'Assemblée Générale Extraordinaire établit les statuts-types des Comités.
- 1989 21 des plus grandes associations caritatives françaises, dont la Ligue, rédigent une Charte de Déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public.
- 1991 La Ligue est agréée par le Comité de la Charte dès cette date, l'ensemble des Comités en 1992.
- 1992 Cette charte reçoit l'engagement formel de tous les Comités. Chacun des présidents départementaux signe conjointement avec le président national. Ainsi tous les membres de la Ligue s'engagent à respecter les règles éthiques de la

Charte : recueil de fonds, transparence financière, affectation des subventions conformément aux statuts, contrôle de l'utilisation des ressources.

- 1992 une Assemblée générale ordinaire modifie le nom de la Ligue qui devient LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER.
- 1998 Premiers états généraux des malades atteints de cancer. La Ligue est reconnue comme le porte parole des malades pour exprimer leurs attentes et leurs besoins auprès des soignants et des responsables de santé.
- 2000 deuxièmes états généraux des malades. 2000 personnes réunies par la Ligue au CNIT : malades, anciens malades, proches, professionnels de la santé... Tous ont dialogués ensemble et témoigné de leur expérience du cancer pendant cette journée qui a été celle de la détermination des malades.

Un site à visiter : www.ligue-cancer.net

Les Yvelines, un département solidaire en temps de crise



Crédits photo : Protéger. sauvegarder. développer

Guerre en Ukraine, séisme en Turquie et en Syrie, ces événements tragiques provoquent de nombreuses victimes. Pour ne pas qu'elles soient livrées à elles-mêmes, plusieurs associations se mettent en ordre de marche pour leur venir en aide et celles des Yvelines ont répondu présent dès le premier jour.

« Dès qu'un événement catastrophique survient à l'international, nous envoyons directement de l'argent à nos partenaires présents sur place ou des zones aux alentours », lance Lénica Vautier, chargée de mission au Secours Populaire des Yvelines. Le fonctionnement est toujours le même : d'abord l'antenne nationale débloque une première somme directement sur fond propre puis les comités locaux organisent diverses collectes. Une méthode qui diffère avec sa porte d'entrée nationale puisque les personnes dans le besoin font d'habitude appel à elle via sa banque alimentaire.

Par exemple, pour le séisme qui a eu lieu en Turquie et en Syrie début février, le Secours Populaire a envoyé 100 000 euros vers DPNA une association libanaise afin qu'elle organise sur place l'aide aux victimes. « Les moyens financiers ont l'avantage d'être instantanés donc nos partenaires peuvent déployer des moyens humains et matériels rapidement. Alors que si nous avions envoyé des couvertures, le temps qu'elles arrivent, ce besoin aurait été déjà couvert et elles auraient été laissées à l'abandon », explique-t-elle.

Suite à cela, les comités locaux comme ceux des Mureaux, de Mantes-la-Ville et d'Achères ont pris le relais et mis en place des collectes, bien aidées aussi par d'autres associations comme Les Lionnes d'ici et d'Afrique. Grâce à cela, tout ce petit monde a pu envoyer 17 500 euros supplémentaires à DPNA. Par ailleurs, le Secours Populaire est agréé « don de confiance ». Il n'y a donc pas de détournement de fond possible alors que les associations kurdes alertaient sur ce sujet vis-à-vis de l'État turc. « De toute façon, nous n'envoyons jamais de l'argent à des gouvernements », rassure la chargée de mission.

À l'annonce de la catastrophe, passé la stupeur et l'effroi, dans les locaux de l'amicale franco-turque de Carrière-sous-Poissy, la mobilisation a été immédiate. Les dons ont commencé à affluer dans les locaux, chacun souhaitant apporter contribution à l'amélioration des conditions de vie d'un pays dans lequel, pour certains, se trouvent encore leur famille, leurs amis.



Un barnum installé au milieu de la cour en guise de zone de stockage et un camion plein de vêtements, couvertures et produits d'hygiène neuf attestent de l'élan de générosité spontané de la population locale.

Cependant, comme le confirme Mustafa Ozturk « nous avons du mal à transporter les dons parce qu'il n'y a plus de route, il n'y a plus rien, c'est difficile ». La solution mise en place par les bénévoles est de vendre les dons sur les marchés afin de récolter les fonds en numéraire : « On convertit les dons, comme ça, on peut envoyer les fonds plus facilement. »

Des emplacements sur les marchés sont mis à dispositions par les municipalités de Mantes-la-Jolie, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup les Vignes en soutien aux victimes.

Parallèlement aux dons, tous les bénéfices générés par les actions bénévoles de l'amicale ont été attribués aux organismes humanitaires turcs. Initialement prévus pour la construction de la future mosquée turque de Carrières-sous-Poissy, les profits de la vente ambulante des kebabs et lahmacun (pains fourrés de viande hachée) ont donc changé de destinataire.

À l'initiative du projet, Mustafa Ozturk concède que « les travaux de construction de la mosquée sont en pause en ce moment mais ce n'est pas grave, il y a une plus grande urgence ».

Avec l'arrivée prochaine du ramadan, l'idée de collecter des dons en organisant des Iftar (rupture du jeûne) suit son chemin.

Autre cause, autre solidarité. Couple de triellois, au tout début de l'offensive russe, Cédric Le Men et sa femme ukrainienne Kseniia Ilchenko n'ont qu'une idée en tête : venir en aide à la population de Tcherkassy, région natale de cette dernière. Rapidement, ils créent l'association « Protéger. Sauvegarder. Développer ». « On s'est organisé pour envoyer un grand volume de médicaments et de nourriture, raconte Cédric. Au début, on le faisait via les transporteurs qui faisaient des livraisons commerciales avant la guerre. Puis ils ont logiquement dû arrêter, on a donc fini par acheter notre propre camion pour faire les allers-retours. »

Depuis un an, Cédric et Kseniia multiplient les trajets jusqu'en Ukraine sur leur temps libre. Bien qu'aidés par des bénévoles français et ukrainiens, un tel engagement a forcément des effets néfastes sur leur vie professionnelle et familiale, sans parler des coûts faramineux, ne serait-ce qu'en terme de carburant. Mais comme le dit Kseniia, « il serait encore plus difficile de ne rien faire ». Ils peuvent heureusement compter sur de nombreux soutiens, parmi lesquels les municipalités de Triel-sur-Seine, d'Andrésey et de Vernouillet qui ont mis du matériel et des locaux à disposition de l'association.

Parole de réfugiée



Un an après le début des exactions russes en Ukraine, plus de 8 millions d'Ukrainiens ont fui les bombardements et les combats pour se réfugier en Europe, dont près de 119000 en France. Elena UKRAINETS fait partie de ces milliers de personnes qui ont dû tout quitter pour trouver abri en France.

Dans sa tenue d'employée libre-service, Elena ne dénote pas dans le décor du magasin d'Andrésey dans lequel elle travaille depuis quelques mois, elle semble à l'aise quoiqu'un peu timide. Dans un anglais très correct, elle revient sur son parcours.

À 34 ans, Elena était employée au service de l'administration des ventes d'une succursale de Mercedes à Kiev. Le 24 février 2022 à 5 h du matin elle est réveillée en sursaut par les bombardements des premières offensives russes. Elle raconte comment tout s'est accéléré : « Le 24 février au matin, toute la famille s'est retrouvée chez ma mère : mes soeurs, leurs maris, mes neveux et nièces, on a passé une semaine dans la maison de ma soeur qui était en murs épais. »

S'ensuivent une fuite vers l'ouest en voiture : Kiev puis Kharkiv. Là-bas, une opportunité se présente de se mettre à l'abri, dans la famille de ses amis à Besançon. Elle continue en précisant « J'ai quitté toute ma vie, ma famille, mon pays avec seulement mon sac à main, je n'avais vraiment rien de plus. En l'espace de 15 jours ma vie a changé pour le pire. »

Après une escale à Besançon, Elena rejoint Paris avec son amie à la recherche d'infrastructures de prise en charge. Grâce à la Croix Rouge française, elle est mise en contact avec une famille Trielloise où elle passera plusieurs mois avant de trouver un travail grâce à leur aide. Elena a conscience qu'elle doit beaucoup aux organismes qui l'ont pris en charge et à sa « famille française ». En attendant le retour au calme en Ukraine, Elena reste en contact avec ses proches réfugiés en Allemagne et en Pologne et rêve du jour où elle pourra revoir son pays : « Je n'ai jamais rêvé de quitter mon pays, j'aurais voulu visiter la France, oui, mais en tant que touriste, là je me sens loin des miens et de mes racines, c'est très dur », précise-t-elle.

À l'image de ses compatriotes réfugiés en France, Elena espère la fin du conflit et un retour à la normale aussi rapide que possible.

Séismes en Syrie et en Turquie : agir est vital

ONG de solidarité internationale, le Secours Islamique France (SIF) déploie une première action d'urgence en Syrie pour 27 500 rescapés des violents séismes qui ont frappé ce pays et la Turquie en plein coeur le 6 février. Deux jours après le drame, le bilan s'élève à plus de 11 000 morts et ne cesse d'augmenter, tandis que des personnes restent piégées dans les décombres.



Les séismes du 6 février ont tout balayé sur leur passage, endeuillant durement la Syrie et la Turquie. Photo AFP

SÉISMES EN TURQUIE ET EN SYRIE : QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES HUMANITAIRES ?

C'est une **terrible crise humanitaire** qui s'est abattue sur la **Turquie** et la **Syrie**. Depuis le 6 février, jour de séismes d'une violence inouïe, le bilan de cesse de s'alourdir d'heures en heures. Plus de **11 200 personnes** avaient perdu la vie deux jours après la catastrophe naturelle, près de **20 000 blessés** ont été recensés, et de nombreuses personnes restent en danger, piégées sous les décombres. Des **centaines de milliers de rescapés ont tout perdu** et errent dans les rues à la recherche de solutions pour s'en sortir.

En toile de fond, le **chaos est total**, le premier tremblement de terre d'une magnitude de 7.8 sur l'échelle de Richter et ses répliques ont provoqué la **destruction d'innombrables immeubles** clés et de logements. Les **besoins humanitaires sont immenses**, et les autorités locales sont pessimistes, tant le **froid glacial** implique l'**organisation des secours**.



SÉISMES EN TURQUIE ET EN SYRIE : QUELLES SONT LES ACTIONS EN COURS DU SECOURS ISLAMIQUE FRANCE (SIF) ?

Dans les instants qui ont suivi les séismes, **nos équipes étaient déjà sur le terrain** pour procéder aux premières évaluations pour cibler au mieux les besoins. Mobilisé sans relâche, le SIF s'apprête à déployer [en Syrie, où nos équipes sont basées depuis 2011](#), une **première action d'urgence pour 27 500 personnes**. Très fragilisées, elles sont encore sous le choc de la catastrophe :

- **Distribution de kits d'hygiène**, avec, notamment, de l'eau potable, du savon, ect ;
- **Réhabilitation ou installation de réservoirs d'eau potable**, pour lutter contre la circulation de maladies hydriques potentiellement mortelles, comme le choléra ou la diarrhée aigüe ;
- **Distribution de kits contre le froid**, contenant, entre autre, des couvertures et des vêtements chauds ;
- **De la mise à l'abri temporaire**.

Plus d'informations sur la [réponse humanitaire du Secours Islamique France face aux séismes en Syrie et Turquie](#) sur notre site, régulièrement actualisé. Sur place, nos équipes travaillent sans relâche, et ont témoigné depuis le Syrie en direct sur France 2.

Pour mener des actions contre les conséquences des séismes en Syrie et en Turquie, le Secours Islamique France (SIF) a besoin de moyens. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous [faire un don](#) qui nous permettra d'agir au plus vite, et de pérenniser nos actions en ce moment très critique pour les Turcs et les Syriens.

SÉISMES EN SYRIE ET EN TURQUIE : QUELLES SONT LES PROCHAINES ACTIONS HUMANITAIRE DE NOTRE ONG, LE SECOURS ISLAMIQUE FRANCE (SIF) ?

Très préoccupé par l' **ampleur des dégâts** engendrés par les tremblements de terre, le **SIF reste très attentif**. Nos équipes suivent en temps réel l'évolution de la situation en Turquie, qui a décrété un deuil national d'une semaine, et en Syrie. De **nouvelles évaluations** sont actuellement menées par notre ONG pour **intensifier notre intervention en conséquence** le plus rapidement possible.



En Syrie, le Secours Islamique France (SIF) poursuit ses évaluations et s'apprête à mener sa première action d'urgence face aux terribles conséquences du séisme.

SÉISMES EN SYRIE ET EN TURQUIE : COMMENT SOUTENIR LES VICTIMES AVEC LE SECOURS ISLAMIQUE FRANCE (SIF) ?

Labelisée par le [Don en Confiance depuis 2011](#), le SIF ne pourrait agir sans la générosité du public. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire un don, que nous transformerons en actions en faveur des populations touchées par le drame : [faire un don](#). Nous comptons sur [vous](#) !

Comment va votre coeur ? Si ce n'est pas encore fait, il est encore temps de vous tester en ligne



Fédération Française de Cardiologie

Parce qu'il faut prendre soin de son coeur au quotidien, la Fédération Française de Cardiologie (FFC) sensibilise le grand public sur les facteurs de risque cardiovasculaires tout au long de l'année à travers sa campagne annuelle. La première étape pour réduire ses facteurs de risque est de connaître son état afin d'agir en conséquence. Si ce n'est pas encore fait, la FFC vous invite à nouveau à vous tester en ligne !

Pour rappel, avec 400 morts par jour en France et étant la 1^{ère} cause de mortalité chez les femmes et les plus de 65 ans, les maladies cardiovasculaires sont un véritable fléau... pourtant évitable à 80 % !

Un test pour évaluer son risque cardiovasculaire et agir

La FFC a développé un test simple accessible sur son site web pour évaluer son risque cardiovasculaire, :

<https://www.fedecardio.org/je-me-teste/comment-va-votre-coeur> L'utilisateur reçoit alors un résultat, quelques soient les informations de santé dont il dispose. Il est également possible de modifier certaines informations renseignées et de visualiser l'évolution du bénéfice qui serait alors obtenu grâce des actions simples à réaliser. Ce test ne s'applique pas si vous avez déjà présenté un accident cardiovasculaire.

Une campagne nationale tout au long de l'année

Favoriser les changements de comportements pour protéger sa santé cardiovasculaire est un défi quotidien que chaque personne peut relever. Afin d'encourager le grand public à agir tout au long de l'année, la FFC relance un nouveau dispositif, entre le 30 janvier et le 12 mars, avec la rediffusion de 5 films en télévision, une campagne audio, complétée par des activations digitales, de la programmation et des partenariats de contenu.

Les 5 films:

1. [Apprenez à vous détendre](#)
2. [Pratiquez une activité physique](#)
3. [Mangez mieux](#)
4. [Arrêtez de fumer](#)



5. **[Faites-vous dépister](#)** par un professionnel de santé

Vidéo:

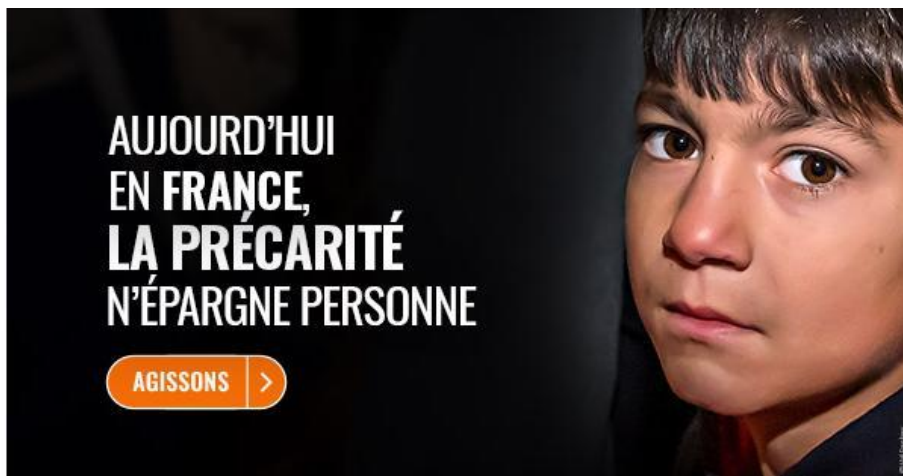
<https://notre-siecle.com/comment-va-votre-coeur-si-ce-nest-pas-encore-fait-il-est-encore-temps-de-vous-tester-en-ligne/>

La Fédération Française de Cardiologie lutte contre les maladies cardiovasculaires depuis près de 60 ans. Association reconnue d'utilité publique depuis 1977, elle est financée quasi exclusivement grâce à la générosité du public. Présente partout en France, ses quatre missions sont : le soutien de la prévention, le financement de la recherche cardiovasculaire, l'accompagnement des patients cardiaques et la promotion des gestes qui sauvent.

En avril 2020, la Fédération Française de Cardiologie a reçu le label Don en Confiance destiné à préserver et développer une relation de confiance avec les donateurs et bienfaiteurs. La Fédération Française de Cardiologie ne transigera jamais sur les règles déontologiques qui régissent la volonté du donateur et du bienfaiteur, la recherche d'efficacité, la transparence et le désintéressement.

En France, la précarité n'épargne personne

Dans notre pays, plus de 7 millions de personnes sont en situation de grande précarité alimentaire, et leur situation ne fait qu'empirer à cause d'une l'inflation continue et inquiétante. Chaque jour, les besoins se font de plus en plus pressants et importants. ONG basée dans l'Essonne, le Secours Islamique France (SIF) multiplie les actions sociales et humanitaires pour soutenir les plus démunis.



En France, l'inflation galopante accentue encore la grande précarité

PRÉCARITÉ EN FRANCE : QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE L'INFLATION ?

L'année 2023 vient à peine de débuter que déjà, nous nous déjà heurtons à une dure réalité. **Même en France, des personnes (sur)vivent en situation de grande précarité**. Alors que deux ans de crise sanitaire avaient déjà laissé des traces profondes dans leur quotidien, c'est désormais l' **inflation galopante qui fragilise leurs conditions de vie**. Selon l'INSEE, en un an :

- Les **prix à la consommation courante** ont augmenté de 6,2 % ;
- Les **prix moyens de la viande** ont bondi de plus de 10 % dans la grande distribution ;
- La **hausse des prix des produits frais** dépasse les 11 %, toujours en grande distribution ;
- Le **coût moyen de l'énergie (électricité, carburant, etc)** a flambé de presque 20 %.

PRÉCARITÉ EN FRANCE : « MANGER À LEUR FAIM EST DEVENU UN PROBLÈME MAJEUR POUR DE NOMBREUSES PERSONNES »

Malheureusement, les prévisions pour les mois à venir sont d'ores et déjà pessimistes. La note de conjoncture de l' **INSEE prédit que l'inflation s'établira au moins à 7 %** en ce début d'année. De son côté, la **Banque de France prévoit une hausse des prix moyenne de 6 % sur 2023**, avec un pic dans la première partie de l'année.



Ces tendances ne rassurent pas le Directeur des [Missions Sociales du Secours Islamique France \(SIF\)](#) :

« Nous sommes très inquiets. La précarité explose devant nos yeux, le simple fait de manger à leur faim est devenu un problème majeur pour de nombreuses personnes »

QUELLES SONT LES PERSONNES TOUCHÉES PAR LA GRANDE PRECARITE EN FRANCE ?

Trouver des solutions pour manger à leur faim, donc, mais aussi **payer les factures ou encore le loyer**, tels sont les intenses facteurs de stress qui frappent la frange la plus démunie de la population en France. **Personne n'est épargné** :

- Les **retraités** à faibles ressources ;
- Les **étudiants** dans le besoin ;
- Les **familles** précaires ;
- Les **femmes** et **hommes** en voie d' **exclusion sociale**, dont des personnes au chômage de longue durée, en situation de handicap et déclarés en incapacité de travail à la suite d'un accident, ou encore bien d'autres profils ;
- Les **personnes sans-abri** ou **sans domicile fixe**. Estimés à 330 000 par un récent rapport de la Fondation Abbé Pierre, leur nombre a été multiplié par... deux en dix ans !
- Les **mineurs isolés** : d'après une étude conjointe menée par UNICEF et le Samu Social, sont sans domicile fixe. Certains vivent avec leur famille, d'autres seuls, la majorité d'entre eux est déscolarisée.



Les retraités à faible ressources figurent parmi les personnes les plus impactés par l'inflation en France

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ : QUELLES SONT LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION HUMANITAIRE ET SOCIALE SECOURS ISLAMIQUE FRANCE (SIF) ?

Face à la **multiplication des crises**, qui a provoqué une **hausse des besoins**, le **Secours Islamique France (SIF)** déploie de nombreuses actions, tels que l'**accompagnements sociaux individualisés**, des **maraudes alimentaires et sociales** pour les sans-abri et sans domicile fixe, un **Centre d'Accueil de Jour**, une **Mise à l'Abri**, des **distributions alimentaires et de produits d'hygiène**, aide à l'**accès aux soins médicaux**, etc.



Les maraudes sociales et alimentaires du SIF sont vouées à soutenir les personnes sans-abri et/ou sans domicile fixe.

Ces dispositifs existent grâce au **soutien de nos donateurs**, véritable clé de voûte de nos interventions. **ONG de solidarité nationale et internationale**, le SIF est labellisé depuis 2011 par le **Don en Confiance**.



Le Centre d'Accueil de Jour (CAJ) du Secours Islamique France (SIF) à Massy est ouvert à toute personne dans le besoin.

Compiègne. Partage Oise soutient les enfants du monde

Pour les 50 ans de Partage, une affiche mosaïque a été réalisée avec les dessins des écoliers de Compiègne.



Corinne Loverich-Bouvet (au micro), responsable de Partage Oise, lors de l'anniversaire des cinquante ans de l'association Partage, aux salles Saint-Nicolas de Compiègne. Photo : Partage Oise

Pour célébrer les 50 ans de l'association **Partage**, l'antenne locale de l'Oise a inauguré l'affiche " Partage Oise avec les Enfants du Monde. Présentée mardi 24 janvier aux salles Saint-Nicolas, cette affiche est une mosaïque réalisée avec les dessins des enfants des écoles élémentaires de Compiègne.

Pour son demi-siècle d'existence, **Partage Oise** a proposé aux écoles de Compiègne ce projet artistique et citoyen. Huit écoles compiégnoises ont répondu favorablement : Augustin-Thierry, Hersan, Pompidou A, Pompidou B, Albert Robida B, Saint-Lazare, Sévigné, une classe de 6ème projet de Jean-Paul II et le Ditep du Meux.

L'association Partage a été fondé en 1973

Les élèves ont réalisé des dessins représentant le droit de l'enfant qu'ils souhaitent exprimer. L'affiche représente les visages de neuf enfants issus des 19 pays dans lesquels l'association Partage intervient. A l'issue de cette soirée compiégnoise organisée en marge de la journée mondiale de l'éducation, chaque enfant est reparti avec un marque-page représentant l'affiche et les dessins sélectionnés.

Association de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique et labellisée Don en confiance, l'association Partage est née en 1973 pour venir en aide aux enfants victimes de la guerre du Vietnam. Partage rassemble alors des fonds pour leur assurer des ressources régulières sur le long terme.

Elle intervient dans 19 pays



Partage agit en faveur des enfants les plus démunis avec 28 partenaires dans 19 pays du monde. L'antenne de l'Oise a été fondée en 2018 par la bénévole Corinne Loverich-Bouvet.

L'association organise des actions pour récolter des fonds permettant de financer des programmes, comme la vente de paniers gourmands à Noël ou une vente aux enchères d'oeuvres d'art. Elle organise des actions de sensibilisation dans les milieux scolaires dans le cadre de l'ECSI (Education à la Citoyenneté et la Solidarité Internationale) afin de sensibiliser les enfants.



A l'occasion de cet anniversaire, les écoliers de Compiègne ont réalisé des dessins sur le thème des droits de l'enfant. Photo : Partage Oise



Vie locale

Vaincre la Mucoviscidose grâce au soutien du Casino

Le casino Vikings de Barbazan organise depuis le 1er novembre 2018, une opération de soutien « les Points du cœur » en partenariat avec 3 associations d'utilité publique qui sont France parrainage, La ligue contre le cancer et Vaincre la mucoviscidose de Midi Pyrénées.

Le casino dispose de 3 urnes, une pour chaque association et chaque client, en fonction de sa sensibilité dépose ses jetons dans ces urnes. A la date d'échéance de l'opération, le décompte des jetons est fait et le total de la valeur des points perdus est réparti entre les 3 associations au prorata du total des jetons déposés dans les urnes.

Le 16 janvier 2023, l'Association Vaincre la Mucoviscidose a reçu un chèque d'une somme de 791.20€.

Depuis la création de cette opération, les 11 casinos de la société Vikings-Casinos ont versé la somme de 178 576.62€ au profit des 3 associations dont 19 763.80€ aux associations régionales Vaincre la Mucoviscidose.

Vaincre la Mucoviscidose est une association reconnue d'utilité publique, agréée par le Comité de la Charte du Don en Confiance et habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie. L'association organise son action autour de quatre missions prioritaires : guérir, soigner, vivre mieux, informer, sensibiliser.



Une belle somme pour Vaincre la Mucoviscidoses - Crédits : MAP

Le casino Vikings de Barbazan souhaite pérenniser l'opération « les Points du cœur » pour renforcer son implication dans le don aux autres et son ancrage dans la

vie sociale de la région. Ce don de 791.20€ participera à la progression dans la recherche pour soigner cette terrible maladie.

MAP



Vaincre la Mucoviscidose grâce au soutien du Casino



Une belle somme pour Vaincre la Mucoviscidose Crédits : MAP

Le casino Vikings de Barbazan organise depuis le 1er novembre 2018, une opération de soutien « les Points du coeur » en partenariat avec 3 associations d'utilité publique qui sont France parrainage, La ligue contre le cancer et Vaincre la mucoviscidose de Midi Pyrénées. Le casino dispose de 3 urnes, une pour chaque association et chaque client, en fonction de sa sensibilité dépose ses jetons dans ces urnes. A la date d'échéance de l'opération, le décompte des jetons est fait et le total de la valeur des points perdus est réparti entre les 3 associations au prorata du total des jetons déposés dans les urnes. Le 16 janvier 2023, l'Association Vaincre la Mucoviscidose a reçu un chèque d'une somme de 791.20€. Depuis la création de cette opération, les 11 casinos de la société Vikings-Casinos ont versé la somme de 178 576.62€ au profit des 3 associations dont 19 763.80€ aux associations régionales Vaincre la Mucoviscidose. Vaincre la Mucoviscidose est une association reconnue d'utilité publique, agréée par le Comité de la Charte du **Don en Confiance** et habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie. L'association organise son action autour de quatre missions prioritaires : guérir, soigner, vivre mieux, informer, sensibiliser. Le casino Vikings de Barbazan souhaite pérenniser l'opération « les Points du coeur » pour renforcer son implication dans le don aux autres et son ancrage dans la vie sociale de la région. Ce don de 791.20€ participera à la progression dans la recherche pour soigner cette terrible maladie.

Article avec accès abonnés:

<https://www.lepetitjournal.net/31-haute-garonne/e31c-ht-comminges/2023/01/23/vaincre-la-mucoviscidose-grace-au-soutien-du-casino/>



[Visualiser l'article](#)

PROCHAINEMENT A SÈTE UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR LES AIDANTS ET LES PROCHES D'UNE PERSONNE TOUCHÉE PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER

L'association France Alzheimer Hérault propose un parcours d'accompagnement gratuits familles afin de leur apporter une meilleure connaissance de la maladie et de nombreux conseils pratiques, pour les aider à appréhender les difficultés quotidiennes et de mieux soutenir leur proche malade tout en se préservant.

A la Maison de la Vie Associative de Sète, à partir du vendredi 12 mai 2023 de 14h à 17h, un parcours sera animé en 5 modules de trois heures chacun par une neuropsychologue professionnelle et un bénévole tous deux formés spécifiquement pour cette action.

Les thèmes des 5 modules : connaître la maladie d'Alzheimer - communiquer et comprendre - accompagner au quotidien - s'informer sur les aides possibles - être l'aidant familial.



Inscriptions et informations au 09 72 43 90 33ou par email secretariat34@francealzheimer.org

Mobilisée depuis plus de 35 ans, France Alzheimer est une association nationale de famille de malades, présente dans toute la France. Elle a pour mission première d'apporter aide et soutien aux familles à travers son réseau de 94 associations départementales. Elle est la seule à être reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et est agréée par le Comité de la Charte (don en confiance).

France Alzheimer Hérault, créée en 1989, est membre de l'Union Nationale des Associations France Alzheimer. Elle fonctionne essentiellement grâce à l'implication de ses bénévoles et regroupe plus de 600 adhérents.

France Alzheimer Hérault vous accueille et vous propose information et soutien pour vous accompagner dans les difficultés que vous rencontrez.



Benjamin Pruvost (Fondation pour la Recherche Médicale) : « Nous finançons 400 projets de recherche chaque année »

La Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) fête ses 75 ans cette année. C'est l'une des premières fondations reconnues d'utilité publique dans l'ère moderne. Benjamin Pruvost, président du directoire de la fondation, présente dans cet interview sa gouvernance originale, le soutien qu'elle apporte à la recherche médicale et aux chercheurs et son regard sur la philanthropie et son évolution dans le domaine de la santé.



Benjamin Pruvost (Fondation pour la Recherche Médicale) : « Nous finançons 400 projets de recherche chaque année ». Crédit photo : DR.

• Benjamin Pruvost, vous êtes le président du Directoire de la Fondation pour la Recherche Médicale, une fondation importante créée en 1947. C'était l'une des premières fondations reconnues d'utilité publique dans l'ère moderne. Pouvez-vous nous la présenter ?

La [Fondation pour la Recherche Médicale \(FRM\)](#) fête ses 75 ans cette année. Elle a été créée par de grands médecins : les professeurs Jean Hamburger, Jean Dausset et Jean Bernard juste à l'après-guerre, pour reconstruire un appareil de recherche digne d'une grande nation comme la France.

Une de nos spécificités est d'être généraliste. Nous finançons toutes les recherches, dans tous les domaines de la biologie et de la santé, sur toutes les maladies. Les critères de sélection sont l'excellence du projet de recherche et la qualité des chercheurs qui le porte. Nous soutenons fortement la recherche fondamentale, parfois très fondamentale que nous sommes souvent les seuls à financer à côté de l'État. L'objectif est de produire de la connaissance qui viendra nourrir d'autres chercheurs qui à leur



tour vont produire de nouvelles connaissances, puis des inventions qui pourront faire l'objet de brevets avant de devenir des solutions diagnostiques ou thérapeutiques qui sauveront des vies. Le temps propre à la recherche médicale est un cycle long. C'est pourquoi il nécessite un soutien obstiné dans la durée.

UNE GOUVERNANCE ORIGINALE

• **Les fondations ont deux formes d'organisation, la vôtre a adopté celle du directoire et du conseil de surveillance. C'est assez original dans la mesure où elle est assez peu pratiquée. Que pouvez-vous nous en dire ?**

Le plus souvent, les fondations et associations ont un fonctionnement avec un conseil d'administration et un directeur général. La Fondation pour la Recherche Médicale est quant à elle dotée depuis près de 20 ans d'un directoire et d'un conseil de surveillance. Le directoire est un ensemble de trois directeurs nommés par le conseil de surveillance dont un président que je suis qui ont des mandats sociaux et donc engagent leur responsabilité, y compris pénale. Ce directoire a la responsabilité de la gestion de la Fondation et le conseil de surveillance a le rôle de contrôler la bonne gestion faite par le directoire. Le principe du directoire c'est vraiment de mettre au coeur du fonctionnement de l'organisation un principe de collégialité pour la prise de décisions au sein de ce comité de direction, tout en conservant une certaine autonomie par rapport au conseil de surveillance auquel il rend compte.

Le conseil de surveillance a à ses côtés des comités consultatifs qui nous aident, nous directeurs, à établir des stratégies en matière de soutien à la recherche, de développement de nos ressources, de communication. Nous avons également un comité financier et d'audit pour nos questions de gestion financière ou de contrôle. Ils rendent leurs avis au conseil de surveillance qui vote et décide les orientations de la fondation. Charge ensuite au directoire de mettre en oeuvre ces stratégies et de rendre compte au conseil de surveillance de la bonne gestion et de l'ensemble des décisions qui ont été prises entre deux conseils de surveillance.

• **Le conseil de surveillance est-il construit sur le même modèle que celui des fondations ? Est-il obligé d'intégrer différents types de personnalités ?**

Notre conseil de surveillance est composé de 16 membres dont 5 au titre des membres de droit que sont les représentants des ministères de la Santé, de la Recherche, de l'Intérieur, des Finances ainsi qu'un représentant des organismes publics de recherche. Il est complété par un collège de personnalités scientifiques, de personnalités qualifiées ainsi qu'un représentant des donateurs.

DES FINANCEMENTS ET UN SOUTIEN AUX MULTIPLES FORMES

• **Les projets que vous financez sont ceux de laboratoires publics ou privés ?**

Nous finançons tous les laboratoires publics, qu'ils soient du CNRS, de l'INSERM ou des universités sur tout le territoire français. Ce qui prime dans notre sélection est vraiment la qualité et l'excellence du projet de recherche toutes pathologies confondues. Nous finançons ainsi près de 400 projets de recherche chaque année y compris au sein de gros instituts du type Curie ou Pasteur.

• **Financez-vous également des bourses, des thèses, des accompagnements de jeunes chercheurs ?**

Nous accompagnons les chercheurs tout au long de leur carrière de la thèse de sciences au post-doctorat. Nous finançons aussi des quatrièmes années de thèse car en biologie, trois ans ne suffisent pas à terminer une thèse dans de bonnes conditions et ainsi d'être publié.

Nous avons également un programme de retour en France après une expérience à l'étranger : pour les chercheurs qui souhaiteraient revenir en France et intégrer un laboratoire de recherche. Nous accompagnons financièrement la transition et la prise en charge notamment du salaire pour permettre leur retour. L'amorçage d'équipe permet à un jeune chercheur prometteur qui commence à avoir de l'expérience. Nous l'aidons à constituer sa propre équipe et donc à financer des chercheurs étudiants autour de lui et acheter du matériel. Nous finançons également des projets de recherche sur plusieurs années, bien souvent trois ans, pour plusieurs centaines de milliers d'euros.

• Cela signifie-t-il que ces projets ne trouvent pas suffisamment de financements publics ? Quelle est la valeur de votre apport ?

Nous contribuons en général à hauteur de 15 ou 20 % du budget des équipes de recherche qui, sans nous, ne pourraient mener leurs projets. L'État fait beaucoup, pas suffisamment selon certains. Nous avons du mal à avoir des chiffres très précis sur la recherche biomédicale ; les dépenses totales de recherche en [santé](#) en France ont été de 2,3 % du PIB en 2020. Leur croissance a été à peine supérieure à la croissance du PIB durant les dix dernières années. Quand on compare avec des pays comme l'Allemagne ou même la Belgique qui sont à plus de 3 %, une différence est notable.

Ce qui est sûr, est que la recherche coûte de plus en plus cher, en talents, en matériel sophistiqué. Elle ne peut donc se passer de la générosité du public.

• Il y a aussi beaucoup de recherche privée, des laboratoires, des startups, des entreprises, qui elles-mêmes ont leurs projets de recherche dans le cadre de développement de grands laboratoires, de grandes sociétés de médicaments, par exemple.

La recherche et le développement de l'industrie pharmaceutique représentent chaque année, des sommes colossales. Toutefois, elles portent essentiellement sur la dimension Développement et assez peu (comparativement) sur la dimension Recherche. Les grands acteurs n'investissent d'ailleurs que très peu (voire pas du tout pour certains) dans la recherche fondamentale à un stade très précoce considérant que cela relève de la responsabilité de la recherche publique. Pourtant, la connaissance produite au stade fondamental vient irriguer et permettre toutes les inventions et innovations ultérieures. Il suffit de penser à l'ARN messenger dont on a beaucoup parlé pour ses applications dans le cadre du vaccin contre le Covid, dans des délais très courts et des taux d'efficacité très élevés par rapport aux vaccins « classiques » qui ont surpris les chercheurs eux-mêmes. Cette efficacité encourage d'ailleurs, aujourd'hui, à explorer d'autres applications de l'ARN contre les cancers notamment. Or, sans recherche fondamentale et la découverte de l'ARN messenger par François Jacob et François Gros, rien de cela n'aurait été possible. Cela leur a valu le prix Nobel en 1965. Nous parlions du temps long...

• Dans les chiffres que vous avez à disposition sur la recherche, que représente la FRM ?

Grâce exclusivement à la générosité du public, la Fondation pour la Recherche Médicale c'est 50 millions d'euros et 400 projets de recherche soutenus chaque année. Pour vous donner un ordre de comparaison, l'institut Pasteur qui héberge des laboratoires et emploie des chercheurs engage 191 millions d'euros, l'institut Curie 77 millions d'euros, la Ligue contre le Cancer 37 millions d'euros et 16 millions d'euros pour la Fondation de France. Il existe aussi de nombreux autres acteurs, associations ou fondations, intervenant sur des pathologies particulières (Sida, Alzheimer, maladies cardiovasculaires...).

• L'impression que l'on a est que la recherche soutenue par la générosité du public, est pour beaucoup tournée vers le cancer. Avez-vous un ordre des causes que vous soutenez ?

Les cancers constituent une préoccupation importante de la part des Français. Mais ils ne constituent pas le seul domaine de recherche que nous finançons. En étant généraliste, la Fondation pour la Recherche Médicale finance également des recherches sur les maladies neurodégénératives, les maladies cardiovasculaires, les maladies infectieuses, les maladies rares... Les proportions peuvent varier d'une année à l'autre en fonction de la qualité des projets reçus.

• Y a-t-il quelques causes auxquelles le public s'intéresse, et d'autres délaissées ? Quand nous regardons par exemple la cardiologie.

Le rôle de la Fondation pour la Recherche Médicale est en effet qu'aucune recherche ne soit délaissée. Les préoccupations des Français évoluent comme on le voit bien dans le [baromètre de la recherche médicale 2022](#) qui vient de sortir, les préoccupations sont principalement le cancer, ensuite les maladies neurologiques, et ensuite toutes les autres.

• Les causes médicales ou les causes de recherche s'inscrivent elles-mêmes en troisième position dans les préoccupations des Français, puisqu'elles viennent après le social et la culture.

Exactement. On constate d'ailleurs aussi que les fondations d'entreprises investissent encore peu dans le secteur de la santé. Or la santé est notre bien le plus précieux. Et la recherche médicale est notre meilleure assurance vie, pour que nous vivions tous mieux et plus longtemps.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

• Comment évolue l'engagement des donateurs pour la FRM ? Avez-vous l'impression que le public diversifie ses choix ?

Financée à 100 % par la générosité du public, la Fondation pour la Recherche Médicale depuis 75 ans connaît une croissance en s'adaptant en permanence aux besoins de la recherche et en répondant à l'évolution des préoccupations de ses donateurs. L'année 2020 avec la crise Covid a été particulièrement exceptionnelle pour la FRM avec une croissance à deux chiffres de la générosité dont elle a bénéficié. Nous avons tous pris conscience de la fragilité de notre santé individuellement et collectivement et de l'importance de la recherche avant même que la maladie ne nous touche. Mais en 2021 cette générosité est un peu retombée, avec le constat d'un certain effet de lassitude lorsque l'on parlait de santé. Une crise chassant l'autre, elle s'est aussi réorientée sur l'aide à l'Ukraine début 2022 par exemple.

COLLABORATION ET SCIENCE OUVERTE

• Avez-vous des relations avec des laboratoires étrangers, des fondations étrangères ? Partagez-vous des actions et avez-vous une façon de travailler collective ou collaborative ?

Nous avons fait le choix de nous concentrer et d'apporter des financements à des équipes de recherche basées en France. Mais en réalité, aucun projet de recherche ne se fait sans collaboration et c'est plus d'un projet sur deux qui se fait en collaboration avec des équipes à l'étranger. En France, nous avons la chance d'accueillir un grand nombre de chercheurs d'origine étrangère dans nos laboratoires. Tout comme beaucoup de nos chercheurs viennent compléter leur expérience à l'étranger. Cela vient alimenter la qualité de la recherche et des connaissances qui sont produites. Nous-mêmes, en tant que fondation, nous sommes de plus en plus en relation avec d'autres fondations de notre type mais c'est une démarche qui reste encore à développer.

• C'est à dire sur des projets communs ou sur des démarches communes ?

Sur des démarches communes, les sujets qui nous traversent aujourd'hui sont les questions de science ouverte. Comment développer un accès libre aux informations, aux connaissances, aux publications, voire aux données des expérimentations, sur des questions de maturation et de prématuration ? Comment accompagner les bons projets qui ont le potentiel pour déposer des brevets et pour créer des bio-techs demain ? Comment les accompagner dans un désert de financements ? Il y a tout un dispositif assez puissant du côté de la BPI, mais pour cela il faut que le projet ait déjà passé un certain nombre d'étapes et notamment celui de la création d'entreprise. Or, la création d'une entreprise intervient parfois trop tôt et le développement de l'entreprise prend alors le pas sur l'aboutissement des recherches. Accorder du temps est précieux et nécessite des financements. C'est un des rôles dont se sent investie notre fondation.

• Qu'entendez-vous par science ouverte ?

La science ouverte, c'est la conviction du besoin de donner un accès libre aux informations, aux connaissances scientifiques et aux données des recherches. Et que plus ces connaissances scientifiques - dont les publications - sont en libre accès, plus elles peuvent être connues et contribuer à nourrir les recherches des autres et créer de nouvelles connaissances aboutissant *in fine* à des inventions et des innovations. On voit tout l'intérêt de ce qui s'est passé durant la période Covid, avec une collaboration accrue et un partage des données notamment sur le phénotype des nouveaux variants qui en un rien de temps faisaient le tour du monde et étaient utilisées par des équipes partout dans le monde pour faire avancer la recherche dans l'intérêt de tous. Cet exemple récent est prometteur car la réalité de la recherche biomédicale, ce sont encore trop souvent des publications verrouillées, extrêmement onéreuses et pas toujours partagées, car derrière il y a un enjeu fort des brevets.

• La présence des multi-acteurs sur une pathologie permet-elle de faire de grandes avancées ?

Nous croyons dans les vertus de la transversalité et de la collaboration. Nous favorisons ainsi toutes les actions et les projets qui évitent de travailler en silo. Par exemple, au moment du Covid, des molécules existantes (antirétroviraux, antipaludéens...) ont été testées pour identifier si elles constituaient d'éventuelles solutions pour ce nouveau virus. De même, face à l'efficacité du vaccin Covid à base d'ARNm, cela nous incite à tester cette technologie sur d'autres pathologies comme le cancer. Voilà comment l'enjeu de transversalité est important parce qu'il est prometteur en matière de nouvelles solutions.

À notre niveau, lorsque nous concevons de nouveaux appels à projets, nous tâchons de stimuler la pluridisciplinarité des équipes et des projets de recherche en essayant d'attirer de nouvelles équipes de recherche et de susciter des vocations en finançant de jeunes chercheurs. Par exemple sur les maladies neurodégénératives comme Alzheimer ou Parkinson, nous incitons par exemple des spécialistes de l'imagerie médicale, de la data à s'associer à des équipes spécialistes de ces pathologies afin de croiser les regards et multiplier les pistes d'exploration pour *in fine* multiplier les chances de découverte : c'est la clé de l'innovation.

DES FINANCEMENTS COMPLEXES

• Pour vous, quelles seraient les améliorations que vous pourriez imaginer dans l'organisation du financement de la recherche ?

Tout le monde convient qu'il y a un certain mille feuilles dans l'organisation de la recherche qui n'est pas toujours très lisible, entre universités, CNRS, INSERM et autres acteurs publics, parapublics ou privés. De ce fait, on peut manquer à la fois de constance dans les investissements et de clarté sur les objectifs qui sont alloués, alors que l'on a besoin d'un investissement dans la durée et avec une constance de vue. La problématique des virus émergents, tels que le Covid, n'est pas nouvelle. Et pourtant, peu de financeurs comme la FRM ont soutenu des équipes de recherche en France sur ce domaine avant 2020-2021. Il n'y a pas que la question de moyens, mais de l'organisation de cette recherche qui entraîne une déperdition d'énergie importante. Le fait que les directeurs de recherche et responsables d'équipes soient obligés de consacrer une partie importante de leur temps à chercher des financements interroge. Car c'est du temps qu'ils ne consacrent pas à leur domaine d'expertise : la recherche.

• Chaque année, un certain nombre de programmes sont définis par l'ANR, par les organismes publics de type INSERM. Ces appels à projets ne couvrent pas tout. Aussi, quand on ne travaille pas sur un des sujets des listes des thèmes d'appels à projets, comment peut-on faire de la recherche ? Certains chercheurs ne se trouvent-ils pas ainsi sans financements ?

Effectivement. Outre le fait qu'on puisse parfois s'interroger sur la vision et le manque de constance dont on aurait besoin dans les programmes et les investissements qui se succèdent, en définissant les enveloppes et ce à quoi elles sont consacrées, de fait le travail des chercheurs est orienté. Alors, soit ils adaptent le périmètre de leur recherche pour répondre aux appels à projets existants, soit ils sont convaincus que les sujets sur lesquels ils travaillent sont dignes d'intérêt et porteurs d'innovation

pour le futur et alors ils se mettent en quête d'autres financeurs du type de notre fondation pour obtenir ces financements.

La générosité nous permet d'être flexibles et réactifs et de faire preuve nous-mêmes d'innovation. Nous évoquions précédemment le financement de la quatrième année de thèse, et durant la période Covid nous avons pris la décision d'aider les étudiants en thèse pour prolonger la durée de leur CDD parce que leurs laboratoires étaient fermés, alors que pour autant ils avaient besoin de continuer à vivre.

LES ASSOCIATIONS DE PATIENTS : ENTRE STIMULATION ET FINANCEMENT

• Les organisations de patients jouent-elles un rôle important ?

Elles sont extrêmement importantes. Lorsque l'on parle d'une approche globale de la santé (*one health*), la recherche sur les diagnostics et les thérapies ne sont qu'une composante de notre santé. C'est un véritable enjeu de société. Il faut prendre en compte les patients, les aidants, les accompagnants et les associations de famille où chaque acteur a une place importante. Les associations de malades sont des aiguillons avec une composante militante pour faire bouger les choses. Cela a été extrêmement important sur les maladies rares dont on parlait peu et qui ne trouvaient de financements ni pour la recherche ni pour l'accompagnement. Souvenez-vous aussi du sida. Ce sont les activistes qui ont fait progresser la recherche et la reconnaissance sociale de cette maladie. Pour d'autres pathologies comme l'Alzheimer par exemple qui touche 900 000 personnes se pose la question des aidants et de la prise en charge du *cinquième risque* lié au grand âge. Les difficultés de prise en charge sont révélées par les associations chacune dans leur domaine. Elles mettent en évidence la nécessité d'une réflexion sur la prise en charge des maladies invalidantes. Elles sont devenues puissantes. Elles récoltent de l'argent pour leur cause et sont une importante source de financement pour les chercheurs y compris pour les essais cliniques et la constitution de cohortes.

Elles sont aussi à l'écoute des patients qui ont un regard sur ce qui les concerne. Dans la recherche et la mise en place de thérapies, il y a toute la phase d'implémentation qui nécessite une participation des patients. Ces études cliniques sont très encadrées. Pour créer des cohortes il est important que les associations de patients puissent mobiliser des personnes autour de telle ou telle recherche, voire les contester parfois et y contribuer aussi, en tous les cas exercer une influence sur le cours de ces essais, avoir un poids aussi sur le coût et la disponibilité des futures thérapies. C'est un enjeu extrêmement fort.

Parfois, cela peut tourner à la cacophonie quand les associations ne sont pas d'accord entre elles ou qu'elles contestent tel ou tel aspect de la recherche ou des traitements. Le rôle d'une fondation comme la Fondation pour la Recherche Médicale est d'essayer d'avoir une vision transversale et de tenter de concilier différents points de vue.

• Pensez-vous que la philanthropie est bien organisée dans notre pays ?

Tout d'abord, la philanthropie est indispensable à notre pays et au-delà des actions qu'elle permet, elle est l'expression d'un engagement citoyen indéniable, *a fortiori* dans une période où on peut noter un certain recul vis-à-vis du politique. La coordination des acteurs de la philanthropie est nécessaire car les enjeux sont forts et les situations parfois fragiles.

Il n'existe pas de club des associations ou fondations autour des thématiques de la recherche médicale ou même de la santé, mais les lieux de rencontre et d'échanges entre nous ne manquent pas : le syndicat France générosités, le **Don en Confiance**, le Centre Français des Fondations... Nous nous voyons donc beaucoup et nous échangeons souvent. Les uns ou les autres se rendent très disponibles quand nous avons des questions. C'est précieux et une des spécificités du secteur.

Barbazan : Casino : les points du Coeur pour vaincre la mucoviscidose



De g à d : Patrick Langlade, Stéphane Rodier et une employée du casino

Ce lundi 16 janvier, Stéphane Rodier, directeur du casino, remettait à Patrick Langlade, délégué territorial de Vaincre la mucoviscidose, un chèque de 791,20€.

Le casino Vikings de Barbazan organise depuis le 1er novembre 2018, une opération de soutien « les Points du coeur » en partenariat avec trois associations d'utilité publique :

France parrainage : association pour l'aide à l'enfance en France et l'étranger

Comité de Toulouse La ligue contre le cancer : association pour le financement de la recherche contre le cancer et de la prise en charge de certains patients

Vaincre la mucoviscidose de Midi Pyrénées : association pour le financement pour la recherche contre la mucoviscidose.

« Un grand nombre de nos clients ont une carte de fidélité et ces derniers cumulent des points en jouant. Ces points ont une valeur et une durée de vie de 18 mois », explique le directeur.

« Nous avons donc décidé de les redistribuer à nos trois partenaires avec lesquels nous partageons les mêmes valeurs »,



explique Stéphane Rodier.

Ce sont les clients qui choisissent l'association en fonction de leur sensibilité.

Le casino dispose de trois urnes, une pour chaque association.

Chaque client se verra remettre un jeton en arrivant à l'accueil du casino qu'il déposera dans l'urne de son choix.

A la date d'échéance de l'opération, le décompte des jetons de chaque urne est fait. Le total de la valeur des points perdus est réparti entre les trois associations au prorata du total des jetons déposés dans les urnes.

Cette opération continue et prend de l'ampleur.

Depuis la création de cette opération, les onze casinos de la société Vikings-Casinos ont versé la somme de 178 576.62 € au profit des trois associations, dont 19 763.80 € aux associations régionales Vaincre la Mucoviscidose.

Vaincre la Mucoviscidose est une association reconnue d'utilité publique, agréée par le Comité de la Charte du Don en Confiance et habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie.

Créée en 1965 par des parents de jeunes patients et des soignants, Vaincre la Mucoviscidose se consacre à l'accompagnement des malades et de leur famille dans chaque aspect de leur vie bouleversée par la maladie. L'association organise son action autour de quatre missions prioritaires :

Guérir la mucoviscidose en finançant la recherche et notamment en soutenant les laboratoires et les hôpitaux

Soigner la mucoviscidose en améliorant la qualité des soins

Vivre mieux avec la mucoviscidose en améliorant la qualité de vie des patients

Informers les parents, les patients et sensibiliser le grand public à la lutte contre la mucoviscidose

La mucoviscidose en chiffres

Deux millions de personnes sont, sans le savoir, porteuses saines du gène de la mucoviscidose

Tous les trois jours un enfant naît atteint de mucoviscidose

Près de 7 500 patients

Deux heures de soins quotidiens en période « normale » (kinésithérapie respiratoire, aérosols, antibiothérapie, etc.).

Six heures de soins par jour en période de surinfection

Plus de vingt médicaments en moyenne par jour (antibiotiques, mucolytiques, bronchodilatateurs, ou encore, enzymes pancréatiques).

Aujourd'hui, l'âge moyen de décès est de 34 ans...

Le casino Vikings de Barbazan souhaite pérenniser l'opération « les Points du coeur » pour renforcer son implication dans le don aux autres et son ancrage dans la vie sociale de la région.

OMNISPORTS : La générosité toute l'année avec le sport



En 2022, ce mouvement mondial de générosité a fêté son 5ème anniversaire en France et son 10ème anniversaire dans le monde. Il a généré à une vague de générosité sans pareil.

On estime que les dons aux États-Unis ont totalisé à eux seuls 3,1 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 15 % par rapport à GivingTuesday 2021 et une augmentation de 25 % depuis 2020. Malgré une crise et des incertitudes continues, GivingTuesday continue d'unir les communautés autour d'une mission commune, construire un monde meilleur dans plus de 150 pays.

En France, le mouvement a réuni plus de 267 actions et structures participantes cette année en France : associations, étudiants, entreprises, fondations, collectivités, particuliers. Il se décline aujourd'hui en #GivingTuesday pour le Sport et #GivingTuesday pour la planète.

Le Giving Tuesday se déroulera le mardi 28 novembre en 2023 mais au delà de ce jour J, l'idée est de mettre en valeur les acteurs de la générosité toute l'année, tant les actions sont nombreuses, les acteurs variés et les besoins immenses.

Alternative positive, collective et créative aux mouvements consuméristes Black Friday et Cyber Monday, le Giving Tuesday invite le public, à passer à l'action avec 5 formes concrètes de dons : le don financier, le don de compétences, le don de voix, le don en nature, le don de sang. Enfin le Giving Tuesday s'inscrit dans un mouvement de coopération plus vaste pour la planète et ses habitants, en parallèle d'opérations comme le Green Friday, le Buy Nothing Day ou le Take Back Friday qui



ensemble marquent un changement important en faveur de l'environnement, de l'utilisation des ressources et de la solidarité.

» Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes peuvent changer le monde. En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé. «

Margaret Mead

Parmi Les structures qui ont participé au Giving Tuesday 2022 : Le Philanthro-Lab, l'Ecole de la Philanthropie, l'Association Française des Fundraisers, Institut Imagine, 1% for the Planet, HelloAsso, le **Don en confiance**, Jeveuxaider.gouv, l'Agence du Don en Nature, Les entreprises s'engagent, Ethi'Kdo, les Petites Pierres, Benevity, France Nature Environnement, A.R.B.R.E.S, Greenpeace, NO Fishing, Votre École Chez Vous, Caméléon Association France, Association aide aux enfants orphelins et handicapés, MAM l'éveil de soi, Un petit bagage d'amour, MGP SI, l'association Soeur Emmanuelle (ASMAE), Les Restos du Coeur, Bureaux du Coeur, Tousfemme, Emmaüs, Toit à moi, Habit'âge, Humanity Diaspo, Le fonds de solidarité pour les étudiants et les chercheurs de la Cité internationale universitaire de Paris, l'Ecole des Mines, l'Université de Rennes, AgroParistech, la Fondation Essec, les associations étudiantes de l'école ILERI, Unis-Cité, Edhec Business School, le CHU de Lille, Vaincre la muco, Sparadrap, la Fondation Endométriose et ENDOMind, FFREpilepsie, le Fondation pour le mécénat sportif, Fraternalteam, PLAY International, la Fondation du Fulham FC (etc.)



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS RENSEIGNER, VOUS ECOUTER ET VOUS SOUTENIR

Vous habitez notre département et vous souhaitez exprimer vos préoccupations, avoir des informations sur la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, bénéficier d'un soutien ou être informés.

France Alzheimer Seine et Marne, un recours si vous avez un proche malade

Si un de vos proches est malade d'Alzheimer, vous aussi avez besoin d'être soutenu. France Alzheimer 77 vous apporte écoute, aide, formation et détente.

Une aide et un soutien gratuits aux aidants familiaux : c'est que procure l'association France Alzheimer 77 à ses adhérents. En Seine-et-Marne, l'association s'appuie sur 42 bénévoles, formés à l'accompagnement des familles de malades d'Alzheimer (et maladies apparentées). Du nord au sud du département, ils animent des groupes de parole, reçoivent des personnes en entretien, forment les aidants.

La seule contrainte pour pouvoir participer à ces actions, être adhérent de l'association France Alzheimer.

Pour se sentir entouré

Jean Cré, le président de France Alzheimer 77, explique le fonctionnement des groupes de parole : « nous réunissons huit à dix personnes, aidants familiaux. Pour les écouter, un psychologue rémunéré par notre association, et un bénévole sont présents. Le béné-

vole est le garant du temps, il veille à ce que chacun puisse s'exprimer ; le psychologue est dans l'écoute et la compréhension. » En partageant leur histoire, en écoutant celle des autres, les aidants, qui vivent souvent des situations difficiles, sont réconfortés. « Ils se sentent moins seuls. C'est important, car quand votre conjoint a Alzheimer, le téléphone ne sonne plus à la maison, plus personne ne vous invite....» triste réalité... Depuis le mois d'avril 2022, à Avon, un café mémoire Alzheimer accueille tous les premiers jeudi de chaque mois les personnes qui se posent des questions sur cette pathologie. Le café-mémoire n'est pas un lieu destiné à faire travailler sa mémoire. C'est l'occasion de rencontrer des personnes, de s'écouter, de s'informer, de partager, de créer du lien social, de stimuler les fonctions intellectuelles...

Pour tout renseignement contactez, 06 38 45 49 83



Des ateliers relaxation sont également organisés dans certaines villes du nord du département à Meaux et à Chelles. A Meaux, des activités sont proposées et adaptées aux malades d'Alzheimer. Cette prestation est co-animée par des bénévoles de la Croix-Rouge et France Alzheimer.

Deux Haltes relais accueillent un après-midi par mois les couples aidants aidés, (Bussy St Martin et St Fargeau Ponthierry). Une Psychologue et des bénévoles (un pour deux couples) animent cette action. Plusieurs activités peuvent être proposées : jeux de société, photographie, débat/expression libre, chant, musique, promenade, gymnastique douce, art floral, goûter...

Les activités proposées doivent favoriser la convivialité, le loisir et la créativité de chacun. Ces lieux de parole, de rencontre où l'aidant peut souffler sont essentiels. La conjointe d'un malade témoigne : « C'est triste et difficile de voir son compagnon régresser et déprimer, de se sentir impuissant face aux changements qui se présentent, sachant que rien ne sera plus jamais comme avant. On ne peut pas accepter quoique l'on dise »

En vacances

Les vacances, c'est possible avec France Alzheimer 77. L'association organise un séjour annuel d'une semaine où peuvent participer un malade et son aidant principal. Là encore,

les activités sont adaptées aux malades, qui apprécient des occupations peu stressantes, et aux aidants, pour qui la vie est plus légère ces quelques jours. Prochain séjour Juin 2023 Renseignements 0638454983

En savoir plus pour mieux faire face

L'association se préoccupe aussi de former les aidants familiaux. Des sessions de formation leurs sont proposées : elles portent sur la compréhension de la maladie, l'accompagnement, les aides possibles... 14 heures de formation sur 5 modules d'environ 3 heures Renseignements 0638454983

Adhésion à l'association : 30 euros dont 8 euros sont reversés à l'Union des associations France-Alzheimer. Les cotisations sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 66%.

Un reçu fiscal vous sera adressé.

France Alzheimer 77

Dans le nord Seine-et-Marne, France Alzheimer est présent dans les villes suivantes : Meaux, Lagny-sur-Marne, Chelles-Champs-sur-Marne, Bussy Saint-Martin, Lizy-sur-Ourcq, Coulommiers-La Ferté-Gaucher.

Dans le sud : Melun, Fontainebleau-Avon, Saint Fargeau-Ponthierry, Provins, Nemours, Mormant, Tournan en brie, Ozoir La Ferrière, Moret sur Loing, Montereau Fault Yonne, Château-Landon.

Nous recrutons des bénévoles sur tous les secteurs du 77

L'Association France Alzheimer et maladies apparentées de Seine et Marne offre aux bénévoles de nombreuses possibilités pour aider les familles et les personnes malades à mieux vivre la maladie.

ACCUEILLIR

L'accueil et l'écoute sont essentiels pour soutenir les familles. Il existe de multiples façons de se rendre utile : permanences téléphoniques ou physiques, accueil de jour, groupes de parole et de soutien ou encore formation des aidants.

ANIMER

Ateliers pour les personnes malades, Cafés mémoire@ France Alzheimer, Haltes relais@ France Alzheimer, Séjours Vacances France Alzheimer@... Etre bénévole, c'est prendre part à une grande diversité d'activités pour créer des temps de convivialité avec les familles et les personnes malades.

AIDER

Toutes les compétences peuvent-être utiles aux associations départementales de France Alzheimer et ma-

ladies apparentées : informatique, gestion, comptabilité, communication.

PARTICIPER

S'engager, c'est également participer aux nombreux événements locaux et nationaux : quête solidaire, tenue de stands, distribution de supports d'information...

Renseignements 06 08 10 79 62 ou 06 38 45 49 83

Jean Cré
06 08 10 79 62
Président France Alzheimer Seine-et-Marne

France Alzheimer Seine-et-Marne
Résidence les Heures Claires - Appartement 113 bis
15 rue des Prés - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
Tél. 01 64 10 87 48 ou 06 38 45 49 83
Notre bureau est ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h du lundi au vendredi
Site Internet : <https://www.francealzheimer.org/seineetmarne/>

BULLETIN D'ADHESION



France Alzheimer Seine et Marne est adhérente de l'Union Nationale des associations France Alzheimer agréée par Le Comité de la Charte du don en confiance

A retourner à :

**France Alzheimer Seine et Marne
15 rue des Prés, App. 113 Bis
77310 St Fargeau Ponthierry**

Coordonnées de l'adhérent

Nom et Prénom :

Adresse :

CP: Ville :

Téléphone :

Mail :

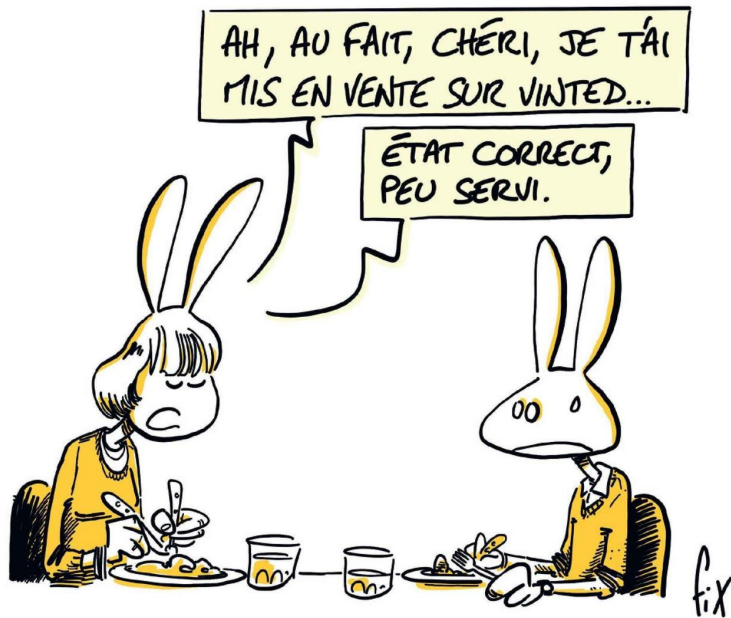
- Je règle ma cotisation **30 €**
(un reçu vous sera délivré pour la déduction fiscale)
- Chèque (à l'ordre de France Alzheimer Seine-et-Marne)
- Je règle par CB sur Hello Asso <https://www.helloasso.com/associations/france-alzheimer-seine-et-marne/>

Date

Signature



L'IDÉE DE FIX



RACONTEZ-NOUS!

L'Alumni Journal est un espace fait pour et par les HEC. Pour rester en contact avec vos camarades de promotion ou partager vos dernières expériences, écrivez-nous.
Quelques règles :
- rédigez à la première personne sur un ton « courrier du lecteur » (avec votre signature);
- entre 20 et 600 mots environ (avec si possible une ou plusieurs photos);
- pas de textes promotionnels!
Merci de faire parvenir vos textes à : journal@hecalumni.fr
Pour toute question, vous pouvez appeler le 01 53 77 23 35.

L'Alumni Journal, supplément du magazine HEC Stories n° 16, décembre 2022. Ne peut être vendu séparément.
Rédactrice en chef : Daphné Segretain.
Responsable médias numériques : Flavia Sanches.
Secrétaires de rédaction : Lionel Barillon et Christine Bois-Dumont. Rédactrice : Sarah Ben Nasr. Conception graphique et direction artistique : Fabienne Jousse.
ISSN : 2677-710X
Commission paritaire n° CPPAP : 0325679504
Dépôt légal à parution.
Imprimé par PPA-ESPrint.
Fabrication : Laurent Charon.
Certification papier : PEFC.
Copyright HEC Stories, 2022.

bénérolat

LES ALUMNI S'ENGAGENT AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS

HEC Bénérolat est à ton service, quels que soient ton âge et ta situation, étudiant, en activité, entre deux jobs, retraité, pour t'informer sur les formes de bénévolat, les secteurs associatifs et les missions ou mandats qui correspondent à tes aspirations. Quelle que soit ta localisation géographique, que tu disposes de quelques heures par mois ou plus, en présentiel et ou distanciel, même pendant une période limitée, HEC Bénérolat t'accompagnera dans ton expérience bénévole.
HEC Bénérolat rassemble la communauté des alumni qui ont ou recherchent un engagement bénévole et s'appuie sur une connaissance approfondie du monde associatif.

NOMINATIONS

- **ESA (Entraide Scolaire Amicale)**
Olivier Fannius, Mentor, Puteaux
Antoine Metzger, Mentor Boulogne-Billancourt
- **FONDATION DU PATRIMOINE**
Véronique Angelino-Pegum, déléguée territoriale Tarn
Sylvie Bosset, déléguée territoriale Hauts-de-Seine
Bertrand d'Hautefeuille, délégué territorial Somme
Jérôme Leenhardt, délégué thématique administratif Occitanie-Pyrénées
François Liebaert, délégué territorial Var
Catherine Mantel, déléguée thématique PACA
Olivier Motte, délégué territorial Alpes-Maritimes
Marianne Pennaneac'h, déléguée thématique nationale projets RH
Catherine Raphos-Lucas, déléguée thématique mécénat PACA
- **IDEAS (Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité)**
Jean-Louis Hocq, conseiller
Sabry Noordally, conseiller
Hélène Virello, conseillère
- **OCP (Organisation pour la prévention de la cécité)** - Maylis Roque de Borda, membre du Comité de vigilance

OFFRES DE MISSIONS BÉNÉVOLES

- **ANVP (Association nationale des visiteurs de prisons)**
Responsable mission ressources (Paris).
- **APERE (Accompagnement personnalisé d'entrepreneurs et repreneurs d'entreprises)**
Accompagnateurs (Ile de France et autres régions).
- **A TRAVERS LA VILLE**
Administrateur-tresorier (Aubervilliers-Pantin).
- **CLAIRE AMITIE**
Trésorier.
- **CRA (Cédants et repreneurs d'affaires)**
Secrétaire général (Paris) et des délégués pour ses 70 délégations régionales.
- **ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE**
Mentors : 1 h par semaine (hors vacances scolaires) au domicile d'un élève.
Co-Responsables d'antenne : 4 h par semaine.
- **FONDATION DU PATRIMOINE**
Délégués régionaux (PACA, Nouvelle Aquitaine, Grand Est, Hauts de France...).
- **HABITAT & HUMANISME**
Administrateurs (toutes régions).
- **HFUP**
Experts sectoriels et fonctionnels.
- **IDEAS**
Conseillers.
- **KODIKO**
Accompagnants de réfugiés (formation assurée).
- **ASSOCIATION VALENTIN HAUY**
Conseiller juridique.
- **LA TABLE DE CANA**
Responsable Communication.
Juriste.
Administrateurs.
- **LES RESTOS DU CŒUR**
Auditeurs.
- **LE DON EN CONFIANCE**
Contrôleurs.
- **GERMAE**
Président.

MAP SOLIDAIRE

- Président.
- **ADN (Agence du don en nature)**
Ambassadeurs.
- **LA PORTE OUVERTE**
Administrateur.
Trésorier.

Pour toute information complémentaire, merci de joindre HEC Bénérolat par courriel : hec.benevolat@mailhec.com ou par téléphone au : 06 77 03 16 08.

ÉVÉNEMENTS HEC BÉNÉVOLAT en visioconférence

- **9 janvier 18 h** : Administrateurs d'associations
- **13 février 18 h** : Recruter et fidéliser les bénévoles
- **13 mars 18 h** : Collecte et recherche de fonds pour les associations
- **17 avril 18 h** : Trésoriers d'associations
- **15 mai 18 h** : Administrateurs
- **12 juin 18 h** : Concilier carrière professionnelle et implication associative
- **11 septembre 18 h** : Collaboration salariés - bénévoles
- **9 octobre 18 h** : Collecte et recherche de fonds pour les associations
- **13 novembre 18 h** : Administrateurs d'associations
- **11 décembre 18 h** : Trésoriers d'associations



contact : hec.benevolat@mailhec.com - téléphone : 06 77 03 16 08.



Famille du média : **PQR/PQD**
(Quotidiens régionaux)

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **83000**

Sujet du média :

Actualités-Infos Générales



Edition : **1er decembre 2022**

P.3

Journalistes : -

Nombre de mots : **45**

■ EN CHIFFRES

Aides

Créée en 1984, Aides est la première association de lutte contre le sida et les hépatites en France et en Europe. Elle est reconnue d'utilité publique et labellisée "don en confiance" par le Comité de la Charte. ■



La Fondation Orange soutient la Fondation le Refuge

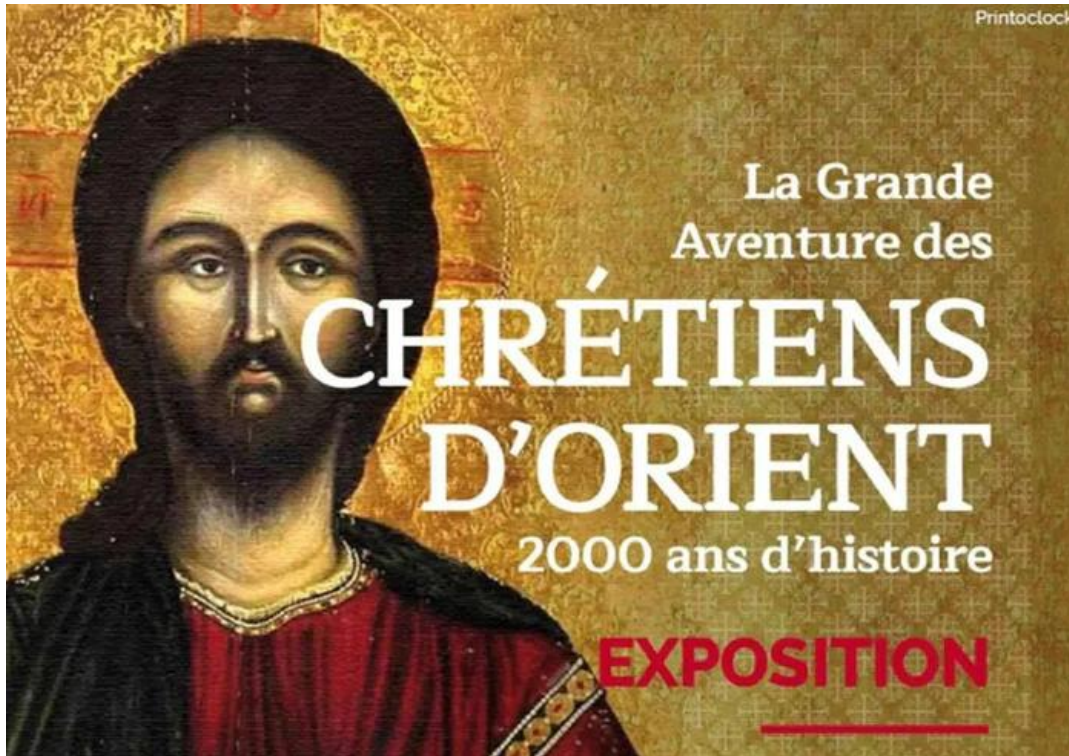
La Fondation **Le Refuge** située à Montpellier héberge et accompagne les jeunes LGBT+ de 14 à 25 ans tous victimes d'homophobie ou de transphobie et en situation de rupture familiale. La Fondation reconnue d'utilité publique depuis 2011 héberge et accompagne les jeunes vers leur reconstruction émotionnelle et matérielle. Elle fait travailler les jeunes à la fois sur l'estime de soi et l'ouverture aux autres à travers des activités culturelles et artistiques. Dans le cadre de l'appel à projet solidaire, la Fondation Orange apporte à la Fondation un soutien financier de 5 000€ pour son projet *Lien social pour les jeunes LGBT+ en situation d'exclusion*. Créée en 2003, la Fondation vient également d'obtenir le label "Don en Confiance".

Article réservé aux abonnés :

<https://www.lepetitjournal.net/34-herault/2022/12/02/la-fondation-orange-soutient-la-fondation-le-refuge/>



Exposition « La Grande Aventure des Chrétiens d'Orient » du 27 novembre au 8 janvier Église Saint-Gervais, Paris Paris



Exposition « La Grande Aventure des Chrétiens d'Orient » du 27 novembre au 8 janvier Église Saint-Gervais, Paris, 27 novembre 2022, Paris.

Exposition « La Grande Aventure des Chrétiens d'Orient » du 27 novembre au 8 janvier 27 novembre 2022 7 janvier 2023
Église Saint-Gervais, Paris

Entrée libre

Venez découvrir la richesse et la diversité des Eglises et des Chrétiens d'Orient à travers un parcours didactique largement illustré

Église Saint-Gervais, Paris 13, rue des Barres, 75004 Paris Paris 4e Arrondissement Paris 75004 Paris Île-de-France Métro
Hôtel de Ville ou Pont-Marie

L'Œuvre d'Orient présente un parcours didactique et largement illustré pour exposer la richesse et la diversité des Églises



et des chrétiens d'Orient.

Venez découvrir à Saint-Gervais l'histoire des Eglises et des chrétiens d'Orient, de la naissance de l'Église à Jérusalem aux séparations et réconciliations à travers les siècles, et apprenez-en plus sur les différents rites et traditions : maronite, chaldéen, copte, melkite, syriaque, arménien, gréco-catholique, malabar...

Une invitation à mieux connaître L'Œuvre d'Orient et ses missions aux côtés des évêques, des prêtres et des communautés religieuses, du Moyen-Orient jusqu'en Inde, en Ukraine et en Éthiopie.

Informations pratiques

- Lieu: Église Saint-Gervais (Paris 4^e), les chapelles du bas-côté sud
- Dates: 27 novembre 2022 - 8 janvier 2023
- Entrée libre

Horaires:

- Mardi au vendredi 16-17h30 et 19-21h
- Samedi 10-12h, 14-18h et 19-21h
- Dimanche 14-18h et 19-20h

L'Œuvre d'Orient

En 1856 naissait l'Œuvre des Ecoles d'Orient, association destinée à venir en aide aux enfants du Liban, à l'initiative d'un groupe de laïcs autour du Baron Cauchy, célèbre mathématicien. En 1858, elle est reconnue « oeuvre d'Église » par le pape Pie IX. En 1860, le massacre des chrétiens par les Druzes lui impose d'élargir son champ d'action et d'ouvrir hôpitaux et dispensaires. Elle devient Œuvre d'Orient.

L'Œuvre d'Orient est une organisation française qui vient en aide aux chrétiens orientaux par le biais des évêques, des prêtres et des communautés religieuses sur le terrain. Son soutien s'inscrit dans le long terme c'est ce qui en fait sa spécificité mais elle sait aussi intervenir en urgence, en cas de guerre, conflit ou catastrophe naturelle.

Soutenue par ses 70 000 donateurs, dirigée par Mgr Pascal Gollnisch, l'Œuvre d'Orient finance chaque année plus de 1500 projets menés par 400 communautés et institutions chrétiennes. Ces dernières oeuvrent auprès de tous ceux qui en ont besoin, sans considération d'appartenance religieuse, dans une vingtaine de pays, principalement au Moyen-Orient, mais aussi dans la Corne de l'Afrique, en Europe Orientale et en Inde. En 2016, près de 20 millions d'euros ont été distribués. L'Œuvre d'Orient a reçu le label **Don en confiance**.

Elle concentre son action autour de l'Éducation (écoles, crèches, jardins d'enfants, orphelinats, foyers...), les Soins et l'aide sociale (dispensaires, hôpitaux, institutions pour handicapés, maisons de retraites...), l'Action culturelle et la vie des diocèses (bourses d'études, centres de formation, bibliothèques, traduction de livres...). Depuis le début des conflits en Irak et en Syrie, elle apporte également une aide humanitaire sur place, aux déplacés et aux réfugiés au Moyen-Orient.

L'Œuvre d'Orient considère avec force et conviction l'importance pour les chrétiens d'Orient de rester dans leurs pays

d'origine : ces derniers sont chez eux, depuis les débuts du christianisme et sont des vecteurs de paix dans des sociétés ou les différentes confessions peinent parfois à cohabiter. L'Œuvre d'Orient ne peut pourtant ignorer ceux qui, fuyant des drames, font le choix de quitter leur pays et arrivent en France. C'est ainsi qu'elle coordonne aujourd'hui le CCARCO, comité sous l'égide de l'Episcopat Français visant à soutenir l'accueil social et humain des réfugiés chrétiens d'Orient.

Afin d'informer et de sensibiliser les occidentaux sur les origines et la situation des chrétiens d'Orient aujourd'hui, l'Œuvre d'Orient intervient à travers différentes actions : expositions et conférences dans les mairies et les paroisses ; interventions dans les établissements scolaires à l'aide de supports pédagogiques adaptés ; organisation de colloques et tables rondes... L'Œuvre d'Orient répond aussi à la demande croissante des jeunes qui souhaitent partir sur le terrain et aller à la rencontre des chrétiens orientaux grâce au pôle jeunes de l'Œuvre d'Orient.

oeuvre-orient.fr
paris.fraternites-jerusalem.org

Dates et horaires de début et de fin (année mois jour heure) :

2022-11-27T14:00:00+01:00

2023-01-07T21:00:00+01:00

L'Œuvre d'Orient

Détails

Date : 27 novembre 2022 Catégorie d'évènement: [Paris](#) Étiquettes évènement : [Église Saint-Gervais](#), [Paris](#), [Paris](#), [Paris](#)

Autres

Lieu Église Saint-Gervais, Paris Adresse 13, rue des Barres, 75004 Paris Paris 4e Arrondissement Ville Paris lieuville
Église Saint-Gervais, Paris Paris Departement Paris

PARIS : L'opération « Famille Plus, la montagne solidaire » reconduite pour une 6e édition



L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) renouvelle l'opération « Famille Plus, la montagne solidaire », en partenariat avec l'Association Petits Princes afin de permettre à des enfants gravement malades de réaliser leurs rêves de montagne.

Depuis la création de cette opération solidaire, 32 stations labellisées « Famille Plus » ont collecté plus de 50 000€ reversés à l'Association Petites Princes (reconnue d'utilité publique et labellisée « Don en confiance »). Cette année, les stations de montagne labellisées « Famille Plus » participeront de nouveau à l'opération « Famille Plus, la montagne solidaire » qui répond à des valeurs communes portées par l'ANMSM et l'Association Petits Princes : le bien-être de l'enfant et de sa famille, la santé, le partage. Les premières manifestations commenceront la semaine de Noël. **L'opération revêtira deux dimensions avec :**

L'organisation d'actions et initiatives dans les stations pour contribuer à une collecte de fonds : spectacles, descentes aux flambeaux, contribution lors des ventes de forfaits, cours de ski, module de don caritatif en ligne lors de chaque achat sur le



site internet de la station...

L'accueil d'enfants et leur famille pour réaliser un rêve loin de l'hôpital, sur les cimes françaises découvrir la neige, le ski ou encore faire du chien de traîneaux...

« Les élus de l'ANMSM sont très fiers de soutenir l'action de l'Association Petits Princes pour les enfants gravement malades. La reconduction de l'opération « Famille Plus, la montagne solidaire » permet à l'ANMSM d'affirmer notre engagement pour réaliser toujours plus de rêves pour les enfants et leur famille. » précise Sophie Verney, Présidente de la commission ANMSM Famille Plus montagne, Maire de Montricher-Albanne / Les Karellis (Savoie).

« Merci du fond du coeur à toutes les stations qui participent à l'opération Famille Plus, la montagne solidaire ! Votre soutien est précieux pour nous permettre de réaliser les rêves de nos petits princes et petites princesses. » commente Dominique Bayle, Co-fondatrice et Directrice Générale de l'Association Petits Princes.

UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR LES AIDANTS ET LES PROCHES D'UNE PERSONNE TOUCHÉE PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER OU PAR UNE MALADIE APPARENTÉE

Investie depuis plus de 30 ans auprès des familles qui ont un proche touché par la maladie d'Alzheimer ou par une maladie apparentée, l'association France Alzheimer Hérault propose régulièrement un parcours d'accompagnement gratuit pour leur apporter une meilleure connaissance de la maladie et de nombreux conseils pratiques dans différentes communes de l'Hérault.



L'association France Alzheimer Hérault propose un parcours d'accompagnement gratuit aux familles afin de leur apporter une meilleure connaissance de la maladie et de nombreux conseils pratiques, pour les aider à appréhender les difficultés quotidiennes et de mieux soutenir leur proche malade tout en se préservant.

Les mardis après-midi à partir du 29 novembre 2022 de 14h30 à 16h30, un parcours sera animé en 5 modules de trois heures chacun par une neuropsychologue professionnelle et une bénévole toutes deux formées spécifiquement pour cette action. Les thèmes des 5 modules : connaître la maladie d'Alzheimer - communiquer et comprendre - accompagner au quotidien - s'informer sur les aides possibles - être l'aidant familial.

Inscriptions et informations au 09 72 43 90 33 ou par email secretariat34@francealzheimer.org France Alzheimer Hérault

- 3 rue Pagezy 34000 Montpellier Tél : 04 67 06 56 10

- www.francealzheimer.org/herault

EN SAVOIR PLUS SUR FRANCE ALZHEIMER HÉRAULT Mobilisée depuis plus de 30 ans, France Alzheimer est une association nationale de famille de malades, présente dans toute la France. Elle a pour mission première d'apporter aide et soutien aux familles à travers son réseau de 94 associations départementales. Elle est la seule à être reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et est agréée par le **Comité de la Charte** (don en confiance). France Alzheimer Hérault, créée en 1989, est membre de l'Union Nationale des Associations France Alzheimer.

Elle fonctionne essentiellement grâce à l'implication de ses bénévoles et regroupe plus de 600 adhérents. France Alzheimer Hérault vous accueille et vous propose information et soutien pour vous accompagner dans les difficultés que vous rencontrez. Nos missions s'inscrivent dans le soutien aux malades et aux aidants et mettent en œuvre des approches non



médicamenteuses pour permettre aux malades et aux aidants de ralentir l'évolution de la maladie et mieux vivre avec. Elles visent à :

- Ralentir le déclin cognitif
- Prévenir le repli sur soi et l'isolement
- Prévenir l'épuisement physique et psychique de l'aidant
- Préparer le passage de relais à des professionnels

saint-benoît

Pour la recherche médicale : 2.300 € collectés

Le dimanche 18 septembre, le Lions Club Poitiers Val de Boivre organisait la troisième édition de son vide-greniers solidaire sur le parking du centre commercial Leclerc de Poitiers - Saint-Benoît. Avec le concours des Soroptimist Poitiers, un club de « femmes au service des femmes », fondé en novembre 1995 et des deux autres Lions Club de Poitiers, tous avaient pour objectif de collecter des fonds en soutien à la recherche médicale. Les 2.300 € collectés serviront ainsi à la soutenir. La manifestation a été une nouvelle fois couronnée de succès. Samedi 15 octobre, dans les locaux du centre commercial, un chèque de 1.800 € a été remis au co-



Le vide-greniers solidaire du Lions Club Val de Boivre a permis de collecter 2.300 € pour la recherche médicale.

mité de la Fondation pour la recherche médicale (FRM), représenté par Gérard Batut. Un second chèque de 500 € a été remis à Enfants cancer et santé, en présence de Vincent De

Guitarre, PDG du centre Leclerc, Bernard Peterlongo, maire de Saint-Benoît, Gérard Batut, président du comité FRM et des membres des clubs services. Rappelons que la Fon-

dation pour la recherche médicale, créée en 1947, le plus important organisme caritatif à soutenir la recherche médicale en France, soutient des projets prometteurs dans le domaine médical. Elle intervient sur toutes les maladies : cancers, maladies neurologiques, maladies cardiovasculaires, maladies infectieuses, maladies neurologiques, maladies rares, Covid-19... Quelque 150 maladies sont ainsi combattues. Totalement indépendante, la FRM soutient chaque année plus de 400 nouvelles recherches grâce à la générosité de ses donateurs, testateurs et partenaires. Reconnue d'utilité publique, elle est labellisée par le « Don en confiance ».



saint-benoît

Pour la recherche médicale : 2.300 € collectés

Le dimanche 18 septembre, le Lions Club Poitiers Val de Boivre organisait la troisième édition de son vide-greniers solidaire sur le parking du centre commercial Leclerc de Poitiers - Saint-Benoît. Avec le concours des Soroptimist Poitiers, un club de « femmes au service des femmes », fondé en novembre 1995 et des deux autres Lions Club de Poitiers, tous avaient pour objectif de collecter des fonds en soutien à la recherche médicale. Les 2.300 € collectés serviront ainsi à la soutenir. La manifestation a été une nouvelle fois couronnée de succès. Samedi 15 octobre, dans les locaux du centre commercial, un chèque de 1.800 € a été remis au co-



Le vide-greniers solidaire du Lions Club Val de Boivre a permis de collecter 2.300 € pour la recherche médicale.

mité de la Fondation pour la recherche médicale (FRM), représenté par Gérard Batut. Un second chèque de 500 € a été remis à Enfants cancer et santé, en présence de Vincent De

Guitarre, PDG du centre Leclerc, Bernard Peterlongo, maire de Saint-Benoît, Gérard Batut, président du comité FRM et des membres des clubs services. Rappelons que la Fon-

dation pour la recherche médicale, créée en 1947, le plus important organisme caritatif à soutenir la recherche médicale en France, soutient des projets prometteurs dans le domaine médical. Elle intervient sur toutes les maladies : cancers, maladies neurologiques, maladies cardiovasculaires, maladies infectieuses, maladies neurologiques, maladies rares, Covid-19... Quelque 150 maladies sont ainsi combattues. Totalement indépendante, la FRM soutient chaque année plus de 400 nouvelles recherches grâce à la générosité de ses donateurs, testateurs et partenaires. Reconnue d'utilité publique, elle est labellisée par le « Don en confiance ».



Pour la recherche médicale : 2.300 € collectés

Le dimanche 18 septembre, le Lions Club Poitiers Val de Boivre organisait la troisième édition de son vide-greniers solidaire sur le parking du centre commercial Leclerc de Poitiers - Saint-Benoît. Avec le concours des Soroptimist Poitiers, un club de « femmes au service des femmes », fondé en novembre 1995 et des deux autres Lions Club de Poitiers, tous avaient pour objectif de collecter des fonds en soutien à la recherche médicale. Les 2.300 € collectés serviront ainsi à la soutenir. La manifestation a été une nouvelle fois couronnée de succès. Samedi 15 octobre, dans les locaux du centre commercial, un chèque de 1.800 € a été remis au comité de la Fondation pour la recherche médicale (FRM), représenté par Gérard Batut. Un second chèque de 500 € a été remis à Enfants cancer et santé, en présence de Vincent De Guitarre, PDG du centre Leclerc, Bernard Peterlongo, maire de Saint-Benoît, Gérard Batut, président du comité FRM et des membres des clubs services. Rappelons que la Fondation pour la recherche médicale, créée en 1947, le plus important organisme caritatif à soutenir la recherche médicale en France, soutient des projets prometteurs dans le domaine médical. Elle intervient sur toutes les maladies : cancers, maladies neurologiques, maladies cardiovasculaires, maladies infectieuses, maladies neurologiques, maladies rares, Covid-19... Quelque 150 maladies sont ainsi combattues. Totalement indépendante, la FRM soutient chaque année plus de 400 nouvelles recherches grâce à la générosité de ses donateurs, testateurs et partenaires. Reconnue d'utilité publique, elle est labellisée par le « **Don en confiance** ».



Le vide-greniers solidaire du Lions Club Val de Boivre a permis de collecter 2.300 € pour la recherche médicale. © Photo NR



Pour la recherche médicale : 2.300€ collectés

Audio: <https://www.centre-presse.fr/article-873269-pour-la-recherche-medicale-euro-collectes.html>



Le vide-greniers solidaire du Lions Club Val de Boivre a permis de collecter 2.300€ pour la recherche médicale.

BRUN DANIEL

Le dimanche 18 septembre, le Lions Club Poitiers Val de Boivre organisait la troisième édition de son vide-greniers solidaire sur le parking du centre commercial Leclerc de Poitiers - Saint-Benoît. Avec le concours des Soroptimist Poitiers, un club de « *femmes au service des femmes* », fondé en novembre 1995 et des deux autres Lions Club de Poitiers, tous avaient pour objectif de collecter des fonds en soutien à la recherche médicale. Les 2.300€ collectés serviront ainsi à la soutenir. La manifestation a été une nouvelle fois couronnée de succès. Samedi 15 octobre, dans les locaux du centre commercial, un chèque de 1.800€ a été remis au comité de la **Fondation pour la recherche médicale (FRM)**, représenté par Gérard Batut. Un second chèque de 500€ a été remis à Enfants cancer et santé, en présence de Vincent De Guitarre, PDG du centre Leclerc, Bernard Peterlongo, maire de Saint-Benoît, Gérard Batut, président du comité FRM et des membres des clubs services. Rappelons que la Fondation pour la recherche médicale, créée en 1947, le plus important organisme caritatif à soutenir la recherche médicale en France, soutient des projets prometteurs dans le domaine médical. Elle intervient sur toutes les maladies: cancers, maladies neurologiques, maladies cardiovasculaires, maladies infectieuses, maladies neurologiques, maladies rares, Covid-19... Quelque 150 maladies sont ainsi combattues. Totalement indépendante, la FRM soutient chaque année plus de 400 nouvelles recherches grâce à la générosité de ses donateurs, testateurs et partenaires. Reconnue d'utilité publique, elle est labellisée par le « **Don en confiance** ».



Pour la recherche médicale : 2.300 € collectés

Le dimanche 18 septembre, le Lions Club Poitiers Val de Boivre organisait la troisième

édition de son vide-greniers solidaire sur le parking du centre commercial Leclerc de Poitiers - Saint-Benoît. Avec le concours des Soroptimist Poitiers, un club de « femmes au service des femmes », fondé en novembre 1995 et des deux autres Lions Club de Poitiers, tous avaient pour objectif de collecter des fonds en soutien à la recherche médicale. Les 2.300 € collectés serviront ainsi à la soutenir. La manifestation a été une nouvelle fois couronnée de succès. Samedi 15 octobre, dans les locaux du centre commercial, un chèque de 1.800 € a été remis au comité de la Fondation pour la recherche médicale (FRM), représenté par Gérard Batut. Un second chèque de 500 € a été remis à Enfants cancer et santé, en présence de Vincent De Guitarre, PDG du centre Leclerc, Bernard Peterlongo, maire de Saint-Benoît, Gérard Batut, président du comité FRM et des membres des clubs services. Rappelons que la Fondation pour la recherche médicale, créée en 1947, le plus important organisme caritatif à soutenir la recherche médicale en France, soutient des projets prometteurs dans le domaine médical. Elle intervient sur toutes les maladies : cancers, maladies neurologiques, maladies cardiovasculaires, maladies infectieuses, maladies neurologiques, maladies rares, Covid-19... Quelque 150 maladies sont ainsi combattues. Totalement indépendante, la FRM soutient chaque année plus de 400 nouvelles recherches grâce à la générosité de ses donateurs, testateurs et partenaires. Reconnue d'utilité publique, elle est labellisée par le « **Don en confiance** ».



Le vide-greniers solidaire du Lions Club Val de Boivre a permis de collecter 2.300 € pour la recherche médicale. © Photo NR



Pour la recherche médicale : 2.300 € collectés



Le vide-greniers solidaire du Lions Club Val de Boivre a permis de collecter 2.300 € pour la recherche médicale.

© Photo NR

Le dimanche 18 septembre, le Lions Club Poitiers Val de Boivre organisait la troisième édition de son vide-greniers solidaire sur le parking du centre commercial Leclerc de Poitiers - Saint-Benoît. Avec le concours des Soroptimist Poitiers, un club de « femmes au service des femmes », fondé en novembre 1995 et des deux autres Lions Club de Poitiers, tous avaient pour objectif de collecter des fonds en soutien à la recherche médicale. Les 2.300 € collectés serviront ainsi à la soutenir. La manifestation a été une nouvelle fois couronnée de succès. Samedi 15 octobre, dans les locaux du centre commercial, un chèque de 1.800 € a été remis au comité de la Fondation pour la recherche médicale (FRM), représenté par Gérard Batut. Un second chèque de 500 € a été remis à Enfants cancer et santé, en présence de Vincent De Guitarre, PDG du centre Leclerc, Bernard Peterlongo, maire de Saint-Benoît, Gérard Batut, président du comité FRM et des membres des clubs services. Rappelons que la Fondation pour la recherche médicale, créée en 1947, le plus important organisme caritatif à soutenir la recherche médicale en France, soutient des projets prometteurs dans le domaine médical. Elle intervient sur toutes les maladies : cancers, maladies neurologiques, maladies cardiovasculaires, maladies infectieuses, maladies neurologiques, maladies rares, Covid-19... Quelque 150 maladies sont ainsi combattues. Totalement indépendante, la FRM soutient chaque année plus de 400 nouvelles recherches grâce à la générosité de ses donateurs, testateurs et partenaires. Reconnue d'utilité publique, elle est labellisée par le « Don en confiance ».





SPÉCIAL ASSOCIATIONS

Occitanie

Fondation pour la Recherche Médicale, l'humain au cœur de la gestion des bénévoles

Gilles Roche est le président du comité régional Occitanie de la Fondation pour la Recherche Médicale. Il partage son expérience du bénévolat.

La Fondation pour la Recherche Médicale œuvre dans les domaines du **soutien à la recherche médicale et de l'information scientifique**. Elle sélectionne et finance des projets de recherche prometteurs sur toutes les maladies : recherche fondamentale, appels à projets thématiques et autres projets d'excellence. La Fondation a également une mission d'**information du grand public sur les avancées et les enjeux de la recherche médicale** et permet aux donateurs de mesurer comment leurs dons aident concrètement les chercheurs dans leurs travaux (Label Don en Confiance).

La Fondation dispose d'une équipe de 30 personnes à Paris et les bénévoles sont présents en région avec notamment les comités régionaux. *« Les bénévoles sont donc très importants pour la Fondation, qui s'en préoccupe de façon permanente. **L'une des problématiques rencontrées est le renouvellement des bénévoles, dont le temps d'implication varie d'une personne à l'autre** »,* précise Gilles Roche.

Le recrutement passe par l'humain

Le président du comité régional concède qu'il y a des points communs entre le recrutement de salariés et de bénévoles (interrelations humaines, comment obtenir le meilleur des gens, même sans rémunération...). Au niveau de la Fondation, la première étape pour constituer un comité de bénévoles est de trouver son président : *« tant que nous n'avons pas le président du comité, on ne peut rien faire. **Cela ne sert à rien d'avoir des bénévoles si personne ne peut les coordonner.** »*

La Fondation offre à ses comités un accès aux plateformes de mises en lien association/bénévoles. Gilles Roche a testé. Il pense que *« ce n'est pas vraiment adapté. La rencontre avec la bonne adéquation est compliquée, même si cela peut fonctionner. Les premiers contacts que j'ai pu avoir par ce biais semblaient intéressés, puis ils ont disparu. »* Le président est beaucoup plus convaincu par le bouche-à-oreille, les réseaux et les amis : *« rien ne vaut le contact direct. **C'est en discutant avec les gens, en leur expliquant ce que l'on met en place que les personnes intéressées se font connaître.** Et puis, cela ne se fait pas en une fois. C'est normal, les gens réfléchissent, on en reparle, on apprend à se connaître, et puis un jour cela se déclenche. C'est une question de relations personnelles ».*

Le comité régional de la Fondation pour la Recherche Médicale est composé d'un noyau dur d'une quinzaine de personnes, chacun exerçant des responsabilités différentes et complémentaires, et des bénévoles sympathisants *« que l'on peut mobiliser ponctuellement sur les événements ».* Pour Gilles Roche, le secret de l'animation est *« la convivialité et les relations bienveillantes ».*



Gilles Roche © FRM Occitanie

50 chercheurs montpelliérains primés par la FRM

C'est la prochaine manifestation organisée par le comité régional, le 9 novembre 2022, à la Salle des Rencontres de la mairie de Montpellier. Cette soirée sera présidée par Michaël Delafosse, maire et président de la Métropole, et par Benjamin Pruvost, président du directoire de la Fondation pour la Recherche Médicale. Ce sera l'occasion de présenter une vision panoramique de la recherche médicale de la région, en mettant à l'honneur **50 chercheurs montpelliérains, dans les grands domaines que sont les neurosciences, la cancérologie, l'infectiologie, la médecine interne et la recherche fondamentale transversale**. Une quinzaine de personnalités de premier plan, des mondes politique, scientifique, économique et de la société civile, remettront un diplôme aux chercheurs. **Inscription gratuite, mais indispensable, sur le lien : <https://bit.ly/3BhtVwE>**

 Sophie FAGES



Occitanie : Fondation pour la Recherche Médicale, l'humain au coeur de la gestion des bénévoles

Gilles Roche est le président du comité régional Occitanie de la **Fondation pour la Recherche Médicale**. Il partage son expérience du bénévolat



La Fondation pour la Recherche Médicale oeuvre dans les domaines du soutien à la recherche médicale et de l'information scientifique. Elle sélectionne et finance des projets de recherche prometteurs sur toutes les maladies : recherche fondamentale, appels à projets thématiques et autres projets d'excellence. La Fondation a également une mission d'information du grand public sur les avancées et les enjeux de la recherche médicale et permet aux donateurs de mesurer comment leurs dons aident concrètement les chercheurs dans leurs travaux (Label Don en Confiance).

La Fondation dispose d'une **équipe de 30 personnes à Paris et les bénévoles sont présents en région avec notamment les comités régionaux**. « *Les bénévoles sont donc très importants pour la Fondation, qui s'en préoccupe de façon permanente. L'une des problématiques rencontrées est le renouvellement des bénévoles, dont le temps d'implication varie d'une personne à l'autre* », précise Gilles Roche.

Le recrutement passe par l'humain

Le président du comité régional concède qu'il y a des points communs entre le recrutement de salariés et de bénévoles (interrelations humaines, comment obtenir le meilleur des gens, même sans rémunération...). Au niveau de la Fondation, la



première étape pour constituer un comité de bénévoles est de trouver son président : *« tant que nous n'avons pas le président du comité, on ne peut rien faire. Cela ne sert à rien d'avoir des bénévoles si personne ne peut les coordonner. »*

La Fondation offre à ses comités un accès aux plateformes de mises en lien association/bénévoles. Gilles Roche a testé. Il pense *« que ce n'est pas vraiment adapté. La rencontre avec la bonne adéquation est compliquée, même si cela peut fonctionner. Les premiers contacts que j'ai pu avoir par ce biais semblaient intéressés, puis ils ont disparu. »* Le président est beaucoup plus convaincu par le bouche-à-oreille, les réseaux et les amis : *« rien ne vaut le contact direct. C'est en discutant avec les gens, en leur expliquant ce que l'on met en place que les personnes intéressées se font connaître. Et puis, cela ne se fait pas en une fois. C'est normal, les gens réfléchissent, on en reparle, on apprend à se connaître, et puis un jour cela se déclenche. C'est une question de relations personnelles ».*

Le comité régional de la Fondation pour la Recherche Médicale est composé d'un noyau dur d'une quinzaine de personnes, chacun exerçant des responsabilités différentes et complémentaires, et des bénévoles sympathisants *« que l'on peut mobiliser ponctuellement sur les événements »*. Pour Gilles Roche, le secret de l'animation est *« la convivialité et les relations bienveillantes »*.

50 chercheurs montpelliérains primés par la FRM

C'est la prochaine manifestation organisée par le comité régional. Le **9 novembre 2022, à la Salle des Rencontres de la mairie de Montpellier**. Cette soirée sera présidée par Michaël Delafosse, maire et président de la Métropole, et par Benjamin Pruvost, président du directoire de la Fondation pour la Recherche Médicale. Ce sera l'occasion de présenter une vision panoramique de la recherche médicale de la région, en **mettant à l'honneur 50 chercheurs montpelliérains**, dans les grands domaines que sont les neurosciences, la cancérologie, l'infectiologie, la médecine Interne et la recherche fondamentale transversale. Une quinzaine de personnalités de premier plan, des mondes politique, scientifique, économique et de la société civile, remettront un diplôme aux chercheurs. Inscription gratuite, mais indispensable sur le lien : <https://bit.ly/3BhtVwE>

Famille du média : **PQR/PQD**
(Quotidiens régionaux)
Périodicité : **Quotidienne**
Audience : **N.C.**
Sujet du média :
Actualités-Infos Générales



CAVAILLON

Le Secours cavare toujours présent pour les non-voyants

Comme chaque année, depuis 2008, les bénévoles du Secours cavare, sous l'égide de leur présidente, Josie Peyrard, et son mari, Jean-Pierre fondateur de l'association, font don de matériel adapté aux personnes aveugles et mal-voyantes, appartenant à l'association du comité de Cavillon Valentin Haüy (A. V. H). Mercredi 12 octobre à la salle Bouscarle, le Secours cavare remettait à L'AVH, deux Milestone 312, des dictaphones numériques avec lecteur audio intégré au format de poche, un jeu de société avec des repères tactiles qui promet de belles après-midis lors de rencontres amicales au local, un abonnement à une revue pour la jeunesse en version Braille et gros caractères pour un jeune Cavillonnais de 10 ans. Françoise Zaffrilla, responsable de la correspondance AVH Cavillon, et les bénévoles

présents ont remercié très chaleureusement le Secours cavare pour cette belle action solidaire, toujours fidèle et généreux. « Le Secours Cavare apporte son soutien à L'AVH depuis 2008. En 14 ans, ce sont 47 dictaphones, 22 lecteurs de livres audios, mais aussi des stylos enregistreurs vocaux, des jeux de société adaptés, des abonnements à des magazines jeunesse en braille et gros caractères, et divers objets connectés qui ont ainsi été financés avec pour objectif de faciliter l'autonomie des personnes non voyantes. Des dons d'autant plus appréciés que ces appareils très utiles au quotidien des déficients visuels sont toujours très onéreux », commentaient les bénévoles de l'association.

Contact association Valentin Haüy.
Tél. 06 22 84 45 46/Mail.
avhcavillon@orange.fr



Les bénévoles de l'association Valentin Haüy et les bénévoles du Secours Cavare

Photo Le DL/ Jean Pierre GALVES

L'association Valentin Haüy

L'association Valentin Haüy, créée en 1889 par Maurice de la Sizeranne, a pour vocation d'aider les aveugles et les malvoyants à sortir de leur isolement, et de leur apporter les moyens de mener une vie normale. L'association est reconnue d'utilité publique depuis 1891 et agréée par le Comité de la charte - Don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Depuis plus de 130 ans, l'association Valentin Haüy poursuit l'objectif de son fondateur en s'appuyant sur ses nombreuses implantations locales, ses établissements et ses services adaptés pour répondre au mieux aux besoins des personnes déficientes visuelles. L'association s'appuie sur près de 3485 bénévoles, 571 salariés, 120 implantations locales.



Salon-de-Provence : un nouveau souffle pour le siège de la Maison des Adolescents

Jeudi dernier, Brigitte Macron était en visite à la Maison des Adolescents 13 Nord à l'occasion de l'inauguration de ses nouveaux locaux. Un projet soutenu par Altice France et l'opérateur SFR.

Soutenir les jeunes et les accompagner dans leur prise en charge. Voilà l'objectif visé avec la Maison des Adolescents, fondée en 1994 à l'initiative de la Fondation des Hôpitaux. Depuis, l'association s'est étendue sur le territoire, forte de 4 antennes et 5 permanences dont l'action couvre 57 communes des Bouches-du-Rhône. Chaque année, des jeunes âgés de 11 à 25 ans y sont accueillis pour trouver une oreille attentive et active, qu'il soit question de souffrance physique ou psychologique.

Ce jeudi 13 octobre, l'antenne de Salon-de-Provence, siège de l'association, et Pascale Louarn, présidente de la MDA 13 Nord, accueillait la Fondation des Hôpitaux, représentée par sa présidente Brigitte Macron, Anne Barrère, sa vice-présidente, Henri Pons, conseiller départemental et vice-président à la Métropole Aix-Marseille, Nicolas Isnard, maire de la ville, et Isabelle Simon, déléguée régionale Méditerranée Altice France.

120 000 € récoltés par SFR

Et pour cause avait lieu l'inauguration des nouveaux locaux de la Maison des Adolescents. Un repaire parmi tous ceux subventionnés grâce à l'opération Pièces Jaunes, à laquelle est associé le groupe Altice France et son opérateur SFR, par le biais de collecte de fonds grâce à des campagnes de communication.

Sur les chaînes de télévision, les ondes radio, mais aussi par des SMS envoyés à ses quelque 10 millions d'abonnés, SFR a pu mobiliser 120 000 € sur la collecte 2022 et ainsi participer à la rénovation et l'extension des locaux de la Maison des Adolescents des Bouches-du-Rhône Nord.

« SFR est associé à l'opération Pièces Jaunes depuis 10 ans déjà, retrace Isabelle Simon. Les médias du groupe - BFM, RMC - contribuent également au soutien qui est apporté par Altice France à la Fondation des Hôpitaux. C'est une grande fierté que de pouvoir inaugurer aujourd'hui ensemble une des réalisations concrètes qui en découlent. Nous sommes honorés de pouvoir soutenir des projets tels que la MDA 13Nord et les formidables actions menées par cette association auprès des jeunes de la Région. »

À propos de la Fondation des Hôpitaux

Créée en 1989, et présidée depuis juin 2019 par Brigitte Macron, la Fondation a une vocation : faire de l'hôpital, lieu de soins un véritable lieu de vie pour les personnes fragiles à l'hôpital. La Fondation est à l'origine de l'opération Pièces Jaunes, en faveur des enfants et adolescents hospitalisés. Elle a, à ce jour, subventionné 15 618 projets dans les établissements hospitaliers français pour un montant de 151 millions d'euros. Reconnue d'utilité publique depuis 1994, la Fondation est membre du **Comité de la Charte** de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public.

www.fondationhopitaux.fr





SFR



STRASBOURG

L'inquiétude du Secours populaire face à la montée de la précarité

Le Secours populaire s'inquiète : les demandes d'aide augmentent et de nouveaux profils de précarité apparaissent.

6 5 % des Français connaissent au moins une personne de leur entourage familial ou amical confrontée à la pauvreté (+10 % par rapport à 2021) et 57 % d'entre eux disent avoir déjà connu une situation de pauvreté (+3 %). Le 16^e baromètre Ipsos/Secours populaire permet de mesurer la perception des Français sur la pauvreté et la précarité, et ces chiffres montrent une aggravation de la situation.

« Ce sondage reflète la réalité que nos bénévoles voient sur le terrain »

« Ce sondage reflète la réalité que nos bénévoles voient sur le terrain, souligne Camille Vega, secrétaire général du Secours populaire du Bas-Rhin. On a constaté une augmentation du nombre de person-



Le Secours populaire a notamment reçu 9 000 personnes dans le Bas-Rhin pour l'aide alimentaire en 2021, soit une hausse de 60 % par rapport à 2020. Photo DR/Pénélope MARCADE

nes qui nous sollicitent pour un soutien immédiat (alimentaire...), ou financier (loyer, factures...). »

Une augmentation de la pauvreté qui inquiète l'association. « De plus en plus de personnes ont du mal à s'en sortir au quotidien face à la hausse des

prix. Les familles donnent la priorité aux dépenses pour les enfants », explique-t-il.

En 2021, dans le Bas-Rhin, plus de 9 000 personnes ont fait appel au Secours populaire pour l'aide alimentaire, notamment sous forme de distri-

bution libre-service (+ 60 %). L'association a ainsi dû multiplier le nombre de distributions, comme à Mutzig, ou en créer de nouvelles, au Port du Rhin par exemple.

Retraités, travailleurs précaires... De nouveaux profils apparaissent da-



vantage ces derniers temps. « On nous sollicite de plus en plus à cause de problèmes d'actualisation dans les dossiers auprès des services sociaux, note Camille Vega. Certains ont aussi des difficultés par rapport à la dématérialisation des démarches, que ce soit pour l'accès ou la maîtrise de l'outil informatique. » Une antenne mobile « Solidaribus » sera prochainement lancée pour pallier ce problème.

921 étudiants soutenus en 2021

Le Secours populaire reçoit également plus d'étudiants. « Nous avons soutenu 921 étudiants en 2021. On est en discussion avec l'université pour relancer une antenne spécifique (le gymnase Louvois, à l'Esplanade avait, par exemple, accueilli des distributions fin 2020, NDLR) dans un local dédié », annonce le représen-

tant de l'association.

« On intervient sur différents champs et on met le focus sur différents thèmes au cours de l'année. Pour la rentrée, c'est la pauvreté-précarité, d'où cette campagne qu'on lance », poursuit-il. En 2021, le Secours populaire a reçu quelque 20 000 personnes sur l'ensemble de ses activités dans le Bas-Rhin, dont 2 000 ont été accompagnées dans des démarches d'accès aux droits. « Avant, on recevait 10 à 15 familles par demi-journée de permanence d'accueil. Aujourd'hui, c'est une trentaine, annonce Camille Vega. On a 650 bénévoles aujourd'hui. On en recrute, et on les forme. »

L'association intervient aussi en complémentarité ou avec des partenariats, notamment sur les campements situés sur le territoire.

J.R.

Campagne legs et assurances vie

Depuis le 26 septembre, le Secours populaire français déploie une nouvelle campagne de communication et appelle aux legs et assurances vie.

Par un legs ou une assurance vie, les personnes qui le souhaitent peuvent contribuer à un avenir meilleur pour les générations à venir et en particulier les enfants issus de milieux défavorisés. Faire un legs au Secours populaire permet de donner plus de moyens à la solidarité et de redonner espoir aux personnes en grande difficulté. C'est la promesse de « jours heureux ».

Les libéralités sont particulièrement précieuses pour les missions sociales de l'association. Elles servent à mener des actions de solidarité et à soutenir les animateurs-collecteurs bénévoles dans leurs actions, que ce soit par exemple pour

financer des séjours de vacances ou développer des projets de solidarité en direction des enfants à travers le monde... Chaque année, le Secours populaire est en mesure d'apporter son soutien à près de 3,5 millions de personnes et met en mouvement son réseau pour promouvoir la solidarité en France, en Europe et dans le monde.

Toutes les personnes disposant d'un patrimoine, même modeste, peuvent le transmettre intégralement ou en partie à une association reconnue d'intérêt général. En léguant au Secours populaire, chacun fait des plus précaires, des plus exclus, ses héritiers. Il s'agit d'engager son patrimoine dans une filiation de cœur, porteuse d'espoir, notamment pour toutes les personnes et enfants de milieux défavorisés en quête d'un

avenir meilleur.

Au Secours populaire, il n'y a pas de petits ni de grands dons. Chaque geste de générosité contribue à la solidarité. Le Secours populaire met tout en œuvre pour agir avec rigueur et dans la plus grande transparence. Il est agréé par le label Don en Confiance. Ses comptes sont certifiés chaque année par un commissaire aux comptes. Reconnu d'utilité publique depuis 1985, le Secours populaire français est exonéré de tous droits de mutation à titre gratuit. Plus de renseignements sur <https://transmettre.secourspopulaire.fr>.

Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire français peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier : www.secourspopulaire.fr.

Octobre Rose et le dépistage du cancer du sein



Chaque année, le mois d'octobre est le rappel de l'importance du dépistage du cancer du sein. Où en est le dépistage ? À quoi servent les dons ? Quelles sont les avancées ?

Cette 29^e édition d'Octobre Rose consacrée à la lutte contre le cancer du sein est plus que jamais nécessaire. En effet, on estime qu'une femme sur 8 sera touchée par le cancer du sein lors sa vie. Avec 60 000 nouveaux cas par an en France, le cancer du sein reste le premier cancer chez les femmes et le plus mortel. Détecté à un stade précoce, 9 femmes sur 10 en guérissent à horizon de cinq ans, d'où l'importance de la prévention. Cette campagne n'est pas simplement une spécificité française, elle est présente dans les quatre coins du monde. En France, pour l'année 2021, seule la moitié (50,6%) des femmes concernées ont participé au dépistage organisé du cancer du sein. Il faut que ce pourcentage progresse ! Simple et 100% remboursé, le dépistage doit être fait tous les deux ans, dès 50 ans. Par ailleurs, tout au long de la vie, notamment dès 25 ans, un suivi gynécologique avec une palpation par un professionnel de santé est recommandé une fois par an. Profitez de la gratuité de notre système de prévention est un bon moyen de sauver votre vie par la prise en charge précoce de cette maladie encore redoutable.

Octobre Rose et Ruban Rose, l'histoire !

En 1992, Evelyn H. Lauder, vice-présidente de la firme américaine de cosmétiques Estée Lauder, co-fonde le Ruban Rose avec Self Magazine. Evelyn Lauder sera particulièrement investie dans la recherche contre le cancer du sein, le dépistage et les soins jusqu'à sa disparition en 2011. En France, c'est en octobre 1994 que voit le jour de la première campagne de sensibilisation au cancer du sein « Cancer du sein, parlons-en! », et l'importance du dépistage. La campagne est portée par le groupe Estée Lauder France et le magazine Marie Claire. Depuis ce jour, le mois d'octobre est sous le signe du ruban rose, mobilisation nationale, avec une tour Eiffel illuminée de rose dès le 1 octobre et jusqu'à la fin du mois.

Où va l'argent des dons pour Octobre Rose ?

Depuis 2004, ce sont presque 4 millions qui ont été collectés par [l'Association Cancerdusein.org](http://l'AssociationCancerdusein.org) à travers des campagnes d'Octobre Rose. Nous pouvons citer, par exemple, la création en 2003 des Prix Ruban Rose. Ces prix encouragent et soutiennent la Recherche fondamentale en finançant des programmes de chercheurs, soignants et équipes de médecins. La



provenance des dons de l'association Cancerdusein.org se divise en trois grandes parties : le mécénat avec près de 75%, les dons du Grand Public pour 11,5% et quasiment 14 % d'initiatives locales. Ces dons sont investis à hauteur de 80% dans les missions sociales et la recherche pour la lutte contre le cancer du sein, le reste étant utilisé pour le fonctionnement de l'association. [La Ligue contre le cancer](#) vous fait d'ailleurs un petit récapitulatif du montant des dons proposés avec en regard leur utilité. Cela va de l'aide au financement d'une prothèse mammaire, de la mise à disposition d'une aide à domicile pour les personnes malades pendant 6 mois. Des séances de soins socio-esthétique ou le financement d'activités physiques adaptées durant la maladie. Pour donner de l'argent (avec déduction fiscale), il existe beaucoup d'associations, de fondations et il n'est pas toujours simple de choisir. Nous vous conseillons celles qui disposent plutôt du label « [Don en Confiance](#) » c'est en général indiqué sur le site internet de l'association. Le [Don en Confiance](#) est un organisme de labellisation et de contrôle des associations et des fondations faisant appel à la générosité du public. Cela indique que tout est fait en transparence.

Quelles sont les thérapeutiques contre le cancer du sein ?

L'heure est à la médecine de précision, personnalisée et prédictive. Médecine de précision d'abord, via l'analyse génomique de la tumeur. Grâce à des outils sophistiqués, on est capable de classer les tumeurs selon leurs caractéristiques génétiques, et ainsi de traiter la tumeur en elle-même, plutôt que l'organe.

Les thérapies ciblées, comme les anticorps monoclonaux, permettent alors de s'attaquer à des molécules précises de la tumeur.

L'immunothérapie, avec une stratégie un peu différente, permet à l'organisme de retrouver ses défenses immunitaires que le cancer a désactivées.

La médecine personnalisée ensuite, pour essayer de proposer la stratégie thérapeutique la plus efficace tout en optimisant la qualité de vie. Par exemple en chirurgie, le but est d'améliorer les techniques pour les rendre moins mutilantes.

La médecine prédictive enfin, avec l'objectif de savoir si un médicament va être efficace chez une patiente. Là encore, on étudie l'expression des gènes de la tumeur.

Des progrès considérables en chirurgie

Des progrès importants ont été accomplis durant ces dernières années pour améliorer l'efficacité de la chirurgie et surtout réduire son impact pour les patientes. La chirurgie conservatrice est de plus en plus souvent proposée : dans 60 à 70 % des cas, elle permet de ne retirer que la tumeur et non le sein entier. Ces interventions chirurgicales sont de courte durée (moins de deux heures en général) et les risques de complications sont rares avec notamment peu de douleur et de gênes invalidantes. De fait, cette opération est désormais fréquemment réalisée en ambulatoire, c'est-à-dire sans hospitalisation, permettant à la femme de rentrer chez elle le soir même. Évidemment, pour les cas plus graves, la mammectomie peut être de rigueur avec tous les dégâts physiques et psychiques qui en découlent. Sans parler des dégâts dans les familles quand une telle épreuve arrive. C'est pourquoi, il n'est plus temps de réfléchir à vous faire dépister. Bien que la science depuis la Covid-19 n'ait pas toujours fait preuve d'une réelle bienveillance entre ses acteurs tout en laissant naître des doutes quant à ses financements, nous pouvons légitimement, pour ce cas, lui faire confiance. D'ailleurs l'ARNm sera peut-être un facteur d'avancées intéressantes concernant le cancer en général. Des essais cliniques sont en phase 2 avec cette technologie. À suivre...

La rédaction du Quotidien des Seniors est de tout coeur avec les personnes qui luttent contre ce fléau et leur souhaite un prompt rétablissement.

On ne vous demandera jamais assez de vous faire dépister régulièrement. De plus, il est de notre devoir d'aider à la compréhension, de diffuser et de responsabiliser nos lectrices et nos lecteurs sur le bien fondé de cette démarche. Transmettez le message à vos amis, vos voisins et vos connaissances. **Le dépistage est gratuit et sauve des vies.** N'attendez plus ! Prenez soin de vous et de vos proches.

Amnesty international au Prix Bayeux Calvados des correspondants de guerre



Pour la huitième année consécutive, Amnesty international est partenaire du Prix Bayeux Calvados-Normandie des correspondants de guerre, qui se déroule du 3 au 9 octobre 2022 à Bayeux, et est cette année largement consacré au conflit en Ukraine. Ces rencontres sont un rendez-vous incontournable pour les journalistes (radio, télévision, photographie, presse écrite) qui couvrent l'actualité internationale et pour toutes celles et ceux qui alertent sur les graves violations des droits humains partout dans le monde.

Nous participerons plus particulièrement aux évènements et rencontres suivants :

- Rencontre avec Guillaume Herbaut à l'occasion de la sortie de son livre « Ukraine, terre désirée »

Samedi 8 octobre à 14h45 / Forum des médias - Espace Saint-Patrice

En exclusivité, le photographe Guillaume Herbaut présentera son dernier livre Ukraine, terre désirée (éditions Textuel), soutenu par Amnesty International. Animée par Franck Mathevon, cette rencontre permettra au public d'avoir un échange privilégié avec un photographe qui, depuis vingt ans, se rend chaque année en Ukraine.

- ENQUÊTER SUR LES GRAVES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

« Au coeur de l'enquête : les preuves des faits. Enquêter, témoigner, juger ? »

Samedi 8 octobre à 16H / Table-ronde à la Halle ô Grains

Dans les zones de conflits, les journalistes et nos équipes de recherche informent, collectent des preuves et établissent des faits. La technologie favorise l'information en temps réel et permet l'analyse des événements, y compris dans des zones peu accessibles. Mais quelles sont les modalités et les temporalités des enquêtes ? Comment peuvent-elles soutenir le travail de la justice ? Cette rencontre, au-delà de l'exemple de la guerre en Ukraine, exposera et explorera ces questions.

Cette table ronde organisée par Amnesty International se déroulera en présence de Donatella Rovera (experte des situations de crise et chercheuse pour Amnesty International, notamment en Ukraine), Jeanne Sulzer (responsable Justice internationale chez Amnesty International) et Cécile Allegra (journaliste et réalisatrice, lauréate du prix Albert-Londres 2015). Elle sera animée par Virginie Roels, rédactrice en chef de La Chronique, notre magazine d'enquêtes et de reportages.

- Remise du Prix Amnesty du meilleur reportage télévisions

Soirée de remise des prix / Pavillon, à partir de 18h30

La soirée de remise des Prix sera animée par Nicolas Poincaré. Dans le cadre de la compétition internationale, notre président Jean Claude Samouiller remettra le prix Amnesty International aux journalistes ayant réalisé le meilleur reportage



télévision (format court).

- Et pour nous rencontrer : le Salon du livre du samedi !

Samedi 8 octobre de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 / Salon du livre au Pavillon

Nos militantes et nos militants accueilleront le public pour l'informer sur les différentes manières de prendre part à nos combats pour les droits humains. L'auteur de bande dessinée Jérémie Dres présentera et signera le deuxième tome de son roman graphique *Le jour où j'ai rencontré Ben Laden* (éditions Delcourt), que nous soutenons.

Complément d'information :

Les lauréats et lauréates du Prix Amnesty International, qui récompense chaque année le meilleur reportage télévision (format court), sont :

2021 : Orla Guerin et à Goktay Koraltan - BBC pour « Lestireurs d'élite au Yémen »

2020 : John Sudworth et Wang Xiping - BBC pour « Les familles ouïghoures »

2019 : Orla Guerin, Lee Durant et Nicola Careem - BBC pour « Yémen : un bus touché par une frappe aérienne »

2018 : Nima Elbagir, Alex Platt, Raja Razek - CNN pour « Une vente aux enchères d'esclaves en Libye »

2017 : Waad Al-Kateab - Channel 4 pour « Le dernier hôpital d'Alep détenu par les rebelles »

2016 : Arnaud Comte et Stéphane Guillemot - France 2 pour « Mossoul : fuir à tout prix »

2015 : Mikhail Galustov - VICE pour « Russian roulette »

Amnesty International France - Service presse - 01 53 38 66 00 / 06 76 94 37 05 - spresse@amnesty.fr

Créée en 1961, Amnesty International est un mouvement mondial et indépendant de plus de 10 millions de membres et sympathisants qui oeuvrent pour le respect, la défense et la promotion de tous les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Amnesty International a reçu le prix Nobel de la paix en 1977. La section française (AIF) a été créée en 1971. Son financement repose sur la générosité du public (200 000 donateurs), sur les ventes de produits de soutien et les cotisations de près de 120 000 membres. AIF est agréée par le Comité de la charte du don en confiance. www.amnesty.fr

Vendée : « 10 Joséphine permettent à une personne malade d'être accompagnée »

Grâce aux dons et aux recettes de la Joséphine, le comité vendéen de la Ligue contre le cancer enrichit chaque année les actions pour accompagner les malades.



Raphaël, Sasha, Laure, Barbara, Salah, Agnès et Virginie, une équipe de choc qui s'assure que les dons et recettes pour la Ligue profitent au mieux aux malades. ©Stéphanie HOURDEAU

Les Joséphine ne transpirent pas en vain. Depuis 2015, l'équipe du comité de Vendée de la Ligue contre le cancer, labellisé Don en confiance, s'attèle avec rigueur à transformer le moindre euro récolté en soins ou aides aux personnes malades.

La mise en place de soins supports, qui permettent aux malades de mieux supporter leur combat, est une partie majeure et essentielle de l'action du comité.

Avec les dernières recettes de la Joséphine 2021, la Ligue vendéenne a pu mettre en place un nouveau service d'accompagnement de proximité : Proxiligue.

C'est un dispositif qui permet de rapprocher les soins supports des malades en créant un réseau de professionnels certifiés dans tout le département. Un malade à Fontenay pourra ainsi se rendre à Sainte-Hermine, et s'il ne peut vraiment pas se déplacer, les professionnels peuvent facilement aller vers lui.

Agnès Chevillon, directrice du comité vendéen de la Ligue contre le cancer

Une proximité attendue



Lancé en mars dernier, Proxiligie a convaincu 43 prestataires d'adhérer au service. « Nous avons treize socio-esthéticiennes (lire page 6), douze psychologues, dix diététiciennes et huit enseignants en Activité physique adapté (Apa), répartis dans toute la Vendée ».

83 malades ont déjà eu recours à Proxiligie, ce qui représente déjà 265 séances d'assurées et 10 000 € d'investissement. « Dix Joséphine permettent à une personne malade d'être accompagnée », calcule le comité. Preuve que les efforts de ces femmes engagées sont utiles et bénéfiques.

Recherche professionnels

Proxiligie ne demande qu'à se développer. « Nous avons encore certains besoins pour un meilleur maillage. Il nous faudrait des professionnels sur le secteur de Chantonay, Pouzauges, La Châtaigneraie, mais aussi Noirmoutier, Montaigu, Challans et Saint-Gilles », appelle de ses vœux Agnès Chevillon.

Une aide au sevrage tabagique dès octobre

Le sevrage tabagique sera proposé dès octobre aux personnes malades. Car il n'est pas rare pour une personne rongée par un cancer de se consoler avec la cigarette. Cet accompagnement sera intégré dans le parcours de soins du patient. Arrêter de fumer permettra d'améliorer la survie, la qualité de vie et diminuer le risque de survenue d'un deuxième cancer. En effet, tabac et traitement ne font généralement pas bon ménage. Des interactions néfastes peuvent se produire en chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie et autres thérapies ciblées. Dans un second temps, cet accompagnement sera également proposé lors des actions de prévention en entreprise auprès des collaborateurs souhaitant bénéficier d'un accompagnement vers le sevrage tabagique.

Si des praticiens veulent rejoindre le service Proxiligie, ils peuvent contacter le comité au 02 51 44 63 28.

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre Le Journal du Pays Yonnais dans l'espace [Mon Actu](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.

L'actu

LIGUE. « 10 Joséphine permettent à une personne malade d'être accompagnée »

Grâce aux dons et aux recettes de la Joséphine, le comité vendéen de la Ligue contre le cancer enrichit chaque année les actions pour accompagner les malades.

Les Joséphine ne transpirent pas en vain. Depuis 2015, l'équipe du comité de Vendée de la Ligue contre le cancer, labellisé Don en confiance, s'attèle avec rigueur à transformer le moindre

euro récolté en soins ou aides aux personnes malades.

La mise en place de soins supports, qui permettent aux malades de mieux supporter leur combat, est une partie majeure et essentielle de l'action du comité.

Avec les dernières recettes de la Joséphine 2021, la Ligue vendéenne a pu mettre en place un nouveau service d'accompagnement de proximité : Proxiligie. « C'est un dispositif qui

permet de rapprocher les soins supports des malades en créant un réseau de professionnels certifiés dans tout le département. Un malade à Fontenay pourra ainsi se rendre à Sainte-Hermine, et s'il ne peut vraiment pas se déplacer, les professionnels peuvent facilement aller vers lui », détaille Agnès Chevillon, directrice du comité vendéen.

Une proximité attendue

Lancé en mars dernier, Proxiligie a convaincu 43 prestataires d'adhérer au service. « Nous avons treize socio-esthéticiennes (lire page 6), douze psychologues, dix diététiciennes et huit enseignants en Activité physique adapté (Apa), répartis dans toute la Vendée ».

83 malades ont déjà eu recours à Proxiligie, ce qui représente déjà 265 séances d'assurées et 10 000 € d'investissement. « Dix Joséphine permettent à une personne malade d'être accompa-

Une aide au sevrage tabagique dès octobre

Le sevrage tabagique sera proposé dès octobre aux personnes malades. Car il n'est pas rare pour une personne rongée par un cancer de se consoler avec la cigarette. Cet accompagnement sera intégré dans le parcours de soins du patient. Arrêter de fumer permettra d'améliorer la survie, la qualité de vie et diminuer le risque de survenue d'un deuxième cancer. En effet, tabac et traitement ne font généralement pas bon ménage. Des interactions néfastes peuvent se produire en chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie et autres thérapies ciblées.

Dans un second temps, cet accompagnement sera également proposé lors des actions de prévention en entreprise auprès des collaborateurs souhaitant bénéficier d'un accompagnement vers le sevrage tabagique.





Raphaël, Sasha, Laure, Barbara, Salah, Agnès et Virginie, une équipe de choc qui s'assure que les dons et recettes pour la Ligue profitent au mieux aux malades. Stéphanie HOURDEAU

gnée », calcule le comité. Preuve que les efforts de ces femmes engagées sont utiles et bénéfiques.

Recherche professionnels

Proxiligie ne demande qu'à se développer. « Nous avons

encore certains besoins pour un meilleur maillage. Il nous faudrait des professionnels sur le secteur de Chantonnay, Pouzauges, La Châtaigneraie, mais aussi Noirmoutier, Montaigu, Challans et Saint-Gilles », appelle de ses vœux Agnès Chevillon.

Retrouvez le programme en page 10.

● Stéphanie HOURDEAU

■ Si des praticiens veulent rejoindre le service Proxiligie, ils peuvent contacter le comité au 02 51 44 63 28.



LIGUE. « 10 Joséphine permettent à une personne malade d'être accompagnée »



Raphaël, Sasha, Laure, Barbara, Salah, Agnès et Virginie, une équipe de choc qui s'assure que les dons et recettes pour la Ligue profitent au mieux aux malades. Stéphanie HOURDEAU

Grâce aux dons et aux recettes de la Joséphine, le comité vendéen de la Ligue contre le cancer enrichit chaque année les actions pour accompagner les malades.

Les Joséphine ne respirent pas en vain. Depuis 2015, l'équipe du comité de Vendée de la Ligue contre le cancer, labellisé **Don** en confiance, s'attèle avec rigueur à transformer le moindre euro récolté en soins ou aides aux personnes malades.

La mise en place de soins supports, qui permettent aux malades de mieux supporter leur combat, est une partie majeure et essentielle de l'action du comité.

Avec les dernières recettes de la Joséphine 2021, la Ligue vendéenne a pu mettre en place un nouveau service d'accompagnement de proximité : Proxiligue. « C'est un dispositif qui permet de rapprocher les soins supports des malades en créant un réseau de

professionnels certifiés dans tout le département. Un malade à Fontenay pourra ainsi se rendre à Sainte-Hermine, et s'il ne peut vraiment pas se déplacer, les professionnels peuvent facilement aller vers lui », détaille Agnès Chevillon, directrice du comité vendéen.

Une proximité attendue

Lancé en mars dernier, Proxiligue a convaincu 43 prestataires d'adhérer au service. « Nous avons treize socio-esthéticiennes (lire page 6), douze psychologues, dix diététiciennes et huit enseignants en Activité physique adapté (Apa), répartis dans toute la Vendée ».

83 malades ont déjà eu recours à Proxiligue, ce qui représente déjà 265 séances d'assurées et 10 000 € d'investissement. « Dix Joséphine permettent à une personne malade d'être accompagnée », calcule le comité.

Preuve que les efforts de ces femmes engagées sont utiles et bénéfiques.

Recherche professionnels

Proxiligue ne demande qu'à se développer. « Nous avons encore certains besoins pour un meilleur maillage. Il nous faudrait des professionnels sur le secteur de Chantonnay,

Pouzauges, La Châtaigneraie, mais aussi Noirmoutier, Montaigu, Challans et Saint-Gilles », appelle de ses vœux Agnès Chevillon.

● Stéphanie HOURDEAU

■ Si des praticiens veulent rejoindre le service Proxiligue, ils peuvent contacter le comité au 02 51 44 63 28.

Une aide au sevrage tabagique dès octobre

Le sevrage tabagique sera proposé dès octobre aux personnes malades. Car il n'est pas rare pour une personne rongée par un cancer de se consoler avec la cigarette. Cet accompagnement sera intégré dans le parcours de soins du patient. Arrêter de fumer permettra d'améliorer la survie, la qualité de vie et diminuer le risque de survenue d'un deuxième cancer. En effet, tabac et traitement ne font généralement pas bon ménage. Des interactions néfastes peuvent se produire en chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie et autres thérapies ciblées.

Dans un second temps, cet accompagnement sera également proposé lors des actions de prévention en entreprise auprès des collaborateurs souhaitant bénéficier d'un accompagnement vers le sevrage tabagique.



Mise à jour de la liste des paradis fiscaux : l'Union européenne joue une nouvelle fois la politique de l'autruche

Aujourd'hui, les ministres européens des finances ont mis à jour la liste des paradis fiscaux de l'Union européenne. Cette mise à jour comprend l'inscription sur la liste noire de trois pays supplémentaires et la radiation pure et simple des Bermudes et de la Tunisie. Oxfam déplore une nouvelle fois un manque de courage de la part de l'Union européenne qui a des conséquences dramatiques sur les inégalités.

Quentin Parrinello, responsable Plaidoyer Justice fiscale et inégalités, revient sur cette décision :

« Cette liste est une plaisanterie. Les Bermudes sont l'un des pires paradis fiscaux au monde avec leur taux d'imposition des sociétés nul. L'Union européenne les a retirées de la liste après qu'elles aient fait quelques promesses de réforme qui n'ont convaincu personne sauf l'UE apparemment... Comme si ça ne suffisait pas, les paradis fiscaux européens comme le Luxembourg ne figurent toujours pas sur la liste, les pays de l'union européenne bénéficiant d'un laissez-passer automatique . L'Union européenne a accepté il y a deux ans de renforcer la liste mais depuis rien n'a changé. Les critères restent trop peu restrictifs. Si cette liste a retenu trois pays à taux d'imposition zéro, ce n'est pas en raison de leur taux d'imposition, et ils peuvent facilement être retirés de la liste à nouveau. L'Union européenne devrait automatiquement mettre sur la liste noire les pays à taux d'imposition nul ou faible et soumettre les pays européens au même niveau d'examen que les pays non-européens. La liste actuelle est d'une rare hypocrisie, puisque les principaux paradis fiscaux européens, comme Malte et le Luxembourg, échappent à la liste, tandis que des pays non européens, comme l'Eswatini et le Botswana, risquent d'être inscrits sur la liste noire.

« En France, l'évasion fiscale coûte chaque année 80 milliards d'euros, autant d'argent qui manque pour financer les services publics et les protéger les plus précaires. Dans un contexte où les citoyens ordinaires sont confrontés à la crise du coût de la vie, il est urgent de lutter vraiment contre les paradis fiscaux en appliquant des critères solides. »



Association loi 1901 d'intérêt général, Oxfam France est membre du Comité de la Charte.

Oxfam France est membre de la confédération Oxfam, une organisation internationale de développement qui mobilise le pouvoir citoyen contre la pauvreté. Oxfam International travaille actuellement dans 67 pays afin de trouver des solutions durables pour mettre fin aux injustices qui engendrent la pauvreté.



"Virades de l'Espoir" à Biguglia : une première réussie

Si les "Virades de l'Espoir" sont organisées chaque année sur notre île (250 sur tout le territoire national en 2022), ce samedi 1er octobre, elles avaient pour la première fois comme décor la commune de Biguglia. Une première réussie après les récentes manifestations de Saint-Florent et de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio. CNI s'est mêlé aux bénévoles.



Jean-Charles Giabiconi et Pierrette Quilici-Cot ouvrent la marche des 5 km

Les *Virades de l'Espoir* sont organisées par l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

Créée en 1965 par des parents de jeunes patients et des soignants, l'association se consacre à l'accompagnement des personnes malades et de leur famille dans chaque aspect de leur vie bouleversée par la maladie.

Ainsi, "Vaincre la Mucoviscidose organise son action autour de quatre missions prioritaires : guérir, soigner, améliorer la qualité de vie, et informer et sensibiliser.

Reconnue d'utilité publique, elle est agréee par le Comité de la charte du don en confiance et habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie.

Les *Virades de l'espoir*, événement historique de l'association, reviennent en force cette année après les années de pandémie.

« *Nous avons choisi la ville de Biguglia cette année car mobiliser les gens dans une petite localité est peut-être plus facile* » explique Pierrette Quilici-Cot, déléguée territoriale adjointe de l'association pour la région Corse-Côte d'Azur. « *On a reçu un excellent accueil de la municipalité et une écoute attentive. Aujourd'hui l'association regroupe une quinzaine de bénévoles sur l'île* ».



Alors que Pierrette retourne au stand donner un coup de main pour les inscriptions, Tony Richard, kiné de profession, délégué départemental, prend le relais. « *On parle peut-être moins de notre [association](#) car la maladie touche moins de monde que le cancer par exemple. En Corse on recense une trentaine de patients. Le plus jeune à moins de 1 an, c'est une maladie génétique, le plus âgé, la quarantaine* ».

Et quand on lui demande si des progrès sont accomplis dans le domaine de la recherche, le jeune homme se veut plutôt optimiste : « *Aujourd'hui l'espoir pour tous les patients de mieux vivre est envisageable grâce aux avancées de la recherche. Kafrio, le plus efficace des nouveaux traitements, est depuis peu disponible sur le marché. C'est une réelle avancée car ce médicament réduit de façon spectaculaire certains symptômes, notamment les affections pulmonaires invalidantes* ».

"Gardons le souffle du combat"

Les poumons sont en effet les premiers organes affectés par la maladie. D'où la symbolique de la marche et du slogan « Gardons le souffle du combat ».

Pierrette nous rejoint alors que Tony s'affaire autour des dossards. « *Le but principal de ces virades est de sensibiliser et d'informer sur la maladie. Ensuite, elles constituent une petite source de revenus pour l'association et pour faire avancer la recherche. D'où des actions dans différentes régions de l'île. Dans quelques jours nous organiserons un grand concours de boules à Corte avec l'associé Soffiu di vita* ».

L'heure du départ approche.... Elles et ils sont désormais une cinquantaine à avoir revêtu le tee-shirt blanc aux couleurs de l'association pour participer à la marche de 5 km. Un aller-retour du Marché couvert qui jouxte la mairie au village lui-même.

Les marcheurs au grand coeur sont encadrés par les bénévoles en tee-shirt vert, le vert de ... l'espoir. En tête, lui aussi en vert, Jean-Charles Giabiconi, le maire de la ville. « *Pour nous c'est très important d'aider à notre niveau de telles associations. On privilégie ces contacts car ce sont de petites structures associatives et ont vraiment besoin d'aides. L'opération sera certainement renouvelée* ».



Pierrette Quilici-Cot, à gauche, Tony Richard, à droite et les bénévoles de l'association au stand avant le départ.

Famille du média : **PQR/PQD**
(Quotidiens régionaux)
Périodicité : **Quotidienne**
Audience : **83000**
Sujet du média :
Actualités-Infos Générales



Edition : **29 septembre 2022**
P.14
Journalistes : -
Nombre de mots : **438**

CORBIGNY ■ La délégation de la Nièvre entame son plan d'action en organisant un "Déjeuner du Dimanche"

Un moment de convivialité avec l'Ordre de Malte

Dans le cadre des actions de solidarité développées par l'Ordre de Malte France, dimanche, la délégation de la Nièvre a commencé à mettre en œuvre son plan d'action, organisant son premier "Déjeuner du Dimanche".

Organisé en collaboration avec la paroisse Saint-François-D'Assise et avec l'avis favorable de la municipalité, ce déjeuner avait pour objectif de réunir des personnes se sentant seules ou isolées dans les villages ou dans les campagnes de ces communes rurales.

Il était précédé, pour ceux qui le souhaitaient, par une messe célébrée par le père Jean-Marie Diouf.



COLLÈGE SAINT-LÉONARD. Ce temps de convivialité a permis de réunir une trentaine de personnes.

Accueilli par le collège Saint-Léonard, ce temps de convivialité a permis de réunir une trentaine de personnes pour un déjeuner préparé avec soin par les bénévoles de la Délégation. Il a permis des contacts riches lors de l'apéritif qui a pu se tenir dans la cour de l'école et d'un déjeuner servi dans une salle du collège.

Accueillir, secourir, soigner, accompagner

Une animation rythmée de chants de variétés françaises a permis à toute l'assistance de communier au son des guitares et flûtes à bec. Les témoignages très positifs des convives montrent



que la journée a été un succès, cela encourage les organisateurs à la reconduire en 2023 et à la proposer dans d'autres paroisses.

Émanation française du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France se mobilise auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la santé, du secourisme et de la solidarité. Fidèle à sa vocation hospitalière, l'association catholique agit - en France et dans vingt-six pays - autour de quatre axes clés : accueillir, secourir, soigner, accompagner.

Fort de ses 12.000 bénévoles et plus de 2.000 salariés, l'Ordre de Malte France lutte contre l'ex-

clusion, aide les personnes malades, âgées et dépendantes, en situation de précarité ou atteintes d'Alzheimer, ou encore les enfants et les adultes en situation de handicap ou porteurs de troubles du spectre de l'autisme.

En plaçant la charité au cœur de son engagement, l'Ordre de Malte France tend la main chaque jour à celles et ceux qui en ont le plus besoin. L'association est agréée par le Comité de la charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. ■

➔ **Contact.** www.ordredemaltefrance.org

Autour du **Loroux-Bottereau**

LE LOROUX-BOTTEREAU

VIRADE DE L'ESPOIR. Une nouvelle édition pour soutenir la recherche

La Virade de l'espoir 2022 sera organisée au Loroux-Bottereau, dimanche 25 septembre, sur le site de la Tannerie, de 8 h à 16 h. Les bénéfices seront reversés à l'association Vaincre la mucoviscidose.

Les Virades de l'espoir, l'événement historique de l'association Vaincre la mucoviscidose, revient cette année avec une ambition plus forte que jamais : collecter des fonds pour permettre à toutes les personnes atteintes de mucoviscidose de bénéficier des avancées thérapeutiques majeures.

Encore plus de 60 % des patients sont privés des avancées thérapeutiques majeures. Ces vingt dernières années, la prise en charge de la mucoviscidose a connu des bouleversements majeurs au bénéfice des personnes malades : généralisation du dépistage néonatal et création des centres de ressources et de compétences de la mucoviscidose en 2002, meilleure coordination des soins, accès à des traitements innovants...

Un nouveau traitement

Kaftrio®, le plus efficace des nouveaux traitements appelés « modulateurs de CFTR » est disponible depuis un an pour certaines personnes malades. Si ces modulateurs ne guérissent pas encore la mucoviscidose, ils réduisent, de façon spectaculaire, certains symptômes, notamment les affections pul-



La Virade 2022 aura lieu dimanche, de 8 h à 16 h, sur le site de la Tannerie. Kermesse et restauration sur place.

monaires invalidantes.

Pour les patients, c'est un véritable changement de vie qui s'opère. Toutefois, fin 2022, seuls 40 % des patients devraient pouvoir en bénéficier. Près des deux tiers des personnes malades sont actuellement privés des avancées thérapeutiques majeures soit en raison de leur âge (autorisations de mise sur le marché non encore délivrées) ou d'un profil génétique rendant inopérant ce traitement, soit par ce que la transplantation d'organe constitue une contre-indication.

Depuis 34 ans au Loroux

Depuis 34 ans, la commune du Loroux-Bottereau accueille les Virades de l'Espoir le dernier dimanche de septembre, au profit de Vaincre la Mucoviscidose. La seule dans le Vignoble nantais. « **Après deux années difficiles, nous avons décidé de relancer la Virade de l'Espoir, le dimanche 25 septembre, sur le site de la Tan-**

nerie Vaincre la mucoviscidose organise un programme d'activités sportives en partenariat avec les associations locales. « **Ce sera une petite virade de reprise après la pandémie** », souligne Anne-Claude Alonzi.

A partir de 8 h, les sportifs comme les moins sportifs pourront participer à des parcours de marche : de 15 km avec un départ à 8 h 30 ; de 12 km à 9 h et de 5 km à 10 h 30 et à 14 h. Il y aura aussi un concours de pétanque le samedi après-midi 24 septembre à la Tannerie à l'initiative du club de pétanque lorouxain. Le comité des fêtes du Landreau organisera une fois de plus un loto, le 13 novembre, à la salle polyvalente du Landreau.

Tous les bénéfices de ces animations sont reversés à l'association Vaincre la Mucoviscidose.

■ **Programme complet sur www.virades.or/virade du Loroux-Bottereau. Lire aussi en pages Vignoble.**

nerie, Anne-Claude Alonzi, la responsable Virade du Loroux-Bottereau. **Si l'arrivée d'un nouveau traitement, le Kaftrio®, a relancé l'espoir d'une vie plus "normale" pour les patients, tous ne peuvent pas en profiter, cela dépend de leur mutation et nous ne savons pas encore si les effets bénéfiques de ce médicament vont durer dans le temps. C'est dire l'importance d'un financement constant de la recherche** ».

Comme tous les ans, l'asso-

À propos de Vaincre la mucoviscidose

Créée en 1965 par des parents de jeunes patients et des soignants, Vaincre la mucoviscidose se consacre à l'accompagnement des personnes malades et de leur famille dans chaque aspect de leur vie bouleversée par la maladie. L'association organise son action autour de quatre missions prioritaires : guérir, soigner, améliorer la qualité de vie, informer et sensibiliser. Vaincre la mucoviscidose est une association reconnue d'utilité publique, agréée par le Comité de la charte du don en confiance et habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie. En savoir plus sur vaincrelamuco.org.



13 septembre : Journée mondiale du legs

Un soutien essentiel pour faire avancer la recherche contre le cancer

Décidez aujourd'hui de financer la recherche de demain grâce au legs. Cette ressource financière majeure permet de transmettre tout ou partie de son patrimoine à un organisme sans but lucratif grâce à un testament. Désigner Gustave Roussy comme bénéficiaire d'un legs confère aux médecins et chercheurs les moyens concrets d'atteindre leur objectif : guérir le cancer au 21^e siècle. Pour mieux sensibiliser à cette forme de générosité encore peu connue, Gustave Roussy lance à l'occasion de la Journée mondiale du legs, le 13 septembre, une campagne d'envergure sur les libéralités.

« Si je suis encore en vie, c'est grâce à la recherche. Depuis, je rêve d'un monde sans cancer et pour que ce rêve devienne peut-être réalité, j'ai décidé de faire un legs à Gustave Roussy ». Comme Odile, testatrice, près de 150 personnes ont décidé de soutenir l'Institut via leur legs pour aider les médecins-chercheurs à guérir le cancer au 21^e siècle.



Qu'est-ce qu'un legs ?

Le legs à un organisme habilité à recevoir des dons et legs est l'une des trois possibilités, avec la donation et l'assurance-vie, de transmettre une partie ou l'intégralité de son patrimoine (bien immobilier, somme d'argent...), totalement exonérée de droits de succession. Ce type de soutien permet d'organiser de son vivant la transmission de ses biens mobiliers ou immobiliers dans la limite de la « quotité disponible », c'est-à-dire la part de patrimoine dont on dispose librement. Le legs à un organisme tel que l'Institut Gustave Roussy implique obligatoirement la rédaction d'un testament qui ne prend effet qu'au décès du testateur.

Il n'y a pas d'âge, de situation familiale déterminée pour être testateur, ni de montant minimal ou de plafond pour faire un legs. Chacun peut contribuer à hauteur de ses moyens et selon la nature de son projet en s'organisant de son vivant.

Gustave Roussy est habilité à recevoir des dons et legs depuis 1945 et bénéficie depuis 2009 de l'agrément « Don en



confiance » du Comité de la charte. Rigueur et transparence sont au coeur de la gestion des procédures de collecte et de l'utilisation des dons et legs.

Pourquoi choisir transmettre son patrimoine à Gustave Roussy ?

Faire un legs à Gustave Roussy, c'est relever le défi de créer un nouveau futur pour tous les patients atteints d'un cancer en s'engageant aux côtés du leader européen de la recherche en oncologie, pionnier dans l'innovation.

En 2021, 10,1 millions d'euros de legs et assurance-vie ont été collectés, soit 39% de la collecte de l'Institut. Les dons, legs et assurances-vie ont ainsi contribué à financer de nombreux projets, tels que :

- **Le lancement du programme Interception** , pour identifier au plus tôt les personnes à risque augmenté de cancer afin de leur proposer une prévention personnalisée.

50 k€

- **L'acquisition d'un TEP Scan numérique** : équipement de haute technologie pour effectuer des diagnostics plus précis.

2,59 M€

- **Des innovations en cancérologie pédiatrique** : lancement d'essais cliniques précoces et déploiement des recherches génétiques et immunologiques en pédiatrie.

1,5 M€

- **Le développement de projets de recherche en immunothérapie** : financement d'essais cliniques et d'équipes de recherche permettant de rendre l'immunothérapie accessible à un plus grand nombre de personnes.

0,9 M€

- **Le projet médico-scientifique de médecine de précision PRISM** : 1^{er} centre de médecine de précision dédié à l'oncologie.

0,9 M€

- **Le programme d'accompagnement des patients « Mieux vivre le cancer »** pour mieux supporter la maladie et ses traitements au travers d'approches et pratiques complémentaires aux soins.

0,7 M€

En ce jour particulier, Gustave Roussy souhaite avant tout remercier tous les généreux bienfaiteurs qui ont permis ces grandes avancées.

Une campagne pour mieux faire connaître les legs, donations et assurances-vie

Ce soutien financier est essentiel. Pour le faire savoir au plus grand nombre, Gustave Roussy lance une campagne nationale dédiée aux libéralités avec annonces dans la presse, spot TV, radio et relais dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Vous avez un projet ? Une équipe dédiée experte vous accompagne dans sa construction. Si vous souhaitez en savoir plus sur la transmission de patrimoine à l'Institut, [demandez notre brochure legs, donation, assurance-vie](#) ou contactez [Mathilde Hérault](#) , chargée du développement des libéralités.

Festival ODP à Talence, un week-end de musique, de fête et de solidarité



Festival ODP à Talence au profit des orphelins des sapeurs-pompiers | Crédit photo : DR

Des concerts mais aussi de nombreuses animations au programme de cette 6ème édition au profit des orphelins des sapeurs-pompiers de France avec un village enfant ODP Kids, des initiations aux gestes qui sauvent.

Lancé en 2015 à l'initiative de Sébastien Lussagnet (sapeur-Pompier professionnel) et de plusieurs sapeurs-pompiers de Gironde avec le soutien de Cyril Lignac et Eric Jean-Jean, le festival ODP combine un programme musical audacieux et de qualité avec des animations et sensibilisations. Un festival familial, qui veut conserver une taille humaine pour préserver son identité.

L'ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS ET FONDS D'ENTRAIDE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE, DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France (ODP) est une association à but non lucratif, créée le 27 mars 1926 par le Commandant GUESNET, reconnue d'utilité publique en 1928 et placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République. Elle est également membre du Don en Confiance depuis 2007.

L'objectif principal de l'Œuvre des Pupilles est d'assurer un soutien moral et financier à tous les enfants dont le parent sapeur-pompier (professionnel, volontaire ou militaire) est décédé en, ou hors service commandé. L'Association vient également en aide aux sapeurs-pompiers ainsi qu'aux jeunes et anciens sapeurs-pompiers qui peuvent se trouver dans la difficulté.

Sa mission est avant tout d'assurer un avenir plus heureux aux enfants et aux familles en épaulant le parent restant et surtout



en accompagnant les orphelins du jour du drame jusqu'à leur entrée dans la vie active, voire tout au long de leur vie.

CALOGERO ; GRAND CORPS MALADE ; CLARA LUCIANI TÊTES D'AFFICHE DU FESTIVAL ODP 2022



LES HORAIRES DU FESTIVAL

JEUDI 8.09	 VENDREDI 9.09	SAMEDI 10.09	DIMANCHE 11.09
<i>Ouverture des portes :</i> 18h	<i>Ouverture des portes :</i> 18h	<i>Ouverture des portes :</i> 18h	<i>Ouverture des portes :</i> 17h
ANNIE LALALOVE 19H > 19H45	CHIEN NOIR 19H > 20H	TERRENOIRE 19H > 20H	RTL2 POP-ROCK LIVE
MURRAY HEAD 20H15 > 21H30	SELAH SUE 20H30 > 21H45	JÉRÉMY FREROT 20H30 > 21H45	SHOWCASES GRATUITS
CALOGERO 22H15 > 23H45	GRAND CORPS MALADE 22H30 > 00H	CLARA LUCIANI 22H30 > 00H	GAËTAN ROUSSEL CEPHAZ CATS ON TREES HYPHEN HYPHEN IZÏA RTL2 POP-ROCK PARTY by Loran

En savoir plus : <http://www.festival-odp.com/>

Du jeudi 8 au dimanche 11 septembre 2022, dans l'enceinte du Parc Peixotto de Talence, près de Bordeaux.

Sébastien Lussagnet, *Directeur/Fondateur du Festival ODP, présente cette édition 2022.*

LA CHRONIQUE D'AMNESTY I Sept. 22 - AFGHANISTAN. "La France m'a abandonné"

LA CHRONIQUE D'AMNESTY I Sept. 22 AFGHANISTAN. "La France m'a abandonné"

[Agir Faire un don](#) [Connexion](#)



Espace journalistes

- [Communiqués de presse](#)
- [Agenda](#)
- [Nos derniers rapports](#)

Contact presse

Pour toute demande d'interview ou recevoir nos communiqués de presse :

+33 1 53 38 66 00

+33 6 76 94 37 05 (soir & week-end)

spresse@amnesty.fr

Communiqué de presse



[LA CHRONIQUE D'AMNESTY N°430]

Édition de septembre 2022 AFGHANISTAN. "La France m'a abandonné"

« *Un désastre et une trahison* » ...

...C'est en ces termes, on ne peut plus sévères, que le 24 mai dernier, un rapport parlementaire britannique a qualifié la façon dont la Grande-Bretagne avait géré l'évacuation d'Afghanistan.

Il y a un an, au moment du retrait des troupes américaines, alors que les talibans étaient aux portes de Kaboul, nombre d'Afghans qui avaient soutenu la mission britannique ont été abandonnés du jour au lendemain, comme des chiens sur le bord d'une autoroute. Et encore, les animaux ont été mieux traités.

Le rapport s'interroge ainsi sur la priorité donnée à une association animale, évacuant dans l'urgence chiens et chats, quand certains habitants restaient, eux, sur le carreau, aux mains des talibans.

En Grande-Bretagne ce rapport a fait des vagues et le président de la commission des Affaires étrangères s'est ouvertement indigné. De son côté, la France n'a pas jugé bon de se plier à cet exercice de transparence. L'évacuation d'anciens employés afghans ayant travaillé pour la France s'est faite au compte-gouttes. Des visa ont été accordés puis refusés et vice-versa, selon le bon vouloir d'autorités qui semblent changer d'avis comme de chemise. Ce flou mériterait amplement d'être qualifié de « trahison et de désastre », tant ceux que nous avons laissés tomber sont aujourd'hui en danger.

Ces Afghans abandonnés nous les avons rencontrés, dans le plus grand secret, à Kaboul. Leur histoire, au coeur de notre dossier ce mois-ci, est aussi celle de notre pays.

Virgi nie Roels

Rédactrice en chef

Dossier I AFGHANISTAN

C'était il y a un an, en plein coeur de l'été. Les talibans deviennent les nouveaux maîtres à Kaboul. Notre reporter, Orod Jalat, s'est rendu en Afghanistan au printemps dernier. Il nous livre son enquête sur les Afghans ayant travaillé pour la France entre 2011 et 2014. Si certains ont été évacués, d'autres se retrouvent abandonnés par les autorités françaises, à la merci du nouveau régime.

Il a également rencontré ces Afghanes qui résistent et montent des opérations, faisant preuve d'un courage inouï. Enfin, dans un grand entretien, deux chercheuses d'Amnesty International présentent le résultat de leurs investigations respectives : sur la situation des femmes en Afghanistan et sur celle des refoulements illégaux de réfugiés Afghans, aux frontières turques et iraniennes.

Reportage I LIBAN. NOUVELLES VANNES

Dans ce pays en déliquescence, des humoristes d'un genre nouveau montent sur scène ou se produisent sur les réseaux sociaux. Ils taclent les tabous de la société, font reculer les lignes rouges. Jamais à l'abri d'un retour de bâton.

Récit I YÉMEN. L'ARMÉE DES OMBRES

Thalès, Dassault Aviation et MBDA : ces entreprises françaises d'armement se trouvent dans le collimateur de la justice. Elles devront répondre de leur possible complicité de crimes de guerre commis au Yémen. Retour sur le travail collectif qui a permis le dépôt d'une plainte.

Illustrations : Damien Roudeau.

Amnesty International France - Service presse - 01 53 38 66 00 / 06 76 94 37 05 spresse@aamnesty.fr

Créée en 1961, [Amnesty International](#) est un mouvement mondial et indépendant de plus de 10 millions de membres et sympathisants qui oeuvrent pour le respect, la défense et la promotion de tous les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Amnesty International a reçu le prix Nobel de la paix en 1977. La section française (AIF) a été créée en 1971. Son financement repose sur la générosité du public (200 000 donateurs), sur les ventes de produits de soutien et les cotisations de près de 120 000 membres. AIF est agrée par le Comité de la charte du don en confiance. www.amnesty.fr - [@amnestypresse](https://twitter.com/amnestypresse) - [Agir](#) - [Faire un don](#)



Les danseurs tibétains, ici au Mondial Folk de Plozévet, feront flotter leur drapeau, le 11 septembre, à Saint-Thois.



SAINT-THOIS

Une journée tibétaine le 11 septembre

Le dimanche 11 septembre, l'association Aide à l'enfance tibétaine organise la «Journée du Tibet en Bretagne», dans les rues de Saint-Thois. De nombreuses animations sont prévues pour mieux connaître ce peuple et sa culture.

● L'association Aide à l'enfance tibétaine (AET), qui a pour principal objectif d'aider les enfants tibétains réfugiés en Inde, au Népal ou au Ladakh, fête ses quarante ans cette année. Des animations sont organisées

à travers la France et l'une d'elles se déroulera le dimanche 11 septembre dans la commune.

Une trentaine de réfugiés tibétains en Bretagne

Le siège social de l'AET, agréée par le Comité de la charte, se situe à Paris. Parmi ses administrateurs, un représentant est désigné pour chaque région, chargé de mettre en place des animations avec l'aide des parrains et marraines. En Bretagne, et principalement dans le Finistère, la représentante est Nicole Touzet, domiciliée à Pont-Croix. L'association recueille des dons et parraine des enfants, des personnes âgées ou des actions (réfection d'un service médical ou d'une école par exemple). Les parrains et marraines versent une somme mensuelle à l'AET qui est reversée sur place, à des établissements chargés de gérer les fonds. Les réfugiés tibétains présents en France sont également aidés. Ils

sont au moins une trentaine actuellement en Bretagne.

Spectacles de chantset de danses

Cette année, Nicole Touzet et les parrains et marraines du Finistère ont retenu le centre de Ty Forn, à Saint-Thois, pour organiser le dimanche 11 septembre une journée ouverte au public. Un groupe de Tibétains réfugiés près de Morlaix présentera un spectacle de chants et danses, une vente d'artisanat d'ateliers AET du Népal et du Ladakh, une exposition de costumes tibétains, des ateliers pour les enfants et, à 15 h, la projection d'un film sur le Tibet actuel suivi d'un débat.

Pratique

Repas tibétain au prix de 8 €, sur réservation auprès de Nicole Touzet au tél. 06 11 58 24 45 ; vente de gâteaux maison, café, bar. Entrée gratuite, de 10 h à 18 h. Les fonds réunis seront intégralement reversés à l'AET.





© Nico Pulcrano

ODP FESTIVAL 8 ans d'existence, 7^e édition, 4 jours de concerts et d'animations au profit des Orphelins des Sapeurs-Pompiers de France, le village ODP KIDS, les concerts gratuits RTL2 POP-ROCK LIVE, à Talence, on ne change pas une formule qui gagne sur tous les tableaux. Parole à Sébastien Lussagnet, soldat du feu et directeur de cette incroyable machine. Propos recueillis par **Perry Winkle**

OH YEAH



À l'origine ?

2005, un projet de défi sportif proche de l'esprit du Téléthon : rallier Bordeaux à Toulouse en kayak, avec pour parrain l'animateur Éric Jeanjean. Et déjà un volet musical avec un concert organisé dans une petite salle à chaque étape. 2012, arrêt du projet pour se concentrer sur quelque chose de plus ambitieux et de plus proche de l'esprit de l'Œuvre des Pupilles Orphelins¹. Soit un festival familial et convivial d'envergure humaine.

Quelle était l'objectif ?

Mettre en lumière l'action menée par l'ODP, seule association caritative du genre, méconnue du grand public. Nous ne voulions pas faire de l'argent, mais générer éventuellement des dons. Pari plutôt réussi car, depuis 2015, nous avons récolté et reversé 140 000 € ! Ce qui nous touche, en outre, c'est la présence des familles des pupilles durant le festival qui passent un bon moment en compagnie des artistes.

Comment convainc-t-on les artistes ?

Aujourd'hui, nous nous appuyons pour cette partie sur Olympia Production, capable de monter un tel plateau 3 jours durant ; ce qui est tout sauf aisé à Bordeaux. Cela étant, certains artistes sont sensibles à la cause comme Gaëtan Roussel mais nous sommes malgré tout en concurrence avec beaucoup de festivals. Rien n'est simple et il y a beaucoup de belles et nobles causes sollicitant les artistes. La nôtre ne joue pas toujours à notre avantage...

Pourquoi Talence ?

Alors, j'y vis depuis 12 ans et je jogue au parc Peixotto. Nous recherchions un site intra-rocade et facile d'accès par les transports en commun. Or, Peixotto, outre sa dimension, sa beauté et son patrimoine classé, est naturellement fermé et proche des stationnements

de la faculté comme du tramway.

La municipalité nous accompagne, il faut le souligner, dans la bonne maîtrise de l'événement. Dès lors, avec des conditions aussi optimales, le public est heureux.

L'agenda est-il un casse-tête ?

Jadis, ODP se tenait fin mai, début juin. L'an passé, nous avons été obligés de décaler en septembre en raison de la crise sanitaire. Cette année, nous avons opté pour le choix de la rentrée, mais nous avons envie de revenir au printemps dès l'an prochain et de ne pas jouer face à trop de concurrence.

Des souvenirs ?

La rencontre avec les pupilles et la reconnaissance des enfants des collègues disparus. Le retour de Louise Attaque. Le show magique de NTM en 2018. Et rappeler que ce festival est piloté par des bénévoles, sapeurs-pompiers, capables de sauver une édition du désastre après une tempête. Même quand tout semble compliqué, le meilleur l'emporte. J'en suis fier, très heureux et j'ai toujours hâte d'y être au nom de toute l'équipe.

Quelques coups de cœur 2022 ?

Annie Lalalove, un talent émergent ; Calogero ; Selah Sue avec son superbe dernier album ; et Murray Head, une légende qu'écoutaient mes parents.

1. L'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France (ODP) est une association à but non lucratif, créée le 27 mars 1926 par le commandant Guesnet, reconnue d'utilité publique en 1928 et placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République. Elle est également membre du Don en Confiance depuis 2007.

ODP Talence #7.

du jeudi 8 au dimanche 11 septembre, parc Peixotto, Talence (33).
www.festival-odp.com



Nous soutenir

Chers Amis,

Toujours plus de sans abri, de personnes seules dormant dans leur voiture, de jeunes étudiants sans hébergement, de travailleurs pauvres désespérément dans l'attente d'un logement social, de familles menacées d'expulsion, de logements surpeuplés ou insalubres...

Le constat est alarmant ! Aujourd'hui en France, les situations de mal-logement sont de plus en plus nombreuses, graves et inacceptables.

Comme vous, nous voulons éviter de tels drames. Avec vous, nous pouvons agir !

En effet, sans aide ni subvention, seul votre soutien donne à la Fondation Abbé Pierre les moyens d'agir concrètement auprès des familles et des personnes isolées qui en ont besoin.

Fidèle au combat de l'abbé Pierre, la Fondation agit depuis plus de 20 ans pour ne pas laisser sur le côté les personnes défavorisées, pour qu'elles retrouvent un toit et de quoi vivre dignement.

Reconnue d'utilité publique et membre du Comité de la charte, vous pouvez faire votre don en toute confiance. 75 % du montant de celui-ci est déductible de votre impôt sur le revenu, ou de l'ISF dans le cadre de la loi TEPA.

Soutenez notre action en faisant un don dès aujourd'hui, nous vous adresserons votre reçu fiscal à joindre à votre déclaration.

Face aux ravages de la crise, restons plus que jamais unis, solidaires et fraternels !

Un grand merci pour votre présence à nos côtés.

Laurent Desmard , Président de la Fondation Abbé Pierre.





Famille du média : **Médias associatifs**

Audience : **23060**

Sujet du média : **Social-Société**

13 Aout 2022

Journalistes : -

Nombre de mots : **835**

www.fondation-abbé-pierre.fr

p. 1/1

[Visualiser l'article](#)

La Fondation Abbé Pierre

Créée en 1987 et reconnue d'utilité publique le 11 février 1992, la Fondation Abbé Pierre est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance. Elle agit pour permettre à toutes personnes défavorisées d'accéder à un logement décent et une vie digne.

Fidèle à l'esprit de l'abbé Pierre, la Fondation Abbé Pierre poursuit son combat :

- En luttant pour que chacun puisse avoir un toit où vivre dignement,
- En accueillant et orientant les personnes en difficulté de manière inconditionnelle,
- En s'insurgeant contre toutes les formes d'injustice et de discrimination dans le logement,
- En participant au débat public , rappelant sans relâche à ceux et celles qui nous gouvernent leurs responsabilités en termes législatifs, économiques et sociaux.



LES CHIFFRES CLEFS DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE



PRÈS DE 4 MILLIONS DE PERSONNES SONT MAL LOGÉES
Surdensité, hétérogénéité chez des tiers, un surpeuplement accentué ou privés de confort : 4 millions de personnes sont non ou très mal logées en France. Et 11 millions de personnes sont fragilisées par rapport au logement (impôts de foyer, effort financier excessif, copropriété en difficulté, précarité énergétique, surpeuplement modéré).



PRÈS DE 900 PROJETS FINANCÉS PAR AN
En France et à l'étranger, la Fondation Abbé Pierre intervient dans la construction de logements très sociaux, le combat contre l'habitat indigne, l'aide et l'accueil des personnes sans-abri, le conseil et l'accompagnement juridique des personnes mal-logées. Elle agit pour permettre à toutes personnes défavorisées d'accéder à un logement décent et une vie digne.



80,6% DU BUDGET EST DÉDIÉ AUX MISSIONS SOCIALES
Et 44,4% comme suit : 13% solidarité, réhabiliter et permettre l'accès au logement ; 13 % conseil, accompagner et loger ; 14 % production du logement très social ; 11 % changer le regard ; 10 % autres missions sociales (immobilier, detastés) ; 11 % lutter contre l'habitat indigne ; 7 % solidarité internationale.



PLUS DE 240 000 DONATEURS L'AIDENT À AGIR
La liberté de parole et d'action de la Fondation tient à son indépendance vis-à-vis des subventions. Cette année, elle a pu agir essentiellement grâce à la collecte de 17 122 000 € et dans le cadre de 202 853 donateurs actifs, dont près de 40 000 sont en prélèvement automatique et près de 18 000 ont donné en ligne par carte bancaire.



9 877 DOMICILIATIONS POSTALES
Au-delà des 10 Boutiques Solidarité du réseau de la Fondation Abbé Pierre qui accueillent plus de 75 000 personnes différentes en difficulté, proposent des activités sportives et culturelles tout au long de l'année et invitent les personnes à se mettre en mouvement, à renouer des relations à soi et aux autres, à reprendre confiance et à occuper une place de citoyens.



PLUS DE 12 500 MÉNAGES CONSEILLÉS OU ACCOMPAGNÉS
EN PRÉVENTION D'EXPULSION
Le Réseau d'Accompagnement aux Droits (RAD) à l'habitat comprend plusieurs structures qui accompagnent de nombreux ménages et proposent un accompagnement juridique-administratif et/ou une orientation. Réseau ADL4 (Réseau des Droits) (1000 ménages conseillés ou accompagnés), Espace Solidarité Habitat, et 1000 ménages conseillés ou accompagnés, les collectifs ADL4, le Réseau Expulsions (1000 ménages conseillés ou accompagnés) et Montpellier (129 ménages accompagnés).



PLUS DE 15 000 PLACES EN PENSIONS DE FAMILLE
Grâce à la Fondation Abbé Pierre, plus de 4 000 logements ont vu le jour dans le cadre du soutien à la création de Pensions de famille. Depuis 2008, ces lieux de vie apportent à des personnes vulnérables un logement privatif et permettent de bénéficier d'espaces partagés luttant contre l'isolement.



814 LOGEMENTS FINANCÉS EN 2018
Dont 431 cette dernière année avec le programme Toits d'Abord qui permet de produire du logement très social et 378 avec le programme 305 Taudis qui vise à lutter contre l'habitat indigne.



L'ABBÉ PIERRE LANCE SON CÉLÈBRE APPEL
LE 31 FÉVRIER 2018
Une série de drames pousse l'abbé Pierre à se faire entendre auprès des politiques. Il lance son célèbre appel, sur les ondes de Radio Luxembourg, créant ce qu'on appellera « l'insurrection de la bonté ».





ACTU LA CÔTIÈRE

MEXIMIEUX/LAGNIEU

Il a consacré plus de vingt ans de sa vie à Électriciens sans frontières

Le vétéran de Lagnieu Jean-Claude Brun, retraité d'EDF, est impliqué au sein de l'ONG Électriciens sans frontières. De la Bulgarie au Bénin, il rend possible l'accès à l'énergie électrique à ceux qui en sont privés depuis l'an 2000. Rencontre.

Il a la pudeur de ceux qui préfèrent rester dans l'ombre. Mais comment ne pas évoquer le parcours de ce retraité qui, sous ses airs d'homme de la soixantaine paisible, a traversé des frontières pour prêter main-forte là où c'est nécessaire, partout dans le monde, avec Électriciens sans frontières (ESF).

Ex-collaborateur d'EDF, ses trente-cinq ans d'expérience au sein de la centrale du Bugey de Saint-Vulbas lui ont permis de mettre à profit ses compétences pour aider ceux qui ne sont pas en capacité de se soigner et de vivre décemment.

Électricien sans frontières depuis l'AN2000

ESF affiche aujourd'hui trente-quatre ans d'expérience au service de la solidarité internationale dans les domaines de l'accès à l'eau et à l'énergie. « Eau, électricité, santé et éducation », les maîtres-mots de l'organisation française dicit Jean-Claude Brun, ancien Meximiard.

Malgré ses vingt-deux années d'adhésion à l'ONG, ce travailleur de l'ombre se souvient de chaque mission, chaque reconstruction, chaque sourire sur les visages. « Vous savez, on en voit des choses... », confie Jean-Claude Brun, qui fait partie de la dizaine de personnes qui composent l'antenne aindinoise d'Électriciens sans frontières. « Ce qui m'a le plus choqué ? La Bulgarie, et ce contraste entre extrême pauvreté, des hommes qui se déplacent avec des ânes en calèches, et richesse », se remémore le Lagnolan. Pour lui, pas le temps au tourisme : « Dans tous ces voyages, il y a des endroits que je n'ai jamais vus... »

C'était sa toute première mission, à Kozlodouy, en Bulgarie. Jean-Claude s'en souvient comme si c'était hier. Ce jour-là, après ses missions, il apporte l'eau à un village proche d'une centrale nucléaire, au bord du Danube, pour des activités de maraîchage et installe un monte escalier pour des personnes invalides. Il reçoit une médaille



Jean-Claude Brun est un membre actif de l'organisation non gouvernementale Électriciens sans frontières. Photo Progrès/Amandine EYMES

d'honneur des mains du maire de la ville. Puis, en 2005, direction le Sénégal, au village d'Oubadji, où il a été sollicité par Apiculteurs sans frontières pour électrifier une miellerie. Sur place, ESF se rend compte que l'école et le dispensaire ont besoin d'eau et d'électricité. « Les femmes accouchaient à la bougie, les vaccins pas sto-

ckés au réfrigérateur », se souvient Jean-Claude. Au Sénégal encore, il apporte, avec une équipe, de la lumière dans une école, un puits de forage pour accéder à l'eau potable et un point de recharge téléphonique au petit village de 500 habitants de Samba Diallo. « Les habitants allaient charger leur téléphone à plus de 10 km de chez eux », commente le retraité. À l'époque, il a pu compter sur la centrale du Bugey qui avait versé des milliers d'euros d'aides.

Des missions devenues compliquées

Sa dernière intervention avec ESF s'est déroulée au Bénin, en 2016. Depuis, un projet au Laos a été avorté pour des raisons politiques et le covid est passé par là. Mais les missions sont surtout freinées par l'État islamique et les zones contrôlées par Daesh. « Certains projets

EN CHIFFRES

- 1986 : Une dizaine de salariés de la Direction des études et recherches d'EDF crée Codev (Coopération Développement) pour mettre leurs compétences au service de projets de solidarité internationale d'accès à l'électricité.
- 1988 : Hervé Gouyet, président actuel d'ESF depuis près de douze ans, rejoint l'aventure.
- 2001 : Codev obtient le prix du Haut conseil à la coopération pour le projet Sikka en Palestine, devient Électriciens sans frontières et atteint 600 bénévoles.
- 2011 : Électriciens sans frontières devient une association nationale unique et atteint 1 000 bénévoles.
- En 2013, elle est reconnue d'utilité publique.
- En 2014, elle reçoit l'agrément « don en confiance » du Comité de la charte.
- 130 bénévoles en région Auvergne Rhône-Alpes.
- 1 200 bénévoles en France.
- ESF s'est exporté à l'international avec des bénévoles en Suisse, en Allemagne, en Espagne, en Italie et aux États-Unis.
- 759 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité. La majorité d'entre elles se situent en Afrique subsaharienne et en Asie.

Source : Électriciens sans frontières

se font à distance, comme au Burkina Faso. On a des correspondants sur place, des électriciens sans frontières qui vivent là-bas et gèrent les projets », conclut Jean-Claude Brun. Il attend la prochaine mission : « Quand on a goûté au bénévolat, on a du mal à arrêter. »

Amandine EYMES

« Les enfants sont sidérés quand ils voient les travaux d'électrification en Afrique »

Dans le cadre du « Défi Ecosystem », projet pédagogique de sensibilisation au développement durable à travers l'exemple de la seconde vie des équipements électriques et électroniques et des ampoules, Jean-Claude Brun va maintenant prêcher la bonne parole auprès des élèves de CE2/CM1/CM2 des écoles du secteur, à Trévoux, Villars-les-Dombes, Dagneux ou Versailleux. Au bout de 1 000 défis validés sur le plan national, un projet d'électricité aboutit dans un pays avec Électriciens sans frontières. Depuis 2013, 74 écoles dans 14 pays différents (Haïti, Madagascar, Bolivie, etc...) ont pu être électrifiées grâce à la participation active des classes. En 2021, ESF est intervenu au Togo, au Liban et en Guinée. Depuis la guerre en Ukraine, les bénévoles installent des groupes électrogènes vers les hôpitaux pour les réfugiés en Moldavie.

ANBRE4



Famille du média : PQR/PQD
 (Quotidiens régionaux)
 Périodicité : Quotidienne
 Audience : 794000
 Sujet du média :
 Actualités-Infos Générales



Edition : 12 aout 2022 P.20
 Journalistes : Amandine
 EYMES
 Nombre de mots : 1008

ACTU AMBÉRIEU ET BUGÉY

MEXIMIÉUX/LAGNIEU

Il a consacré plus de vingt ans de sa vie à Électriciens sans frontières

Le vétéran de Lagnieu Jean-Claude Brun, retraité d'EDF, est impliqué au sein de l'ONG Électriciens sans frontières. De la Bulgarie au Bénin, il rend possible l'accès à l'énergie électrique à ceux qui en sont privés depuis l'an 2000. Rencontre.

Il a la pudeur de ceux qui préfèrent rester dans l'ombre. Mais comment ne pas évoquer le parcours de ce retraité qui, sous ses airs d'homme de la soixantaine paisible, a traversé des frontières pour prêter main-forte là où c'est nécessaire, partout dans le monde, avec Électriciens sans frontières (ESF). Ex-collaborateur d'EDF, ses trente-cinq ans d'expérience au sein de la centrale du Bugey de Saint-Vulbas lui ont permis de mettre à profit ses compétences pour aider ceux qui ne sont pas en capacité de se soigner et de vivre décemment. ESF affiche aujourd'hui trente-quatre ans d'expérience au service de la solidarité internationale dans les domaines de l'accès à l'eau et à l'énergie. « Eau, électricité, santé et éducation », les maîtres-mots de l'organisation française dit Jean-Claude Brun, ancien Meximiard.

Électricien sans frontières depuis l'an 2000

Malgré ses vingt-deux années d'adhésion à l'ONG, ce travailleur de l'ombre se souvient de chaque mission, chaque reconstruction, chaque sourire sur les visages. « Vous savez, on en voit des choses... », confie Jean-Claude Brun, qui fait partie de la dizaine de personnes qui composent l'antenne aindinoise d'Électriciens sans frontières. « Ce qui m'a le plus choqué ? La Bulgarie, et ce contraste entre extrême pauvreté, des hommes qui se déplacent avec des ânes en calèches, et richesse », se



Jean-Claude Brun est un membre actif de l'organisation non gouvernementale Électriciens sans frontières. Après 35 ans passés à la centrale du Bugey, ce retraité d'EDF met à profit depuis une vingtaine d'années ses compétences en électricité pour apporter un accès à l'énergie à des pays sous développés.

Photo Progrès/Amandine EYMES

« Les enfants sont sidérés quand ils voient les travaux d'électrification en Afrique »

Dans le cadre du « Défi Ecosystem », projet pédagogique de sensibilisation au développement durable à travers l'exemple de la seconde vie des équipements électriques et électroniques et des ampoules, Jean-Claude Brun va maintenant prêcher la bonne parole auprès des élèves de CE2/CM1/CM2 des écoles du secteur, à Trévoux, Villars-les-Dombes, Dagneux ou Versailleux. Au bout de 1 000 défis validés sur le plan national, un projet d'électricité aboutit dans un pays avec Électriciens sans frontières. Depuis 2013, 74 écoles dans 14 pays différents (Haïti, Madagascar, Bolivie, etc...) ont pu être électrifiées grâce à la participation active des classes. En 2021, ESF est intervenu au Togo, au Liban et en Guinée. Depuis la guerre en Ukraine, les bénévoles installent des groupes électrogènes vers les hôpitaux pour les réfugiés en Moldavie.

remémore le Lagnolan. Pour lui, pas le temps au tourisme : « Dans tous ces voyages, il y a des endroits que je n'ai jamais vus... »

C'était sa toute première mission, à Kozlodouy, en Bulgarie. Jean-Claude s'en souvient comme si c'était hier. Ce jour-là, après ses missions, il apporte l'eau à un village proche d'une centrale nucléaire, au bord du Danube, pour des activités de maraîchage et installe un monte escalier pour des personnes invalides. Il reçoit une médaille d'honneur des

maines du maire de la ville. Puis, en 2005, direction le Sénégal, au village d'Oubadji, où il a été sollicité par Apiculteurs sans frontières pour électrifier une miellerie. Sur place, ESF se rend compte que l'école et le dispensaire ont besoin d'eau et d'électricité. « Les femmes accouchaient à la bougie, les vaccins pas stockés au réfrigérateur », se souvient Jean-Claude. Au Sénégal encore, il apporte, avec une équipe, de la lumière dans une école, un puits de forage pour accéder à l'eau potable et un point de

recharge téléphonique au petit village de 500 habitants de Samba Diallo. « Les habitants allaient charger leur téléphone à plus de 10 km de chez eux », commente le retraité. À l'époque, il a pu compter sur la centrale du Bugey qui avait versé des milliers d'euros d'aides.

Des missions devenues compliquées

Sa dernière intervention avec ESF s'est déroulée au Bénin, en 2016. Depuis, un projet au Laos a été avorté pour des rai-

EN CHIFFRES

- > 1986 : Une dizaine de salariés de la Direction des études et recherches d'EDF crée Codev (Coopération Développement) pour mettre leurs compétences au service de projets de solidarité internationale d'accès à l'électricité.
- > 1988 : Hervé Gouyet, président actuel d'ESF depuis près de douze ans, rejoint l'aventure.
- > 2001 : Codev obtient le prix du Haut conseil à la coopération pour le projet Sikka en Palestine, devient Électriciens sans frontières et atteint 600 bénévoles.
- > 2011 : Électriciens sans frontières devient une association nationale unique et atteint 1 000 bénévoles.
- > En 2013, elle est reconnue d'utilité publique.
- > En 2014, elle reçoit l'agrément « don en confiance » du Comité de la charte.
- 130 bénévoles en région Auvergne Rhône-Alpes.
- 1 200 bénévoles en France.
- ESF s'est exporté à l'international avec des bénévoles en Suisse, en Allemagne, en Espagne, en Italie et aux États-Unis.
- 759 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité. La majorité d'entre elles se situent en Afrique subsaharienne et en Asie.

Source : Électriciens sans frontières

sions politiques et le covid est passé par là. Mais les missions sont surtout freinées par l'État islamique et les zones contrôlées par Daesh. « Certains projets se font à distance, comme au Burkina Faso. On a des correspondants sur place, des électriciens sans frontières qui vivent là-bas et gèrent les projets », conclut Jean-Claude Brun. Il attend la prochaine mission : « Quand on a goûté au bénévolat, on a du mal à arrêter. »

Amandine EYMES





Est-Var

Aidez la SPA à “enquêter” sur les maltraitances animales

La société protectrice des animaux lance un appel aux bénévoles sur l'agglomération. Des personnes ouvertes d'esprit pour analyser les situations et diplomates pour apaiser les conflits.

Vous avez l'âme d'un fin limier ? La Société protectrice des animaux (SPA) lance un appel aux bénévoles sur toute l'agglomération. Le pôle investigations de la structure a grand besoin d'adultes ouverts d'esprit pour répondre aux signalements de la population concernant la maltraitance animale.

« Nous n'avons personne sur le vaste territoire de Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens, jusqu'au pays de Fayence », explique le responsable, Jérôme, qui doit se déplacer de Toulon pour traiter les affaires.

« Il y a environ 350 signalements par an sur l'ensemble du département et nous sommes 14 bénévoles dans le Var, des femmes et des hommes de 24 à 71 ans, de tous les profils, du personnel soignant à l'ancien militaire, du commerçant au technicien. Tous sensibles à la cause animale. »

40 signalements sur le secteur

« Mais personne sur le territoire littoral de l'Est-Var. Alors que nous avons reçu pas moins de 40 signalements sur ce secteur depuis le début de l'année. Je recherche donc activement plusieurs personnes prêtes à se rendre disponibles et à enquêter sur leur temps personnel », poursuit-il.

« Un animal victime d'abus est un animal qui ne peut se défendre seul. Il en va donc de notre responsabilité commune de signaler toute situation nous semblant mettre en péril son bien-être. Les citoyens écrivent à la SPA via notre site internet et des formulaires à remplir. Puis, nous allons vérifier sur le terrain. »



Devenez enquêteurs pour lutter contre la maltraitance animale.

(Photo SPA)

Les bénévoles doivent être majeurs et titulaires du permis de conduire afin de se déplacer sur l'ensemble des communes. « Il faut qu'ils aient une bonne capacité d'analyse des situations et qu'ils puissent apaiser et régler les conflits de voisinage. Il faut aussi être capable de faire un rapport écrit, avec des photos, de détailler la situation avec précision et impartialité. J'ai besoin de gens de confiance », ajoute Jérôme.

Savoir garder son sang-froid

Les candidats débiteront accompagnés d'un enquêteur chevronné, de façon à se former pendant six mois. Ils réaliseront ainsi une dizaine d'en-

quêtes en double avant de partir en solo.

Les postulants devront savoir garder leur sang-froid, être calmes et ne jamais avoir d'a priori, savoir engager le dialogue de façon diplomate sans juger les propriétaires d'animaux.

Ces derniers « s'imaginent souvent que nous allons leur prendre leur animal, voire leur voler. Mais c'est le contraire : d'abord nous respectons la loi et on ne fait pas de violation de propriété. Ensuite, notre objectif est de maintenir l'animal dans sa famille. »

« Notre but est de le protéger en le laissant à son domicile, confie le responsable départemental. Nous voulons que le chien,

le chat, le cheval... soit heureux chez lui parce que dans la grande majorité des cas, il s'agit de problèmes sociaux et non de maltraitance. Comme ce monsieur qui ne lavait jamais ses chiens ou cette dame dépressive, alcoolique avec six gros chiens dans un petit appartement. Il faut alors aider aussi la personne, elle ne cherche pas à faire du mal à son chien mais elle est elle-même fragile. Notre principal point d'action, c'est le dialogue. On fait tout pour rencontrer le propriétaire de l'animal, comprendre d'où vient le problème. On dialogue pour trouver une solution à la question d'hygiène, on donne des conseils. On apporte aussi du soutien en terme alimentaire,

des croquettes si le souci est financier. Lorsqu'il s'agit d'un chien qui aboie, on incite à voir un éducateur canin... »

L'affaire est portée devant la justice seulement si elle est grave : un animal bloqué dans une voiture avec cette chaleur. La situation est alors urgente et la SPA se fait assister par les autorités. La police municipale, la police nationale ou la gendarmerie peuvent intervenir, le maire peut prendre un arrêté.

« Nous sommes intervenus sur un trafic animal et on a saisi 33 animaux à Cogolin, précise Jérôme. Mais c'est rare. Souvent, les touristes voient un cheval maigre alors que c'est tout à fait normal, les chevaux qui sont vieux sont maigres même en ayant une bonne nourriture. Et ce n'est pas de la maltraitance. Souvent, un signalement vient d'un problème de voisinage mais nous devons toujours aller vérifier pour ne pas passer à côté d'un vrai cas grave. »

J. J.
 jjoris@nicematin.fr

Savoir +

Les candidatures sont à adresser via le formulaire dédié sur le site de la SPA : <https://www.la-spa.fr/remplir-le-formulaire-benevole-delegue-enqueteur/> ou en faisant la recherche sur la page d'accueil du site internet www.la-spa.fr

La SPA est la première association de protection animale, créée en 1845 et déclarée d'utilité publique en 1860. Elle compte 63 refuges, 12 dispensaires en France, 700 salariés, 4 200 bénévoles dont 864 délégués enquêteurs. Elle a pris en charge plus de 45 000 animaux en 2021 et réalisé plus de 40 000 adoptions responsables. Elle est labellisée « Don en Confiance » depuis 2016.



La philanthropie s'engage pour lutter contre les inégalités

Les philanthropes ont changé, ils sont de plus en plus demandeurs d'informations sur l'impact de leurs dons. Ils veulent savoir comment leur argent est employé et s'il est bien utilisé.



L'ONG française Action Contre la Faim (A.C.F.) lors d'une distribution de rations alimentaires pour les réfugiés Yézidis du camp de Delal à Zakho, ville du Kurdistan irakien, dans la région du Bahdinan, près de la frontière turque, le 24 août 2014. Sipa Press

Les Français sont généreux et la crise du Covid l'a montré. En 2020, les dons avaient augmenté de 10% selon le baromètre France générosités, syndicat professionnel de 129 organisations engagées en France et à l'étranger au service de l'intérêt général dans les domaines de la solidarité, l'éducation, la protection de l'enfance, la santé et la recherche, l'inclusion sociale, la protection animale et environnementale, la culture, la défense des droits humains. En 2021, les dons ont encore augmenté, de 4,5%. « Un signal positif de la générosité des Français dans un contexte inédit marqué par la crise sanitaire mais qui cache un problème plus structurel et inquiétant à long terme : la diminution du nombre de nouveaux donateurs », souligne France Générosités.

Il faut les rassurer et parfois baliser le terrain pour convaincre de nouveaux donateurs de s'engager. En effet, selon l'Observatoire du **Don en Confiance**, 14% des Français ne donnent pas aux associations et fondations parce qu'ils ne savent pas à quelle cause et quelle association donner. Pour informer le grand public, France générosités a lancé la plateforme Infodon.fr qui met en relation les futurs donateurs et les associations et fondations qui recherchent des dons. Conscientes de ces freins, les banques vont encore plus loin pour leur clientèle de gestion privée en les accompagnant et en sélectionnant des associations ou des fondations avec lesquelles leurs clients pourront tisser des liens privilégiés.

« Nous pouvons proposer à nos clients des projets qui leur correspondent dans le cadre de notre fonds de dotation où ils



peuvent s'investir vraiment. C'est une façon pour certains de mettre le pied à l'étrier avant un jour de créer leur propre structure. »

« En 2019, nous avons créé Philgood Foundation by Neuflyze OBC, notre fonds de dotation pour faciliter la démarche philanthropique de nos clients, détaille ainsi Stéphanie Gerschtein-Gherardi, coordinatrice RSE chez Neuflyze OBC et déléguée générale de ce même fonds. Certains créent leur structure personnelle, d'autres sont de simples donateurs, mais entre les deux, certains clients ont une autre demande. Ils souhaitent s'investir dans la philanthropie sans pour autant créer leur propre fondation. »

Car pour une famille ou une PME, créer sa propre fondation, ou même un fonds de dotation, qui est une structure plus légère, reste complexe. « Nous pouvons proposer à nos clients des projets qui leur correspondent dans le cadre de notre fonds de dotation où ils peuvent s'investir vraiment, ajoute Stéphanie Gerschtein-Gherardi. C'est une façon pour certains de mettre le pied à l'étrier avant un jour de créer leur propre structure. »

Les associations ou fondations ayant un objectif social sont nombreuses. Qu'elles luttent pour l'éducation, contre les inégalités ou la discrimination, les actions menées sont ciblées et chacun peut choisir celles qui le touchent le plus en fonction de sa sensibilité et de ses priorités. Les actions en faveur de l'environnement sont aussi multiples. « Pour certaines personnes, passer par notre fonds de dotation au lieu d'agir en direct permet de donner en préservant la confidentialité », observe aussi Stéphanie Gerschtein-Gherardi.

Exigence. Il est possible dans ce cadre de monter des projets sur mesure qui correspondent aux souhaits des donateurs. Des actions qui ont souvent à la fois un impact environnemental et social. C'est par exemple le cas d'une initiative au Népal avec « Action contre la faim ». Celui-ci vise à réintroduire des cultures de céréales locales oubliées pour lutter contre la malnutrition tout en plantant des forêts de bambous afin de limiter les inondations. Le volet social de ce projet permet d'inclure les femmes en leur fournissant des sources de revenus grâce à la revente de leurs productions agricoles.

Partenaires de confiance, les établissements financiers jouent de plus en plus un rôle sociétal en guidant leurs clients dans de nouvelles perspectives de leurs vies. Neuflyze OBC a ainsi incité ses clients à investir de manière responsable et leur propose de structurer leurs actions philanthropiques de façon plus personnalisée. En choisissant de près les causes qui leur importent et qu'ils veulent soutenir, en montant parfois leurs propres projets, les donateurs sont plus engagés et se sentent mieux accompagnés.

Ils seront aussi plus exigeants, attendant d'avoir un retour sur l'impact de leurs actions. Ces philanthropes engagés investis ou convaincus?, en quête de sens et de résultats, ne sont pas faciles à satisfaire pour les associations et les fondations qui reçoivent les dons. Elles ne peuvent se démultiplier pour répondre à toutes les demandes. Le filtre d'un fonds de dotation qui réunit les donateurs est donc un intermédiaire utile qui fait le lien entre les donateurs et les bénéficiaires.



CHARBONNAT

Patrick et ses drôles de dames au Trailwalker Oxfam

Ils se connaissent depuis une dizaine d'années et ont forgé une solide amitié, avec un point commun, le goût des autres. Unis pour l'animation de leur village, ils ont choisi d'aller un peu plus loin dans l'engagement, en participant à un défi sportif et solidaire, le Trailwalker Oxfam Lyon.

« Nous ne sommes pas des sportifs aguerris, mais nous pratiquons assez régulièrement ensemble l'activité physique, que ce soit la marche, le vélo ou encore la natation, sans objectif particulier », résume Sylvie qui se prépare avec ses amis à relever un défi.

« C'est Patrick qui a eu l'idée de cette participation au Trailwalker Oxfam, continue Sylvie. Sur le coup, le défi nous a paru un peu ambitieux, mais l'effet de groupe nous a finalement décidés à participer ».

Monter en puissance

Il fallait alors envisager les choses sous un angle différent. Parcourir 100 km sans relais en moins de 30 heures, leur semblait inaccessible, sans préparation. Ils ont alors opté pour un programme un peu plus consistant.

En 2019, les amis ont déjà participé à une course d'obstacles au Creusot. Récemment, ils ont parcouru les sentiers de la randonnée des Pâquerettes à Étang-sur-Arroux, en doublant la distance du circuit.

Pour franchir un palier supplémentaire, ils vont prochainement effectuer



Au second plan, à partir de la gauche, Odile Czekierda, Amélie Barral, Patrick et Sylvie Segaud. Au premier rang, les enfants et petits-enfants qui participent régulièrement à leurs activités. Photo JSL/Guy LHENRY

un parcours de nuit de 50 km aux alentours de Charbonnat, afin de tester l'utilisation des lampes frontales et puis poursuivre la préparation, jusqu'à l'échéance fixée au 8 octobre 2022.

Bien entendu, ils sont motivés par le défi sportif, le dépassement de soi. Mais c'est le côté solidaire du Trailwalker Oxfam qui a été déterminant dans

leur décision.

« Relever ce défi, représente pour nous l'envie de nous dépasser, de vivre une vraie aventure en équipe. C'est l'occasion de connaître de vrais rapports humains. Et puis surtout de pouvoir contribuer aux actions de lutte contre la pauvreté et les inégalités. En effet, nous avons besoin de dons, soit individuels, soit de la part de

sponsors, afin de mobiliser les 1 500 d'euros nécessaires à la finalisation de notre inscription. Tout cela ne peut se réaliser sans une solide équipe de supporters. C'est pourquoi nous lançons un appel à tous ceux qui souhaitent rejoindre ce groupe. Ils sont les bienvenus, car nous avons conscience qu'ils seront indispensables à notre réussite lors de ce challenge », conclut de concert le quatuor.

Guy LHENRY (CLP)

Pour soutenir l'équipe "Patrick et ses drôles de dames 038", effectuer un don déductible des impôts à hauteur de 66 %, en suivant ce lien : <https://cutt.ly/pFOBwm1>
Contact : Sylvie Segaud, Taises, 71 320 Charbonnat. Tél. : 06.73.55.35.14.

Qui sont Patrick et ses drôles de dames ?

- **Patrick Segaud** a 56 ans. Exploitant agricole, il est rompu au travail physique et pratique le VTT.
- **Amélie Barral** a 38 ans. Elle est professeure des écoles. Elle a pratiqué la gymnastique et la danse.
- **Odile Czekierda** a 33 ans. Agent spécialisé

des écoles maternelles (Atsem), elle a pratiqué le karaté et l'équitation. Elle a déjà participé aux concours de la Femme la plus forte du Morvan.

- **Sylvie Segaud** a 52 ans. Elle exerce la profession d'infirmière et pratique la marche et le vélo.

REPÈRES

Le challenge Trailwalker Oxfam Lyon aura lieu les 8 et 9 octobre 2022 au départ du grand parc Miribel Jonage, aux portes de Lyon.
Plus d'info sur le site : www.oxfamfrance.org



Qu'est ce que Trailwalker Oxfam Lyon ?

Le Trailwalker Oxfam Lyon est un défi qui consiste à parcourir 100 km, par équipe de quatre personnes, sans relais, en moins de 30 heures et à collecter, en amont, un minimum de 1 500 € en faveur d'Oxfam France.

Oxfam France est une association type loi 1901, d'intérêt général, membre du Comité de la Charte. Oxfam France est membre de la confédération Oxfam, organisation internationale de développement qui mobilise le pouvoir citoyen contre la pauvreté.

Oxfam International travaille actuellement dans 67 pays afin de trouver des solutions durables pour mettre fin aux injustices qui engendrent la pauvreté.

L'association lutte aux côtés des populations de toutes les régions, agissant tant au niveau local que mondial, afin d'apporter un changement durable.



Patrick, Odile, Amélie et Sylvie, au départ de la rando des Pâquerettes à Étang-sur-Aroux. Photo JSL/Guy LHENRY



Solidaires avec l'Ukraine

VIC-EN-BIGORRE

Un concert sur une initiative qui a mobilisé une association, le Secours Populaire Français, des amis musiciens de trois formations « PikCelt », « Rames D'Âmes », « Le Brio », les élus d'une collectivité territoriale, la communauté de communes Adour-Madiran, des entreprises, « Intermarché » de Vic, « Deelite Evènements », l'Imprimerie « Alphabet », les Ets Laharrague de Bordères. Tous dans un même élan ont donné les dimensions d'une solidarité partagée et à partager lors d'un rendez-vous qui comme le soulignera l'un d'eux « marquera symboliquement la réouverture d'une saison culturelle ».

Au président Ré de rappeler les engagements de la collectivité, depuis l'aménagement du site en centre de vaccination, puis en point de collecte avec la centralisation de la solidarité pour « coordonner et rendre efficace » jusqu'à cette mise à disposition de l'Octav pour le concert.

Aux artistes, associatifs, commerçants, avec leurs passions, leur investissement, d'exprimer leur part de citoyens « empreints de ce qui se passe dans le monde » et leur réponse ce 30 avril. Ainsi Vincent Guillon, Magali Larang, Didier Albert pour les musiciens en appelleront à la

générosité massive ; ainsi Ginette de San Matéo pour le comité du val d'Adour du Secours Populaire précisera-t-elle les conditions de l'aide, pour les réfugiés ici, et en lien avec les associations intervenant dans la proximité en Ukraine et en Pologne. Tous les bénéfices iront au peuple ukrainien

*Modalités.

La participation au concert sera libre avec un « droit d'entrée » laissé à la discrétion de chacun. Un stand sera dédié à la collecte des dons qui feront l'objet de la délivrance ultérieurement d'un reçu fiscal (pour mémoire le Secours Populaire est agréé par le comité de la Charte du don en confiance) .

JP

(<https://adour-madiran.fr/2022/04/06/ukraine-concert-de-solidarite/>)

(<https://don.secourspopulaire.fr/ukraine/~mon-don>)

Josiane Pomès





VIC-EN-BIGORRE

Solidaires avec l'Ukraine

Ce samedi 30 avril, à partir de 20 heures, la salle de l'Octav au centre multimédia vibrera d'un engagement concret à destination des Ukrainiens : un concert pour mobiliser des fonds.

Un concert sur une initiative qui a mobilisé une association, le Secours Populaire Français, des amis musiciens de trois formations « PikCelt », « Rames D'Âmes », « Le Brio », les élus d'une collectivité territoriale, la communauté de communes Adour-Madiran, des entreprises, « Intermarché » de Vic, « Deelite Evènements », l'Imprimerie « Alphabet », les Ets Laharrague de Bordères. Tous dans un même élan ont donné les dimensions d'une solidarité partagée et à partager lors d'un rendez-vous qui comme le soulignera l'un d'eux « marquera symboliquement la réouverture d'une saison culturelle ».

Au président Ré de rappeler les engagements de la collectivité, depuis l'aménagement du site en centre de vaccination, puis en



Invitation à rejoindre la chaîne de la générosité./ DDM

point de collecte avec la centralisation de la solidarité pour « coordonner et rendre efficace » jusqu'à cette mise à disposition de l'Octav pour le concert. Aux artistes, associatifs, commerçants, avec leurs passions, leur investissement, d'exprimer leur part de citoyens « empreints de ce qui se passe dans le monde » et leur réponse ce 30 avril. Ainsi Vincent Guillon, Magali Larang, Didier Albert pour les musiciens en appelle-

ront à la générosité massive ; ainsi Ginette de San Matéo pour le comité du val d'Adour du Secours Populaire précisera-t-elle les conditions de l'aide, pour les réfugiés ici, et en lien avec les associations intervenant dans la proximité en Ukraine et en Pologne. Tous les bénéfices iront au peuple ukrainien
***Modalités.**
La participation au concert sera libre avec un « droit d'entrée » laissé à la discrétion de chacun.

Un stand sera dédié à la collecte des dons qui feront l'objet de la délivrance ultérieurement d'un reçu fiscal (pour mémoire le Secours Populaire est agréé par le comité de la Charte du don en confiance).

JP
(<https://adour-madiran.fr/2022/04/06/ukraine-concert-de-solidarite/>)
(<https://don.secourspopulaire.fr/ukraine/-mon-don>)



Solidaires avec l'Ukraine

Ce samedi 30 avril, à partir de 20 heures, la salle de l'Octav au centre multimédia vibrera d'un engagement concret à destination des Ukrainiens : un concert pour mobiliser des fonds.

Un concert sur une initiative qui a mobilisé une association, le Secours Populaire Français, des amis musiciens de trois formations "PikCelt", "Rames D'Âmes", "Le Brio", les élus d'une collectivité territoriale, la communauté de communes Adour-Madiran, des entreprises, "Intermarché" de Vic, "Deelite Evènements", l'Imprimerie "Alphabet", les Ets Laharrague de Bordères. Tous dans un même élan ont donné les dimensions d'une solidarité partagée et à partager lors d'un rendez-vous qui comme le soulignera l'un d'eux "marquera symboliquement la réouverture d'une saison culturelle".

Au président Ré de rappeler les engagements de la collectivité, depuis l'aménagement du site en centre de vaccination, puis en point de collecte avec la centralisation de la solidarité pour "coordonner et rendre efficace" jusqu'à cette mise à disposition de l'Octav pour le concert.

Aux artistes, associatifs, commerçants, avec leurs passions, leur investissement, d'exprimer leur part de citoyens "empreints de ce qui se passe dans le monde" et leur réponse ce 30 avril. Ainsi Vincent Guillon, Magali Larang, Didier Albert pour les musiciens en appelleront à la générosité massive ; ainsi Ginette de San Matéo pour le comité du val d'Adour du Secours Populaire précisera-t-elle les conditions de l'aide, pour les réfugiés ici, et en lien avec les associations intervenant dans la proximité en Ukraine et en Pologne. Tous les bénéficiaires iront au peuple ukrainien

*Modalités.

La participation au concert sera libre avec un "droit d'entrée" laissé à la discrétion de chacun. Un stand sera dédié à la collecte des dons qui feront l'objet de la délivrance ultérieurement d'un reçu fiscal (pour mémoire le Secours Populaire est agrée par le comité de la Charte du don en confiance).



Invitation à rejoindre la chaîne de la générosité. DDM

0TF2wi3ndce3ZQLA_5R6vGVd08B2-QPVWef1tqNUZUZiv_5ceev-f3yNEPIHBnTzy0OgeXerLbGNvpSWGq7KrwAZDZI

Lascazères. Journée "Prévention Routière" au village Vic-en-Bigorre. Solidaires avec l'Ukraine



Invitation à rejoindre la chaîne de la générosité. DDM /

l'essentiel Ce samedi 30 avril, à partir de 20 heures, la salle de l'Octav au centre multimédia vibrera d'un engagement concret à destination des Ukrainiens : un concert pour mobiliser des fonds.

Un concert sur une initiative qui a mobilisé une association, le Secours Populaire Français, des amis musiciens de trois formations "PikCelt", "Rames D'Âmes", "Le Brio", les élus d'une collectivité territoriale, la communauté de communes Adour-Madiran, des entreprises, "Intermarché" de Vic, "Deelite Evènements", l'Imprimerie "Alphabet", les Ets Laharrague de Bordères. Tous dans un même élan ont donné les dimensions d'une solidarité partagée et à partager lors d'un rendez-vous qui comme le soulignera l'un d'eux "marquera symboliquement la réouverture d'une saison culturelle".

Au président Ré de rappeler les engagements de la collectivité, depuis l'aménagement du site en centre de vaccination, puis en point de collecte avec la centralisation de la solidarité pour "coordonner et rendre efficace" jusqu'à cette mise à disposition de l'Octav pour le concert.

Aux artistes, associatifs, commerçants, avec leurs passions, leur investissement, d'exprimer leur part de citoyens "empreints de ce qui se passe dans le monde" et leur réponse ce 30 avril. Ainsi Vincent Guillon, Magali Larang, Didier Albert pour les musiciens en appelleront à la générosité massive ; ainsi Ginette de San Matéo pour le comité du val d'Adour du Secours Populaire précisera-t-elle les conditions de l'aide, pour les réfugiés ici, et en lien avec les associations intervenant dans la proximité en Ukraine et en Pologne. Tous les bénéfices iront au peuple ukrainien

*Modalités.

La participation au concert sera libre avec un "droit d'entrée" laissé à la discrétion de chacun. Un stand sera dédié à la collecte



des dons qui feront l'objet de la délivrance ultérieurement d'un reçu fiscal (pour mémoire le Secours Populaire est agréé par le comité de la Charte du don en confiance) .

(adour-madiran.fr/2022/04/06/ukraine-concert-de-solidarite/) (don.secourspopulaire.fr/ukraine/ ~mon-don)



SANTÉ

La Ligue contre le cancer engagée sur quatre fronts

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Prévention, soutien à la recherche, aide aux malades et sensibilisation du grand public à des sujets de société : les bénévoles sont actifs.

De notre correspondant
YANNICK LORIETTE

Après les prises en charge compliquées par la crise sanitaire, des prévisions évoquent une augmentation des décès par cancer de 5 à 10% pour les cinq ans à venir en France. C'est ce qu'a expliqué durant l'assemblée générale de la Ligue contre le cancer 08 sa présidente, Aurélie Trussardi-Régnier. Elle a voulu d'autant plus rappeler les quatre missions de la Ligue.

68 000

C'est, en euros, la somme versée par la Ligue ardennaise à des chercheurs de la région l'année dernière

Sa 1^{re} mission est de soutenir la recherche, à hauteur de 68 000€ pour les chercheurs de la région en 2021. Sa 2^e mission est de prévenir pour protéger. La Ligue mène cette action avec le Centre régional de coordination des dépistages du cancer notamment lors d'actions comme Octobre Rose (cancer du sein), Mars Bleu (cancer colo-rectal) ou Juin Vert (cancer du col de l'utérus). Pour dénormaliser l'usage du tabac, la Ligue propose aux com-



Mars Bleu est une des nombreuses opérations menées par la Ligue contre le cancer 08.

munes des Espaces sans tabac comme ceux installés en 2021 à Rimogne, Sormonne, Sault-lès-Rethel ou Vouziers. Sa 3^e mission est d'accompagner pour aider les personnes malades (plus de 50 000€ de budget en 2021). La Ligue a étoffé son partenariat avec le Centre hospitalier intercommunal Nord-Ardenne par une convention avec le service de jour de cancérologie pour y apporter du confort aux patients, comme elle le fait dans ses locaux de l'avenue de Gaulle et dans tout le département. Elle propose aussi des aides finan-

cières aux malades (41 familles aidées en 2021 pour 14 431€). Sa 4^e mission est de mobiliser la société. Concernant l'usage abusif de nitrates dans la charcuterie, la pénurie de médicaments, le "droit à l'oubli" dans certains contrats pour les personnes ayant eu un cancer ou la suppression du questionnaire médical pour les prêts immobiliers inférieurs à 200 000 €. La présidente rappelle que la Ligue est labellisée « Don en confiance » et que l'association cherche un autre local pour un meilleur accueil. ■





La Ligue contre le cancer engagée sur quatre fronts

De notre correspondant Yannick Lorientte Après les prises en charge compliquées par la crise sanitaire, des prévisions évoquent une augmentation des décès par cancer de 5 à 10% pour les cinq ans à venir en France. C'est ce qu'a expliqué durant l'assemblée générale de la Ligue contre le cancer 08 sa présidente, Aurélie Trussardi-Régner. Elle a voulu d'autant plus rappeler les quatre missions de la Ligue. Sa 1re mission est de soutenir la recherche, à hauteur de 68000€ pour les chercheurs de la région en 2021. Sa 2e mission est de prévenir pour protéger. La Ligue mène cette action avec le Centre régional de coordination des dépistages du cancer notamment lors d'actions comme Octobre Rose (cancer du sein), Mars Bleu (cancer colo-rectal) ou Juin Vert (cancer du col de l'utérus). Pour dénormaliser l'usage du tabac, la Ligue propose aux communes des Espaces sans tabac comme ceux installés en 2021 à Rimogne, Sormonne, Sault-lès-Rethel ou Vouziers.

Sa 3e mission est d'accompagner pour aider les personnes malades (plus de 50000€ de budget en 2021). La Ligue a étoffé son partenariat avec le Centre hospitalier intercommunal Nord-Ardenne par une convention avec le service de jour de cancérologie pour y apporter du confort aux patients, comme elle le fait dans ses locaux de l'avenue de Gaulle et dans tout le département. Elle propose aussi des aides financières aux malades (41 familles aidées en 2021 pour 14431€). Sa 4e mission est de mobiliser la société. Concernant l'usage abusif de nitrites dans la charcuterie, la pénurie de médicaments, le "droit à l'oubli" dans certains contrats pour les personnes ayant eu un cancer ou la suppression du questionnaire médical pour les prêts immobiliers inférieurs à 200000€. La présidente rappelle que la Ligue est labellisée «Don en confiance» et que l'association cherche un autre local pour un meilleur accueil.

0xGbcy-kFLdo5z1t_-cdd8hLla93vFeW-IgNdziMkM0vWMcCRNvg7r0woRfvH0NMOMIDQx



POUR LES AIDANTS ET LES PROCHES D'UNE PERSONNE TOUCHÉE PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER OU PAR UNE MALADIE APPARENTEE

POUR LES AIDANTS ET LES PROCHES D'UNE PERSONNE TOUCHÉE

PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER OU PAR UNE MALADIE APPARENTEE

PROCHAINEMENT A MONTPELLIER

UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

L'association France Alzheimer Hérault propose un parcours d'accompagnement gratuit aux familles afin de leur apporter une meilleure connaissance de la maladie et de nombreux conseils pratiques, pour les aider à appréhender les difficultés quotidiennes et de mieux soutenir leur proche malade tout en se préservant.

Les samedis matins, à partir du 7 mai 2022 de 9h30 à 12h30, un parcours sera animé en 5 modules de trois heures chacun par une neuropsychologue professionnelle et un bénévole toutes deux formés spécifiquement pour cette action.

Les thèmes des 5 modules : connaître la maladie d'Alzheimer - communiquer et comprendre - accompagner au quotidien - s'informer sur les aides possibles - être l'aidant familial.

Inscriptions et informations au 04 67 06 56 10 ou par email Cette adresse e-mail est protégée contre les robots spammeurs. Vous devez activer le JavaScript pour la visualiser.

France Alzheimer Hérault • 3 rue Pagezy 34000 Montpellier

Tél : 04 67 06 56 10 • www.francealzheimer.org/herault

EN SAVOIR PLUS SUR FRANCE ALZHEIMER HÉRAULT

Mobilisée depuis plus de 30 ans, France Alzheimer est une association nationale de famille de malades, présente dans toute la France. Elle a pour mission première d'apporter aide et soutien aux familles à travers son réseau de 94 associations départementales. Elle est la seule à être reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et est agrée par le Comité de la Charte (don en confiance).

France Alzheimer Hérault, créée en 1989, est membre de l'Union Nationale des Associations France Alzheimer. Elle fonctionne essentiellement grâce à l'implication de ses bénévoles et regroupe plus de 600 adhérents.

France Alzheimer Hérault vous accueille et vous propose information et soutien pour vous accompagner dans les difficultés que vous rencontrez.

Nos missions s'inscrivent dans le **soutien aux malades et aux aidants** et mettent en oeuvre **des approches non médicamenteuses** pour permettre aux malades et aux aidants de ralentir l'évolution de la maladie et mieux vivre avec. Elles visent à :



- Ralentir le déclin cognitif
- Prévenir le repli sur soi et l'isolement
- Prévenir l'épuisement physique et psychique de l'aidant
- Préparer le passage de relais à des professionnels

Faire un don pour une association

Vous avez dû le remarquer, chaque année, de nombreuses associations font des appels au don, souvent financiers. C'est parce qu'elles ont besoin d'argent ou de support pour pouvoir continuer à venir en aide aux personnes en difficulté ou pour remplir leurs missions. Parfois, les dons leur sont essentiels tout simplement pour continuer à exercer leur mandat.

Mais il n'est pas toujours évident de savoir comment répondre à ces appels à la générosité. En tant que donateur, vous vous demandez sûrement à quoi servent vos dons, à quelle association il est préférable de donner ou comment faire un don à une association... Et on vous comprend ! Alors pour vous aider à y voir plus clair, on a essayé de vous compiler toutes les infos dont vous avez besoin. Voici nos conseils pour savoir à quelle association faire un don, quelle que soit la cause qu'elle défend.

L'importance du don pour les associations

Pour commencer, à quoi sert le don ? Pour la plupart des organismes d'intérêt général, les dons sont un besoin vital pour continuer à exercer leurs missions. Sans ce soutien financier, beaucoup cesseraient d'exister ! Les dons sont donc une source de financement indispensable de leurs activités.

Certaines associations bénéficient de subventions de la part de l'État ou de collectivités territoriales, mais ces aides officielles sont rarement suffisantes pour couvrir tous les besoins des associations. Elles doivent pouvoir compter sur les dons de particuliers, d'entreprises, de collectivités pour contribuer au développement d'un monde meilleur, tout en restant indépendantes ! Ils leur permettent de sauver plus de vies, d'avoir un meilleur impact et ils leur garantissent une plus grande liberté d'action.

Eh oui, on vous le dit souvent mais c'est bien grâce à vous que nous pouvons agir ! Par exemple, en 2020, les dons et l'engagement humanitaire de bénévoles ont permis à Action contre la Faim d'aider 25 millions de personnes à travers le monde.



© Stéphane Rakotomalala pour Action contre la Faim

Madagascar

Pourquoi et comment faire un don à une association ?

Les bonnes raisons de faire un don à une association

Tout le monde n'a pas les mêmes motivations de faire un don à une association. Et c'est bien normal, car elles sont nombreuses ! En voici quelques-unes qui vous parleront peut-être :

- La première motivation pour faire un don à une association est bien entendu le caractère philanthropique, afin de soutenir une cause qui vous tient à coeur. Si vous êtes sensible à la défense de l'environnement, vous pouvez faire un don à une association qui lutte pour protéger la biodiversité. Si vous ou un de vos proches a été touché par une maladie, vous pouvez faire un don à une association qui finance des projets de recherche. Si vous souhaitez aider à lutter contre la faim dans le monde, car vous estimez qu'il n'est pas supportable, à notre époque, que la famine sévisse encore, vous pouvez [faire un don humanitaire](#) à Action contre la Faim.
- Une autre motivation des donateurs pour [faire un don](#) à une association est de pouvoir ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu. Pour cela, il faut toutefois choisir une association qui appartient au cercle restreint de celles qui remplissent les critères exigés par l'administration fiscale (voir plus bas) et de l'indiquer sur votre déclaration d'impôts.
- Et saviez-vous que faire un don rend heureux ? De nombreuses études scientifiques prouvent que le fait de donner procure des sentiments positifs et un sentiment de bien-être. Ainsi, en faisant le bien, vous vous faites du bien.
- Faire un don est contagieux : en faisant un don à une association et en l'annonçant à votre entourage, vous l'incitez à faire de même. Ainsi, même si le montant de votre don n'est pas très élevé, par effet de contagion, les dons vont se multiplier. Vous pouvez aussi engager vos proches en créant une [collecte de fonds](#) pour une association ! Et comme le dit bien le proverbe, « les petits ruisseaux font les grandes rivières ».

Quelles démarches pour faire un don à une association ?

Les démarches pour faire un don à une association dépendent du mode d'organisation de chaque association. Chez Action contre la Faim, nous avons simplifié la procédure pour que donner soit très simple : il vous suffit de choisir votre montant, remplir vos coordonnées et votre moyen de paiement. En quelques clics seulement, votre don est enregistré !



© Christophe Da Silva pour Action contre la Faim

Cameroun

Quelles sont les associations qui peuvent recevoir des dons et comment choisir une association ?

Que vous souhaitiez faire un don financier ou en nature à une association sportive, une association culturelle ou une donation à une association d'aide à des personnes en difficulté, la question qui se pose souvent est : comment choisir une association pour faire un don ?

Notre conseil : choisir une association loi 1901 pour faire votre don. Ce sont des associations qui ont fait une déclaration en préfecture et qui peuvent recevoir des dons financiers, en application de l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901. À l'inverse, les associations non déclarées, et qui ne répondent donc pas aux conditions de cette loi, n'ont pas d'existence juridique : elle ne peuvent donc pas recevoir de dons manuels (c'est à dire des dons effectués directement du particulier à l'association, sans formalité, contrairement au legs ou à une donation).

Les associations dites " loi 1901 doivent également faire certifier leurs comptes par un commissaire aux comptes au-delà d'un certain montant de don, et rendre public le montant de leurs ressources annuelles. (C'est ce qu'on fait chez Action contre la Faim par exemple !)

Ces deux critères sont des éléments qui peuvent vous rassurer au moment de choisir l'association à qui vous souhaitez donner.

Bon à savoir

Comment savoir si une association est déclarée auprès de la Préfecture ? C'est facile, si vous avez un doute, il vous suffit de vous renseigner auprès du greffe des associations : c'est le lieu qui concerne toutes les démarches administratives des associations. Il y en a un dans chaque préfecture, il vous faudra donc choisir celui du département où est domiciliée l'association que vous avez choisie. Si vous ne souhaitez pas vous déplacer, vous pouvez aussi effectuer cette démarche en ligne, sur le site du Journal officiel.

Quels sont les différents types de dons ?

Il existe d'innombrables [manières d'aider](#) les personnes en difficulté ! Vous avez le choix pour trouver celle qui vous correspond le mieux. Pour vous aider, voici un petit tour d'horizon des différentes façons d'être généreux :

Un don de temps

On peut [s'engager dans une association](#) en donnant de son temps pour participer à ses activités (en donnant un coup de main lors de la fourniture gratuite de repas, lors d'événements culturels ou [sportifs](#) ... le choix est large !) C'est gratuit, mais ça compte !

Un don en reversant de l'argent récolté

En organisant des manifestations pour récolter des sommes et en faisant ensuite don de cet argent à l'association de votre choix. Faites appel à votre force mobilisatrice !

Un don matériel

En faisant un don de matériel à une association, ce qui peut être une bonne idée si vous êtes à la tête d'une entreprise produisant ce type de matériel, pour faire des dons en nature. Rien ne se perd, tout se récupère !

Un don immobilier

Vous pouvez également faire un don immobilier à une association, en léguant un bien pour qu'il puisse être vendu par l'association ou qu'elle s'en serve pour ses activités.

Un don financier

C'est le plus connu, pourtant c'est aussi le plus vaste ! Il existe de nombreuses formes de dons financiers. Vous pouvez faire des [dons en ligne](#), des dons par SMS ou encore des dons par chèque. Vous pouvez également devenir un donateur régulier en mettant en place un [don récurrent](#), votre compte bancaire étant prélevé chaque mois de la somme que vous souhaitez donner à l'[association](#). La plupart des grands organismes caritatifs mettent en ligne des formulaires pour faire un [don](#) à leur association très simplement. Ces formulaires se trouvent souvent dans des rubriques spécifiquement liées au don. Des numéros de téléphone pour le don par SMS sont en général également facilement accessibles.

Chez [Action](#) contre la Faim, nous sommes membres du [Comité de la Charte](#) du [Don en Confiance](#), vous pouvez donc nous faire confiance sur [l'utilisation de vos dons](#) !

Une donation ou un legs

Il est aussi possible de faire une donation ou un [legs à une association](#). Toutefois, toutes les associations loi 1901 ne peuvent pas prétendre à ce type de dons. Ce type de don doit être déclaré à la préfecture du département où l'association a son

siège social, en communiquant notamment l'acte notarié ou le testament faisant état du don.

Le saviez-vous : la donation ou le legs à une association loi 1901

Seules certaines associations loi 1901 peuvent recevoir des donations (de votre vivant) ou des legs (après votre décès). Il s'agit des organismes d'intérêt général, des associations et fondations ayant été reconnues d'utilité publique, des unions agréées d'associations familiales et des associations ayant pour mission l'aide aux victimes de violence domestique, la bienfaisance, la recherche scientifique et médicale ayant été déclarées et ayant perçu un don de cette nature avant le 31 juillet 2014. Ces associations ont été initialement enregistrées auprès du préfet du département de leur siège social (ou au registre des associations du tribunal en Alsace-Moselle).

Don à une association : comment faire une demande de réduction d'impôt ?

Tous les dons ne donnent pas droit à une [réduction d'impôt](#) . Pour bénéficier de la mise à disposition d'une réduction d'impôt, il faut faire un don à un organisme d'intérêt général, qui a un objectif social, bénéficie d'une gestion désintéressée et qui n'exerce pas son activité au profit d'un nombre restreint d'individus.

Par exemple, pour un don jusqu'à 1 000 euros à Action contre la Faim (plafond 2022), vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt de 75 % du montant de votre don (don en ligne sur notre site internet, don par SMS ou dons manuels). La réduction d'impôt à laquelle vous pouvez prétendre pour un don supérieur à 1 000 euros est égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Si le montant des dons dépasse cette limite de 20 % du revenu imposable, vous pouvez reporter l'excédent pendant les 5 années suivantes et vous bénéficierez de la même réduction d'impôt. Autrement dit, votre générosité est récompensée ! S'engager a du bon quand le don rime avec économies !

Et voilà, on espère que y voyez désormais plus clair sur la façon dont faire un don à l'association de votre choix ! Et si vous hésitez toujours : sachez qu'Action contre la Faim respecte tous les critères qu'on vous a présentés... juste au cas où !



SALINS-LES-BAINS

Saint-Vincent-de-Paul : un nouveau local pour l'association salinoise

La société Saint-Vincent-de-Paul est un réseau de charité de proximité au service des personnes seules ou démunies. Présente dans 150 pays, elle dispose d'une antenne dans la commune.

Dans le Jura, la Saint-Vincent-de-Paul est présente à Dole, Salins, Orchamps et Champagnole. Les actions sont simples et discrètes, mais répondent toujours à des besoins. Salins est très connu pour son vestiaire, où il est possible de trouver vêtements, chaussures et linge de maison à tout petits prix.

Afin de répondre aux besoins d'équipements d'électroménager, de mobilier et de vaisselle, les bénévoles salinois en récupèrent chez des particuliers, souvent à la suite d'un décès ou un changement de domicile. Ils sont ensuite redistribués à des personnes déplacées et dé-

pourvues, à la demande des assistantes sociales, du Centre de demandeurs d'asile, du Secours Catholiques...

Un manque enfin comblé

Jusqu'à présent, le garde-meubles consistait en un garage mis à disposition par un particulier bénévole. Après le décès de celui-ci, les responsables étaient dans l'obligation de trouver un nouveau local de stockage. Grâce à un legs, la Saint-Vincent-de-Paul du Jura a décidé d'acquérir et d'équiper un local plus adapté et plus spacieux pour cette activité qui a tendance à se développer. Grâce à l'investissement des bénévoles salinois, secondés par d'autres volontaires, l'entrepôt de l'ancienne Jardinerie est devenu un garde-meubles fonctionnel, qui répond à ce dont manquait l'équipe salinoise pour remplir sa mis-



Les bénévoles, omniprésents à l'association.

Photo Progrès/Philippe MEULLE

sion de service à l'égard des plus pauvres.

Ses 800 000 bénévoles agissent en équipes fraternelles appelées « Conférences » et

mettent en place des actions locales ciblées. En France, les 17 000 bénévoles constituent plus de 1 000 conférences présentent dans 94

départements et fédèrent également 24 associations spécialisées, le tout sous le contrôle du Comité national français (CNF).

L'association est reconnue d'utilité publique, agréée par le Comité de la charte du don en confiance.

**De notre correspondant
Philippe MEULLE**

Les bénévoles rappellent qu'ils sont toujours à votre écoute, le mercredi et samedi de 14 à 17 heures, au 16 rue des maquis des Glières - 39110 Salins-les-Bains. Les meubles et autres électroménager ne pourront être retirés que sur rendez-vous avec les responsables.

Par ailleurs, l'antenne salinoise organise, ce samedi 2 avril, l'assemblée générale départementale de la Saint-Vincent-de-Paul. Hubert Derach, vice-président national de la SSVP, sera présent.





SALINS-LES-BAINS

Saint-Vincent-de-Paul : un nouveau local pour l'association salinoise

La société Saint-Vincent-de-Paul est un réseau de charité de proximité au service des personnes seules ou démunies. Présente dans 150 pays, elle dispose d'une antenne dans la commune.

Dans le Jura, la Saint-Vincent-de-Paul est présente à Dole, Salins, Orchamps et Champagnole. Les actions sont simples et discrètes, mais répondent toujours à des besoins. Salins est très connu pour son vestiaire, où il est possible de trouver vêtements, chaussures et linge de maison à tout petits prix.

Afin de répondre aux besoins d'équipements d'électroménager, de mobilier et de vaisselle, les bénévoles salinois en récupèrent chez des particuliers, souvent à la suite d'un décès ou un changement de domicile. Ils sont ensuite redistribués à des personnes déplacées et dé-

pourvues, à la demande des assistantes sociales, du Centre de demandeurs d'asile, du Secours Catholiques...

Un manque enfin comblé

Jusqu'à présent, le garde-meubles consistait en un garage mis à disposition par un particulier bénévole. Après le décès de celui-ci, les responsables étaient dans l'obligation de trouver un nouveau local de stockage. Grâce à un legs, la Saint-Vincent-de-Paul du Jura a décidé d'acquérir et d'équiper un local plus adapté et plus spacieux pour cette activité qui a tendance à se développer. Grâce à l'investissement des bénévoles salinois, secondés par d'autres volontaires, l'entrepôt de l'ancienne Jardinerie est devenu un garde-meubles fonctionnel, qui répond à ce dont manquait l'équipe salinoise pour remplir sa mis-



Les bénévoles, omniprésents à l'association.

Photo Progrès/Philippe MEULLE

sion de service à l'égard des plus pauvres.

Ses 800 000 bénévoles agissent en équipes fraternelles appelées « Conférences » et

mettent en place des actions locales ciblées. En France, les 17 000 bénévoles constituent plus de 1 000 conférences présentes dans 94

départements et fédèrent également 24 associations spécialisées, le tout sous le contrôle du Comité national français (CNF).

L'association est reconnue d'utilité publique, agréée par le Comité de la charte du don en confiance.

**De notre correspondant
Philippe MEULLE**

Les bénévoles rappellent qu'ils sont toujours à votre écoute, le mercredi et samedi de 14 à 17 heures, au 16 rue des maquis des Glières - 39110 Salins-les-Bains. Les meubles et autres électroménager ne pourront être retirés que sur rendez-vous avec les responsables.

Par ailleurs, l'antenne salinoise organise, ce samedi 2 avril, l'assemblée générale départementale de la Saint-Vincent-de-Paul. Hubert Derach, vice-président national de la SSSP, sera présent.



Saint-Vincent-de-Paul : un nouveau local pour l'association salinoise

La société Saint-Vincent-de-Paul est un réseau de charité de proximité au service des personnes seules ou démunies. Présente dans 150 pays, elle dispose d'une antenne dans la commune.

Dans le Jura, la Saint-Vincent-de-Paul est présente à Dole, Salins, Orchamps et Champagnole. Les actions sont simples et discrètes, mais répondent toujours à des besoins. Salins est très connu pour son vestiaire, où il est possible de trouver vêtements, chaussures et linge de maison à tout petits prix.

Afin de répondre aux besoins d'équipements d'électroménager, de mobilier et de vaisselle, les bénévoles salinois en récupèrent chez des particuliers, souvent à la suite d'un décès ou un changement de domicile. Ils sont ensuite redistribués à des personnes déplacées et dépourvues, à la demande des assistantes sociales, du Centre de demandeurs d'asile, du Secours Catholiques...

Un manque enfin comblé

Jusqu'à présent, le garde-meubles consistait en un garage mis à disposition par un particulier bénévole. Après le décès de celui-ci, les responsables étaient dans l'obligation de trouver un nouveau local de stockage. Grâce à un legs, la Saint-Vincent-de-Paul du Jura a décidé d'acquérir et d'équiper un local plus adapté et plus spacieux pour cette activité qui a tendance à se développer. Grâce à l'investissement des bénévoles salinois, secondés par d'autres volontaires, l'entrepôt de l'ancienne Jardinierie est devenu un garde-meubles fonctionnel, qui répond à ce dont manquait l'équipe salinoise pour remplir sa mission de service à l'égard des plus pauvres.

Ses 800 000 bénévoles agissent en équipes fraternelles appelées « Conférences » et mettent en place des actions locales ciblées. En France, les 17 000 bénévoles constituent plus de 1 000 conférences présentes dans 94 départements et fédèrent également 24 associations spécialisées, le tout sous le contrôle du Comité national français (CNF).

L'association est reconnue d'utilité publique, agrée par le Comité de la charte du don en confiance.

Les bénévoles rappellent qu'ils sont toujours à votre écoute, le mercredi et samedi de 14 à 17 heures, au 16 rue des maquis des Glières 39110 Salins-les-Bains. Les meubles et autres électroménager ne pourront être retirés que sur rendez-vous avec les responsables. Par ailleurs, l'antenne salinoise organise, ce samedi 2 avril, l'assemblée générale départementale de la Saint-Vincent-de-Paul. Hubert Derach, vice-président national de la SSVP, sera présent.





0cYvJVIPIkeB250dPb7fHYVig0IDDYLznyMhC_IU1_I5rBbtQ38VMhznHdYLSy2IRd25G1_UewdBIwGzyH8RaowN2Zh



GENERALE

Crise en Ukraine

Entreprises : 25 000€ de dons matériels

Les CCI ont été désignées par lettre de mission comme " porte d'entrée principale des entreprises " par le gouvernement dans le cadre de la crise en Ukraine. La CCI Hérault est en lien avec le Préfet de l'Hérault Hugues Moutouh qui a mis en place une cellule spéciale permettant de structurer les dons aux civils en Ukraine mais aussi en France. Les associations présentes dans la cellule de crise ont indiqué que la solidarité était telle, que " l'Ukraine croule désormais sous les camions acheminant toutes sortes de produits, plus forcément nécessaires à l'heure actuelle ". En revanche, d'autres besoins très spécifiques, ne sont pas satisfaits. La CCI a pu récolter 25 000€ de matériels demandés par les associations. Le 22 mars, André Deljarry, Président de la CCI Hérault, 1er Vice-Président de la CCI Occitanie a remis au Colonel Sylvain Besson, Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours, les dons qui ont été collectés au sein d'entreprises héraultaises dans le cadre de l'action CCI Solidarité Ukraine Hérault. Matériel qui sera acheminé par le SDIS 34. De nombreuses entreprises ont souhaité participer à cette



André Deljarry a remercié les entreprises solidaires - Crédits : CCI

opération. André Deljarry dans son discours a mis en avant la gravité des faits en Ukraine et la grande solidarité de la part des entreprises du département. " nous avons décidé de lancer à la CCI, l'opération Solidarité Ukraine Hérault pour répondre de façon ciblée aux besoins pointés au sein de cette cellule ".

La CCI s'engage avec des entreprises solidaires

La CCI oriente les entreprises vers les aides mobilisables et notamment celles faisant face aux difficultés d'approvisionnement et l'augmentation des prix de certaines matières premières. Au côté de la Région, la CCI fait un appel aux entreprises pour la mise à disposition de lo-

caux pour entreposer et conditionner les palettes qui doivent être acheminées en Ukraine. André Deljarry a mis en avant les entreprises héraultaises qui se sont mobilisées en 48h " on en a peut-être moins conscience mais il faut bien des contenants pour acheminer tout ce matériel. De la même façon, les associations nous ont fait part de l'impérieuse nécessité de lampes autonomes et de piles ". La cartonnerie Ondupack au Bosc a mis en production plus de 400 cartons permettant d'acheminer 5 tonnes de don. Inter-sport à Lattes a fourni pour 3 000€ de lampes autonomes. Système U à Vendargues a fourni 10 000 piles, Intermarché de Mauquo et de St Gély pour 6

000€ de piles et Super U de Servian pour 3 000€ de piles. Toutes les entreprises volontaires n'ont pas pu participer car les besoins étaient bien spécifiques. Afin de permettre à l'ensemble des entreprises de participer à l'effort de solidarité, la CCI Hérault lance un appel aux dons financiers avec le soutien de Montpellier Business School. Les entreprises et particuliers qui le souhaitent peuvent se rendre sur le site de la CCI Hérault. Une série d'associations, françaises et étrangères, labellisées Dons en confiance ont été listées afin que chacun puisse fléchir son don auprès de l'association dont il se sent le plus proche.

KC





Le SDIS34 achemine les dons en Ukraine - Crédits : CCI



La CCI mobilisée pour l'Ukraine. CCI Hérault

SOLIDARITE

La CCI de l'Hérault mobilisée pour l'Ukraine

Face au conflit ukrainien, les dons affluent et les initiatives se multiplient. La dernière en date a été mise en place par la CCI. 25 000 euros de dons matériels ont été récoltés en 48 heures. Quand la Chambre de Commerce de l'Hérault se mobilise pour une urgence, les résultats ne tardent pas à se remarquer. « Nous avons lancé un très récent appel aux dons matériels à nos adhérents, les entreprises de tout le département. Plusieurs ont répondu immédiatement. Elles n'ont pas réfléchi une seule seconde et ont travaillé à nos côtés, pour que les quantités et les modèles de matériel correspondent au mieux aux besoins sur le terrain, là-bas partout en Ukraine », a fait savoir André Deljarry. Ainsi, en quelques jours, la collectivité a réuni pour « près de 25 000 euros de marchandises dont 400 cartons fabri-

qués par l'entreprise Ondupack et des milliers de piles neuves ont été fournis par plusieurs firmes héraultaises pour aider les soignants et la population ukrainienne », a détaillé le patron de la CCI, précisant qu'un appel aux dons financiers est créé. « La Chambre continue de se mobiliser et le fera durant les prochains mois. Les entreprises et particuliers qui le souhaitent peuvent se rendre sur le site web de la CCI et faire un don auprès d'une ou de plusieurs d'associations étrangères et françaises, labellisées 'Dons en confiance'. »

Charles Dos Santos

CCI Hérault : 32, grande rue Jean Moulin ou par tél 04 99 51 54 00. www.herault.cci.fr



La Direction générale

[La Fondation ARC](#)

Placée sous l'autorité du Président, la Direction générale de la Fondation ARC assure le fonctionnement et l'animation de la Fondation.

Elle fait des propositions au Bureau sur les actions et les moyens à mettre en oeuvre.

Elle peut prendre toute mesure nécessaire au bon fonctionnement de la fondation, en veillant à la préparation et à l'exécution des décisions relatives notamment au budget, aux comptes, aux actions de collecte et de communication, aux versements des soutiens financiers décidés par le Conseil d'administration.

Elle gère la politique de ressources humaines de la Fondation.

Enfin, elle représente la Fondation dans des organismes extérieurs : [le Comité de la Charte](#) , [France Générosités](#) , etc.

La Direction générale de la Fondation ARC est assurée par **M. François Dupré** depuis octobre 2016.

L'index égalité professionnelle pour l'année 2019 est de 80 sur 100. Pour les années 2020 et 2021, l'index égalité professionnelle n'est pas calculable car la répartition des effectifs dans les différentes catégories professionnelles et tranches d'âge n'est pas représentatif.

Le détail des notes obtenues sur les différents indicateurs est le suivant :

1. Indicateur relatif à l'écart de rémunération :

Non calculable. Cet indicateur n'est pas calculable car l'effectif des groupes valides est inférieur à 40% de l'effectif.

2. Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles :

35/35

3. Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations :

15/15

4. Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité :

10/10



25 000€ de dons par les entreprises (2)

" on en a peut-être moins conscience mais il faut bien des contenants pour acheminer tout ce matériel. De la même façon, les associations nous ont fait part de l'impérieuse nécessité de lampes autonomes et de piles" . La cartonnerie Ondupack au Bosc a mis en production plus de 400 cartons permettant d'acheminer 5 tonnes de don. Intersport à Lattes a fourni pour 3 000€ de lampes autonomes. Système U à Vendargues a fourni 10 000 piles, Intermarché de Manguio et de St Gély pour 6 000€ de piles et Super U de Servian pour 3 000€ de piles. Toutes les entreprises volontaires n'ont pas pu participer car les besoins étaient bien spécifiques. Afin de permettre à l'ensemble des entreprises de participer à l'effort de solidarité, la CCI Hérault lance un appel aux dons financiers avec le soutien de Montpellier Business School. Les entreprises et particuliers qui le souhaitent peuvent se rendre sur le site de la CCI Hérault. Une série d'associations, françaises et étrangères, labellisées Dons en confiance ont été listées afin que chacun puisse flécher son don auprès de l'association dont il se sent le plus proche.

Article avec accès abonnés: <https://www.lepetitjournal.net/34-herault/2022/03/28/25-000e-de-dons-par-les-entreprises-2/>



Hérault - La CCI Hérault lance l'opération « Solidarité Ukraine Hérault » avec le SDIS



Opération « Solidarité Ukraine Hérault », 4 actions fortes :

- Les CCI se sont vues attribuer le rôle de « Point d'entrée principal » pour les entreprises impactées par la crise en Ukraine (lettre de mission reçue le 17 mars 2022).

A l'image de la crise Covid, les CCI renseigneront et orienteront les entreprises vers les aides mobilisables, notamment celles faisant face aux difficultés d'approvisionnement et l'augmentation des prix de certaines matières premières.

- **Stockage** : la Région Occitanie et la CCI Hérault travaillent aux côtés des entreprises du territoire sur la mise à disposition de locaux pour entreposer, trier et conditionner les palettes à destination de l'Ukraine.

- **Dons** matériels spécifiques : mobilisation des entreprises héraultaises.

Suite à un travail mené avec la préfecture de l'Hérault et les associations d'aide aux civils, la CCI Hérault a lancé un appel auprès des entreprises héraultaises pour l'obtention de matériels spécifiques comme : cartons de conditionnement, scotchs, lampes autonomes et piles.

La CCI Hérault remercie ces entreprises qui ont répondu favorablement à son appel en moins de 48 heures.

- La cartonnerie Ondupack au Bosc : mise en production de plus de 400 cartons permettant le conditionnement de 5 tonnes de marchandises



- Intersport à Lattes : 3 000 € de lampes autonomes
- Système U à Vendargues : 10 000 piles
- Intermarché de Mauguio et de St Gély : 3000€ de piles chacun
- Super U de Servian : 3000€ de piles

En 48 heures, ce sont donc près de 25 000€ de marchandises débloquées auprès des entreprises

Dons financiers : afin de permettre à l'ensemble des entreprises de participer à l'effort de solidarité, la CCI Hérault lance désormais un appel aux dons financiers avec le soutien de Montpellier Business School.

Les entreprises et particuliers qui le souhaitent peuvent se rendre sur le site de la CCI Hérault. Une série d'associations, françaises et étrangères, labellisées « Dons en confiance » ont été listées afin que chacun puisse flécher son don auprès de l'association dont il se sent le plus proche.

La CCI hérault lance donc désormais un appel aux dons financiers cette fois-ci : <https://f.info.herault.cci.fr/c/?s=F7A-35A-2> (accessible également sur la page d'accueil herault.cci.fr)

La CCI Hérault lance l'opération "Solidarité Ukraine Hérault" avec le SDIS de l'Hérault



Le 22 mars 2022, André DELJARRY, Président de la CCI Hérault, 1er Vice-Président de la CCI Occitanie remet au Colonel Sylvain BESSON, Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours, les dons collectés au sein d'entreprises héraultaises dans le cadre de l'action "Solidarité Ukraine Hérault" qui seront acheminés par le SDIS 34.

Opération "Solidarité Ukraine Hérault", 4 actions fortes :

- **Les CCI se sont vues attribuer le rôle de "Point d'entrée principal" pour les entreprises impactées par la crise en Ukraine** (lettre de mission reçue le 17 mars 2022 par le Gouvernement).

A l'image de la crise Covid, les CCI renseigneront et orienteront les entreprises vers les aides mobilisables, notamment celles faisant face aux difficultés d'approvisionnement et l'augmentation des prix de certaines matières premières.

- **Stockage : la Région Occitanie et la CCI Hérault travaillent aux côtés des entreprises du territoire** sur la mise à disposition de locaux pour entreposer, trier et conditionner les palettes à destination de l'Ukraine. [En savoir plus](#)

- **Dons** matériels spécifiques et mobilisation des entreprises héraultaises.

Suite à un travail mené avec la Préfecture de l'Hérault et les associations d'aide aux civils, la CCI Hérault a lancé un appel auprès des entreprises héraultaises pour l'obtention de matériels spécifiques comme : cartons de conditionnement, scotchs, lampes autonomes et piles.

La CCI Hérault remercie ces entreprises qui ont répondu favorablement à son appel en moins de 48 heures.

- La cartonnerie Ondupack au Bosc : mise en production de plus de 400 cartons permettant le conditionnement de 5 tonnes de marchandises



- **Intersport** à Lattes : 3 000 € de lampes autonomes
- Système U à Vendargues : 10 000 piles
- Intermarché de Manguio et de Saint-Gély du Fesc : 3000 € de piles chacun
- Super U de Servian : 3000 € de piles

En 48 heures, ce sont donc près de 25 000 € de marchandises débloquées auprès des entreprises.

Dons financiers : afin de permettre à l'ensemble des entreprises de participer à l'effort de solidarité, la CCI Hérault lance désormais un appel aux dons financiers avec le soutien de Montpellier Business School.

Les entreprises et particuliers qui le souhaitent peuvent se rendre sur le site de la CCI Hérault. Une série d'associations, françaises et étrangères, labellisées "Dons en confiance" ont été listées afin que chacun puisse flécher son don auprès de l'association dont il se sent le plus proche : Croix-Rouge Française, CARE International, Unicef, Secours Populaire Français, Croix-Rouge en Ukraine et Aide médicale et caritative France-Ukraine

[Appel aux dons "Solidarité Ukraine Hérault"](#)



Hérault : la CCI et le Sdis 34 lancent l'opération « Solidarité Ukraine »

Suite à un travail mené avec la préfecture de l'Hérault et les associations d'aide aux civils, la CCI Hérault mobilise les entreprises pour soutenir les Ukrainiens.



Devant la CCI Hérault, chargement des lampes et des piles qui vont partir pour l'Ukraine dans le véhicule du Sdis 34 (©G.M/Métropolitain)

Suite à un travail mené avec la préfecture de l'Hérault et les associations d'aide aux civils, la CCI Hérault mobilise les entreprises pour soutenir les Ukrainiens. L'appel à la solidarité des français avec le peuple ukrainien a porté ses fruits : vêtements, denrées alimentaires, l'Etat français a annoncé que les dons de cette nature sont désormais suffisants : « Ce lundi, le préfet de l'Hérault a fait remonter les informations : l'Ukraine croule sous les livraisons de dons, mais certains produits, comme les vêtements, ne sont plus nécessaires », indique André Deljarry .

L'Ukraine sans électricité

Le président de la CCI Hérault confirme que d'autres besoins sont actuellement pointés : « Les Ukrainiens ont maintenant besoin d'autres produits, comme des lampes-torches à cause des nombreuses coupures d'électricité que subit le pays... Lundi,



nous avons aussitôt sollicité les entreprises héraultaises qui ont répondu en moins de 48 heures ».

"L'effort des entreprises du département a permis ont de collecter 5 tonnes de marchandises en moins de 48 heures" André Deljarry président de la CCI Hérault

La CCI a rapidement collecté pour 25 000 € de marchandises (lampes et piles) chargées en fin d'après-midi dans un véhicule du Sdis 34, les sapeurs-pompiers héraultais étant partenaires de l'opération. Le véhicule rouge rejoindra très vite la base logistique de Colmar, dans l'Est de la France, où est installée la plateforme logistique de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

C'est là-bas que sont organisés les convois qui partent vers la Pologne jusqu'à la frontière ukrainienne, où elles seront livrées et distribuées à la population ukrainienne.



André Deljarry et le colonel Sylvain Besson, lors de la présentation de l'opération en direction du peuple ukrainien (©G.M/Métropolitain)

Des lampes et des piles

Plusieurs entreprises du département ont participé à cet effort qui a permis de collecter 5 tonnes de marchandises : Intersport

à Lattes a offert 3 000 € de lampes autonomes ; Système U à Vendargues 10 000 piles , et les Intermarché de Mauguio et de Saint-Gély-du-Fesc pour 3 000 € de piles chacun... Le Super U de Servian a également offert 3 000 € de piles.

« On ne peut pas charger les camions n'importe comment. Il faut les conditionner pour faciliter le transport et la livraison sur place ». Colonel Sylvain Besson Directeur départemental adjoint - Sdis 34

Des cartons pour la logistique

Il fallait également faire un effort sur la logistique : « On ne peut pas charger les camions n'importe comment », explique le colonel Sylvain Besson , directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours de l'Hérault : « Il faut les conditionner pour faciliter le transport et la livraison sur place ». D'où le besoin de disposer de cartons : un besoin comblé par la cartonnerie Ondupack, installée au Bosc, au sud de Lodève, qui a mis en production et fournit en un temps record de plus de 400 cartons permettant le conditionnement des 5 tonnes de marchandises, qui vont être acheminées à travers l'Europe.

CCI Hérault/Ukraine : appel aux dons financiers

André Deljarry et le colonel Sylvain Besson évoquent une situation qui devrait durer. D'où cette autre initiative de la CCI héraultaise : un appel aux dons financiers vers les entreprises : « Nous publions sur notre site une liste des associations qui peuvent recevoir ces dons... C'est une liste établie avec l'Etat et la préfecture de l'Hérault : les associations sont labellisées « Dons en confiance ». Nous certifions que les dons des entreprises seront bien utilisés dans le cadre de l'opération humanitaire », précise le président consulaire... Par ailleurs, la CCI va mettre en place d'autres dispositifs en direction des réfugiés ukrainiens : « Montpellier Business School pourra accueillir des étudiants et des chercheurs ukrainiens... et grâce à Purple Campus, nous travaillons sur la mise en place de formations pour les réfugiées sur les métiers en tension. »

> Pratique : pour les dons financiers :

Comment les entreprises héraultaises se mobilisent pour l'Ukraine

Les premiers dons collectés par la CCI de l'Hérault auprès des entreprises en faveur des Ukrainiens vont être acheminés par le SDIS de l'Hérault. L'élan de solidarité est tel que la question de la logistique pour stocker les marchandises en attendant leur acheminement en Ukraine devient prépondérante, et les entreprises sont aussi attendues sur ce point.

Audio:

<https://objectif-languedoc-roussillon.la Tribune.fr/entreprises/2022-03-22/comment-les-entreprises-heraultaises-se-mobilisent-pour-l-ukraine-906727.html>



La CCI de l'Hérault a collecté 25.000 euros de marchandises qui vont être intégrées par les sapeurs-pompiers dans le flux logistique national. (Crédits : Cécile Chaigneau)

Dans l'Hérault, comme partout ailleurs en France, l'élan de solidarité en faveur des Ukrainien soumis à l'agression russe est très grands. A un tel point que certains dons effectués en grandes quantités ne sont désormais plus utiles. Alors la CCI de l'Hérault a voulu répondre à cette solidarité de manière adaptée. Le 22 mars, André Deljarry, président de la chambre consulaire, faisait le point sur l'état de cette solidarité en provenance des entreprises du département.

« Le préfet de l'Hérault, Hugues Moutouh, a mis en place une cellule spéciale dont l'objectif est de structurer les dons à destination de l'Ukraine, mais les associations d'aide aux civils nous ont indiqué qu'aujourd'hui, en raison de l'immense élan de solidarité mondial, l'Ukraine croule sous les camions d'acheminement, mais certains besoins spécifiques ne sont pas satisfaits, a souligné André Deljarry. A la CCI, nous avons voulu répondre à ces besoins ciblés. »

Ces besoins ciblés concernent des matériels spécifiques : cartons de conditionnement, scotchs, lampes autonomes et piles. En moins de 48 heures, un appel au don auprès des entreprises héraultaises a permis de récupérer un premier lot de marchandises : 400 cartons permettant le conditionnement de 5 tonnes de marchandises par la Cartonnerie Ondupack (Le Bosc), 3.000 euros de lampes autonomes par l'Intersport de Lattes, 10.000 piles par la Centrale d'achat Système U de Vendargues, 6.000



euros de piles par l'Intermarché de Mauguio et autant par l'Intermarché de Saint-Gély, et 3.000 euros de piles par le Super U de Servian. Soit un total 25.000 euros de marchandises qui seront transférées dans les camions du SDIS de l'Hérault.

« Nous allons intégrer ces marchandises dans le flux logistique national via nos deux hubs logistiques, à Roissy avec le ministère de l'Intérieur, et à Colmar avec la Fédération des sapeurs-pompiers de France », précise le colonel Sylvain Besson, directeur départemental adjoint du SDIS de l'Hérault. *Aujourd'hui, dix sapeurs-pompiers de l'Hérault sont en mission, certains en Pologne pour aider les réfugiés, d'autres qui vont partir de Roissy pour l'Ukraine, et notre directeur est en mission européenne de préfiguration en Moldavie .* »

Accueil d'étudiants et de chercheurs ukrainiens

Le président de la CCI Hérault rappelle que la chambre consulaire a pris trois autres engagements : « *Les CCI sont le point d'entrée principale pour les entreprises impactées par la guerre en Ukraine (pour l'heure, la CCI n'a pas eu connaissance de problème particulier et s'attend plutôt à des remontées sur les difficultés d'approvisionnement et la hausse des prix des matières premières, NDLR), nous avons lancé hier avec la Région Occitanie un appel aux entreprises pour la mise à disposition de locaux pour stocker des palettes en attendant leur acheminement en Ukraine, et enfin, nous lançons aujourd'hui, à l'attention des entreprises, un appel aux dons sur le site CCI Hérault où figure une liste de quelques associations françaises et étrangères labellisées "Dons en confiance" auprès de qui flécher ses dons* ».

Sur un plus long terme, la CCI Hérault s'engage également à accueillir des étudiants et chercheurs ukrainiens en management au sein de Montpellier Business School « *afin de ne pas interrompre leur cursus* ». Le président de la CCI annonce aussi « *la mise en place, avec Purple Campus, de formations sur les métiers en tension pour les Ukrainiens qui arriveront* ».

« *Tout ça s'ajoute aux dispositifs que la Région et la Métropole de Montpellier mettent en place, et si d'autres besoins sont exprimés par la cellule de la préfecture, on est à l'écoute et il faudra réagir très vite* », ajoute André Deljarry .

Les collectivités mobilisées

En effet, le 12 mars dernier, la Région, la Métropole de Montpellier (et ses 31 communes), un grand nombre des collectivités du territoire ou encore le CHU de Montpellier participaient au convoi humanitaire parti de Toulouse pour acheminer 400 m3 de dons de première nécessité (denrées alimentaires, vêtements, produits d'hygiène, médicaments, ainsi que 12 palettes de matériel médical donné par le CHU de Montpellier) jusqu'en Pologne, à proximité de la frontière ukrainienne.

« *Alors que notre convoi humanitaire vient de rentrer en Occitanie, après avoir livré 400 m3 de dons en Pologne, à la frontière avec l'Ukraine, nous adopterons un pack de mesures pour venir en aides aux ukrainiens, particulièrement aux nombreux déplacés contraints de fuir leur pays, ainsi que pour soutenir les initiatives locales qui émergent partout en Occitanie* », déclare Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, à deux jours de l'Assemblée plénière qui se tiendra ce jeudi 24 mars.

Ce 22 mars, le conseil métropolitain de Montpellier a voté une aide d'urgence de 50.000 euros en faveur de l'Ukraine et la Ville mobilisera le même montant lors de son prochain conseil municipal.

Selon un communiqué de la préfecture de l'Hérault le 18 mars dernier, 476 personnes en provenance d'Ukraine étaient à ce jour recensées dans l'Hérault, dont environ 1/3 d'enfants. Les déplacés ukrainiens ne disposant pas d'attaches locales sont accueillis et pris en charge au gymnase mis à disposition par la Ville de Montpellier (d'une capacité de 80 places) et équipé par la Croix-Rouge. Un second centre d'accueil a été activé dans l'Hérault, au Palais des Congrès de Béziers, ainsi qu'un hébergement de second niveau, dit "d'accueil collectif", au CCAS EDF du cap d'Agde.



Engagements pour les Ukrainiens

Vic-en-Bigorre

« Soutien à l'Ukraine : Halte à la guerre, ne laissons pas la misère s'ajouter au malheur »

Au rang des actions, la braderie organisée par l'équipe du Secours Populaire du val d'Adour « dans le cadre d'un grand week-end national de collecte financière ». Eliane Deba précise que des vêtements d'hiver étaient proposés, contre une toute petite participation, que les manteaux et les couvertures restants seront donnés, pour une partie à la Maison des Jeunes et de la culture, la MJC Vic qui est « point de collecte Occitanie pour le Nord du département » et pour l'autre partie, à une association franco – ukrainienne qui a sollicité le Secours Populaire. Les sommes collectées au cours de la braderie ainsi que celles provenant des donateurs, seront versées intégralement pour la solidarité Ukraine ; pour mémoire « le Secours populaire est agréé par le comité de la Charte du don en confiance pour collecter des dons financiers ».

Depuis le premier jour du conflit, le Secours populaire est en lien, avec ses partenaires locaux en Ukraine, en Pologne, aux frontières de la Moldavie, tant pour les civils qui fuient que ceux restés en Ukraine. « Les dons financiers permettent aux organisations partenaires d'acheter les produits sur place, de soutenir l'économie locale dans le développement durable, dans la rapidité avec des coûts moindres, et l'adaptation à l'évolution des besoins avec des produits familiers. Une démarche respectueuse de la dignité des familles en répondant directement aux besoins essentiels exprimés.

« Soutien à l'Ukraine » : synergie solidaire

Synergie solidaire concrétisée dans la cité vicquoise par des engagements privés, associatifs, de collectivités territoriales, tous tournés vers les Ukrainiens et les moyens de leur venir en aide. De la collecte de produits identifiés de première nécessité à celle de dons financiers, de la mise en place d'une logistique de transport à l'organisation d'accueil de réfugiés, une mobilisation importante. Clément Menet en a fait une communication lors d'un point presse en mairie, indiquant les référents et complémentarités. Un point de collecte à la brasserie « Le Central » en partenariat avec l'association « Saint-Bernard » ; la collecte de dons financiers par le Secours Populaire du val d'Adour ; n° vert de la Région Occitanie (0800 70 39 00) ; le site de la Préfecture (<https://forms.gle/3T4FfASqhwqVoC26>) avec laquelle la mairie est en lien pour la mise à disposition d'un logement T4 ; site de collecte au centre multimédia avec la communauté de communes Adour-Madiran ; pour la commune, informations sur le tableau lumineux place Gambetta et collecte de produits de santé et d'hygiène au premier étage de la mairie.

J.P.

Josiane Pomès





VIC-EN-BIGORRE

Engagements pour les Ukrainiens



Une braderie pour collecter des fonds./Photo J.P.

« Soutien à l'Ukraine : Halte à la guerre, ne laissons pas la misère s'ajouter au malheur »

Au rang des actions, la braderie organisée par l'équipe du Secours Populaire du val d'Adour « dans le cadre d'un grand week-end national de collecte financière ». Éliane Deba précise que des vêtements d'hiver étaient proposés, contre une toute petite participation, que les manteaux et les couvertures restants seront donnés, pour une partie à la Maison des Jeunes et de la culture, la MJC Vic qui est « point de collecte Occitanie pour le Nord du département » et pour l'autre partie, à une association franco-ukrainienne qui a sollicité le Secours Populaire. Les sommes collectées au cours de la braderie ainsi que celles provenant des donateurs, seront versées intégralement pour la solidarité Ukraine ; pour mémoire « le Secours populaire est agréé par le comité de la Charte du don en confiance pour collecter des dons financiers ».

Depuis le premier jour du conflit, le Secours populaire est en lien, avec ses partenaires locaux en Ukraine, en Pologne, aux frontières de la Moldavie, tant pour les civils qui fuient que ceux restés en Ukraine. « Les dons financiers permettent aux organisations partenaires d'acheter les produits sur place, de soutenir l'économie locale dans le développement durable, dans la rapidité avec des coûts moindres, et l'adaptation à l'évolution des besoins avec des pro-

duits familiers. Une démarche respectueuse de la dignité des familles en répondant directement aux besoins essentiels exprimés.

« Soutien à l'Ukraine » : synergie solidaire

Synergie solidaire concrétisée dans la cité vicquoise par des engagements privés, associatifs, de collectivités territoriales, tous tournés vers les Ukrainiens et les moyens de leur venir en aide. De la collecte de produits identifiés de première nécessité à celle de dons financiers, de la mise en place d'une logistique de transport à l'organisation d'accueil de réfugiés, une mobilisation importante. Clément Menet en a fait une communication lors d'un point presse en mairie, indiquant les référents et complémentarités. Un point de collecte à la brasserie « Le Central » en partenariat avec l'association « Saint-Bernard » ; la collecte de dons financiers par le Secours Populaire du val d'Adour ; n°vert de la Région Occitanie (0800 70 39 00) ; le site de la Préfecture (<https://forms.gle/3T4FFASqhw aqVoC26>) avec laquelle la mairie est en lien pour la mise à disposition d'un logement T4 ; site de collecte au centre multimédia avec la communauté de communes Adour-Madiran ; pour la commune, informations sur le tableau lumineux place Gambetta et collecte de produits de santé et d'hygiène au premier étage de la mairie.

J.P.



Engagements pour les Ukrainiens

Abonnés Publié le "Soutien à l'Ukraine : Halte à la guerre, ne laissons pas la misère s'ajouter au malheur"

Au rang des actions, la braderie organisée par l'équipe du Secours Populaire du val d'Adour "dans le cadre d'un grand week-end national de collecte financière". Éliane Deba précise que des vêtements d'hiver étaient proposés, contre une toute petite participation, que les manteaux et les couvertures restants seront donnés, pour une partie à la Maison des Jeunes et de la culture, la MJC Vic qui est "point de collecte Occitanie pour le Nord du département" et pour l'autre partie, à une association franco ukrainienne qui a sollicité le Secours Populaire. Les sommes collectées au cours de la braderie ainsi que celles provenant des donateurs, seront versées intégralement pour la solidarité Ukraine ; pour mémoire "le Secours populaire est agréé par le comité de la Charte du don en confiance pour collecter des dons financiers".

Depuis le premier jour du conflit, le Secours populaire est en lien, avec ses partenaires locaux en Ukraine, en Pologne, aux frontières de la Moldavie, tant pour les civils qui fuient que ceux restés en Ukraine. "Les dons financiers permettent aux organisations partenaires d'acheter les produits sur place, de soutenir l'économie locale dans le développement durable, dans la rapidité avec des coûts moindres, et l'adaptation à l'évolution des besoins avec des produits familiaux. Une démarche respectueuse de la dignité des familles en répondant directement aux besoins essentiels exprimés.

"Soutien à l'Ukraine" : synergie solidaire

Synergie solidaire concrétisée dans la cité vicquoise par des engagements privés, associatifs, de collectivités territoriales, tous tournés vers les Ukrainiens et les moyens de leur venir en aide. De la collecte de produits identifiés de première nécessité à celle de dons financiers, de la mise en place d'une logistique de transport à l'organisation d'accueil de réfugiés, une mobilisation importante. Clément Menet en a fait une communication lors d'un point presse en mairie, indiquant les référents et complémentarités. Un point de collecte à la brasserie "Le Central" en partenariat avec l'association "Saint-Bernard" ; la collecte de dons financiers par le Secours Populaire du val d'Adour ; n° vert de la Région Occitanie (0800 70 39 00) ; le site de la Préfecture (forms.gle/3T4FfASqhwaqVoC26) avec laquelle la mairie est en lien pour la mise à disposition d'un logement T4 ; site de collecte au centre multimédia avec la communauté de communes Adour-Madiran ; pour la commune, informations sur le tableau lumineux place Gambetta et collecte de produits de santé et d'hygiène au premier étage de la mairie.

0JpzTT08gW5YpL_MihXnRDxIM7YBleDY6wMPWw_KJXkz2DkZa5_YzTRvNjScIdgO5JPIInxpw5UmXWYy66sRtQMzZI





Une braderie pour collecter des fonds.Photo J.P.

0JpzTT08gW5YpL_MhXnRDxM7YBleDY6wPMPWw_KJXkz2DkZa6_YzTRvNUsCldgO5JPINxpw5UmXWYy66sRtQMzZI

Vic-en-Bigorre. Engagements pour les Ukrainiens



Une braderie pour collecter des fonds. Photo J.P.

"Soutien à l'Ukraine : Halte à la guerre, ne laissons pas la misère s'ajouter au malheur"

Au rang des actions, la braderie organisée par l'équipe du Secours Populaire du val d'Adour "dans le cadre d'un grand week-end national de collecte financière". Éliane Deba précise que des vêtements d'hiver étaient proposés, contre une toute petite participation, que les manteaux et les couvertures restants seront donnés, pour une partie à la Maison des Jeunes et de la culture, la MJC Vic qui est "point de collecte Occitanie pour le Nord du département" et pour l'autre partie, à une association franco ukrainienne qui a sollicité le Secours Populaire. Les sommes collectées au cours de la braderie ainsi que celles provenant des donateurs, seront versées intégralement pour la solidarité Ukraine ; pour mémoire "le Secours populaire est agréé par le comité de la Charte du don en confiance pour collecter des dons financiers".

Depuis le premier jour du conflit, le Secours populaire est en lien, avec ses partenaires locaux en Ukraine, en Pologne, aux frontières de la Moldavie, tant pour les civils qui fuient que ceux restés en Ukraine. "Les dons financiers permettent aux organisations partenaires d'acheter les produits sur place, de soutenir l'économie locale dans le développement durable, dans la rapidité avec des coûts moindres, et l'adaptation à l'évolution des besoins avec des produits familiaux. Une démarche respectueuse de la dignité des familles en répondant directement aux besoins essentiels exprimés.

"Soutien à l'Ukraine" : synergie solidaire

Synergie solidaire concrétisée dans la cité vicquoise par des engagements privés, associatifs, de collectivités territoriales, tous tournés vers les Ukrainiens et les moyens de leur venir en aide. De la collecte de produits identifiés de première nécessité à



celle de dons financiers, de la mise en place d'une logistique de transport à l'organisation d'accueil de réfugiés, une mobilisation importante. Clément Menet en a fait une communication lors d'un point presse en mairie, indiquant les référents et complémentarités. Un point de collecte à la brasserie "Le Central" en partenariat avec l'association "Saint-Bernard" ; la collecte de dons financiers par le Secours Populaire du val d'Adour ; n° vert de la Région Occitanie (0800 70 39 00) ; le site de la Préfecture (forms.gle/3T4FfASqhwagVoC26) avec laquelle la mairie est en lien pour la mise à disposition d'un logement T4 ; site de collecte au centre multimédia avec la communauté de communes Adour-Madiran ; pour la commune, informations sur le tableau lumineux place Gambetta et collecte de produits de santé et d'hygiène au premier étage de la mairie.

Le 14 mars débute la Semaine nationale de lutte contre le cancer



Ce furent des oeuvres charitables religieuses, parfois aussi laïques, qui prirent l'initiative de faire quelque chose pour les cancéreux. Elles se contentaient de les héberger, de les nourrir et de les panser, puisqu'il n'existait pratiquement pas de traitement ; mais cela était déjà beaucoup pour ces malheureux abandonnés et rejetés par tous.

En France, c'est le chanoine Jean Godinot, vicaire général de l'Abbaye Saint Nicaise de Reims, qui eut l'idée d'ouvrir en 1740 un établissement spécialisé pour les "cancérés". Ce fut l'ancêtre des centres anticancéreux modernes. Puis en 1842, Madame Jeanne Garnier-Chabot fonde à Lyon une association mi-laïque, mi-religieuse, composée de veuves et de femmes charitables appelée "Calvaire", pour donner des soins dans un hospice à des cancéreuses avancées. Un "Calvaire" analogue s'est ouvert ensuite à Paris, rue de Lourmel. Des fondations semblables se créent par la suite pour les hommes sous les auspices de Saint Jean de la Croix.

Ces exemples porteront leurs fruits puisqu'en 1846, on admit les cancéreux dans les hôpitaux et les hospices généraux. L'Assistance Publique fit une première tentative dans deux services dits "d'incurables" à la Salpêtrière et à Bicêtre. En 1897 l'Assistance publique ouvre un pavillon spécialisé à Brévannes.

Une histoire du cancer

Les traces les plus anciennes du cancer se trouvent dans des fragments de squelettes humains datant de la préhistoire. On le rencontre aussi sur des momies découvertes dans des pyramides égyptiennes. On parle également du cancer sur des tablettes



recouvertes de caractères cunéiformes de la bibliothèque de Ninive. On le rencontre encore lors de la découverte de monuments funéraires étrusques ou sur des momies péruviennes.

Le plus ancien texte connu à ce jour semble être le papyrus chirurgical dit de Edwin Smith qui daterait de l'ancien empire égyptien et qui serait attribué à Imouthes, grand prêtre d'Héliopolis et Premier ministre du roi Djoser vers 2800 avant J-C. Hérodote nous apprend qu' Atossa, fille de Cyrus et femme de Darius, fit appeler vers 525 (avant J-C) Democedes, le fameux médecin grec, pour une tumeur ulcérée du sein qu'il réussit à guérir sans que le traitement employé ne soit connu.

Quelques temps plus tard, en Grèce, **Hippocrate**, dans les nombreux écrits qui lui sont attribués, fait plusieurs fois allusions au cancer, dont le nom vient de l'aspect de sa propagation, ressemblant à des pattes de crabe.

Les anciens hindous, 2000 ans avant notre ère, essayèrent de détruire les cancers en y appliquant des cataplasmes de pâte corrosive contenant de l'arsenic. Pour la petite histoire, les personnes qui ne mourraient pas du cancer mourraient empoisonnées par l'arsenic.

Au Moyen-âge, en France, Henri de Mondeville écrivait en 1320 : " aucun cancer ne guérit, à moins d'être radicalement extirpé tout entier. En effet, si peu qu'il en reste, la malignité augmente dans la racine. "

Au XVII^e siècle Gendron, médecin du frère de Louis XIV, conçoit le cancer comme une modification tissulaire localisée qui s'étend par prolifération, curable si elle est extirpée dans sa totalité, il jette un pont de deux siècles et demi entre lui et nous. Anne d'Autriche, reine de France et mère des précédents, fut atteinte d'un cancer du sein, elle supporta très courageusement la maladie mais ne put en être guérie.

C'est à Bichat et Laënnec que l'on doit la conception anatomique de la maladie cancéreuse. Puis vient la notion de tissu avec l'allemand Muller en 1826. Rudolph Virchow prouve quant à lui que la cellule cancéreuse naît toujours d'autres cellules. La seconde moitié du XIX^e siècle verra s'accélérer les progrès de la médecine.

Chronologie de la lutte contre le cancer

- 1885 Roentgen découvre les rayons X
- 1898 Pierre et Marie Curie découvrent le radium
- 1918 Le Dr Sonia Fabre, assistante bénévole dans le service du Pr Hartmann de l'Hôtel-Dieu de Paris, est la première à envisager une lutte systématique contre le cancer. Le 14 mars, Justin Godart fonde la **LIGUE FRANCO-ANGLO-AMERICAINE CONTRE LE CANCER** qui deviendra en 1927 la LIGUE FRANCAISE CONTRE LE CANCER.
- 1922 Début de l'action de l'Etat dans la lutte contre le cancer
- Autour de la Ligue naissent des Associations en Province, en premier lieu à Lyon. Naissance des premiers Comités de la Ligue
 - La Ligue publie la "Revue analytique des travaux sur le cancer" dont le Comité de rédaction était assuré par les professeurs Hartmann, Rigaud, Roussy, Lacassagne.
- 1923 Une loi fait figurer pour la première fois au budget de la Nation la lutte contre le cancer. La Ligue publie son premier bulletin " La lutte contre le cancer " destiné à informer le public et qui deviendra " Vivre " au fil des années.
- 1927 La Ligue Franco-Anglo-Américaine devient la LIGUE FRANCAISE CONTRE LE CANCER. La "Revue analytique" prend le nom de "Index analyticus cancerologiae". Sa diffusion était mondiale. Son dernier numéro parut en

1962.

- 1930 L'Office national d'hygiène sociale et la Ligue organisent la première " Semaine nationale de défense contre le cancer " sous le patronage de Monsieur Désiré FERRY Ministre de la Santé Publique (presse, affichage, radio, cinéma...).
- 1946 L'administration des Postes émet un timbre au profit de la Ligue à l'effigie du Pr. BECQUEREL.
- 1949 Institution de la première quête nationale.
- 1950 La Ligue organise à la Sorbonne le 5è Congrès International sur le Cancer, plus de 400 communications de renommées internationales y font le point sur les cancers.
- 1955 La LIGUE FRANCAISE CONTRE LE CANCER devient la LIGUE NATIONALE FRANCAISE CONTRE LE CANCER
- 1957 Reconnaissance officielle des Comités départementaux de la Ligue par une Circulaire de la Direction Générale de la Santé.
- 1960 Le Comité de la Seine met au point un "service d'hospitalisation à domicile" qui deviendra en 1962 "Santé Service".
- 1982 L'Assemblée Générale Extraordinaire établit les statuts-types des Comités.
- 1989 21 des plus grandes associations caritatives françaises, dont la Ligue, rédigent une Charte de Déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public.
- 1991 La Ligue est agrée par le Comité de la Charte dès cette date, l'ensemble des Comités en 1992.
- 1992 Cette charte reçoit l'engagement formel de tous les Comités. Chacun des présidents départementaux signe conjointement avec le président national. Ainsi tous les membres de la Ligue s'engagent à respecter les règles éthiques de la Charte : recueil de fonds, transparence financière, affectation des subventions conformément aux statuts, contrôle de l'utilisation des ressources.
- 1992 une Assemblée générale ordinaire modifie le nom de la Ligue qui devient LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER.
- 1998 Premiers états généraux des malades atteints de cancer. La Ligue est reconnue comme le porte parole des malades pour exprimer leurs attentes et leurs besoins auprès des soignants et des responsables de santé.
- 2000 deuxièmes états généraux des malades. 2000 personnes réunies par la Ligue au CNIT : malades, anciens malades, proches, professionnels de la santé... Tous ont dialogués ensemble et témoigné de leur expérience du cancer pendant cette journée qui a été celle de la détermination des malades.

Un site à visiter : www.ligue-cancer.net



Sénégal : Un an après la mort de 14 manifestants, les familles réclament justice

Jeudi 3 mars 2022

Ce 3 mars 2022 marque le premier anniversaire des manifestations spontanées dans plusieurs villes du Sénégal. Un an après, le besoin de vérité et de justice reste urgent pour les familles des 14 personnes tuées dont 12 à la suite de tirs par balles par les forces de défense et de sécurité, ont déclaré Amnesty International, la Ligue Sénégalaise des Droits de l'Homme (LSDH), et la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO) à l'occasion du lancement de la campagne '*Ensemble, demandons justice pour les victimes de la répression violente des manifestations au Sénégal*' .

Le gouvernement avait annoncé en avril 2021, lors d'une conférence de presse, l'ouverture d'une commission d'enquête pour établir les circonstances de ces incidents et sanctionner le cas échéant les responsables. Mais aucune information n'a été donnée sur la mise en place de cette commission d'enquête et, au mois de décembre 2021, le président de la République Macky Sall a annoncé qu'elle n'était plus à l'ordre du jour, et qu'une procédure judiciaire avec des enquêtes sur ces incidents était en cours.

" *Il n'y a plus de temps à perdre. La justice doit faire son travail en toute indépendance et rapidement pour établir les faits et les responsabilités et juger les éléments des forces de défense et de sécurité qui se sont rendus coupables d'utilisation excessive de la force et d'homicides illégaux* " a déclaré Seydi Gassama, directeur de la Section Amnesty International au Sénégal.

« *Les autorités sénégalaises doivent être transparentes sur l'évolution de l'enquête en cours, faire suite aux plaintes déposées par certaines familles de victimes et permettre aux victimes et leurs familles de participer au processus judiciaire. L'impunité de l'usage excessif de la force au Sénégal, y compris l'usage illégal d'armes à feu doit cesser* », a déclaré Sadikh Niass, Secrétaire Général de la RADDHO.

Parmi les victimes, Cheikh Wade un tailleur de 32 ans, a été tué par balle aux Parcelles Assainies, un quartier de Dakar, par les forces de l'ordre. La vidéo de sa mort a largement fait le tour des réseaux sociaux et des médias au Sénégal et dans le monde. Sur la vidéo authentifiée par Amnesty International, on peut voir un agent de Police viser et tirer sur Cheikh Wade. Une voiture de police vient ensuite au niveau du corps puis le dépasse, sans lui porter secours. La famille de Cheikh a porté plainte devant la Cour d'Appel de Dakar et le dossier n'a, à ce jour, connu aucune suite. Sa famille attend toujours que justice soit rendue.

« *Tout ce que nous voulons ce sont des réponses sur la cause de la mort de mon frère. Nous voulons que justice soit faite pour lui et les autres victimes, et connaître les raisons pour lesquelles la police lui a tiré dessus* », a précisé Abdoulaye Wade, frère de Cheikh Wade.

Cheikh Massiré Coly, dont le fils Cheikh Coly (20 ans) a été la première personne tuée lors de ces manifestations, le 3 mars 2021, dans la ville de Bignona (région de Ziguinchor) abonde dans le même sens : « *La brigade de recherches [de la gendarmerie] est venue chez moi après la mort de mon fils ; ils m'ont entendu en mars 2021 et depuis lors il n'y a pas eu de suite. Les autorités politiques nous ont fait venir à Dakar en mai 2021 pour parler de ces incidents avec d'autres familles de victimes, mais tout ce que je veux c'est la justice pour la mort de mon fils. Rien de plus.* »

Une tendance à l'impunité

Au cours de ces dernières années, les procédures pour usage excessif de la force ou homicides illégaux par les forces de police sont rarement arrivées à leur terme au Sénégal. La mort de Fallou Sène, étudiant tué par balles par la police, le 15 mai



2018, lors d'une manifestation à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, n'a ainsi toujours pas été élucidée, malgré l'ouverture d'une enquête. L'impunité pour les cas d'usage excessif de la force contre des manifestants risque de faire souche si les responsabilités ne sont pas établies pour les manifestations de mars 2021 et que les réparations dues aux victimes et la garantie de non-répétition ne sont pas assurées.

Les autorités sénégalaises doivent garantir que les forces de défense et de sécurité respectent et protègent le droit à la vie et le droit à la réunion pacifique de la population sénégalaise en conformité avec les Lignes directrices de la Commission Africaine des droits de l'Homme et des Peuples pour le maintien de l'ordre par les agents chargés de l'application des lois lors des réunions en Afrique. Lors de manifestations, celles-ci ne doivent avoir recours à la force que de manière exceptionnelle et proportionnée, et en particulier ne doivent avoir recours à l'utilisation d'armes à feu que lorsqu'il y a danger imminent pour leur vie ou la vie d'autrui. Toute violation par un membre des forces de défense ou de sécurité doit faire l'objet d'enquêtes, de poursuites et doit être punie.

« *La liberté de réunion pacifique est clairement garantie par la constitution et le droit international. Les forces de sécurité et de défense doivent respecter et faciliter l'exercice de ce droit par la population* », a déclaré Samira Daoud, directrice d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

« *Les autorités judiciaires doivent diligenter l'enquête sur les violations commises par les forces de défense ou de sécurité durant les manifestations pour qu'elle arrive à son terme le plus rapidement possible, que les responsabilités soient clairement établies, et que des réparations soient envisagées pour les familles éplorées* », a déclaré Alassane Seck, Président de la LSDH.

Complément d'information :

Les manifestations de mars 2021 ont fait suite à l'arrestation par la gendarmerie de l'opposant politique Ousmane Sonko, alors qu'il se rendait à une convocation judiciaire dans le cadre d'une plainte pour viols. L'arrestation a eu lieu après un mois de tensions, dans le contexte de la levée de son immunité parlementaire et de l'arrestation arbitraire de plusieurs membres de son parti Pastef-Les Patriotes et de la société civile.

14 personnes ont été tuées au cours des 5 jours de manifestations et près de 600 personnes ont été blessées selon la Croix-Rouge Sénégalaise. Des individus en civil armés de bâtons, de gourdins et d'armes à feu ont par ailleurs été observés sur plusieurs sites en train de battre des manifestants sous le regard des forces de sécurité et ont même utilisé des armes à feu dans certains lieux de la capitale.

L'accès à Internet a également été restreint et les signaux des télévisions WALF TV et SEN TV ont par ailleurs été coupés pour 72 heures par le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) qui avait mis en garde dans un communiqué ces deux chaînes locales et une autre, la 2STV, en déclarant avoir constaté dans leur retransmission, des « appels répétés au soulèvement populaire en diffusant des images d'insurrection en boucle », et les appelant à « cesser cette couverture irresponsable ».

Dans un discours datant du 5 mars 2021, le ministre de l'Intérieur avait qualifié les manifestations d'« actes de terrorisme et de banditisme » et dénoncé la présence de « forces occultes » derrière ces manifestations.

Le 8 mars 2021, Ousmane Sonko avait été libéré provisoirement par la justice sénégalaise, et placé sous contrôle judiciaire.

AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE service Presse 01 53 38 66 00 / 06 76 94 37 05 spresse@amnesty.fr

Créée en 1961, Amnesty International est un mouvement mondial et indépendant de plus de 10 millions de membres et sympathisants qui oeuvrent pour le respect, la défense et la promotion de tous les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Amnesty International a reçu le prix Nobel de la paix en 1977. La section française (AIF) a été créée en 1971. Son financement repose sur la générosité du public (200 000 donateurs), sur les ventes de produits de soutien et les cotisations de près de 120 000 membres. AIF est agréee par le Comité de la charte du don en confiance. www.amnesty.fr - [@amnestypresse](#) - [Agir](#) - [Faire un don](#)

Espace journalistes

Aller à...

Contact presse

Pour toute demande d'interview ou recevoir nos communiqués de presse :

+33 1 53 38 66 00

+33 6 76 94 37 05 (soir & week-end)

spresse@amnesty.fr

Ne Jetez plus, La Ligue Récupère ! - THAU INFOS : Le journal du bassin de Thau



Pour participer au financement de la recherche et à l'aide aux personnes malades, la Ligue contre le cancer du comité d'Hérault collecte :

- les **téléphones portables** (quelques soient l'état, l'âge et la fonctionnalité), des **cartouches d'imprimantes**, de fax, et de machines à affranchir qui devront être déposés à la mairie de Marseillan.
- des **radiographies argentiques** qui pourront être déposées aux différents pharmacie de Marseillan.

Il est également possible de déposer tous ces produits à la déchetterie Marseillan sur la route d'Agde.

En 3 ans, cette collecte a réussi à financer l'étude de trois jeunes chercheurs contre le cancer pendant une année.

La Ligue contre le cancer

Créée en 1918, la LIGUE CONTRE LE CANCER est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses bénévoles et salariés. Elle possède le label Don en confiance.



Ses trois missions sont :

Aide à la recherche (CHERCHER pour guérir) : la LIGUE est le premier financeur associatif de la recherche en France

Aide aux personnes malades et à leurs proches (ACCOMPAGNER pour aider)

Prévention et dépistage (PREVENIR pour protéger)

Le COMITE de l'Hérault, présidé par le Pr Jean-Bernard DUBOIS, a été créé en 1971. Il regroupe 12 000 adhérents, 83 délégations locales, 800 bénévoles actifs sur le terrain. La LIGUE CONTRE LE CANCER lutte sur tous les fronts de la maladie.

Les avancées sont importantes dans le traitement et la qualité de guérison des personnes malades :

Aujourd'hui, plus de 60% des cancers sont guéris

Le combat continue et doit continuer ! Avec en France plus de 1 000 nouveaux cas de cancer par jour, nous devons tous nous mobiliser ! Toute personne désirant donner un peu de son temps, au service d'une grande cause, est la bienvenue :

Face au cancer, on est plus forts ensemble !

66% de votre don est déductible de vos impôts sur le revenu (60 % pour les entreprises).

Le legs se fait en franchise de taxation

Ligue contre le cancer délégation de Marseillan

- 3 Chemin de l'Infirmier, Marseillan, France
- 04 67 77 32 63
- Cette adresse e-mail est protégée contre les robots spammeurs. Vous devez activer le JavaScript pour la visualiser.
- www.ligue-cancer.net/cd34/journal
- www.facebook.com/laliguecontrecancer34

Ouvrages sur Marseillan

La légende attribue la fondation de Marseillan à des commerçants de Marseille qui furent les premiers à installer des comptoirs commerciaux autour de notre bassin. Grâce à sa situation exceptionnelle entre mer, vignes et étang, Marseillan a su allier l'attrait d'une station balnéaire, avec sa plage de sable fin, à son folklore et ses pêches traditionnelles. La vigne apportée par les Phocéens a toujours permis de produire des vins de très grande qualité.

A l'aide de 230 cartes postales et photographies anciennes, l'auteur nous emmène à la rencontre des artisans, commerçants et

autres petits métiers qui ont animé la cité au bénéfice de ses habitants. Passionné par la recherche iconographique et l'histoire populaire de Marseillan, Jean-Vincent Molino travaille depuis 40 ans à la sauvegarde de ce patrimoine local que certains ont connu ou méconnu, espérant retracer le charme, l'ambiance et les souvenirs de ces époques aujourd'hui révolues. > [Marseillan par Jean-Vincent Molino](#)

Visuel indisponible

Pour être complet, il faut signaler un livre rare et difficile à trouver aujourd'hui, réalisé par des amoureux du village avec la collection iconographique exceptionnelle de Monsieur Jean-Vincent Molino. "Marseillan d'hier et d'aujourd'hui" (Les Editions du Mistral).

« Actualités »

FONDATION

La fondation Alzheimer obtient le label « Don en confiance »

Dans un communiqué du 17/02/22, la Fondation Alzheimer a annoncé avoir obtenu le label « *Don en confiance* ». La labellisation garantit, pour une période de 3 ans renouvelable, que la Fondation répond aux critères : respect du donateur, transparence, probité et désintéressement, recherche d'efficacité. ●

> JD d'après le communiqué de presse de la Fondation Alzheimer du 17/02/22.



Amnesty International se vautre dans une pétition contre Israël



FRANCE AMNESTY INTERNATIONAL

Menu Agir > Pétition Israël Stop à l'apartheid contre les Palestiniens !

PÉTITION

ISRAËL : STOP À L'APARTHEID CONTRE LES PALESTINIENS !

Jusqu'au 01.05.2022

15759 soutiens. Aidez-nous à atteindre 50000

Ségrégation territoriale et restrictions de mouvement, saisies massives de biens fonciers et immobiliers, expulsions forcées, détentions arbitraires, tortures, homicides illégaux...

Amnesty International France se vautre dans une pétition contre Israël

Trois jours avant la sortie du rapport à charge contre Israël, Amnesty International France lançait le 1^{er} février, une pétition *Stop l'apartheid des palestiniens*. A ce jour le 21 février, elle a recueilli plus de 15 000 signatures.

Amnesty International qui se présente comme une ONG de référence sur les droits humains doit probablement considérer qu'Israël n'a pas de « droits humains ». Après un rapport dénoncé pour sa partialité, alors qu'en Grande Bretagne une enquête est ouverte auprès de l'organisme de contrôle des organismes bénéficiant de subventions et avantages fiscaux, Amnesty International France a lancé une pétition Stop l'apartheid contre les palestiniens, perdant instantanément toute crédibilité et légitimité. Extraits de la pétition « Dans certaines zones, les autorités israéliennes refusent d'accorder des permis de construire aux Palestiniens, ce qui les force à bâtir des structures, de fait, illégales qui sont démolies régulièrement. Ces dépossessions et destructions d'habitations, et les déplacements forcés de populations qui en sont le corollaire, constituent des éléments centraux et constitutifs du système d'apartheid imposé par les autorités israéliennes. Il faut agir pour le démanteler. Signez la pétition et demandez au Premier ministre Naftali Bennett de mettre fin immédiatement aux démolitions et aux expulsions forcées. »

Attiser la haine d'Israël avec Cerfa !

La présentation d'Amnesty International France « « Très vite, Amnesty International a obtenu un statut consultatif auprès des Nations unies. Elle a depuis étendu sa présence à la plupart des OIG et des instances internationales, ce qui lui permet de faire



valoir les positions de l'organisation. Depuis 1977, nous sommes Prix Nobel de la Paix. Nous sommes membre du Comité de la Charte. En France, depuis 1989, le Comité de la Charte du don en confiance organisme de contrôle des associations et fondations qui font appel à la générosité du public. Nous sommes une association reconnue d'utilité publique. À ce titre, nous sommes habilités à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exonérés de droits de succession. Vos dons à Amnesty International sont déductibles de votre impôt sur le revenu à concurrence de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable « . Peut-être qu'après le dessert, les instances dites dirigeantes de la Communauté se pencheront elles sur la compatibilité des Cerfa avec l'appel à la discrimination mensongère d'Israël et à la violence : en effet, « il faut le démanteler » ose dire la pétition.



Une première: un Juge musulman nommé à la Cour Suprême

Formulons le souhait que le nouveau Juge de la Cour Suprême, Khaled Kabub, 63 ans, le premier Juge musulman à être nommé à ce poste prestigieux et déterminant pour Israël, soit sollicité pour donner son avis sur l'apartheid. Et remarquons incidemment, qu'il sera très difficile de recueillir l'avis d'un juif résidant dans les territoires sous gouvernance palestinienne, ou à Gaza, puis que ce sont des territoires Judenrein, Judenrein qui ne marque pas l'apartheid mais la disparition physique. manifestement sans intérêt pour Amnesty International



Famille du média : **PQR/PQD**
 (Quotidiens régionaux)
 Périodicité : **Quotidienne**
 Audience : **381000**
 Sujet du média :
Actualités-Infos Générales



Edition : **20 février 2022 P.8**
 Journalistes : **K.M.**
 Nombre de mots : **217**

SANTÉ

4 000 euros pour la fondation Alzheimer

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

La deuxième édition de la soupe des chefs, opération organisée par le Lions club Châlons Vinetz, avait lieu le 18 décembre au marché. Plus de 700 litres de soupes ont été vendus, ce qui a permis de récolter 4 000 euros. « Cela a représenté plus de 500 heures de travail », témoigne Marie-Claude Oudinot, présidente du Lions club Châlons Vinetz. L'opération sera renouvelée en fin d'année. Comme promis, la somme gagnée en décembre dernier a été récoltée au profit de la fondation Alzheimer France. Le chèque a donc été remis, jeudi à 16 h 30 au Mess des entrepreneurs, au directeur général de la Fondation, Philippe Amouyel. « On en fera le meilleur usage, a-t-il assuré. Cette somme ira directement aux chercheurs. » La rencontre était suivie d'une conférence, le soir, toujours au Mess. Assurée par Philippe Amouyel, elle



Le chèque a été remis à Philippe Amouyel (en bleu) par les membres du Lions club Châlons Vinetz.

portait sur la Fondation, qui a reçu jeudi le label **Don** confiance, et sur la maladie d'Alzheimer. Gérard Berthiot, président du club Dac (Dé-

battre et agir à Châlons-en-Champagne) en a profité pour revenir sur le projet de village Alzheimer porté par son association. ■ **K.M.**



La Fondation Alzheimer obtient le label « Don en Confiance » (Communiqué)

Pouvoir donner à la Fondation Alzheimer en toute confiance

Engagée dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées en France, depuis plus de 10 ans, la Fondation Alzheimer est très honorée de recevoir ce jour, le label Don en Confiance. L'obtention de ce label est un accomplissement majeur et une reconnaissance objective de nos valeurs fondées sur l'excellence, l'intégrité et la transparence.

En recevant ce label prestigieux, la Fondation Alzheimer rejoint les 100 associations et fondations labellisées et engagées dans le respect de règles de déontologie exigées par la Charte du Don en Confiance, permettant d'assurer aux donateurs un don en toute confiance.

« Depuis sa création, la Fondation Alzheimer a enraciné ses valeurs dans l'excellence, l'intégrité et la transparence au service de la recherche française sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Notre collaboration avec l'Association Don en Confiance s'inscrit dans cette démarche de long terme qui traduit notre engagement auprès de la communauté scientifique et médicale ainsi que du grand public. L'obtention du label « Don En Confiance » constitue donc un aboutissement et une reconnaissance majeurs de l'action de notre Fondation. » Professeur Philippe Amouyel, Directeur Général de la Fondation Alzheimer.

Parce que la Fondation fait appel à la générosité du public pour mener à bien ses missions, promouvoir et garantir la transparence de son organisation et de son fonctionnement sont deux engagements indispensables . Le label Don en confiance est l'assurance de la qualité et de l'intégrité de la démarche de la Fondation Alzheimer.

La Fondation remercie l'association Don en Confiance pour l'instruction approfondie de plus d'un an qui a été menée pour l'obtention de cette labélisation. La fondation remercie également tous ses donateurs et toutes les personnes qui se mobilisent au quotidien pour lutter contre la maladie.

Donner à la Fondation Alzheimer c'est donner un futur à mémoire en soutenant la recherche française sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

Pour faire un don en toute confiance, rendez-vous sur www.fondation-alzheimer.org

Contact :

marion.ravenaud@fondation-alzheimer.org



Témoignage cancer du sein triple négatif : "J'ai découvert mon cancer sous la douche par auto-palpation"

A 39 ans, Jessie apprend qu'elle est atteinte d'un cancer du sein triple négatif métastasé, une tumeur très agressive. Chimiothérapie, opération, vie de famille... Elle raconte son histoire contre la maladie.



© Jessie Longfort - DR-Journal des Femmes

Jessie Longfort a découvert son cancer elle-même sous la douche, par auto-palpation . Elle s'est empressée de consulter sa gynécologue qui lui a fait part de son inquiétude, compte tenu de la présence de ganglions autour de la grosseur, signe que le corps essaye de se défendre contre une pathologie. Le diagnostic de [cancer du sein triple négatif](#) métastasé a été confirmé par une biopsie et des analyses plus poussées. Le cancer s'était propagé au niveau du bassin ce qui représentait un facteur aggravant . " Le problème de ce type de cancer, c'est qu'il ne répond pas aux traitements hormonaux, il est plus complexe à traiter puisqu'il nécessite des chimiothérapies spécifiques. J'ai alors passé de nombreux examens pour approfondir le diagnostic : scanner, IRM, scintigraphie osseuse, mais aussi test de prédisposition génétique qui a confirmé que j'étais porteuse des gènes de prédisposition [BRCA1](#) et BRCA2 . Cela ne m'a pas étonnée car il y a un lourd passif de cancer du sein dans ma famille . Ma grand-mère paternelle et mes tantes sont décédées de cette maladie " confie-t-elle.

"Plus le traitement avançait, plus j'étais épuisée et plus mon taux de globules blancs diminuait"

Sa tumeur mesurant 9 cm , une chimiothérapie s'est révélée nécessaire pour la faire diminuer avant d'envisager une



intervention chirurgicale. " Le diagnostic est tombé en juillet et j'ai commencé la chimiothérapie en septembre, à raison de 12 séances, une fois par semaine. Plus le traitement avançait, plus j'étais épuisée, et plus mon taux de globules blancs diminuait " se souvient-elle. "Ce n'est qu'en avril 2016 que la tumeur a pu être retirée , elle mesurait alors 2 cm. Par la suite, on m'a proposé de rentrer dans un protocole de recherche clinique ciblant les femmes qui avaient eu un [cancer du sein](#) avec mutation génétique métastatique triple négatif. J'ai accepté ". Ce protocole, qu'elle suit depuis 2016, repose sur la prise d'inhibiteurs de PARP, des molécules destinées à bloquer la récurrence. À ce jour, le cancer n'est plus présent dans son corps, mais dans la mesure où elle a eu des [métastases](#) , on ne peut pas parler de rémission. Elle voit son oncologue tous les 21 jours pour renouveler son traitement et fait des PET-scan toutes les 9 semaines pour s'assurer que les métastases ne reviennent pas. Étant donné qu'elle a les gènes de prédisposition et qu'elle est susceptible de faire une récurrence, elle pense sérieusement à la [mastectomie](#) pour se protéger. Elle s'est d'ores et déjà fait enlever les ovaires et les trompes parce qu'il y a beaucoup de risques de récurrence sur ces organes.

"Mon couple n'a pas survécu"

Sur le plan émotionnel, Jessie Longfort a été bouleversée . " Au début, j'étais en état de choc, je n'ai même pas pleuré. Je me suis laissée porter par l'équipe médicale, j'avais une totale confiance en eux. J'ai deux enfants, qui étaient âgés de 8 et 5 ans au moment du diagnostic, j'ai eu très peur de mourir. J'ai toujours été transparente avec eux sur ce qui se passait, j'essayais de trouver les mots. Ils ont bien vu que pendant la chimiothérapie, j'étais épuisée la journée, que je perdais mes cheveux. Ma maladie a d'ailleurs complètement bouleversé ma cellule familiale puisque le couple que je formais depuis 11 ans avec le père de mes garçons n'a pas survécu ", relate-t-elle.

Cancer du sein : où en est la recherche ?

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers féminins , mais aussi le plus étudié. De nombreux progrès thérapeutiques ont été enregistrés ces dernières années, notamment grâce aux thérapies ciblées et à l'immunothérapie. Son pronostic s'est amélioré, mais la recherche doit se poursuivre. Au service de la recherche et de la santé depuis plus de 70 ans, la [Fondation pour la Recherche Médicale](#) (FRM), reconnue d'utilité publique et labellisée par le [Don en Confiance](#), est le plus important financeur caritatif de la recherche médicale française sur toutes les pathologies dont les cancers. Indépendante, la FRM agit grâce à la générosité de ses donateurs, testateurs et partenaires.

Merci à Jessie pour son témoignage. Propos recueillis le 10 janvier 2022.

